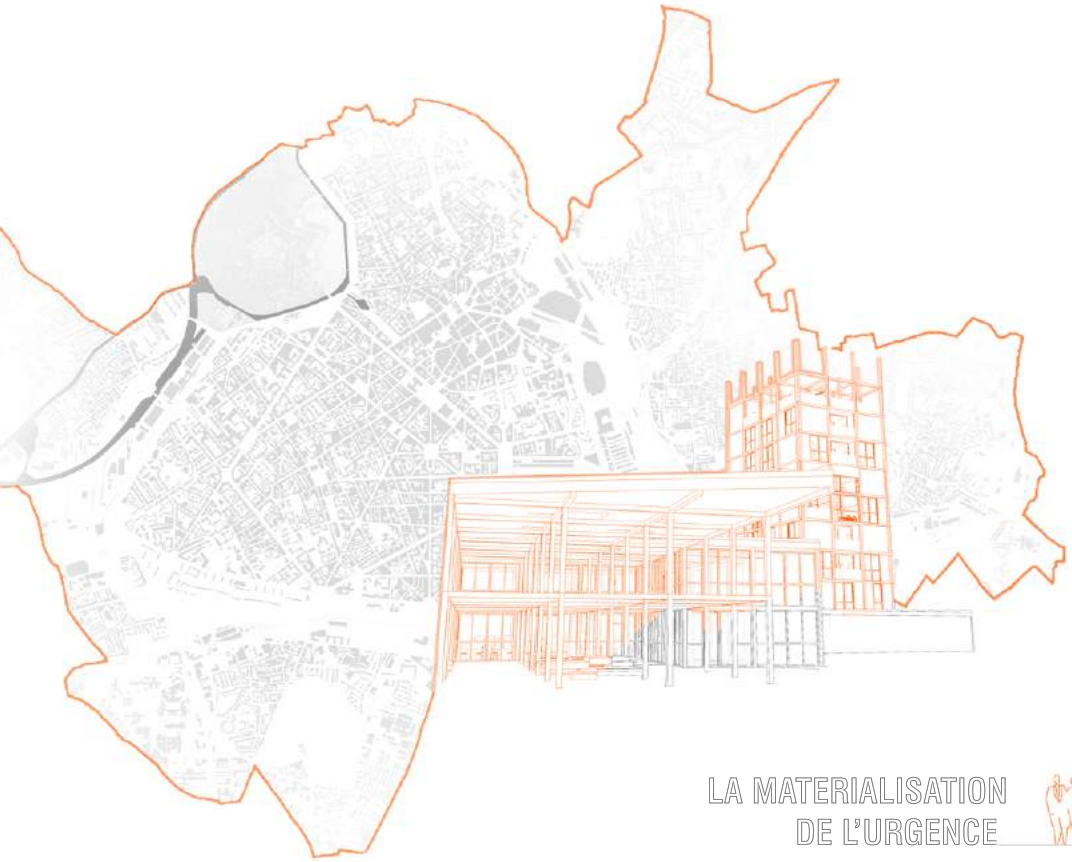


LA MATERIALISATION DE L'URGENCE

Travail de Fin d'Etudes «En» et «Sur» l'architecture
Année académique 2019-2020

Promoteur : Olivier Laloux
Expert : Stéphanie Lamarche-Palmier

LOCI
Bruxelles
Louvain-la-Neuve
Tournai
Faculté d'architecture
d'ingénierie architecturale
d'urbanisme

J’exprime mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la concrétisation de ce mémoire, tant lors de la rédaction que dans la conception du projet final.

Dans un premier temps, des remerciements tous particuliers envers mon promoteur, M. Olivier LALOUX, pour sa patience, sa disponibilité, son aide et ses conseils. Ceux-ci m’ont été un réel soutien tout au long du processus de réflexion et pour la réalisation du mémoire.

Je voudrais témoigner toute ma reconnaissance envers Mme Stéphanie LAMARCHE-PALMIER pour son apport de connaissances concernant les réalités sociales du terrain et sa vision en tant que professionnelle.

Je remercie également l’équipe pédagogique de l’Atelier A.R.O qui m’a permis d’élargir mon processus de recherche, durant les 4 premiers mois de l’année 2020, et m’a aidé à alimenter ma pensée architecturale.

Merci à M. HOUDOU et Mme BONNET qui m’ont accordé une visite au sein de leurs établissements d’accueil et pour leurs réponses à mes questions.

Je tiens à remercier M. FOULON sigiste, cartographe et infographiste au sein du service urbanisme et aménagement de la Métropole Européenne de Lille pour avoir accepté un échange de savoirs sur les délaissés urbains lillois.

Des remerciements à mes camarades : Antoine, Coline, Louise, Méline, Pauline et tous les autres qui ont suivi de très près mon mémoire et qui ont réussi à maintenir ma motivation, même à distance.

Un grand merci, à ma famille et amis, qui m’ont été un réel soutien. Ils m’ont stimulé au fil de mes études d’architecture et m’ont encouragé jusqu’à l’élaboration du travail de fin d’études.

Et enfin, je vous remercie, vous lecteurs, d’apporter une attention à ce mémoire.

Bonne lecture !

AVANT-PROPOS *p.9*

INTRODUCTION *p.13*

DEFINITIONS *p.17*

I. ACCUEILLIR, EN VILLE *p.21*
UNE URGENCE SOCIALE

ETAT DES LIEUX

1. Le public précaire et vulnérable, ses besoins *p.24*
2. Le processus actuel d'accès au logement, ses limites et le réseau aidant *p.30*
3. Analyse de deux établissements d'accueil à Lille *p.38*

PROJET PILOTE

1. *La ville accueillante* *p.42*
2. Des offres en relation avec les besoins *p.42*
3. Les programmes *p.48*

II. ACCUEILLIR, A LILLE *p.53*
UN PARADOXE CONTEMPORAIN

LE POTENTIEL DE LA VACANCE

1. Choix du territoire d'étude *p.56*
2. Recensement des lieux vacants sur le territoire Lil lois *p.58*
3. Précision d'un quartier d'étude *p.64*

SUR LE CHEMIN DE L'INTEGRATION *p.71*

PROJET « SLEEP INN »

p.72

1. Inscription dans un site complexe

p.78

2. Les intentions de programme spatialisées

3. L'évolutivité possible du projet *p.88*

CONCLUSION *p.95*

p.101

BIBLIOGRAPHIE

ICONOGRAPHIE *p.109*

ANNEXES *p.113*

Sauf mention contraire, tous les documents présentés dans ce TFE (photographies, schémas, plans, cartes...) sont de l'auteur. De la même façon, sauf précision, tous les plans sont orienté au nord.

AVANT-PROPOS

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique. Nous rappelons les obligations nous incombant en vertu du droit international, qui interdit toute discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation. »

Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, p.4 paragraphe 13 de l'introduction.
Le 13 septembre 2016 par l'Assemblée Générale des Nations Unies

Ce mémoire de fin d'études est en vue de l'obtention du diplôme d'architecte, au sein de l'Université Catholique de Louvain – LOCI Tournai. Le diplôme m'importe dans sa capacité à m'engager vers de nouveaux questionnements. L'objectif n'étant pas ensemble de trouver la réponse à la crise du logement mais bien de me positionner dans un débat de société qui me semble fondamental.

A ce titre, le choix du sujet m'importe beaucoup parce qu'il traduit mes convictions et mes aspirations. Choisir d'aborder les questions relatives à la matérialisation de l'urgence c'est à dire l'architecture dans l'urgence, se sont avérées être immédiates pour moi. J'ai toujours été frappée par l'inégalité des conditions de logement qui provoquent de nombreuses difficultés d'intégration sociale chez les plus démunis, notamment en milieu urbain. En effet, c'est un thème qui m'intéresse aujourd'hui et autour duquel j'envisage de construire ma carrière d'architecte. Et pour moi, l'architecture démarre d'un geste social, où l'action même de bâtir réside dans la simple volonté de protéger notre humanité.

INTRODUCTION

Dans l'élaboration du sujet de mon travail de fin d'études (TFE), j'ai souhaité m'interroger sur l'architecture dans l'urgence et son inscription dans un tissu urbain. La problématique de ce mémoire est une réflexion autour de la question suivante : « comment des usagers particuliers et des personnes déracinées pourraient-elles contribuer à la revitalisation urbaine ?». J'ai voulu, via ces recherches, explorer comment le rôle de l'architecte et ses compétences, dans son domaine d'expertise, peuvent venir en aide à une question d'ordre sociétale et urbaine. En effet, c'est un sujet qui doit prendre en compte énormément de facteurs d'ordre sociologique, mais en approfondissant le sujet sur le plan spatial, structurel et environnemental j'ai pour objectif d'aboutir à un résultat qui remplit ces besoins sociologiques tout en s'inscrivant dans une amélioration du paysage architectural urbain, pour tous les citadins.

Ce TFE a pour premier objectif la lutte contre le sans-abrisme via la construction de différents types d'offre d'unités de logement. Mais également, la sensibilisation des citoyens sur les possibilités réelles de mettre fin au sans-abrisme chronique par la construction de lieux partagés. En effet, je suis convaincue que l'architecture, par ses qualités spatiales, peut permettre véritablement de renouer les liens sociaux parfois oubliés et de protéger les plus démunis.

Notre humanité est soumise constamment à de dures épreuves, pour la plupart causées par la main de l'homme. Nous vivons aujourd'hui dans un monde d'extrêmes. On trouve au sein d'un même pays une juxtaposition d'hommes et de femmes qui accordent de l'importance à l'image qu'ils projettent au reste du monde, et plus loin d'autres hommes et femmes qui traversent des crises considérables de logement. Ces crises surviennent lors de différents contextes : politique, économique et climatique. C'est dans ces contextes que l'architecte doit se positionner et reprendre son rôle de bâtisseur social. Au-delà des envies matérielles, esthétiques, démesurées des riches, il s'agit ici, de trouver des réponses matérielles aux tout premiers besoins de l'homme, celui de se protéger.

L'urgence est le résultat d'un besoin immédiat, à un moment clef. Il est souvent difficile de se prémunir d'une urgence, on parle de logement d'urgence quand la construction apparaît juste après des destructions et/ou permet de reloger rapidement les sinistrés, de manière provisoire ou définitive.Les réponses en termes de logements d'urgence, à travers le temps et son contexte, ont été matérialisées de différentes manières. Des baraques provisoires destinées à être détruites ou déplacées jusqu'aux locaux ré-affectés : des grands types de logements d'urgence se distinguent. Dans chaque situation, une gestion sociale est nécessaire et c'est à ce moment que de multiples acteurs entrent en action.

Afin d'apporter les meilleures propositions à des situations de drame et de venir en aide aux populations sinistrées, l'urgence est appréhendée par différentes temporalités au sein d'un processus d'actions. Cependant, l'accès au besoin primaire de se loger de manière digne n'est pas atteignable pour tous et ne devient possible qu'à posteriori d'un long déroulement administratif jusqu'à une solution pérenne.

C'est dans la première partie du mémoire que nous convoquerons tous les sujets en liaison avec la situation d'urgence en se posant les questions suivantes : Aujourd'hui, l'accueil de ces individus répond-elle efficacement à leurs besoins particuliers ? Le réseau aidant actuel permet-il de reloger suffisamment de personnes, et permet-il l'intégration sociale sur le long terme ? Aussi, j'exposerai le projet pilote de La ville accueillante. Celui-ci propose un scénario qui mettrait un terme au sans-abrisme chronique par le développement d'une nouvelle panoplie d'établissements d'accueil, ainsi que l'édification de lieux sécures et propices à l'intégration de tous les citadins.

La deuxième partie du mémoire est dédiée à la mise en application du projet pilote à Lille. Celui-ci sera exploré dans une optique de revalorisation des quartiers par le réinvestissement d'espaces vacants qui sont tombés en déshérence ou actuellement inexploitables. J'expliquerai également la méthodologie qui m'a permis d'établir le choix du site final pour l'élaboration d'une proposition de projet d'architecture et la mise en pratique de mes idées. Je détaillerai ce projet baptisé "Sleep Inn'" qui correspond à la première étape de la mise à l'abri des exclus permettant de favoriser leur intégration sociale dans la ville, dès la sortie de la rue. Une intégration individuelle et collective par la conception participative des unités de logements permettant à terme, une bonne intégration urbaine de l'édifice.

DEFINITIONS

Urgence :
L'urgence est le résultat d'un besoin immédiat, à un moment clef. L'état d'urgence persiste jusqu'à ce qu'une solution transitoire voir pérenne soit trouvée.

Abri :
Dispositif couvert ou non qui permet de (se) protéger du contexte environnant, en général pendant une période donnée.

Hébergement :
Lieu qui permet d'accueillir de manière provisoire des personnes sans abri ou sans domicile. L'accès à cet établissement peut être sous conditons.

Maison :
Lieu composé d'une matière ou plusieurs matières, englobant des relations avec l'entourage, entretenu par des sentiments et souvenirs. Elle n'est pas qu'un bien physique mais aussi psychologique.

Accueil :
C'est recevoir avec hospitalité quelqu'un sans durée déterminée et sans conditions.

Exclu d'une ville/d'une société :
Correspond à une personne isolée qui voit l'accès à ses droits empêchés par quelqu'un ou quelque chose, et qui a perdu son intégrité dans la société.

Intégration :
C'est incorporer et accepter que quelqu'un ou quelque chose d'étranger ai sa place entière dans un ou des lieux en tout en l'aidant à s'y maintenir.

Espace vacant :
Lieu vide sans occupants ou occupation qui a perdu sa fonction ou son usage.

Délaissé urbain :
Espace à l'origine vacant, qui est aujourd'hui délaissé soit par l'attente d'un propriétaire ou d'une reconversion de celui-ci en correspondance avec l'évolution des dynamiques d'une ville.

Flexibilité :
C'est le caractère d'un lieu qui peut passer rapidement d'un état à un autre. Il permet une polyvalence des usages et des fonctions.

Modularité :
Faculté d'évolution d'un bâtiment grâce à l'ajout ou la soustraction de modules prédéfinis.

Résilience :
Qualité d'un espace qui peut se modifier en harmonie son utilisation et donc de changer de destination le cas échéant.

I. ACCUEILLIR, EN VILLE

UNE URGENCE SOCIALE

Quotidiennement, nous sommes confrontés ou nous sommes témoins de l'inégalité face à l'accès au logement. En effet en 2003, la population urbaine mondiale qui habitait dans des conditions indignes de logement était estimée à 32% par l'U.N. Habitat . A l'échelle mondiale et cela depuis des années, le nombre de personnes vivant dans ces conditions ne tend pas à s'améliorer. Il représente aujourd'hui un tiers de la population urbaine : cette réalité me paraît scandaleuse.

Pour ces personnes et dans ce contexte, les solutions de logement se font de manière très précaires. De squats en bidonvilles, ces hommes, femmes et enfants font face seuls à la recherche de solutions. La réponse adoptée par les promoteurs des politiques urbaines est de repousser ces habitants à l'extérieur des villes. C'est ainsi qu'on retrouve des campements illicites le long des boulevards périphériques, ou sur des délaissés urbains par exemple. Ces situations provoquent dans la région Lilloise et dans beaucoup d'autres régions du monde, des paysages urbains et péri-urbains pollués par l'accumulation de ces squats et bidonvilles illégaux. Ils conduisent à l'insalubrité des villes et de leurs environs aggravant l'insécurité. Ces conditions ne permettent pas d'envisager une pérennisation ou une intégration de ces habitats précaires dans la société actuelle.

Pour les individus dans cette situation, l'évolution sociale et professionnelle est très complexe. Ne disposant ni d'infrastructures, ni d'équipements ni même d'un raccord à l'eau potable ou à l'électricité, ces personnes doivent construire leurs propres logements avec des matériaux de récupération. Ou alors, elles sont réduites à devoir faire appel à des aides extérieures, comme celles des ONG spécialisées.

« Il y a des sans-abri dans nos villes, on les voit, on les croise dans une société opulente où le nombre de m2 par habitant n'a jamais été aussi élevé. Ils sont de plus en plus nombreux ou, en tous cas de plus en plus présents, de plus en plus visibles. Ils sont sur nos écrans, ils sont dans nos consciences. Combien ? Qui ? Pourquoi ? Que faire ? »

Sans abri, sans domicile : des interrogations renouvelées , p.3, Economie et Statistique n°391-392
Le 1er octobre 2006 par l'Insee

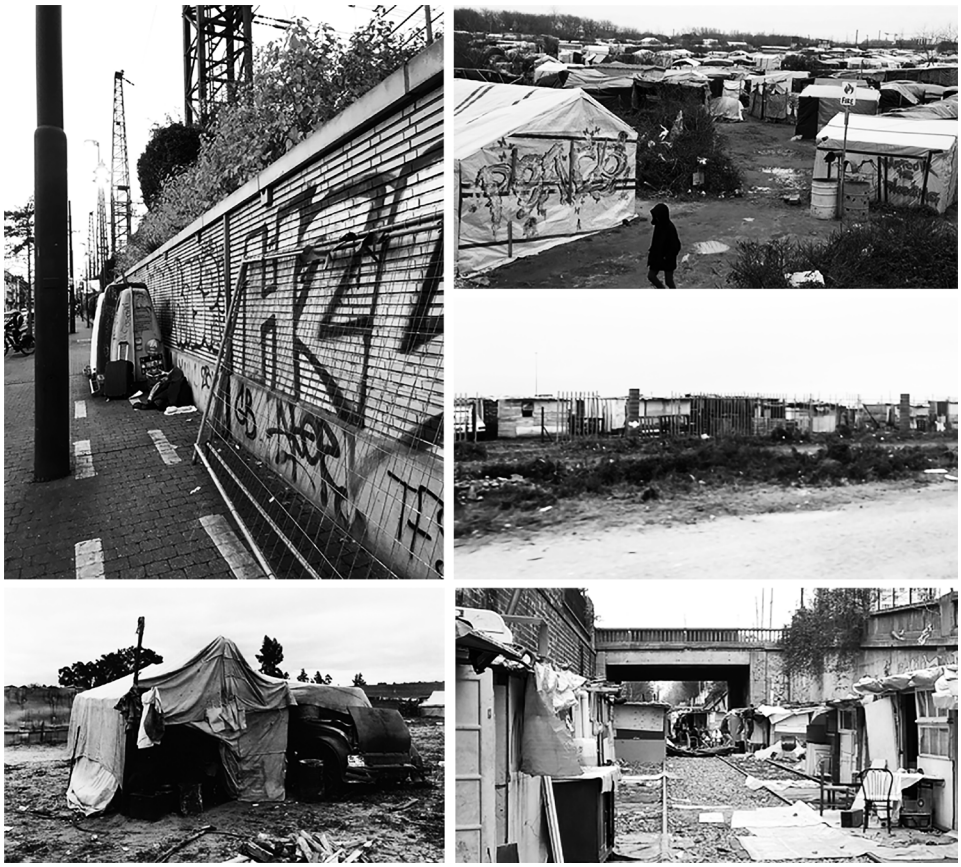


Fig 1. Les architectes de la débrouille, au delà des frontières

1. Le public précaire et vulnérable, son besoin.

Le présent mémoire s'adresse à tous les citadins qui auraient perdu leur maison à un moment donné de leur vie. Mais également, aux élus, aux acteurs sociaux et aux citoyens qui cherchent à redonner une place digne dans notre société à ces êtres humains.

En France, selon le recensement national effectué par la Dihal en juillet 2018, le nombre de bidonvilles résultants dans la Région des Hauts de France continue d'augmenter et fait partie du nombre le plus important du pays. Ce document classe le Nord comme le 5ème département le plus concerné par le nombre de bidonvilles, à l'échelle nationale. Certains d'entre eux existent depuis presque 10 ans. Le nombre de personnes vivant à la rue ou dans des conditions indignes de logements est actuellement très difficile à comptabiliser avec précision. Cependant, les quelques chiffres disponibles nous permettent de mesurer l'urgence vécue par ces individus. Les personnes sans domicile fixe font partie d'une catégorie de la population très mouvante et donc invisible en partie. Malgré cette difficulté, depuis les années 1990, les statisticiens ont tenté de comptabiliser le nombre de sans abris en les classant dans différentes catégories. Parmis les chiffres disponibles, ceux de 2013 du Département du Nord de la France qui comptait 4 899 personnes sans abri ou vivant dans des habitations mobiles. Le taux de non attribution de place en centre d'hébergement atteignait 61% en février 2018 (Etat du mal logement en France 2019, Rapport Annuel 24, Fondation Abbé Pierre p.7). D'après une étude du printemps 2019 menée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole (ADU), 2 830 personnes soit 1 560 ménages auraient été déclarés sans solution de logement et donc vivant à la rue. On peut ainsi déduire, au vu de ces deux études, que cette situation concerne majoritairement le territoire de la Métropole Européenne de Lille (MEL). La suite de cette étude indique que 95% des appels des sans domicile fixe de la métropole lilloise vers le 115 en mars 2019, provenaient de la ville de Lille intra-muros. Ces chiffres sont impressionnants et reflètent véritablement la nécessité d'agir spécifiquement sur le territoire Lillois.

Un phénomène indissociable du sans-abrisme, est évidemment l'exclusion. En effet, être sans-abri ne consiste pas uniquement à devoir dormir dans la rue. On considère aussi comme sans-abri les personnes qui sont sans argent et donc contraintes de vivre dans des logements temporaires, insalubres ou de piètre qualité. Les raisons qui mènent au sans abrisme sont multiples. Elles vont de la pauvreté et du chômage, à la migration, aux problèmes de santé, à des ruptures personnelles, mais proviennent également d'un soutien insuffisant de personnes sortant de soins ou de prison et au manque d'offre de logements

abordable sur le marché. L'exclusion des personnes sans-abris est la conséquence de leur rejet par le reste de la population. Parfois, le sans-abri ne donne pas l'impression de vouloir s'intégrer dans la société et par conséquent se fait rejeter par les autres ce peut freiner sa volonté de s'intégrer dans la société.

Lors d'une maraude auprès des personnes marginalisées en décembre dernier à Lille, avec une petite association familiale appelée « Commando », j'ai tenté moi-même d'être à l'écoute de leurs témoignages afin d'appréhender la complexité de leurs situations. Cette expérience m'a également permis de situer et de représenter la manière dont quelques individus s'installent dans la ville. Certains sont contraints de dormir à même le sol goudronné et se servent de cartons ou de couvertures afin d'améliorer (un peu) leur confort. D'autres trouvent des halls d'entrée ou des renfoncements qui les mettent temporairement à l'abri des intempéries. Certains ont « la chance » d'avoir une place en centre d'hébergement afin de bénéficier d'une nuit pour se requinquer. Le manque d'accès à l'hygiène a souvent été exprimé ainsi que le souhait d'avoir un accès à une bagagerie et les mettre en sécurité leurs affaires personnelles, même temporairement. Les profils rencontrés étaient majoritairement des hommes seuls ou en duo du même sexe d'une cinquantaine d'années. Les jeunes couples et les femmes isolées étaient moins représentés ce jour là. Autour de la place de la République, des groupes se formaient, comme un nouveau réseau « d'amitié », le temps de la distribution d'un repas par une autre association. La carte des personnes rencontrées ne comporte que les individus qui avaient établi une halte assise ou allongée pour toute ou partie de la nuit. En cartographiant leurs localisations superposées aux établissements d'accueil d'urgence de Lille, je me suis rendue compte que ces derniers étaient situés en dehors de l'hypercentre ville, à contrario de la situation des personnes sans domicile repérés. En effet, au coeur du centre ville, ils ont accès à toutes les fonctions dont ils peuvent avoir besoin. Sans voiture en règle générale, ils restent le plus possible proches des transports, des commerces et peuvent ainsi la journée rencontrer un maximum de personnes pour squatter, mendier ou s'adonner à d'autres activités.

Par ailleurs, au delà des axes périphériques de la ville de Lille, certains ménages majoritairement issus des communautés Roms et Bulgare, construisent des camps avec des matériaux de récupération sur des délaissés urbains. En effet, les expulsions à répétition des campements illégaux par les autorités provoquent leur reconstruction toujours aux abords des axes périphériques de la ville. D'autres campements sont repoussés aux limites administratives et territoriales de la ville. Face à ces appropriations illégales du foncier délaissé, la ville de Lille a mis en place des villages d'insertion dans les quartiers d'Hellemmes et de Fives.



Fig 2. Les infortunés de la ville de Lille

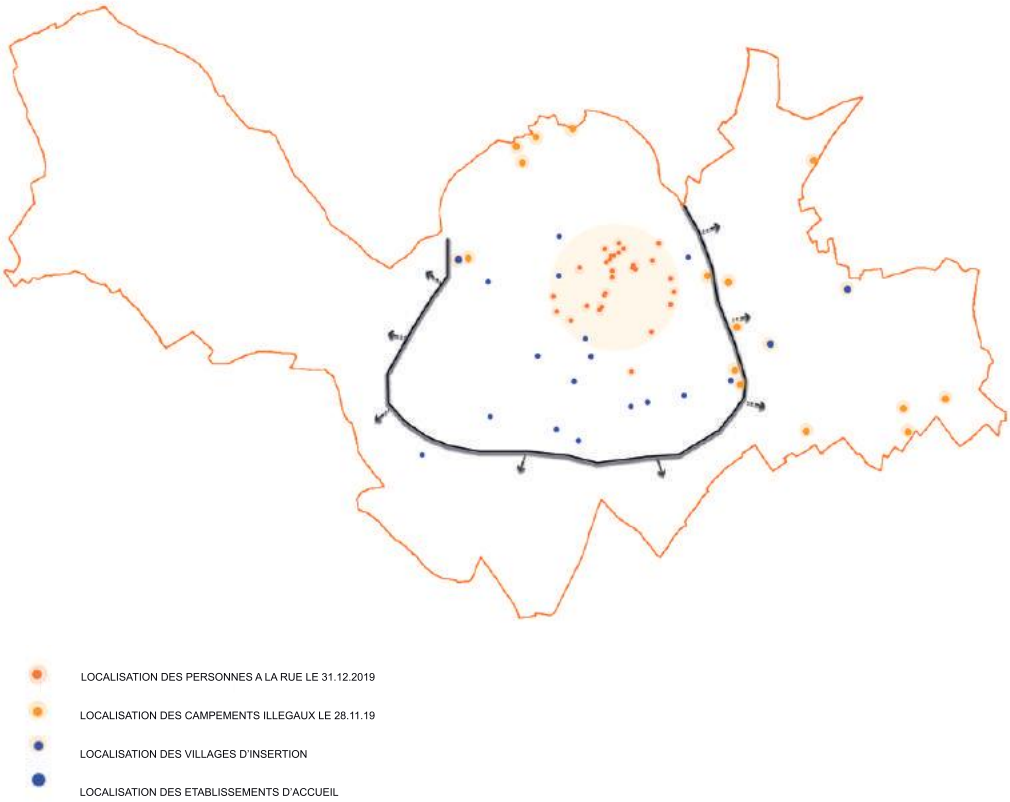
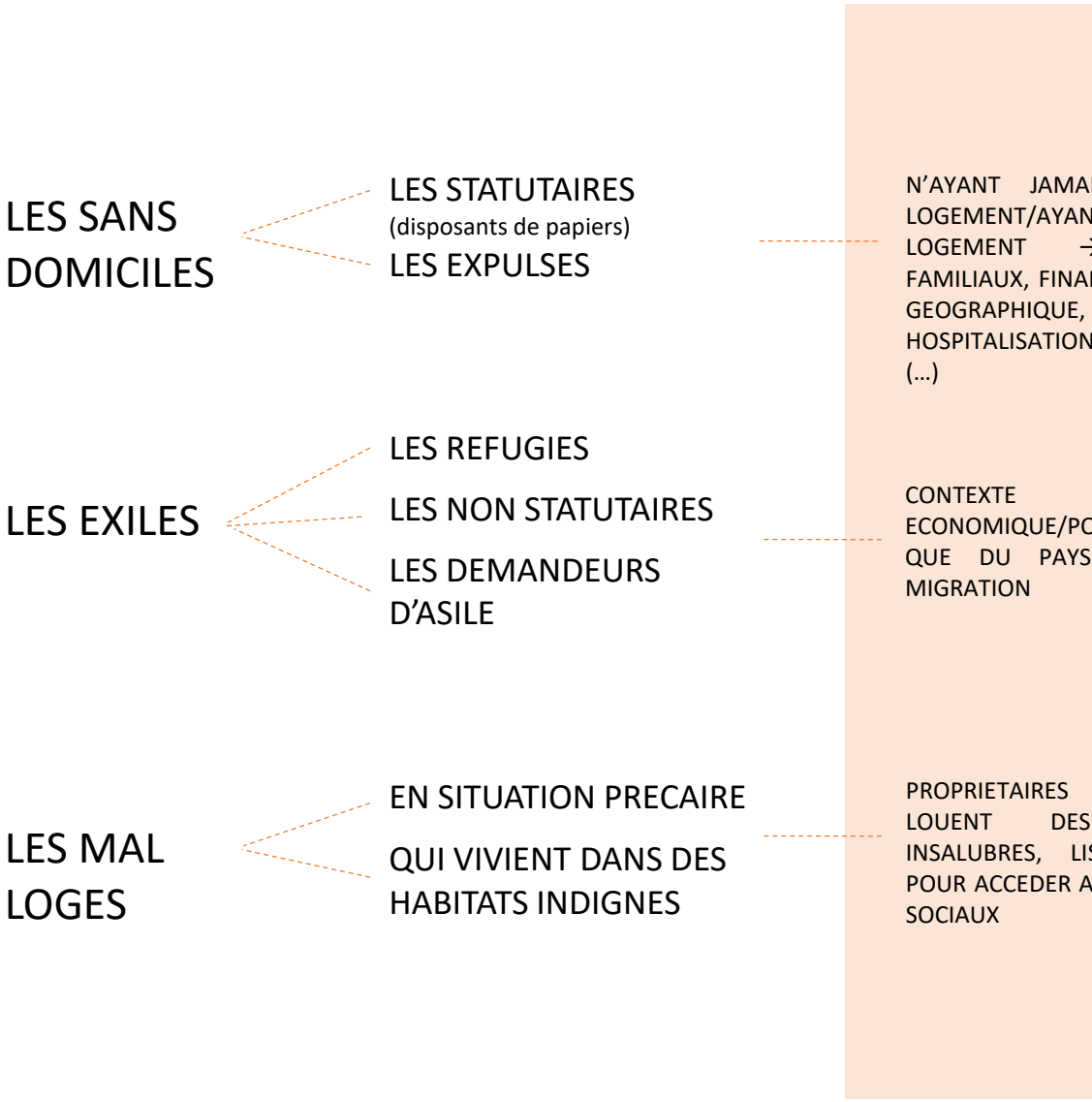


Fig 3. Interprétation de la situation à Lille : individus vs. lieux d'accueil


LES SANS DOMICILES
LES STATUTAIRES
(disposants de papiers)
LES EXPULSES
N'AYANT JAMA
LOGEMENT/AYAN
LOGEMENT →
FAMILIAUX, FINA
GEOGRAPHIQUE,
HOSPITALISATION
(…)
LES EXILES
LES REFUGIES
LES NON STATUTAIRES
LES DEMANDEURS D'ASILE
CONTEXTE ECONOMIQUE/PO
QUE DU PAYS
MIGRATION
LES MAL LOGES
EN SITUATION PRECAIRE
QUI VIVIENT DANS DES HABITATS INDIGNES
PROPRIETAIRES
LOUENT DES
INSALUBRES, LI
POUR ACCEDER A
SOCIAUX

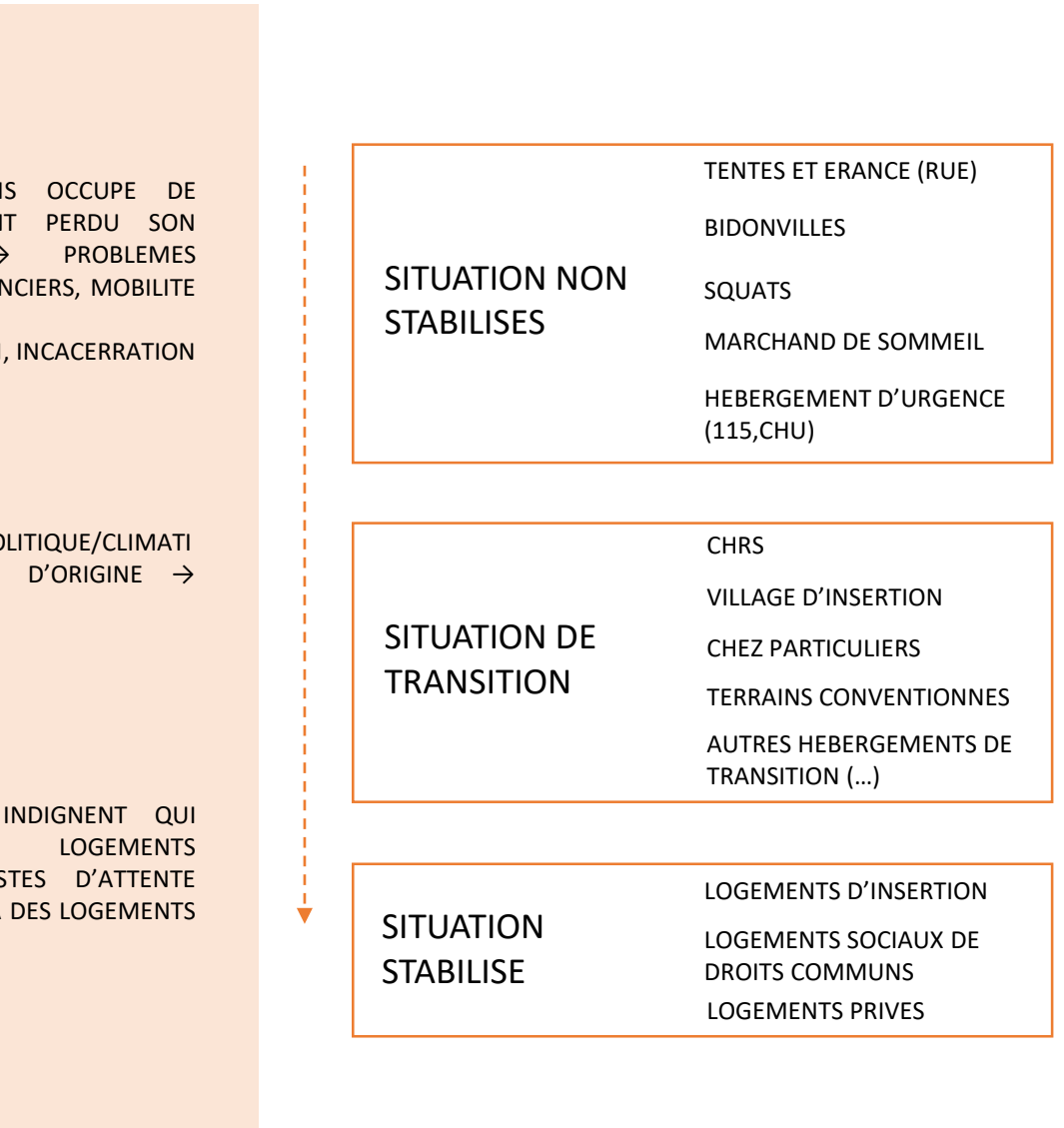


Fig 4. Des profils variables pouvant être distribués dans 3 situations différentes pour une offre spécialisée

2. Le processus actuel d'accès au logement, ses limites et le réseau aidant.

Comme expliqué dans la première partie du chapitre, et illustré sur la double page précédente, multiples sont les causes qui mènent au sans-abrisme. De plus, en raison des situations individuelles très diverses, le réseau d'aide aux sans-domiciles fait partie d'un univers sociale particulièrement segmenté.

- L'implication de l'Etat

L'Etat français met à disposition des enveloppes budgétaires qui permettent à des organismes privés ou publics de financer la construction de logements : les logements sociaux, par exemple. Aussi, différentes formes d'hébergements et de logements ont pu voir le jour grâce à des plans gouvernementaux pilotés par les différentes collectivités, territoriales et sociales, ainsi que les différents acteurs de la lutte contre l'exclusion. L'accès à ces différentes formes d'habitat dépend de divers critères personnels et administratifs, ce qui conduit à des séjours plus ou moins limités dans le temps en fonction du type d'hébergement et de la stabilité de l'individu concerné. La sélection s'opère au moment de l'entrée dans l'établissement d'accueil ou par des processus de mobilité ascendante ou descendante vers les différentes formes d'hébergement et de logement.

En 2017, le Plan pour le logement d'abord dans la lutte contre le sans-abrisme a été créé par une réforme structurelle de l'accès au logement. Cette stratégie tend à remplacer le schéma classique de la sortie de la rue vers le logement, d'ici à 2022. Celle-ci permettra de donner un accès direct à un logement auquel pourra s'ajouter un accompagnement social adapté aux besoins des personnes. Ces mesures éviteront la saturation croissante des structures d'hébergement d'urgence. Cependant, le schéma classique du parcours « par palier » reste aujourd'hui le plus couramment utilisé. Celui-ci sous entend une notion de progression pour l'individu ce qui pose question sur les temporalités prévues par ce schéma. En effet, l'accès entre les différentes phases de protection et d'intégration jusqu'au retour à la « vie normale », se fait grâce à des passerelles entre différents établissements, l'autonomie de l'individu devant lui permettre un passage vers la phase suivante. A l'inverse l'accès aux différentes phases peut provoquer des séjours bloqués dans une étape antérieure, à cause du manque de place dans l'établissement qui suit, par exemple. Cette saturation des structures provoque dès la première phase des listes d'attentes trop longues pour un accès à l'abri garanti. Dès lors le Plan un logement d'abord devrait fonctionner mieux dans la plupart des cas. Cependant, certaines questions concernant l'accès au logement me paraissent fondamentales. Comment gérer l'accompagnement social d'un usager à l'autre ? Certains usagers ont besoin d'un accompagnement constant et personnalisé par une

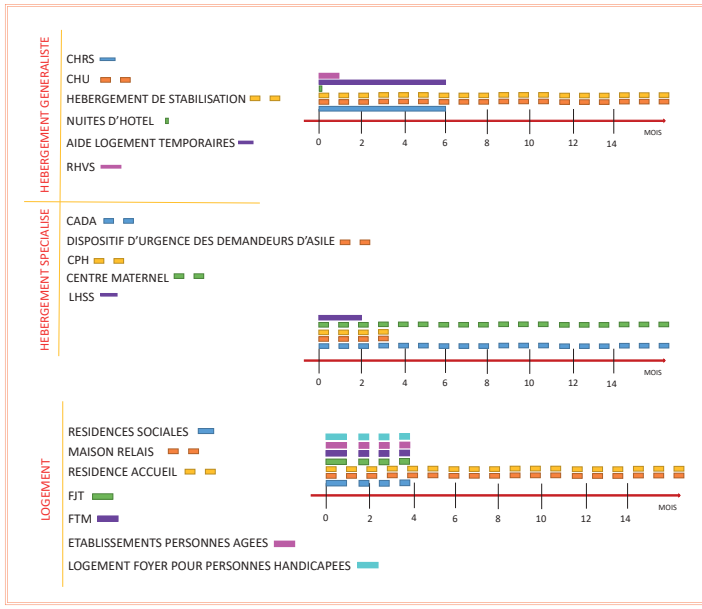


Fig 5. Les modes d'accueils et le temps de séjour maximal

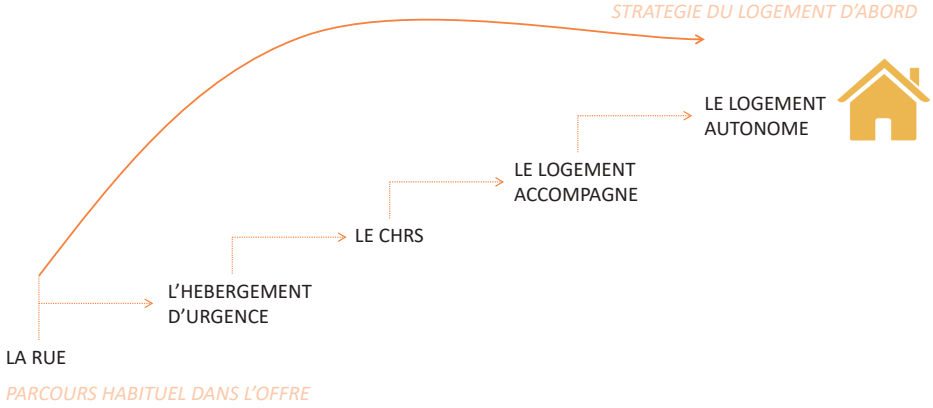


Fig 6. Parcours habituel dans l'offre vs Stratégie du logement d'abord

personne physique alors que d'autres non. Aussi, comment ce plan éviterait-il les situations d'urgence ? Pourrait-on les anticiper ? A ce jour, le nombre exacte de personnes qui perdent subitement leur logement ou qui ne sont pas du tout recensées est inconnu. L'offre de logements abordables proposée à ces personnes reste trop faible comparé au besoin du territoire. De plus, avec l'augmentation des flux migratoires, il semble difficile de prévoir le nombre de personnes qui rejoindront le territoire lillois sans solution de logement.

- **L'implication des associations**

Les associations sont multiples, pour la plupart, financées par des dons, et pour celles qui combattent contre le sans abrisme elles cherchent des solutions adaptées pour les personnes en difficulté de manière inconditionnelle. Elles forment un réseau d'aide essentiel pour les personnes isolées ayant besoin d'un accompagnement dans leurs démarches.

Sur le terrain des associations interviennent, en général lorsqu'aucune solution n'a été apportée par l'état alors que la situation l'impose, notamment les situations d'urgence. Parmi ces dernières, on peut citer La Croix-Rouge qui met son aide en exergue via un processus d'aide et d'assistance à posteriori d'une catastrophe climatique. On peut voir trois étapes se distinguer dans le schéma «The way forward» prévu pour répondre au challenge de la situation post tremblement de terre de 2010, à Haïti. La première intervention sur les lieux est l'abri d'urgence qui est matérialisé par une tente. Différents organismes partenaires distribuent des kits qui contiennent des matériaux basiques telles que des bâches et des fixations. En plus d'une aide matérielle, des bénévoles experts ou non, aident les locaux à la construction d'abris. Cette solution doit rester temporaire car elle n'est pas résistante aux intempéries et dans sa forme, elle n'accorde qu'une mise à l'abri répondant à un besoin très primaire. Ainsi, elle ne permet pas l'adaptation des fonctions que l'on peut attribuer à un logement. La deuxième phase correspond à la mise en place d'un abri renforcé en matériaux plus résistants (cadres en métal et fondations en béton). Elle est appelée « l'abri de transition ». Alors que la dernière phase du logement permanent devrait arriver dans le délai le plus court possible, c'est très souvent à la première, voir à la deuxième étape que le processus s'arrête et devient une finalité. Cela en raison des problématiques budgétaires, foncières et au manque de ressources présentes sur le site. Ici, au coeur de la recherche de solutions, certains habitants avaient construit eux-même de manière autodidacte, des abris à partir de matériaux récupérés des décombres, sur des espaces disponibles. Cette réaction tout à fait légitime, a provoqué le déménagement de plusieurs familles et l'apparition de campements spontanés qui ont entravé le processus prévu par le réseau aidant qui a dû s'adapter à d'autres situations foncières complexes.

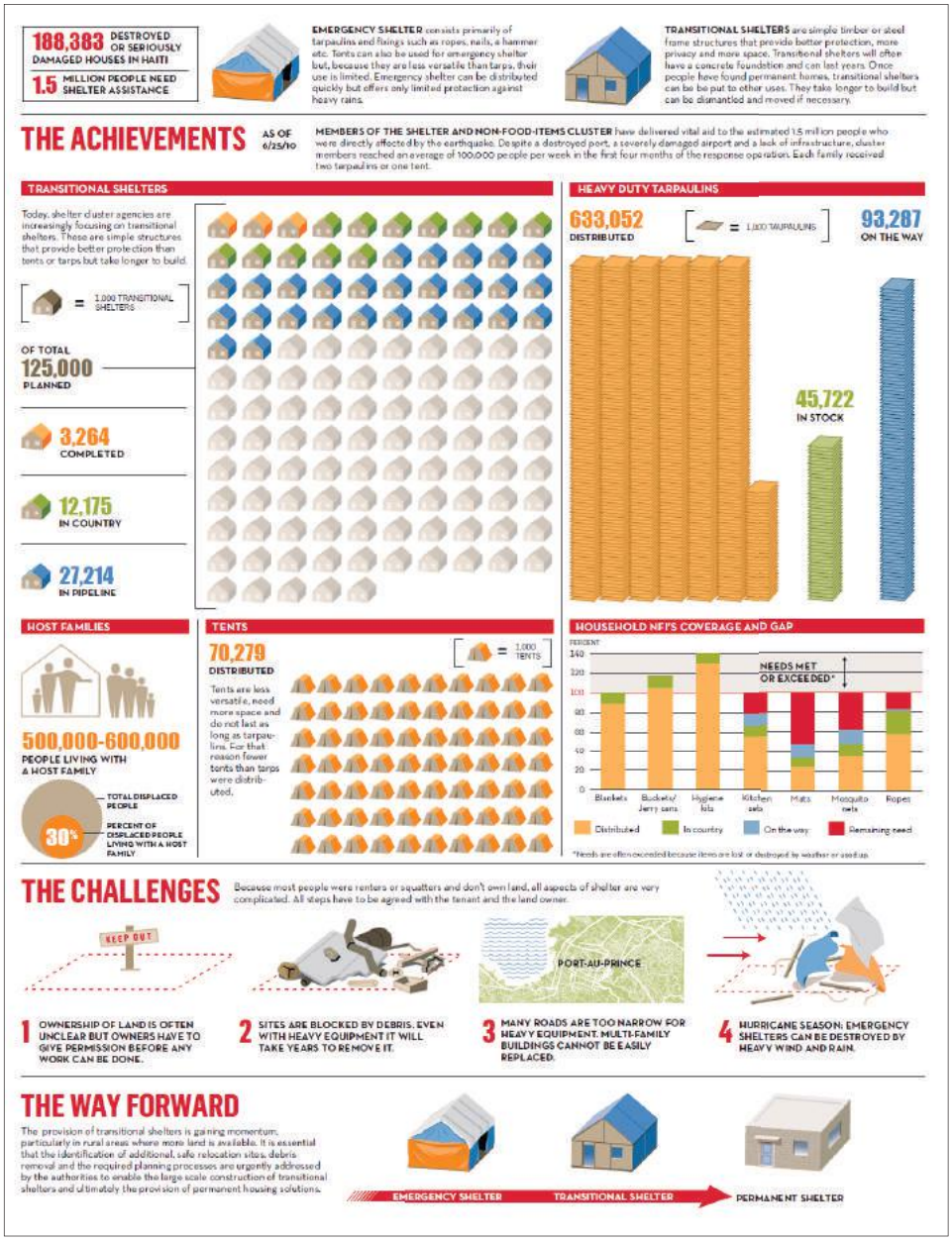


Fig 7. Shelter Project à Haïti après la catastrophe de 2010.

D'autres associations essayent plutôt d'apporter des connaissances concrètes sur les situations du terrain des campements afin d'élargir les champs des aides et des actions possibles. Une étude qui a été menée par l'association Trajectoires a comme finalité de favoriser l'insertion des personnes en situation de précarité par la résorption des bidonvilles. L'objectif principal est le renforcement de la capacité des acteurs concernés à orienter leurs actions dans le sens des besoins réels des populations migrantes. Du bidonville à la ville : vers la « vie normale » ? est un rapport qui retrace le parcours d'insertion des personnes migrantes ayant vécues en campement partout en France. Grâce à un échantillonnage établi avec des critères précis, le comité de l'association a pu récolter les témoignages de 50 individus. Ils ont utilisé une grille d'entretien unique pour l'ensemble des personnes interviewées. La finalité du travail a été d'alimenter la réflexion des acteurs sur les freins et leviers à l'insertion des personnes vivant en bidonville et de valoriser des parcours d'insertion réussis, afin de lutter contre les stéréotypes de ces populations. Ensuite un point sur les différents programmes et projets dédiés aux populations vivant en bidonvilles a permis de catégoriser les usagers concernés par les deux dispositifs : accompagnement directe à partir du bidonville (stabilisation et sécurisation des lieux) et passage par une phase de transition (espaces temporaires types villages d'insertion). L'étude démontre de meilleures possibilités d'insertion pour les habitants des bidonvilles quel que soit le profil initial de chaque individu. À travers leur analyse, ils ont établi que le facteur clé pour l'insertion sociale des habitants des bidonvilles s'effectue particulièrement par le biais de l'emploi plus que par celui du logement. Cependant, la qualité de vie de ces hommes, femmes et enfants réside dans la dignité (au minima) de leur lieu de vie.

- **L'implication des architectes**

Certains d'entres eux ont été sensibles au manque de solutions proposées par les gouvernements et/ou ont été touchés par des drames apparus dans des pays disposant de peu de ressources lors de situations d'urgence. Parmi eux, Jean Prouvé et Shigeru Ban ont fait des propositions d'intervention intéressantes par le biais de constructions de logements d'urgence temporaires et transitoires.

Le 3 septembre 1939, à la déclaration de la guerre, Jean Prouvé met ses Ateliers aux services de la France. A la demande des services militaires, il conçoit des prototypes de baraquement militaires pour accueillir une dizaine de personnes. Les choix de conception ont été déterminés par les moyens de transportabilité et les capacités de montage et de démontage : une solution en « kit » ne nécessitant que quelques heures pour sa mise en oeuvre. Grâce à son association avec une entreprise de métallurgie, il réalise une production en série

« Il faut construire de la beauté tous les jours et pour tous.»

Citation de Jean Prouvé dans Jean Prouvé et Paris, p135, Laurence Allégret et Valérie Vaudou, 2001, Pavillon d'Arsenal/Picardie Editions

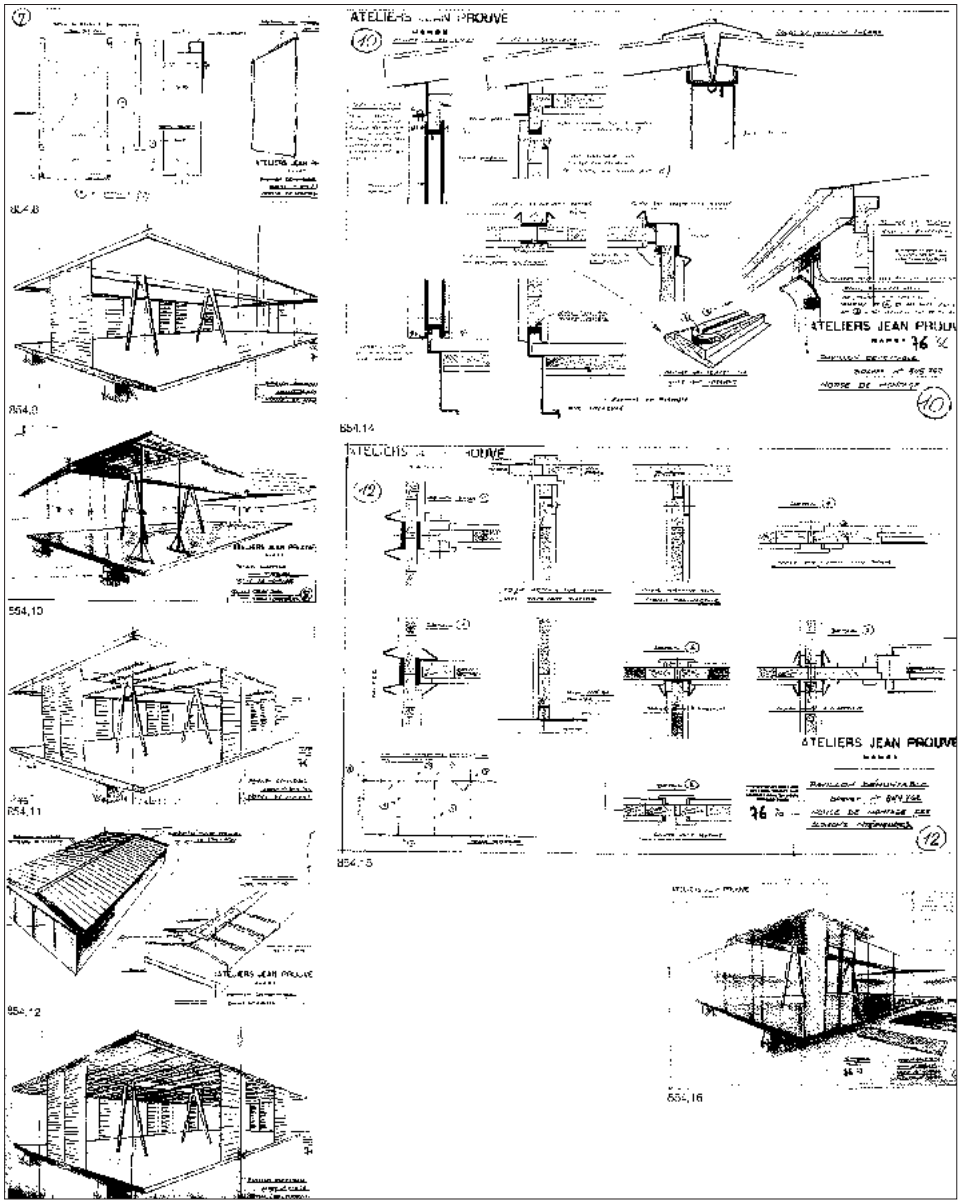
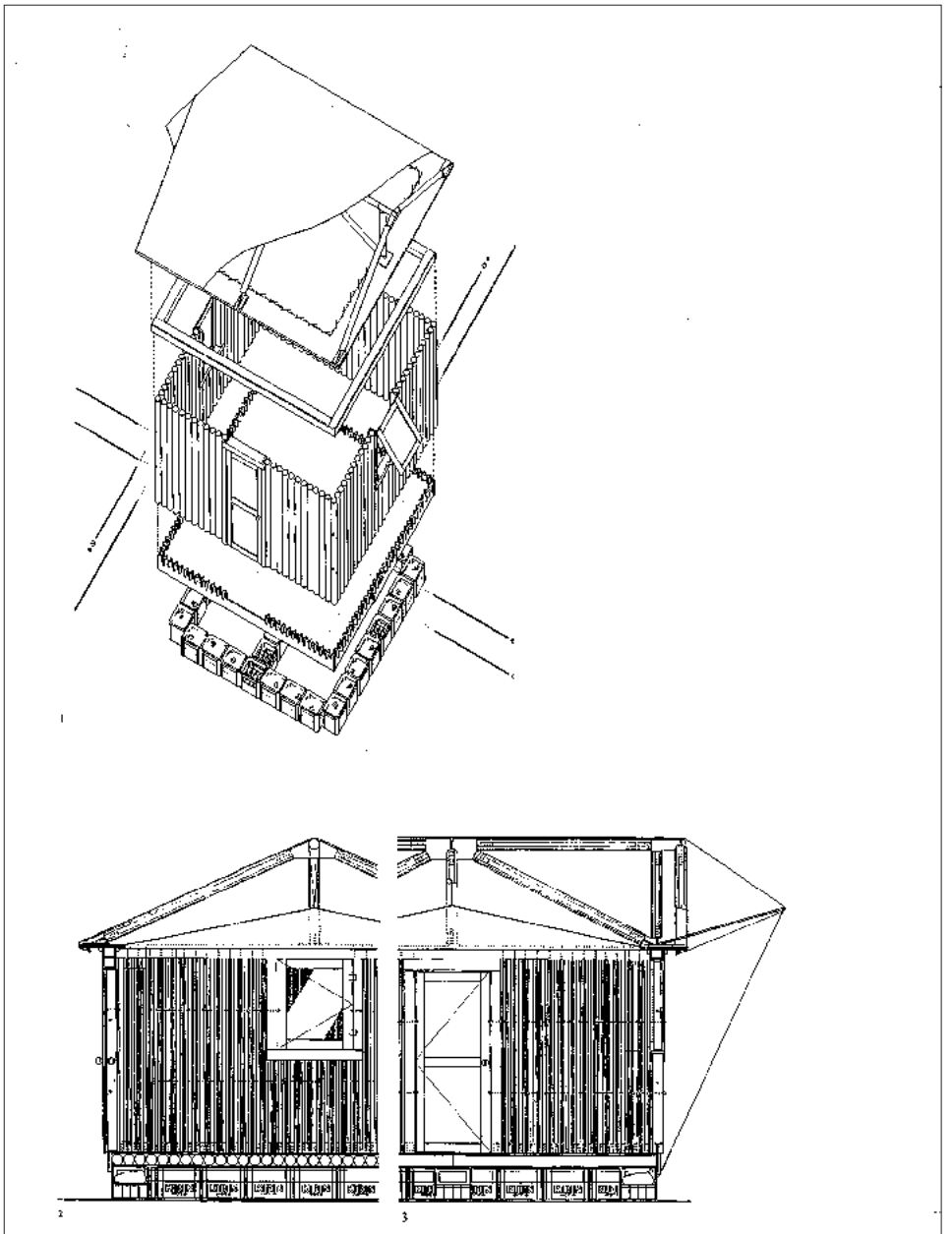


Fig 8. Dessins de conception de Jean Prouvé

du modèle final, qui permettra la production de 275 « baraques » en l'espace d'un mois. La réflexion de Jean Prouvé a été de penser au plus proche du besoin : des structures en acier étaient contreventées par des panneaux de bois ou en fibrociment et s'adaptent aux pays chaud grâce à leurs doubles toitures qui faisaient office de pare soleil. Il a porté une attention au climat et à la ventilation naturelle. Pour être en adéquation avec l'usage et les besoins des militaires, il a développé des espaces propices liées à l'usage du travail comme des espaces de bureaux ou de réfectoire, par exemple. A la fin de la guerre, les projets de Jean Prouvé ont été destiné plutôt aux civils ayant perdus leur maison à causes des bombardements. Ces constructions étaient appelées les maisons portiques, près de 800 logements d'urgence ont été érigés pour les sinistrés de la Lorraine et des Vosges, des pavillons démontables d'une surface de 8 mètres par 8 mètres. La réalisation de plusieurs compositions modulables a rendu possible l'addition de ces pavillons, optimisant la multiplicité des fonctions. Ce projet a permis, à l'époque, de répondre aux besoins économiques et sociaux, par sa facilité de mise en place, sans obligation de bénéficier d'une main d'œuvre qualifiée. Nous pouvons remarquer dans les dessins de conception de Jean Prouvé, l'importance du mode opératoire de montage, qui s'apparente à un mode d'emploi au service des utilisateurs, permettent une autonomie du montage et une nomadisation.

La générosité du travail de Shigeru Ban quant à lui, réside dans l'adaptabilité d'un projet par la réflexion des formes, des espaces et des matériaux en accord avec les modes de vies des différentes cultures pour lesquelles ses constructions sont réalisées. Shigeru Ban a érigé après le tremblement de terre à Kobe (Japon) des logements d'urgence à base de tubes de papier carton, qui étaient destinés à l'origine aux vietnamiens qui demeurent dans la région pour des raisons économiques et communautaires. Ces mêmes abris ont permis de reloger rapidement des dizaines de familles sinistrées après les séismes en Turquie en 1999, et en Inde en 2001. Les victimes de ces drames souhaitaient rester à proximité de leurs maisons en ruines, afin de les reconstruire et par solidarité à l'égard des autres sinistrés. Shigeru Ban réagit avec créativité afin d'appliquer des solutions adaptées. Comme pour les constructions de Jean Prouvé, Shigeru Ban s'est assuré de l'étanchéité, de la ventilation et donc de l'adaptabilité au climat environnant des logements. Selon la localisation des constructions, l'ajout d'un isolant dans les tubes en carton pour prémunir du froid ou la forme prolongée de la toiture pour protéger du soleil avaient été réfléchis en amont. Grâce à une équipe de bénévoles, les constructions ont été déployées en 8 heures de temps, ce qui a permis aux sans-abris d'être relogés en l'espace d'un mois. Ce qui a également été remarquable dans le travail de Shigeru Ban est sa réflexion à propos de l'organisation spatiale du quartier qu'il développe, en esquissant un plan de voisinage. L'intérêt porté à la cohérence spatiale sur le site montre sa réelle ambition de mettre en place un nouveau « vivre ensemble ».



Paper Log House: Kobe, Japan
1 Axonometric view
2-3 Sections
Opposite page and overleaf exterior and interior views

Fig 9. Dessins de conception de Shigeru Ban

3. Analyse de deux établissements d'accueil à Lille

Après avoir présenté les différentes offres et les conditions d'accès à l'hébergement puis expliqué les variétés des situations complexes dans lesquelles se trouvent les personnes à la rue j'ai souhaité visiter deux établissements d'accueil, ceci afin d'en comprendre clairement leur fonctionnement interne : Qu'en était-il sur le plan urbain et architectural ?

- Rosa Parks, CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale), Abej Solidarité, Lille

Cet établissement accueille inconditionnellement des hommes et des femmes issus de la rue majoritairement. La structure est composée de deux équipes éducatives se répartissant le suivi des résidents en "chambres individuelles de stabilisation" et ceux des appartements d'insertion. Au total, une centaine de places sont allouées pour une durée de 6 mois avec possibilité de reconduite. Les personnes en chambre ont un accès au réfectoire et aux autres parties communes (une salle télévision et deux terrasses). Une équipe de restauration prépare des repas à des horaires fixes le matin, le midi et le soir. Au R+1 et R+2, des salles de bains sont partagées entre cinq chambres. Dans chaque chambre, l'habitant bénéficie d'un lit, lavabo, d'un rangement et d'une télé. Ces étages abritent en majorité des hommes. Les femmes, moins représentées, sont dans des chambres qui se situent au bout du couloir sur un autre palier. Au R+3 et R+4 vivent les personnes en appartement qui sont considérées comme autonomes. Elles disposent dans leur logement d'une pièce principale avec un canapé lit, dans le coin salon, d'une salle à manger avec une table et deux chaises, d'une kitchenette et d'une pièce d'eau. Les autres pièces de l'établissement sont consacrées aux employés ou sont des espaces de stockage pour une variété de dons et de kits pour les résidents. Ils ont aussi accès à une laverie où une employée fait le lien entre le centre et la blanchisserie.

Globalement les espaces collectifs sont insuffisants en nombre et leur dimension n'est pas en adéquation avec le nombre d'habitants de l'établissement. L'implantation du bâtiment proche des axes périphériques excentré du centre-ville provoque une ghettoïsation de tous les usagers habitués aux activités du centre, et défavorise l'intégration de ces individus dans la société, cela dès leur sortie de la rue.

« Ce qui est difficile ici, c'est quand les personnes arrivent à l'accueil en nous disant qu'ils sont à la rue et qu'ils ne savent pas où aller dormir cette nuit, et que nous n'avons pas de solutions à leur apporter. Toutes nos chambres sont prises donc on leur explique qu'ils doivent appeler le 115. Le 115 fonctionne sur inscription, il y a un dossier SIAO à remplir et ensuite tout dépend de l'ancienneté. Par exemple ici à l'Abej, on traite les personnes qui sont inscrit au 115 depuis 2012. C'est un très long processus et il y a énormément d'inscrits. Malheureusement, il faut appeler le 115 tous les jours et c'est pas évident de les joindre, les lignes sont parfois saturées. (...) »

Extrait des échanges avec M.Houdou, éducateur à Rosa Parks, le 29.02.2020



Fig 10. Plans par niveaux du CHRS Rosa Parks à Lille

- **Le Cèdre Bleu, CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la réduction des Risques pour Usagers de Drogues), Lille**

L'hébergement d'urgence ici est conçu comme un outil de réduction des risques plutôt que comme une fin en soi. La réduction des risques est une politique publique qui existe depuis une trentaine d'années. Les hébergements d'urgence ont remplacé à Paris et à Lille ce qu'on appelait autrefois « les boutiques » qui étaient des lieux où on pouvait recevoir des usagers de drogues non abstinents sans attendre d'eux qu'ils le soient ou qu'ils envisagent de l'être. Cette stratégie permet d'attaquer le problème plutôt en terme de réduction des dommages liées aux pratiques de consommations qu'en terme de soins et d'abstinence. Le CAARUD ne fait pas parti d'une boucle SIAO (Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation) mis en place par le gouvernement, contrairement à l'établissement Rosa Parks. L'accueil au Cèdre Bleu passe par la satisfaction des besoins fondamentaux comme le sommeil, l'hygiène, l'alimentation et la délivrance d'un matériel de consommation à moindre risque, aux usagers hébergés et aux autres citadins qui se rendent à l'accueil 24h/24. Pour l'hébergement, l'établissement a une capacité d'accueil de 12 personnes distribuées dans des chambres partagées de deux ou trois personnes. L'accès au Cèdre Bleu ne se fait pas sur une base de contrat de séjour, il fonctionne à la nuitée. Tous les jours, les intéressés doivent réserver pour une nuit dans une limite de 30 nuits consécutives. L'objectif étant d'offrir à tous la possibilité de se requinquer et de normaliser le rythme de vie afin d'envisager une amélioration de leur santé ou une démarche de soins.

L'établissement a vu le jour grâce à la rénovation d'une maison de maître le long du Boulevard Victor Hugo. L'adaptation de la forme architecturale destinée à un foyer familial à l'origine, laisse des traces de complexité vis-à-vis de sa nouvelle affectation. Par exemple, les sanitaires ont des problèmes d'évacuation qui provoquent parfois la condamnation des pièces d'hygiène pour les usagers. Dans les chambres, les placards muraux d'origine non utilisés génèrent un agencement des lits très particulier avec peu d'espace pour disposer les affaires personnelles. Les espaces communs composés d'une pièce de restauration et d'un salon manquent de luminosité due à la profondeur des espaces qui longent le mur mitoyen d'un côté.

Globalement, dans les deux établissements visités, je remarque que les espaces collectifs proposés sont hors d'échelle ou de piètre qualité architecturale. L'ambiance y est morose tant dans la première structure que dans la deuxième. De plus, je suis convaincue que leur positionnement dans la ville crée une réelle dissociation entre les individus hébergés et le reste des habitants de Lille. Cette dissociation est claire tant dans l'implantation des structures aidantes que dans la mise en place d'espaces collectifs appropriables pour tous provoquant une forme d'exclusion supplémentaire des personnes les plus démunies.

« Globalement, ce qui existe actuellement en terme d'hébergement et le logement ne correspond pas du tout à la demande du territoire. Ici, on s'autorise à être sélectif au niveau de nos usagers. On héberge ceux dont les consommations sont telles qu'elles entravent l'accès aux droits communs, donc de très gros consommateurs. Il y a une tranche de personne pour lesquels il y a très peu de solutions. Ce qu'il faudrait, c'est développer la palette de l'offre. L'idée du dispositif relais est chouette, il faut avoir une certaine plasticité au niveau des accompagnements pour que ça puisse répondre à plein de personnes différentes. Ça pourrait être sous d'autres formes, quand quelqu'un a besoin d'un espace pour accueillir sa famille ou bien quand quelqu'un ne va plus bien dans un centre, il peut se retrouver dans ce relais le temps d'apaiser les tensions pour une durée déterminée. Ce dispositif manque je trouve mais ça pourrait être aussi des dispositifs collectifs. Et la multiplication de lieu comme celui-ci ça serait vraiment top, même des lieux de mise à l'abri comme la halte de nuit puisqu'on en manque cruellement à Lille. (...) »

Extrait des échanges avec Mme Bonnet, Chef de service au Cèdre Bleu, le 2.03.2020



Fig 11. Plans par niveaux du CAARUD Le Cèdre Bleu à Lille

1. *La ville accueillante*

L'architecture a le pouvoir de réunir les gens et d'offrir des espaces généreux pour favoriser l'interaction entre ses différents usagers. Cependant, l'édification d'un seul mur : trop haut, trop loin, trop près peut aussi créer des formes de séparation et de dissociation entre les individus.

La ville accueillante veut mettre un terme à l'exclusion et met au cœur de son projet l'ensemble des citadins d'une ville, où nulle dissociation entre ses habitants ne doit transparaître. Elle se veut intergénérationnelle et mixte, riche de cultures, de couleurs et sur la base d'échanges et d'interactions elle prône le vivre ensemble. Dans sa gestion du territoire, elle ambitionne d'être plus durable en priorisant le réemploi et en favorisant l'utilisation de ressources locales et éco-responsables. Ainsi, l'environnement urbain assaini, l'Humain au centre du projet s'adapte à de nouveaux modèles d'interaction sociale grâce à l'édification de lieux propices et flexibles.

Cette vision de *la ville accueillante* axe sa clef d'entrée sur la construction de lieux nécessaires à la protection, propices à l'intégration sociale et spatiale des exclus de la ville, des habitants les plus précaires. L'édification des nouveaux lieux permettra, en plus, de développer la palette de l'offre actuelle de l'hébergement et du logement d'accompagnement.

Pour une ville durable, la gestion des temporalités face à l'évolution constante des usages urbains et sociaux est à prendre en compte. En architecture, elle peut se traduire par des méthodes et des systèmes de constructions qui visent à créer des lieux flexibles et adaptables prolongeant ainsi la durée de vie d'un édifice. De cette manière, celui-ci resterait cohérent avec des enjeux urbains variables. Dans ce sens, *la ville accueillante* est adaptable à tous types de territoires urbains, seule la réponse en urbanisme et en architecture variera en fonction du contexte et des enjeux territoriaux.

2. Des offres en relation avec les besoins

Comme démontré dans l'état des lieux, les causes qui ont mené chaque individu à la rue sont très diverses, différentes catégories de personnes se retrouvent dans autant de situations particulières et complexes. En conséquence, les réponses aux besoins pour chaque individu doivent diverger. Et c'est avec un programme adaptable que le projet pourra répondre à la plus grande variété de profils individuels. Pour simplifier tant l'accès que le droit au logement, celui-ci ne se ferait non plus en fonction de critères personnels et juridiques mais disponible et en adéquation avec un type précis de besoin.

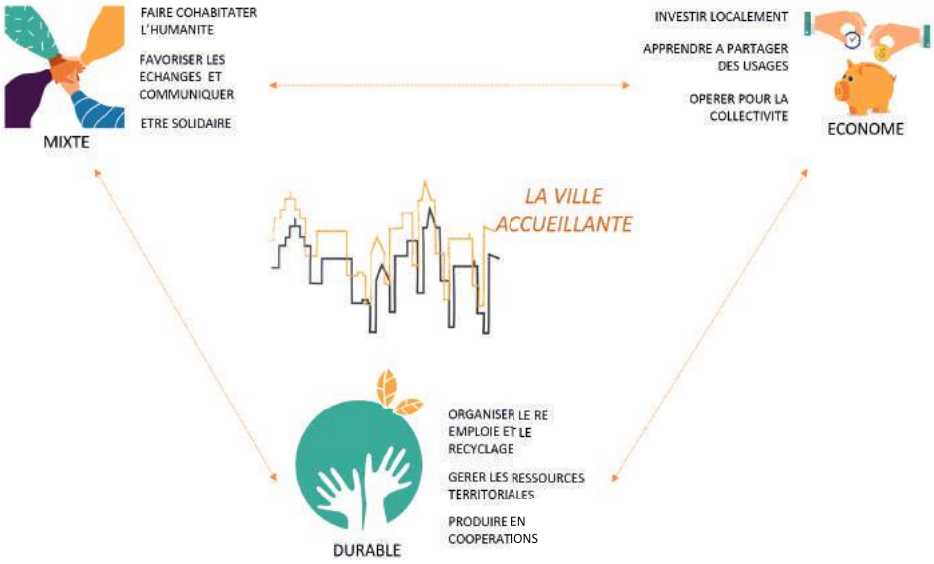


Fig 12. La ville accueillante

Les grandes familles de besoin sont les suivantes :

Besoin numéro 1 :
« J'ai besoin d'un abri ponctuel, de pouvoir me laver et d'avoir accès aux soins.»

Besoin numéro 2 :
« J'ai besoin de me loger un certain temps et d'un accompagnement pour faire face à mes difficultés. »

Besoin numéro 3 :
« J'ai besoin de me loger, avec la sécurité d'une structure avant de vivre en autonomie.»

Besoin numéro 4 :
« J'ai besoin de vivre en collectivité et de profiter d'espaces de partage en accord avec mes valeurs.»

Ces besoins sont universels et créeront des réponses et des formes spatiales très différentes en fonction des attendus et exigences d'une ville idéale. Cependant, pour éviter une réponse au cas par cas, le programme devra être flexible afin de s'adapter aux besoins particuliers des futurs résidents.

En tant qu'étudiante en architecture et citadine, j'ai décidé de confronter ces besoins à une traduction programmatique, devant permettre de faire émerger une proposition architecturale adaptée. Les programmes doivent tous intégrer les enjeux de la ville accueillante et donc proposer des types de lieux qui satisfassent ces convictions. Il est important de rappeler que le programme est flexible car il n'est ici pas situé. En ce sens, certaines pièces proposées peuvent être interchangées avec d'autres en fonction des enjeux et objectifs du contexte environnant. Aussi, les besoins énoncés ne suivent pas une logique progressive, on peut donc avoir besoin à un moment donné de notre vie de rejoindre un programme sans forcément y rester ou devoir passer de l'un à l'autre.

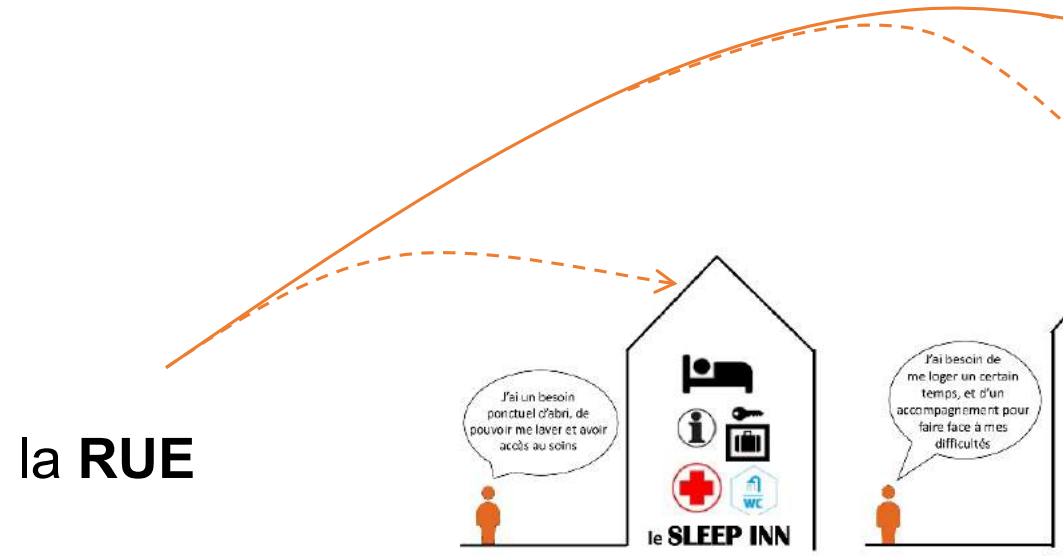
Ici le premier besoin s'appelle le « Sleep Inn' », le deuxième le « Care Inn' », le troisième le « Live Inn' » et le dernier se nomme le « Share Inn' ». «Inn'» étant entendu comme un concept architectural devant favoriser l'inclusion sociale du plus grand nombre par l'accès au logement.

Le Sleep Inn' est un dispositif de mise à l'abri rapide et de recherche de solutions pérennes de logement. Il satisfait les besoins fondamentaux : le sommeil, l'hygiène, l'alimentation, l'information, la communication et les soins physiques ou psychologiques. Il comporte un accueil de jour destinées aux personnes ayant besoin d'un accompagnement pour trouver un logement. Ce lieu est dédié à l'information sur les différentes structures, à analyse du besoin de l'individu et a vocation à mettre à disposition un logement. L'hébergement de nuit convient aux personnes vulnérables en situation de grande précarité, sans domicile et sans solution d'hébergement.

Le Care Inn' est un programme qui peut satisfaire les personnes qui ont besoin d'un accompagnement quotidien pour l'assister à vivre en autonomie. Le résident bénéficie d'un appartement ou d'un studio au sein d'une collectivité. Dans les pièces privées, tout est mis à disposition pour vivre en autonomie. Le bâtiment est composé d'espaces communs, d'espaces prévus pour les soins et l'aide administrative. S'y trouve également des espaces collectifs qu'ils peuvent partager avec le quartier. Le lieu a pour ambition de redonner les outils nécessaires aux résidents pour redevenir autonome le cas est échéant.

Le Live Inn' propose un programme adapté à des personnes ayant le goût de l'indépendance mais qui souhaitent partager pour diverses raisons des espaces de vie dans une plus petite copropriété ou dans une maison. Il s'apparente à une forme de colocation.

Le Share Inn' propose un accès à des logements collectifs dans une copropriété. Dans ce sens, des espaces communs pour la collectivité et pour les résidents sont mis à disposition (salle de conférence, coworking, salle des fêtes...). Il s'agit de retrouver de nouveaux usages partagés entre les voisins et résidents du projet afin de favoriser leur interaction et leur intégration. On pourrait aussi inclure des espaces à valeur culturelle ou économique pour la ville. De cette manière, le projet aiderait à la création de nouveaux emplois : comme des restaurants, une variété de commerces ou des espaces pour les entreprises désireuses de fournir une formation en d'accès à l'emplois aux résidents du projet, par exemple.


la RUE
J'ai un besoin ponctuel d'abri, de pouvoir me laver et avoir accès au soins
le SLEEP INN
WC
J'ai besoin de me loger un certain temps, et d'un accompagnement pour faire face à mes difficultés

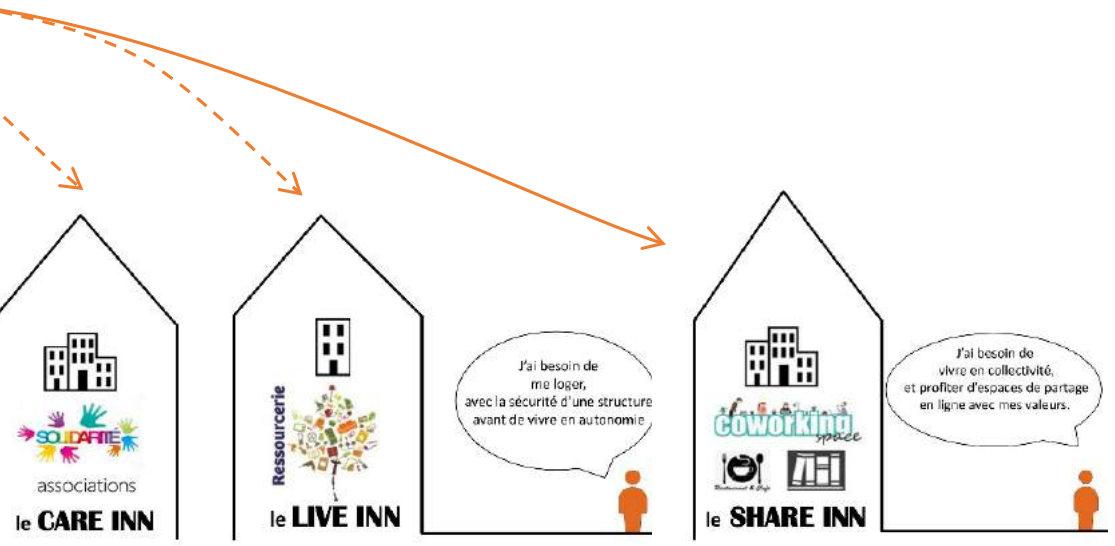


Fig 13. Des nouveaux lieux aux programmes adaptés et adaptables

3. Les programmes



PROGRAMME SLEEP INN	36 à 60 places nuit	828 m²

LES BESOINS COMMUNS		367 m²
ACCUEILLIR		
rencontrer, s'informer, entrer en contact, distribution kits hygiène		8 m²
se mettre à l'aise, hôter son sac/ses vêtements		6 m²
stocker ses affaires	1 armoire/pers : 60x60x2,40	15 m²
Total		29 m²
AVOIR UN ACCES A L'HYGIENE - pour toutes les personnes sans domicil		
se laver	2x4m²	8 m²
5 WC dont 2 adaptés	2x3m² + 3x2m²	12 m²
Total		20 m²
SE DIVERTIR, COMMUNIQUER, SE RENCONTRER		
regarder la télévision		18 m²
apprendre et utiliser les outils numérique		18 m²
jouer à plusieurs	2x18m²	36 m²
manger à plusieurs	2x30m² reliable?	60 m²
Total		132 m²
SE RESTAURER		
stocker les aliments		4 m²
conserver les aliments		4 m²
entretenir les lieux		4 m²
cuisiner		36 m²
Total		48 m²
LIEUX D'AIDE POUR LES ACTEURS DE LA SOLIDARITE		
faire une réunion d'employer		15 m²
Recevoir les habs, aider et soigner	5x15m²	75 m²
animer des activités	2x15m²	30 m²
assurer l'armonie du lieu		15 m²
hygiène des employés		3 m²
Total		138 m²

LOCAUX TECHNIQUES		67 m²
stocker	3pièces 2,60x3,50	30 m²
se blanchir et avoir accès à du linge domestique (draps, duvets…)		20 m²
chaufferie		10 m²
compteurs		4 m²
trier les déchets		3 m²

LE BESOIN INDIVIUDEL	27 LIEUX DE REPOS	364 m²
Abriter individuellement ou en duo	24x13m²	234 m²
se laver, charger son téléphone, stocker ses papiers/souvenis/ses affaires se reposer et dormi, se poser		
Abriter une famille (4pers)	3x30m²	90 m²
cuisine partagé + espace repas part	20m²+20m²	40 m²

A L'EXTERIEUR		30 m²
assurer un acceuil pour son chien		10 m²
bricoler		20 m²



PROGRAMME CARE INN	64 personnes	1746 m²

ESPACES COLLECTIFS ET PARTAGES		474 m²
ESPACES DE VISITE/POUR RECEVOIR		24 m²
vestiaires		6 m²
salon		18 m²
ESPACES DEDIES AU PARTAGE/ AU DEVELOPPEMENT PERSONNEL		450 m²
manger collectivement	2x30m²	60 m²
cuisiner		36 m²
salles polyvalentes pour ateliers	2x20m²	40 m²
espace de formation travail/vente de produits		200 m²
stocker	3pièces 2,60x3,50	30 m²
apprendre et utiliser les outils numérique		18 m²
salles pour la médiation		10 m²
jouer à plusieurs, regarder la télévision	2x18m²	36 m²
salle de musique		20 m²

LOCAUX TECHNIQUES		79 m²
reserve alimentaire		4 m²
chambre froide		4 m²
entretien		4 m²
stockage	3pièces 2,60x3,50	30 m²
tri sélectif		3 m²
chaufferie		10 m²
compteurs		4 m²
laverie et buanderie		20 m²

ESPACES DEDIES AU SUIVI MEDICAL		41 m²
chambre de repos		13 m²
cabinet médical		15 m²
chambre médicalisable		13 m²

ESPACES PRIVES	38 appts	1152 m²
LOGEMENT 1 PIECE	20x	15 m²
pièce principale		11 m²
sanitaires		4 m²
LOGEMENT 2 PIECES	10x	25 m²
chambre		13 m²
salle de bain		4 m²
pièce principale		8 m²
LOGEMENT 3 PIECES	8x	34 m²
chambre	1x13m² + 1x9m²	22 m²
salle de bain		4 m²
pièce principale		8 m²
ESPACES COMMUNS UNIQUEMENT POUR LES HABS DU PROJET		330 m²
bureau (~1 pour 8 appart)	5x15m²	75 m²
cuisines (~1 pour 4 appart)	10x15m²	150 m²
salles de jeux (~1 pour 6 appart)	7x15m²	105 m²



PROGRAMME LIVE INN		4 à 8 personnes	185m²
SURFACE COMMERCIALE AU REZ OU AUTRE FONCTION			185 m²
sas			8 m²
ex : surface de vente			177 m²
ENTREE DES APPARTEMENTS SITUES A L'ETAGE			10 m²
hall d'entrée			6 m²
ciruclation	~		4 m²
APPARTEMENTS			120 m²
LOGEMENT 2 PIECES			25 m²
chambre			13 m²
salle de bain			4 m²
pièce principale			8 m²
LOGEMENT 2 PIECES			25 m²
chambre			13 m²
salle de bain			4 m²
pièce principale			8 m²
LOGEMENT 3 PIECES			34 m²
chambre	1x13m² + 1x9m²		22 m²
salle de bain			4 m²
pièce principale			8 m²
COMMUNS			36 m²
cuisine			10 m²
bureau			8 m²
sas entrée partagée			8 m²
emprise circulation			4 m²
buanderie			6 m²

AUTRE	
exterieur partagé	50 m²

le SHARE INN

PROGRAMME SHARE INN	de 176 à 222 personnes	2255 m²

ESPACES COLLECTIFS/PARTAGES	minimum	460 m²
ex : lieu culturel		m²
ex : bar		150 m²
ex : salle d'expo polyvalente en relation bar		100 m²
ex : workspace		60 m²
ex : espace extérieur centrale minérale		m²
ex : bibliothèque/type bourse aux livres		150 m²

possibilité de proposer d'autres types d'espaces collectifs pour le quartier/ la ville

LOCAUX TECHNIQUES		105 m²
entretien	2x4m²	8 m²
stockage	6 pièces 2,60x3,50	60 m²
tri sélectif	3x3m²	9 m²
chaufferie	2x10m²	20 m²
compteurs	2x4	8 m²

ESPACES PRIVES/COMMUNS	32 appts	1690 m²	
LOGEMENT 2 PIECE	12x	25 m²	300 m²
chambre		13 m²	
salle de bain		4 m²	
pièce principale		8 m²	
LOGEMENT 3 PIECES	10x	34 m²	340 m²
chambre	1x13m² + 1x9m²	22 m²	
salle de bain		4 m²	
pièce principale		8 m²	
LOGEMENT 4 PIECES	6x	51 m²	306 m²
chambre	2x13m² + 1x9m²	35 m²	
salle de bain		6 m²	
pièce principale		10 m²	
LOGEMENT 5 PIECES	4x	66 m²	294 m²
chambre	3x13m² + 2x9m²	48 m²	
salle de bain		6 m²	
pièce principale		12 m²	
ESPACES COMMUNS UNIQUEMENT POUR LES HABS DU PROJET		450 m²	
bureau (~1 pour 6 appart)	6x15m²	90 m²	
cuisines (~1 pour 2 appart)	16x15m²	240 m²	
salles de jeux (~1 pour 4 appart)	8x15m²	120 m²	

Fig 14. Exemples de programmation par besoin

II. ACCUEILLIR, A LILLE

UN PARADOXE CONTEMPORAIN

« La ville doit se regérer après avoir fait l'objet d'interventions urbanistiques clivantes, ou s'adapter à une accélération de son développement ou au contraire se revitaliser lorsque ses usages sont obsolètes. Mais pour réaliser ces enjeux, les projets urbains doivent acquérir une capacité d'adaptation à des nouvelles temporalités d'usages qui soient mieux coordonnées entre elles. »

Extrait du sujet Europan 12, 22!Barcelona p.10, Simon Nicoloso et Charly Fruh, 2013

Depuis des années, le réinvestissement de lieux vacants est d'actualité pour une variété de projets. Afin de limiter la périurbanisation et de favoriser le renouvellement des quartiers urbains, certains projets temporaires ont été réalisés en se saisissant d'une opportunité foncière ou du réaménagement de constructions existantes. Ces projets permettent de donner plus de temps à la ville ou au propriétaire des lieux, pour le choix ou la planification de la nouvelle destination d'un bâtiment.

C'est le cas à Paris, depuis 2015, grâce au projet enthousiasmant des Grands Voisins. L'équipe composée de différentes associations, a pu transformer pour une durée limitée, l'ancien Hôpital Saint-Vincent-de-Paul en un lieu d'accueil, de pédagogie, d'échanges culturels et de rencontre ouvert à tous. A terme, l'hôpital devra être détruit courant 2023 pour laisser naître le futur éco-quartier Saint-Vincent-de-Paul. En attendant, le projet des Grands Voisins cohabite avec le chantier et réduit progressivement sa taille jusqu'à sa disparition ou sa relocalisation. Ce lieu hybride, a initialement été imaginé dans une optique d'hébergement pour les sans-abri. De cette problématique est né un nouveau lieu très attractif pour les habitants du quartier, de la ville et pour les touristes. La cour intérieure de l'hôpital a été aménagée grâce à des constructions en bois et de la végétation qui crée un espace original et alternatif propice à l'interaction et au partage. Au rez-de-chaussée on retrouve des boutiques de différents types et une série d'espaces et d'ateliers qui proposent une large gamme d'activités tout au long de l'année. Aux étages se trouvent les chambres qui permettent d'héberger, le temps du projet, des personnes démunis mais aussi temporairement des artistes.

A Bruxelles, différents partenaires et étudiants se sont lancés dans la conception et la production de modules d'habitat où des locaux vacants pourraient être aménagés en logement. La construction de bureaux de masse, durant la reconstruction du quartier de la Gare du Midi a été démesurée, laissant aujourd'hui la capitale avec des milliers de mètres carrés de bureaux inoccupés. L'expérience menée par l'équipe du Home For Less permettra à terme de mettre fin à l'exclusion au logement grâce à une solution innovante et inclusive. Pour mener à bien ce projet, Home For Less réalise de nombreux tests de constructions modulaires qui permettent d'en vérifier les performances acoustiques et thermiques. Pour leur application, l'équipe fait des appels à lieux grâce à une liste de critères pré-établis.





Fig 15. Les Grands Voisins, les occupants et les possibles occupations

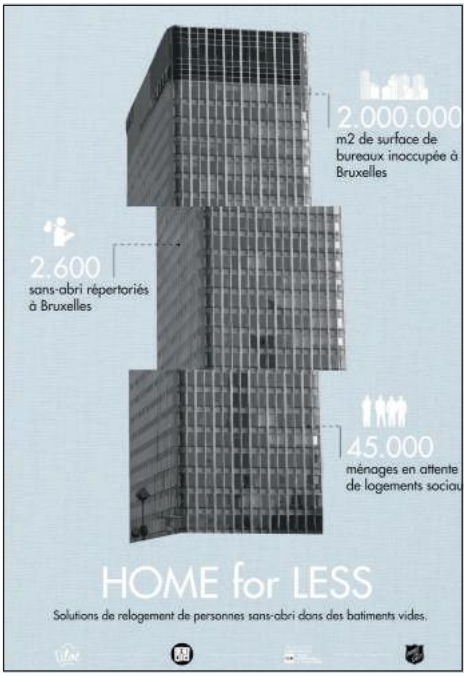




Fig 16. Home for Less, le lieu et son module adapté

De manière générale, les deux exemples de projet, prouvent qu'un lieu perdant son utilité à cause de son inadéquation due à l'évolution de la ville, peut reprendre une valeur sociale, solidaire bénéfique à un quartier et sa ville en réponse à un paradoxe contemporain. Des lieux sont inoccupés et des gens sont à la rue ou vivent dans des conditions indignes, l'équation pourrait être résolue. Néanmoins, dans les deux projets, la forme et la morphologie influent énormément sur la réponse architecturale. L'architecture et la nouvelle fonction attribuée aux espaces, doit s'adapter au lieu qui, lui-même, peut devenir une contrainte. L'utilisation des modules préconçus détermine les critères de choix du lieu vacant. Pour son accès à l'électricité ou son point d'eau par exemple. L'idéal serait de pouvoir, avec l'expertise d'une équipe de conception, de construction et l'accord d'une ville de réaliser des projets sociaux dans ces lieux vacants, sans devoir garder la totalité des constructions existantes. C'est d'ailleurs dans cette optique que j'ai l'intention de faire ma proposition de projet en architecture : utiliser le foncier de lieux inoccupés pour construire un lieu adapté à ma problématique.

1. Choix du territoire d'étude

Afin de choisir le site idéal pour le projet d'architecture, j'ai fait le choix de développer le programme « Sleep Inn' » et de travailler sur sa conception spatiale et architecturale.

Ayant analysé particulièrement la situation du sans-abrisme à Lille lors de la recherche théorique du mémoire, j'ai souhaité implanter le projet final dans cette ville. Les enjeux du projet sont importants puisque Lille est parmi les Métropoles les plus grandes de France. Au 19è siècle, les industries de coton de la ville de Lille ont permis à la région son développement industriel textile. A travers le temps, les activités industrielles diminuent voire disparaissent complètement. Lille et sa région s'engagent dans des projets de restructuration du territoire pour libérer de la place destinée aux activités tertiaires. Aujourd'hui des bâtiments témoins de l'histoire sont inoccupées suite à cette évolution industrielle et urbaine. Cependant peu de documentation précise sur la localisation de ces lieux était à ma disposition. J'ai donc décidé d'investiguer l'ensemble de ces sites afin de trouver celui qui conviendrait le mieux à mon projet.

Le premier document que j'ai utilisé pour préparer mon itinéraire de recherche donnait peu d'information sur la localisation exacte des sites. Il y avait des repères mais sans adresse précise ni explication sur le lieu (typologie, histoire, etc...). Avec la superposition des repères sur un plan plus détaillé, j'ai pu récupérer les adresses et ainsi établir un itinéraire de visites.

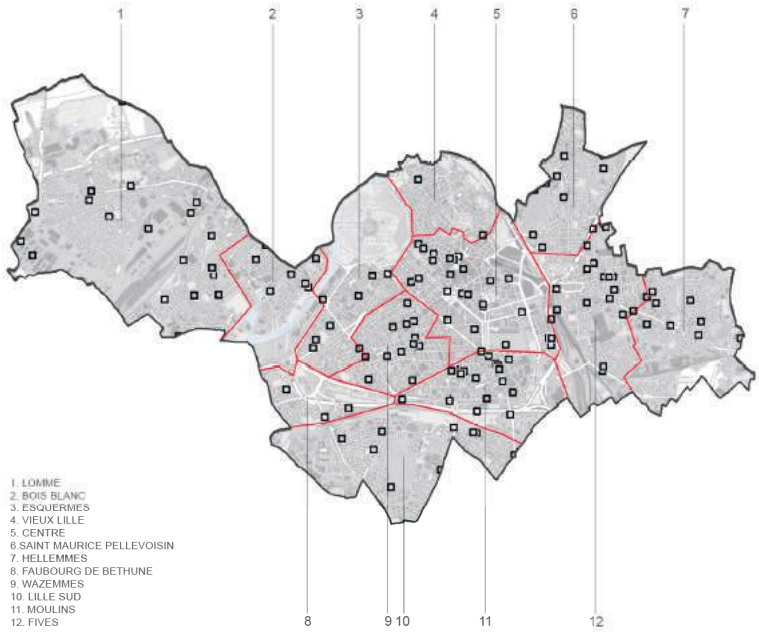


Fig 17. Première carte repère des lieux vacants de Lille



Fig 18. Méthode de travail pour la constitution de la carte de recensement des lieux vacants de Lille

2. Recensement des lieux vacants sur le territoire Lillois

Le travail de terrain et de retranscription était certes conséquent mais il m'a permis d'établir des critères pour faire un choix de site final. La méthode était la suivante : carnet de note et appareil photo à la main, par quartier, je me rendais sur site. Cette démarche m'a permis de concevoir une fiche descriptive par lieu. Durant le travail de terrain certaines visites m'ont interpellées car elles alimentaient ma recherche théorique sur la situation du sans-abrisme à Lille. Je me suis aperçue que des sites intra-muros avaient été occupés illégalement par des sans domicile fixe. C'était leur lieu de squat, de vie, à l'abri des intempéries et proche de toutes les commodités dont ils avaient besoin. A Moulins, l'un des sites vacant avait été occupé pendant des mois et avait été renommé par ses nouveaux résidents «Le 5 Étoiles». Sur place, on pouvait encore voir des traces d'occupation (tentes, sac de couchages, déchets...). Les occupants en avaient été expulsés en juin 2019. Le site se situe dans une zone du quartier Moulins qui connaît en ce moment des travaux de restructuration avec la construction de logements collectifs. Certains habitants sont sur le point d'être expulsés, on peut d'ailleurs voir sur de nombreuses façades, des affiches placardées révélant le mécontentement des habitants face à cette situation.

Afin de constituer une carte finale qui localise les lieux vacants de la ville de Lille, je me suis rendue au service d'urbanisme de la MEL accompagnée de ma carte en papier et de mes fiches descriptives. La carte liait, par quartier, les photos aux sites correspondants ainsi que le numéro de la fiche descriptive associée. De cette manière, mon interlocuteur pouvait associer l'emplacement à la condition réelle du terrain. Nous avons pu ensemble vérifier l'exactitude de mon document, passant en revue tous les sites. Certains avaient été mal identifiés par ma part et d'autres ont permis de réactualiser le dernier recensement qui avait était réalisé l'an passé par le service d'urbanisme. Avec ce travail, j'ai réalisé que la vacance ne concernait pas seulement les vestiges de l'ère industrielle mais d'autres formes d'inoccupation pourraient faire partie du potentiel foncier de mon projet. J'ai ainsi décidé de classer les sites dans quatre catégories principales : les délaissés urbains d'infrastructure, les friches et dents creuses (sans constructions), les maisons vacantes les bâtiments vacants

Ces catégories permettent de rapidement visualiser le type de lieu dénué d'usages que comporte chaque quartier Lillois. Les catégories qui caractérisent le plus la vacance à Lille, sont les maisons vacantes plutôt dans le centre-ville et les délaissés urbains d'infrastructures dans les périphéries. En intra-muros, le quartier Moulins comporte le plus de lieux inoccupés (plus d'une cinquantaine) et à l'inverse de la tendance des quartiers du centre-ville, il est aussi le seul secteur intra-muros qui regroupe toutes les catégories de vacance.

MOULINS
PIECES URBAINES DISPONIBLES

LOCALISATION/ ADRESSE	25 rue De Valenciennes, Lille « Les 5 Etoiles »
USAGE ORIGINEL	Ancienne entreprise
SURFACE BATIE ACTUELLE	**1948** m2
SURFACE TOTALE PARCELLE	**3079** m2
SITUATION	 
DESCRIPTION	**BATI** 3 accès au site depuis 2 rues perpendiculaires Rez et étages en briques Etat très moyen **QUARTIER** En restructuration Expulsions et nouveaux logements collectifs en construction



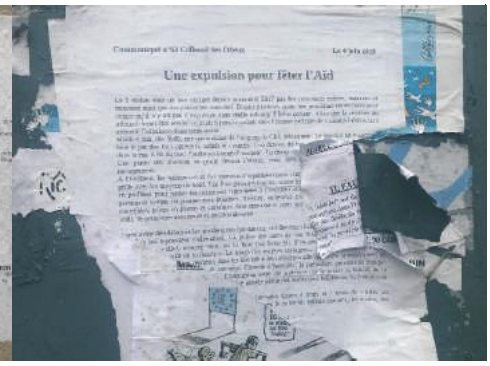
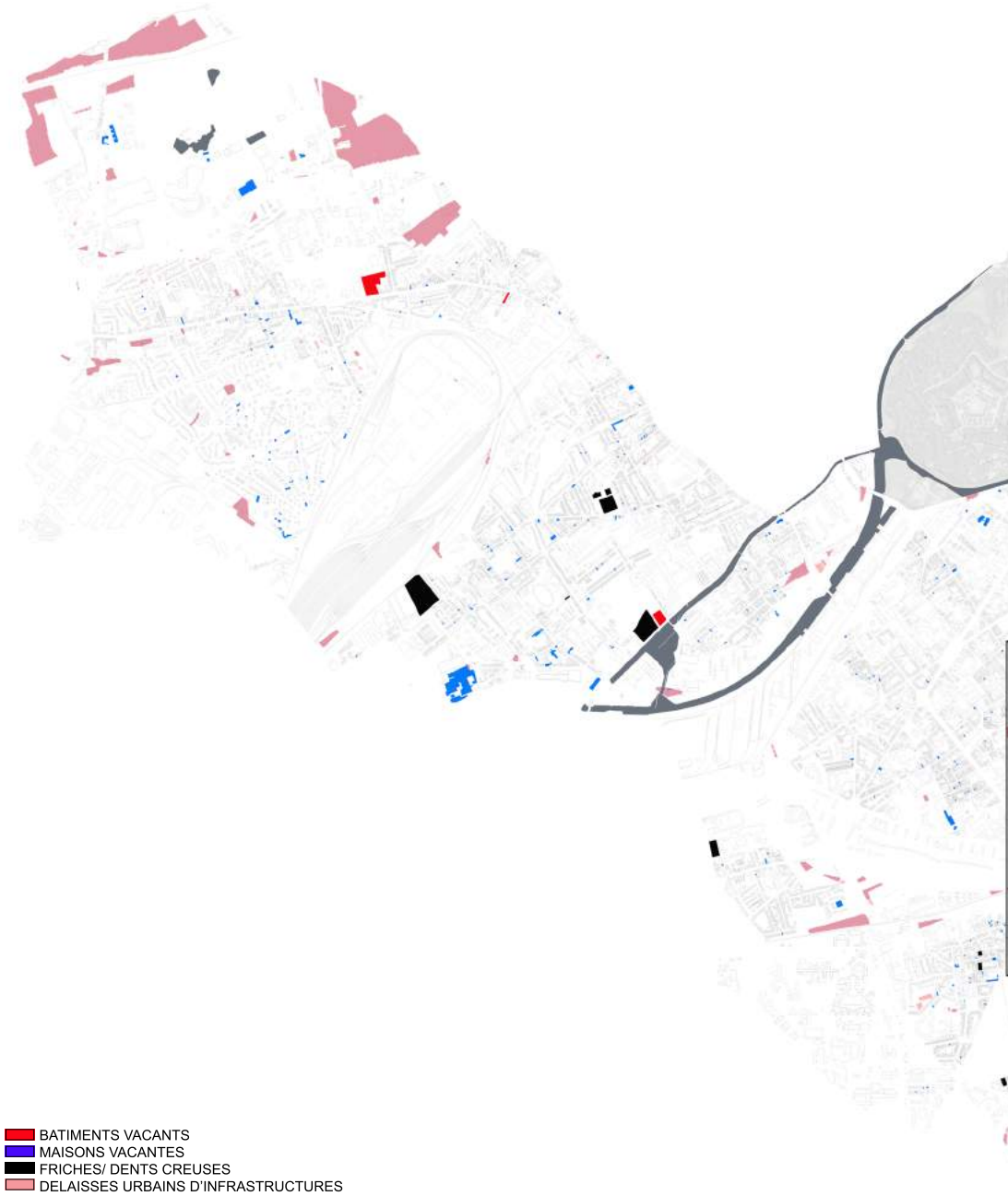


Fig 19. Fiche descriptive «le 5 Etoiles»


BATIMENTS VACANTS
MAISONS VACANTES
FRICHES/ DENTS CREUSES
DELAISSES URBAINS D'INFRASTRUCTURES

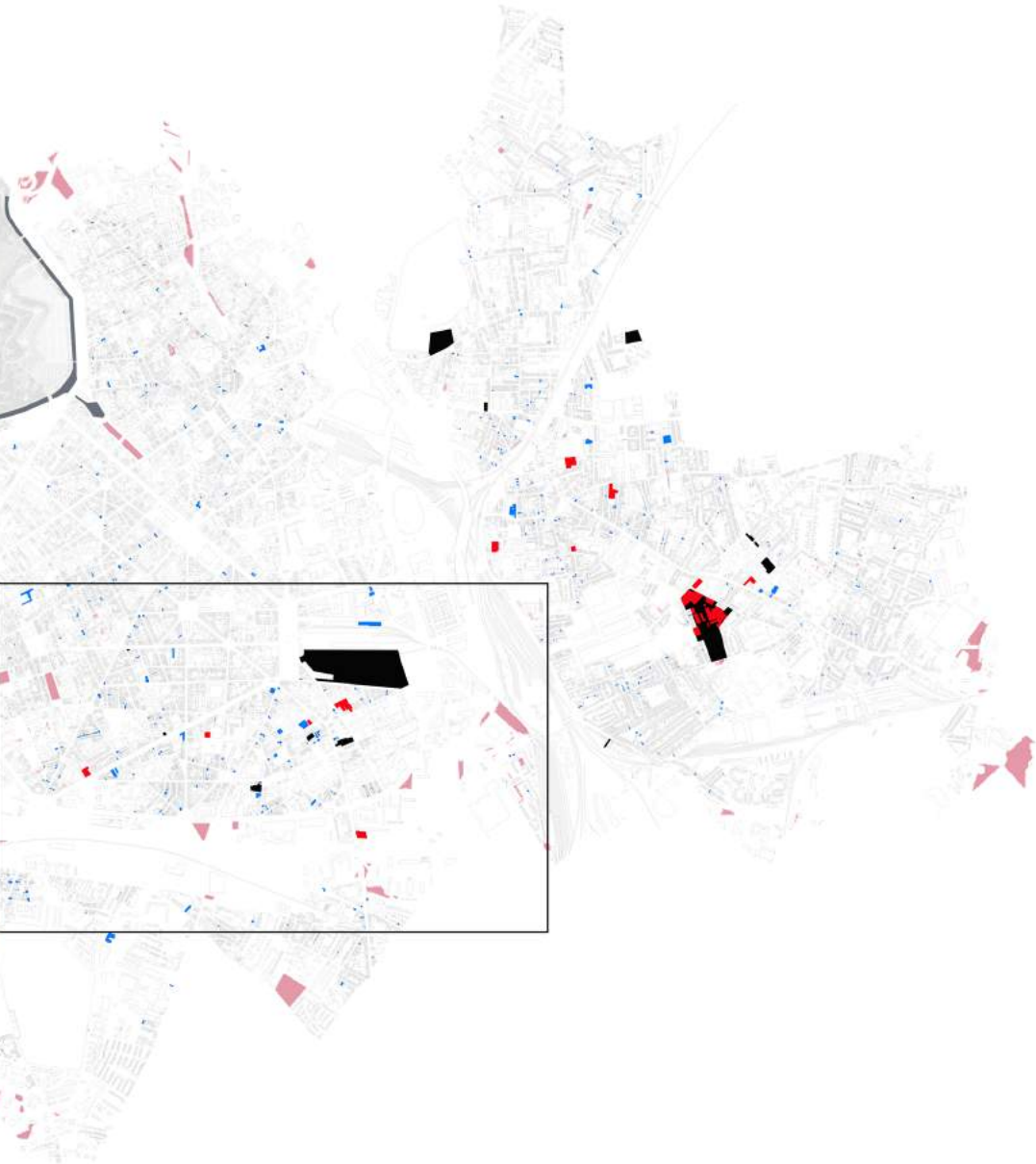


Fig 20. Carte finale du recensement des lieux vacants à Lille



Fig 21. Carte finale du recensement des lieux vacants à Lille : zoom sur le quartier Moulins



Fig 22. Le bâti vs. le non bâti : zoom sur le quartier Moulins

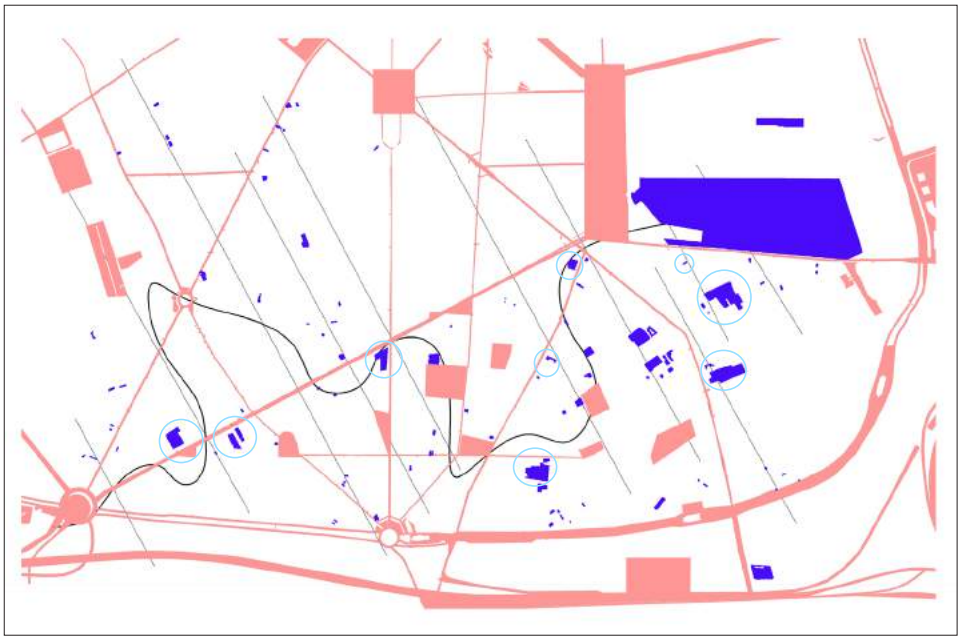


Fig 23. Recherches des connexions possibles interquartiers : Moulins, Wazemmes, Centre

3. Précision d'un quartier d'étude

Avec ce large choix de sites j'ai décidé d'établir une première sélection en établissant des critères en relation avec ma problématique. Le site doit être intra-muros, proche des transports en commun et des commodités dont ont besoin les futurs résidents du projet. Les 3 quartiers initialement retenus comptent un choix de lieux à typologies variées. Il s'agit du quartier du Centre, de Wazemmes et de Moulins. Ces quartiers sont géographiquement contigus. Cependant, le boulevard Victor Hugo semble créer une frontière entre Wazemmes et Moulins. A cause de sa largeur et de sa longueur, la chaussée principalement assujettie à la voiture, semble séparer plutôt que d'unir les quartiers. Cette situation donne l'impression que le Quartier Moulins est reclus entre ce boulevard et la périphérie sud-est de Lille. Moulins est un quartier mixte et à forte valeur associative. Pour cela, il m'a semblé cohérent avec ma problématique, de choisir de travailler dans ce quartier. Je me suis particulièrement intéressée aux sites donnant justement sur l'axe Victor Hugo qui, lui-même, pourrait offrir de nouveaux lieux de partage pour les habitants du quartier.

La chaussée du boulevard Victor Hugo est très large et comprend quatre voies double sens de circulation séparées par un terre plein central. Le reste de la chaussée est principalement destiné à des places de parking et environ deux mètres cinquante supplémentaires sont réservés aux piétons. C'est un boulevard principalement résidentiel donc peut de variations de la chaussée sont présentes. Néanmoins certaines exceptions sont à noter : les emplacements réservés pour les arrêts de bus ou les stations V'Lille, les places de parking qui deviennent des parvis à l'entrée des écoles. Le long du boulevard, quelques commerces se situent sur les angles, aux intersections avec d'autres rues, là où ils sont les plus visibles. Pour intégrer un programme à valeur sociale et inclusive pour tous les habitants de la ville le long du boulevard, j'ai initialement opté pour une réflexion à l'articulation entre le front à rue du projet et l'espace public. J'ai donc choisi le site qui pouvait me permettre le traitement et la conception du projet depuis l'espace public collectif jusqu'à l'espace individuel privé.

Situé à l'angle du boulevard Victor Hugo et de la rue d'Arras, le site est composé de deux zones très différentes. La première est une enclave donnant accès à la fois sur le boulevard Victor Hugo, grâce à un chemin piéton et sa façade rue d'Arras est en front à rue. La seconde zone est située précisément à l'angle de ces deux axes donnant sur un espace public. Le site est un réel noeud de mobilité. On peut d'ailleurs voir sur les photos historiques que le lieu était essentiellement assujetti à la voiture et comprenait une station essence. L'aménagement de l'espace public en pointe d'îlot, devenu piéton aujourd'hui, n'est pas propice à la rencontre et à l'interaction cependant je suis prête à relever le défi d'implanter le «Sleep Inn'» à cet endroit.



SITE CHOISI

SITES SELECTIONNES SUR L'AXE V.HUGO

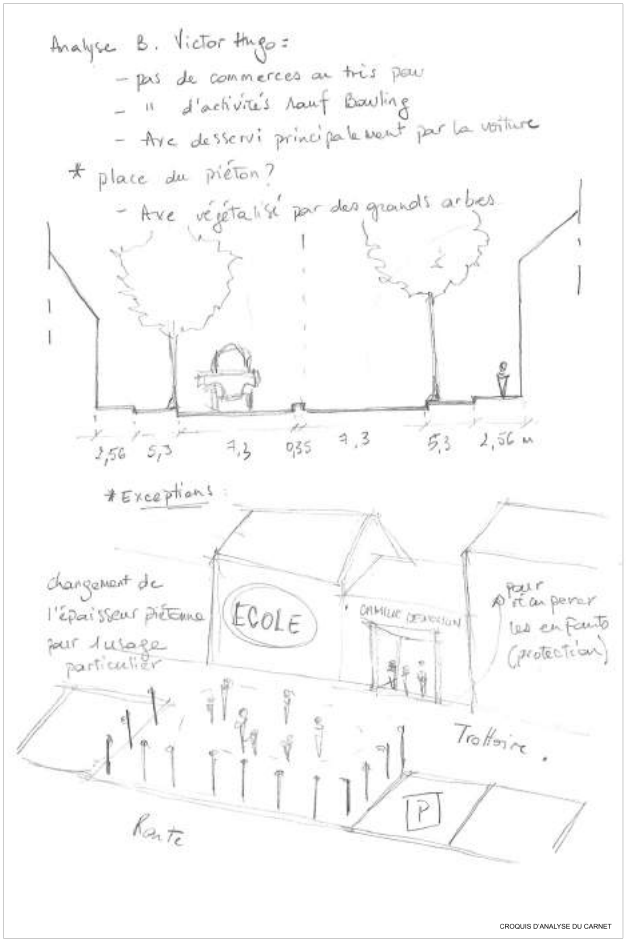


Fig 24. Analyse du Boulevard Victor Hugo, Lille



Fig 25. Zone de reconstruction du site délimitée par les services d'urbanisme de la ville de Lille



Fig 26. Le site, nu de ses bâtiments en désuétude


LILLE - Entrée de MOULINS-LILLE - Carrefour des rues d'Arras et de Douai




LILLE - Rue de Douai et boulevard des Ecoles




LILLE - Rue d'Arras




LILLE - Croisement des rues de Douai et d'Arras




LILLE - Carrefour Victor Hugo



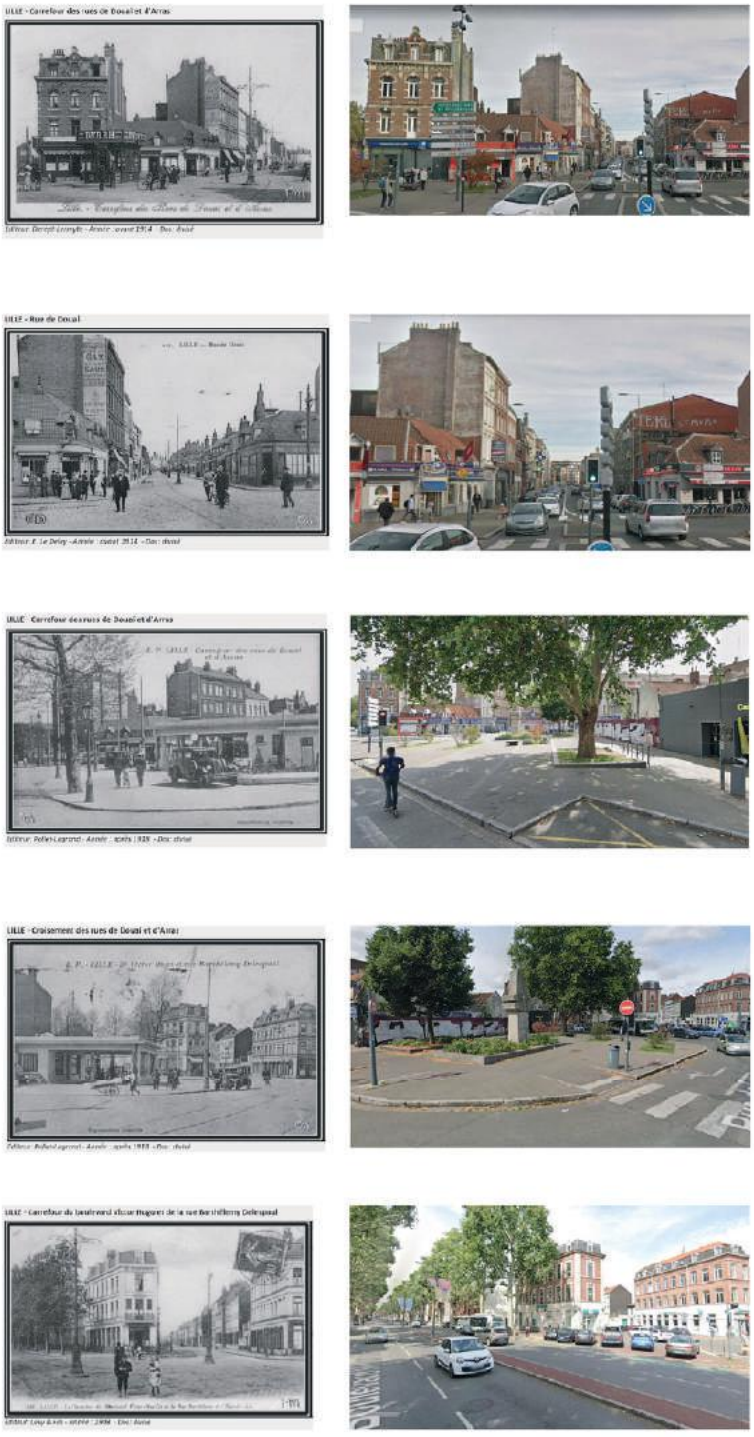


Fig 27. Le site, du début du 20ème siècle et d'aujourd'hui

II. ACCUEILLIR, A LILLE

SUR LE CHEMIN DE L'INTEGRATION

1. Inscription dans un site complexe

En reconstruisant sur ce site, je m'offre l'opportunité de répondre à ma problématique qui tente de favoriser l'interaction entre les exclus de la ville de Lille et les habitants du quartier ainsi qu'avec ceux avoisinant. La question de l'intégration de tous les habitants d'une ville, via l'architecture, m'a permis de travailler au départ sur la question des rapports entre mon projet et l'espace public. Ai-je besoin de consommer l'espace public en concevant un lieu collectif revendicateur du vivre ensemble? La pointe de l'îlot étant vierge de construction actuellement propose un espace avec un grand potentiel d'exploitation. En effet, les pointes d'îlots laissent généralement place à l'aménagement de squares classiques ouverts au public. Ici, la pointe de l'îlot est en face du parc Jean Baptiste Lebas qui remplit ce besoin, donc la conception d'un square ne m'a pas semblé judicieuse à cet endroit. Par contre, l'édification d'un lieu ouvert plus propice à la rencontre, l'échange et le partage face au parc pourrait permettre de donner à cet espace une valeur collective et solidaire, inexistante aujourd'hui.

Afin de trouver une forme de simplicité dans ce site nu de construction à forme complexe, j'ai fait le choix de travailler avec une trame. De plus, dans la conception du projet, celle-ci permet de répondre à des situations d'urgence grâce à la flexibilité qu'elle accorde. Sur le plan architectural, dans ce type de projet, la trame permet la rapidité de construction, par son efficacité de mise en oeuvre et l'utilisation possible d'éléments standardisés.

La forme irrégulière du site m'a poussé à développer des variantes dans la trame notamment au niveau des accès ainsi qu'aux bords du site, et particulièrement au niveau de l'articulation entre les deux zones d'intervention du projet. L'idée de démolir d'autres bâtiments alentours au service du projet a été immédiatement exclue car le choix de travailler sur des sites vacants uniquement est un postulat de départ. Or, les constructions alentours sont aujourd'hui en activité.

L'utilisation de la trame sur l'ensemble du projet permet l'unité et la continuité entre les tous les espaces du projet, qu'ils soient publics, partagés ou privés. La construction des espaces est réalisée grâce à une juxtaposition d'éléments modulaires qui se placent sur la trame. Grâce à ce mode de conception, les lieux deviennent appropriables et permettent une polyvalence des espaces proposés aux usagers. La trame est matérialisée par une structure poteaux poutre en bois et les panneaux de remplissage, également en bois, sont percés suivant une logique d'accès, de ventilation ou d'un apport de lumière. L'utilisation d'une trame qui génère tout le projet permet de composer aussi librement les façades et les plans afin d'avoir une homogénéité lisible de l'intérieur jusqu'à l'extérieur de l'édifice.

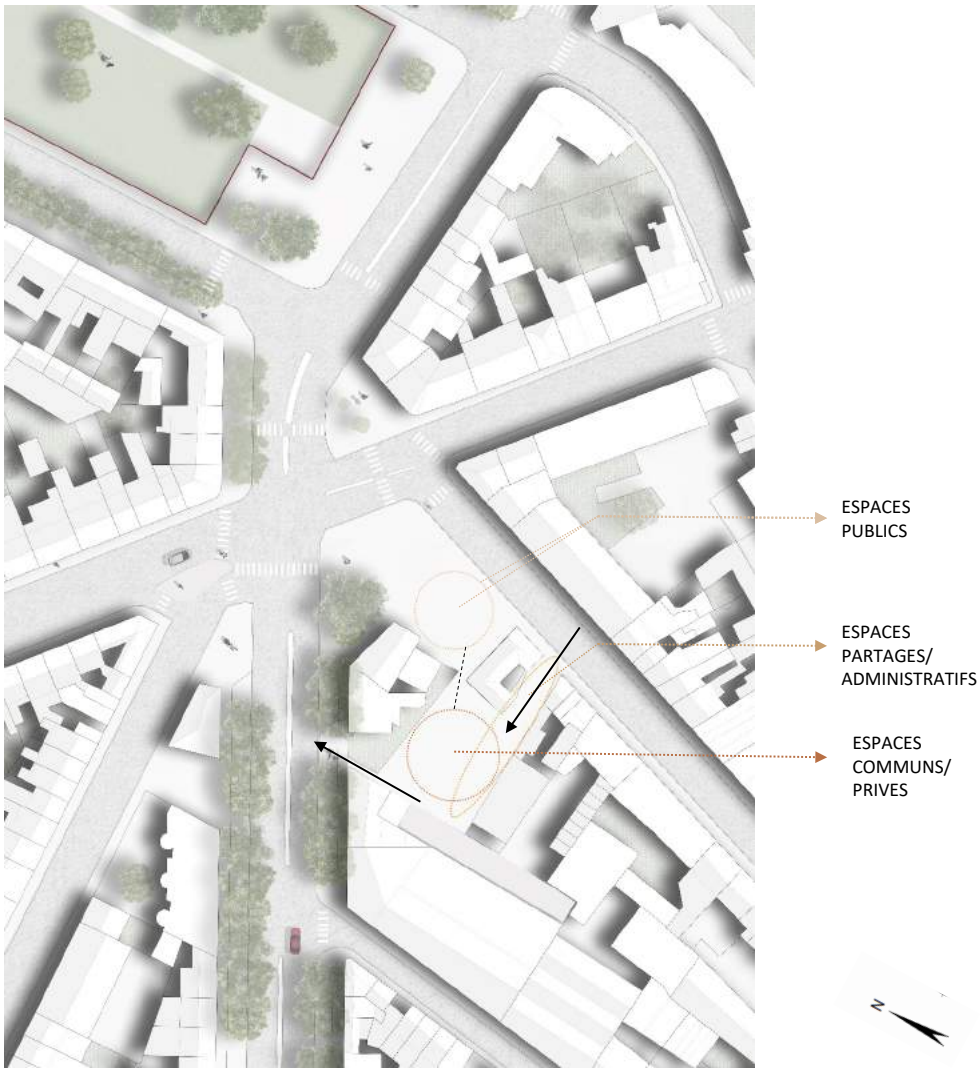


Fig 28. Le site, ses accès et la répartition des espaces



Fig 29. L'appropriation du site grâce à la conception d'une trame structurante

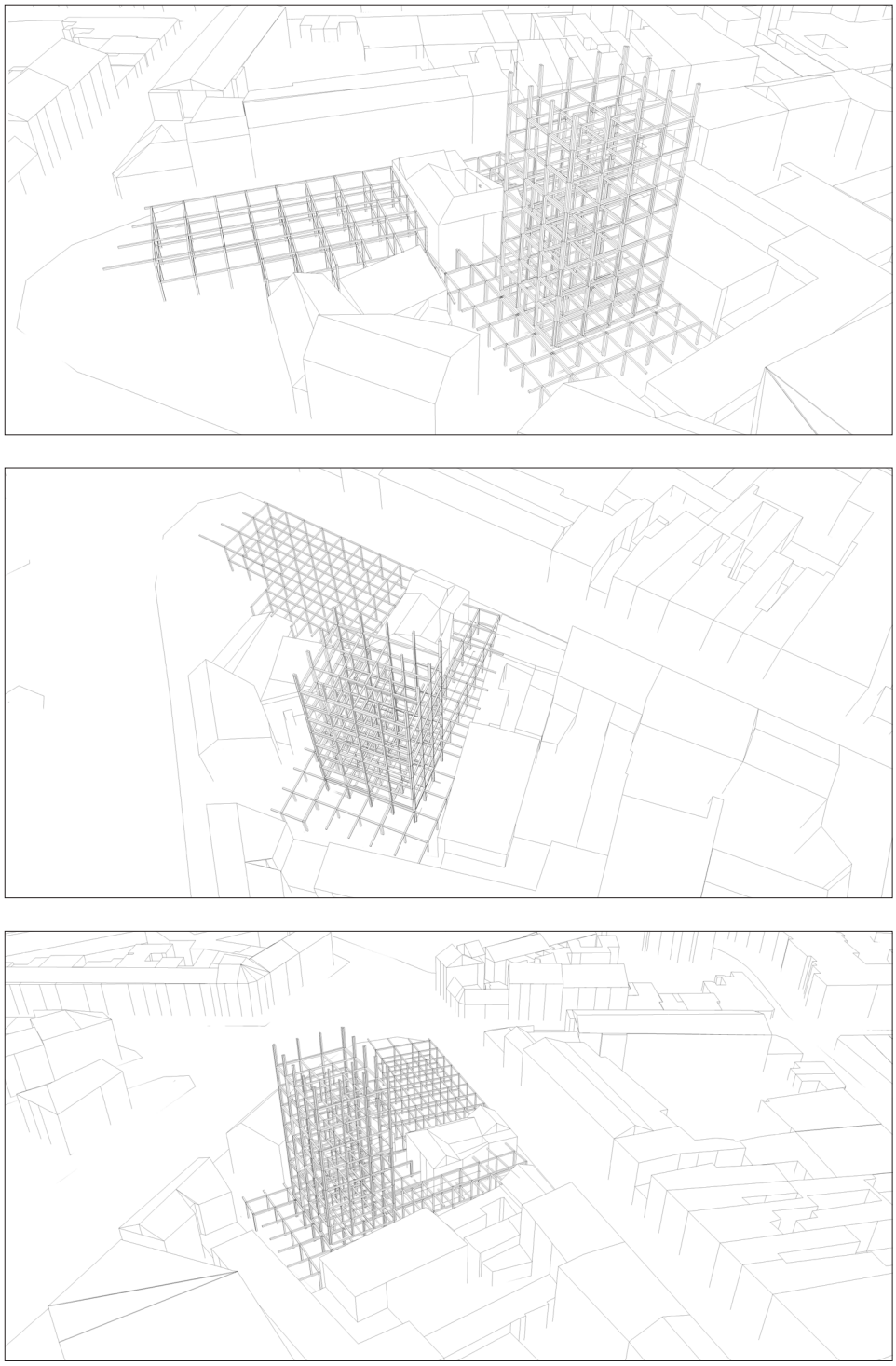


Fig 30. Construction du projet grâce à la trame





Fig 31. Plan de situation du projet

2. Les intentions de programme spatialisées

La stratégie du projet s'attache à faire du bâtiment un signal pour la ville de Lille qui symbolise l'accueil pour tous. Il garantit le confort dans les logements comme dans les espaces collectifs. En ce sens, le bâtiment déploie en accord avec sa trame son programme sous des formes urbaines différentes.
La tour regroupe les unités d'habitations et s'articule avec une série d'espaces collectifs et administratifs. L'entrée du public se fait depuis la rue d'Arras, donnant un accès direct à une bagagerie 24h/24. Depuis l'accueil, on peut accéder à une infirmerie et différents bureaux alloués à des associations. De par sa verticalité, la tour permet de libérer les abords du site qui sont plutôt enclavés. Les autres volumétries ont été dessiné suite à un travail plutôt typo morphologique réglés par la trame structurante.

Sur l'espace public l'espace sous toiture créé est un lieu polyvalent en relation avec l' « Atelier 2B» et la « Ressourcerie » où les résidents du projet peuvent participer au fonctionnement et à une activité. L'«Atelier 2B» ou atelier bar-bricolage est un lieu qui permet aux citadins de venir réparer une variété d'objets. Le bar propose des consommations et une série d'outils et de manuels de bricolage sont à disposition. Les gérants de l'Atelier 2B pourront organiser des ateliers à thème afin d'aider les utilisateurs. La ressourcerie permettra aux habitants de Lille de venir déposer ou d'acheter du mobilier, des matériaux de constructions, des appareils électroménagers, des vêtements : une variété d'objets. L'idée ici, est de mettre en place une économie circulaire locale de matériaux et d'équipements pour répondre à des enjeux de durabilité accessible à tous.

Dans la partie intériorisée du site, j'ai tracé une trame de dimension différente qui permet d'adapter les surfaces du programme privé du « Sleep Inn' ». Les fonctions communes et les lieux de partage sont regroupés au rez-de-chaussée permettant un accès rapide vers l'espace public. L'accueil de jour se fait dans les espaces partagés. Ils sont dédiés à un public plus large et donnent sur une cour rectangulaire extérieure appropriable par les usagers. Cette configuration permet une sortie des visiteurs de jours par le chemin qui part de la cour vers le boulevard Victor Hugo lorsque l'accueil ferme ses portes en soirée. Les visiteurs ont accès à un réfectoire et une grande cuisine, un salon détente et un cyber-space. Ils peuvent également profiter d'un accès à l'hygiène grâce aux douches/sanitaires et à la laverie. Les logements et des espaces communs à tous les usagers sont surélevés dans la tour à ossature bois. Celle-ci abrite à chaque étage un espace extérieur sous forme de terrasses de différentes dimensions afin de permettre un accès rapide vers l'extérieur pour les résidents qui ont besoin de ce confort.

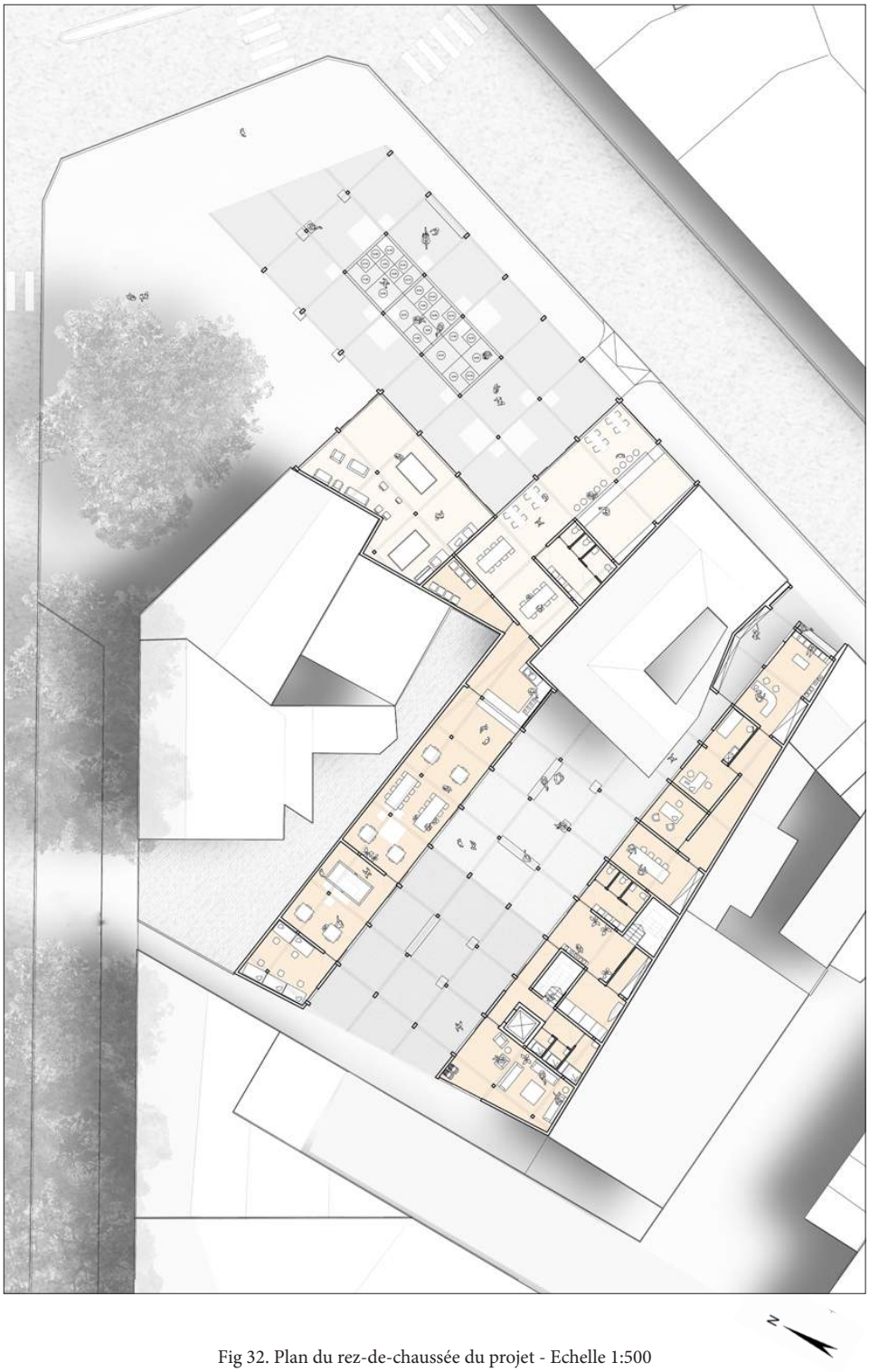
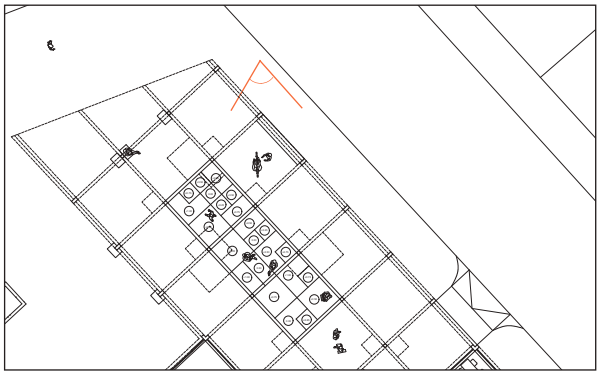


Fig 32. Plan du rez-de-chaussée du projet - Echelle 1:500





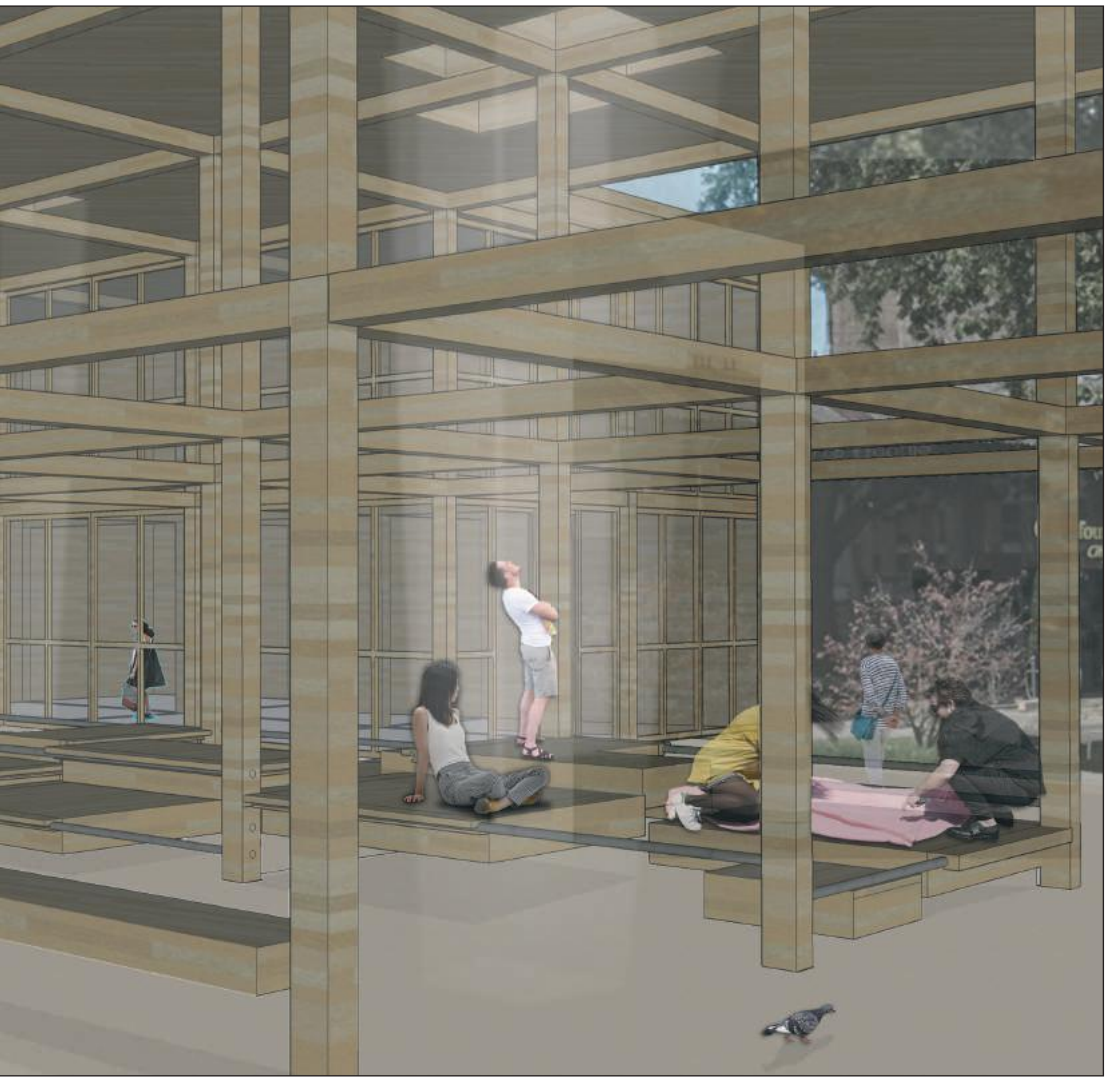
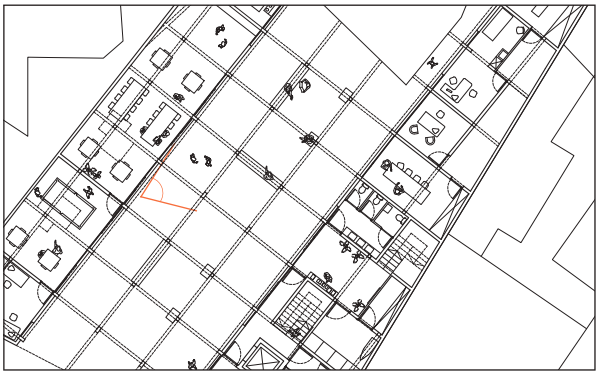


Fig 33. Vue de l'espace public du projet




génération
rencontres



Fig 34. Vue de l'espace collectif extérieur du projet

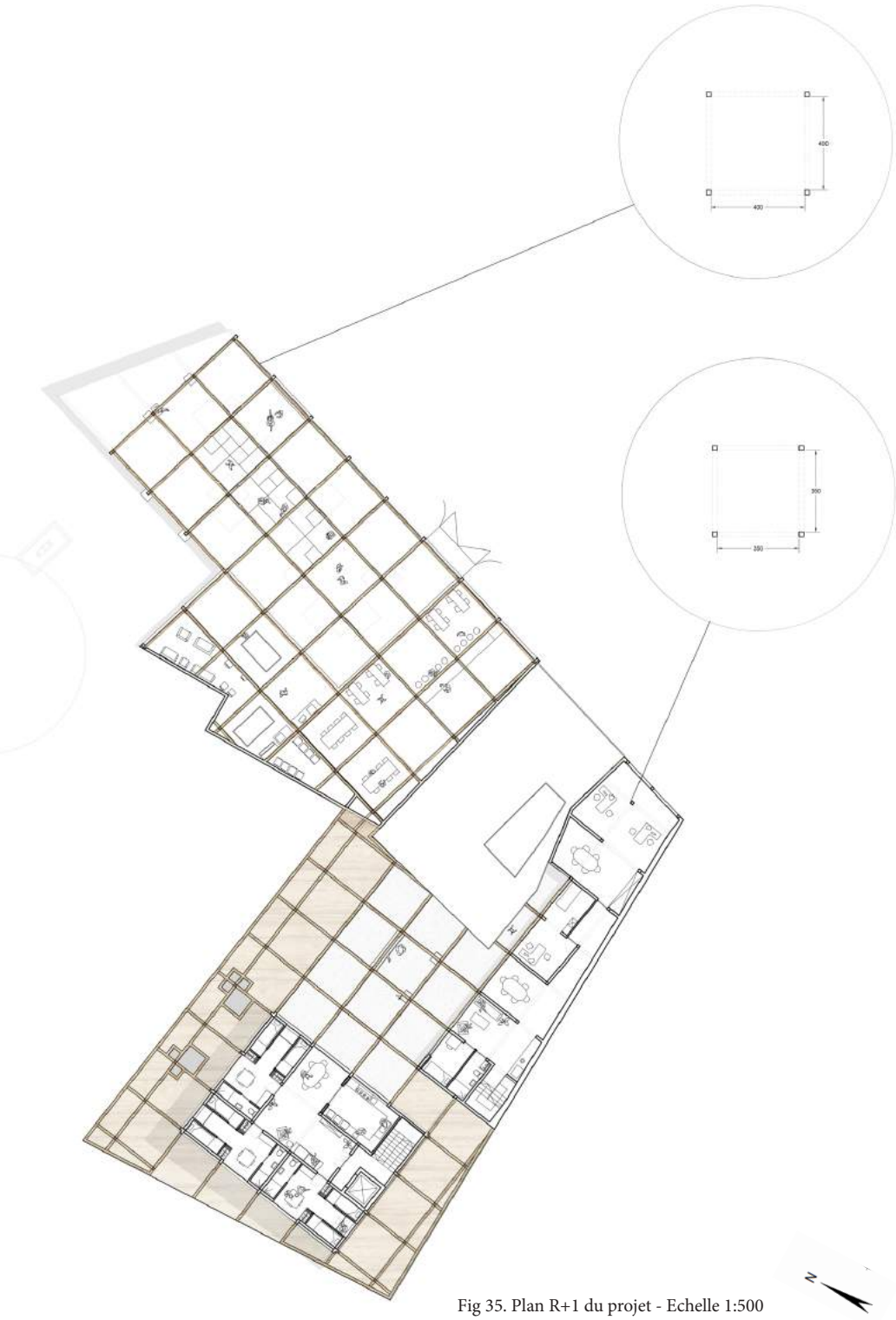
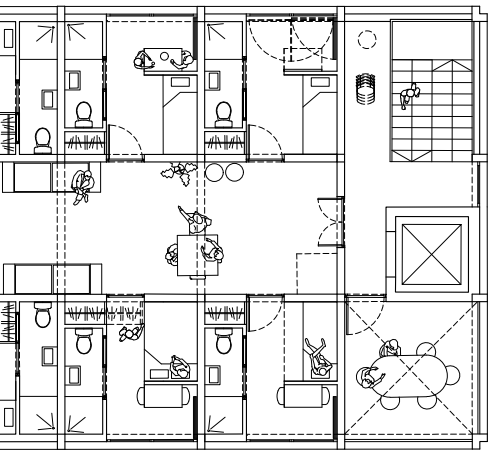
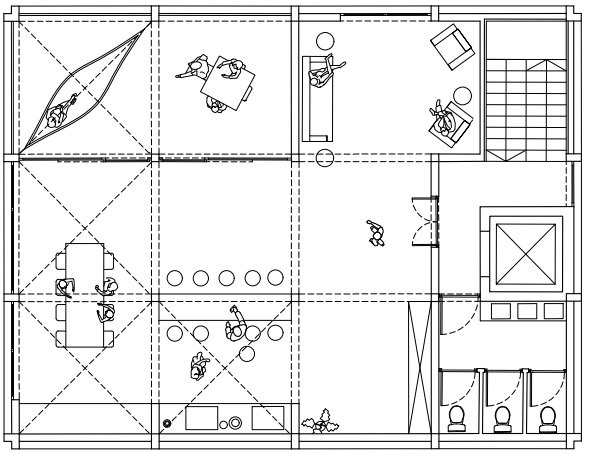


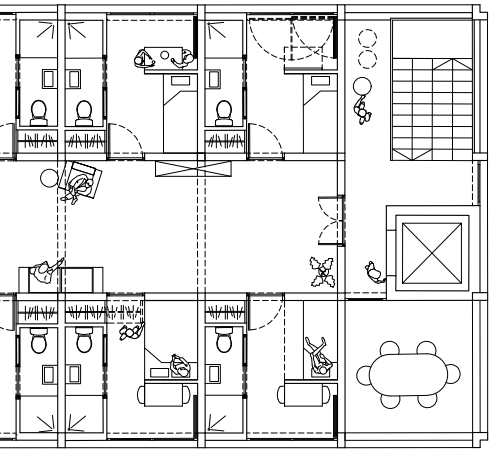
Fig 35. Plan R+1 du projet - Echelle 1:500



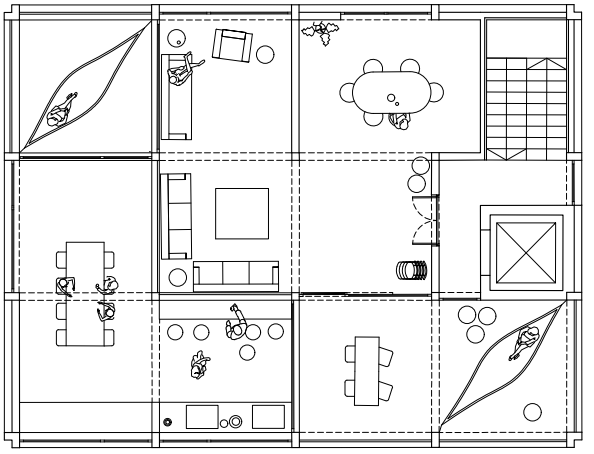
R+2
R+6



R+4



R+3
R+7



R+5

Fig 36. Plans des étages du projet - Echelle 1:200



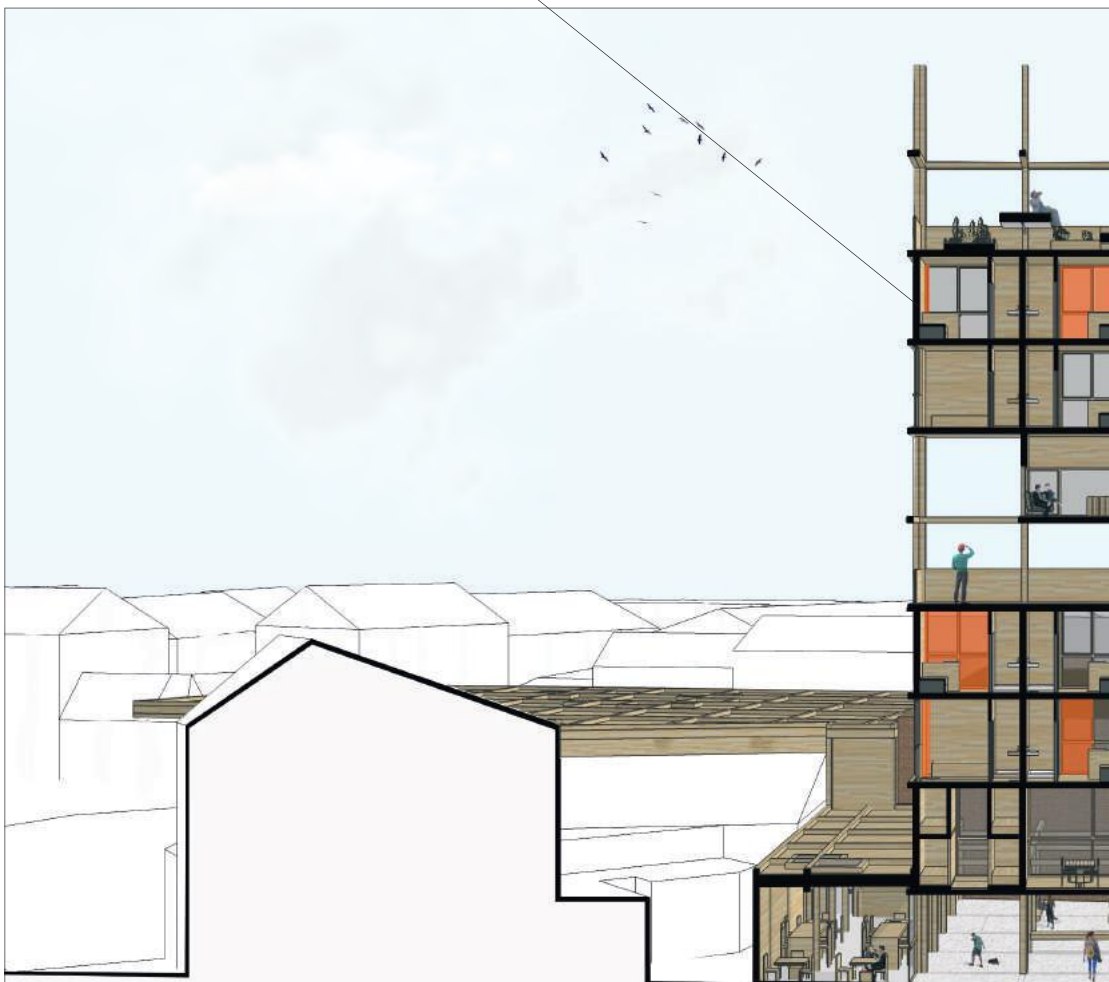




Fig 36. Coupes perspective du projet

3. L'évolutivité possible du projet

Le mode de conception et de construction permet une grande flexibilité du projet. En effet, la proposition architecturale peut varier en fonction du nombre de personnes à accueillir sur le territoire dans lequel le projet s'inscrit, par exemple. Dans cette proposition, à Lille, j'ai choisi de concevoir le projet illustré dans les pages précédentes du mémoire. Celui-ci permet de reloger 42 personnes. Le mode opératoire choisi permet également au bâtiment, tout au long de l'année, d'évoluer en fonction du besoin des résidents. Plusieurs scénarii pour la disposition des panneaux de remplissage dans la trame est possible. Ici, j'ai souhaité illustrer de quelle manière pourrait évoluer le projet pour qu'il puisse s'adapter sans être figé dans sa réponse.

Par exemple, l'espace de la cour qui contient la structure constructive du projet, pourrait devenir un lieu supplémentaire pour loger de manière très rapide de nouveaux habitants lors de périodes plus froides. Les usagers pourraient aussi être libre de l'aménagement de modules qui permettraient de varier l'emplacement des assises dans la cour.

Dans les espaces communs, on pourrait re-diviser ou agrandir l'espace. Il suffirait de disposer et de stocker dans un lieu à proximité du site, d'autres panneaux de remplissages et l'outillage nécessaire. Cette polyvalence donnerait aux habitants, une liberté et une variété d'utilisation possible pendant toute la durée de vie du bâtiment. Avec ce mode opératoire, même dans un contexte différent, la proposition pourrait être transformée. S'il fallait proposer plus de cellules de nuit, on pourrait élargir les espaces collectifs de la tour en fonction du nombre d'habitants et ajouter des niveaux supplémentaires de logements.

Dans la partie publique du projet, les éléments modulaires pourraient être déplacés pour créer des pièces ou une scène suivant les évènements que la ville accueille.

En toiture, trois types de panneaux sont utilisés. De par leur forme carrée, ils peuvent être disposés dans quatre sens différents afin de pouvoir gérer la lumière des espaces du dessous et créer des atmosphères variables. La simplicité de construction, permet une grande richesse d'utilisation grâce aux variations que le bâtiment offre.

La réalisation du projet « Sleep Inn' » ainsi que l'édification des programmes « Care Inn' », « Live Inn' » et « Share Inn' » permettrait de réduire conséquemment le nombre sans abris à Lille. Dans ce sens, le projet « Sleep Inn' » pourrait un jour se voir transformé. Ce bâtiment modulable pourrait à terme changer de fonction en gardant le même mode de construction. Dans ce sens, le projet restera durable et adaptable aux dépends de la ville et de ses besoins.

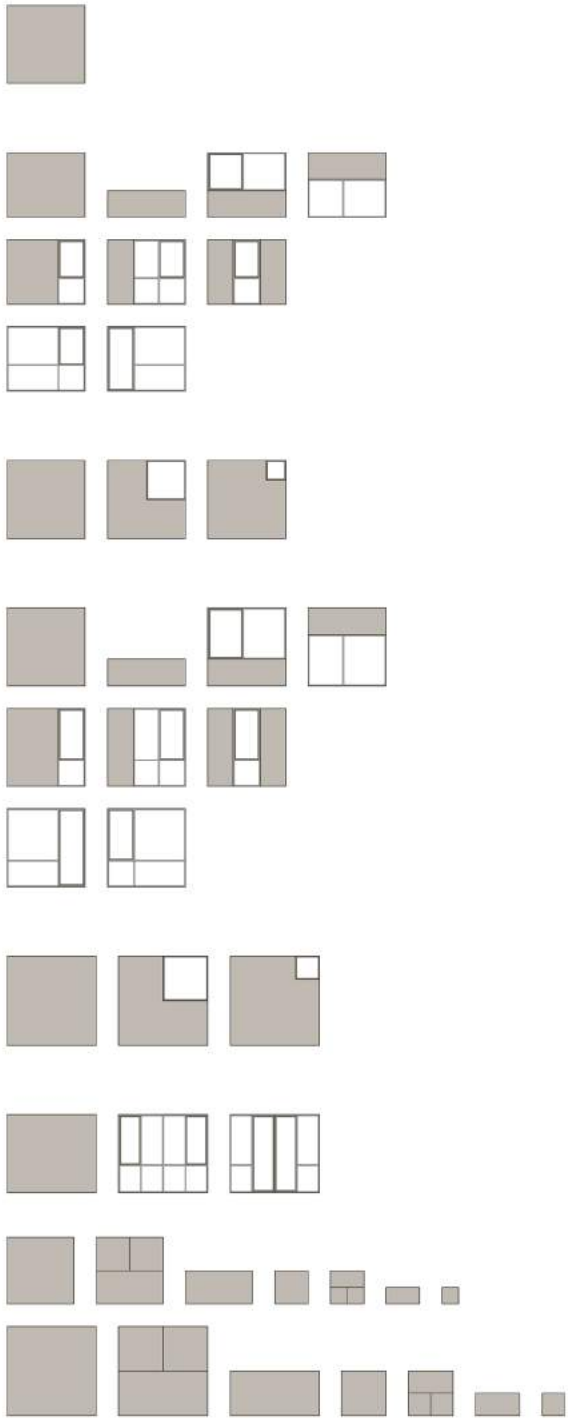
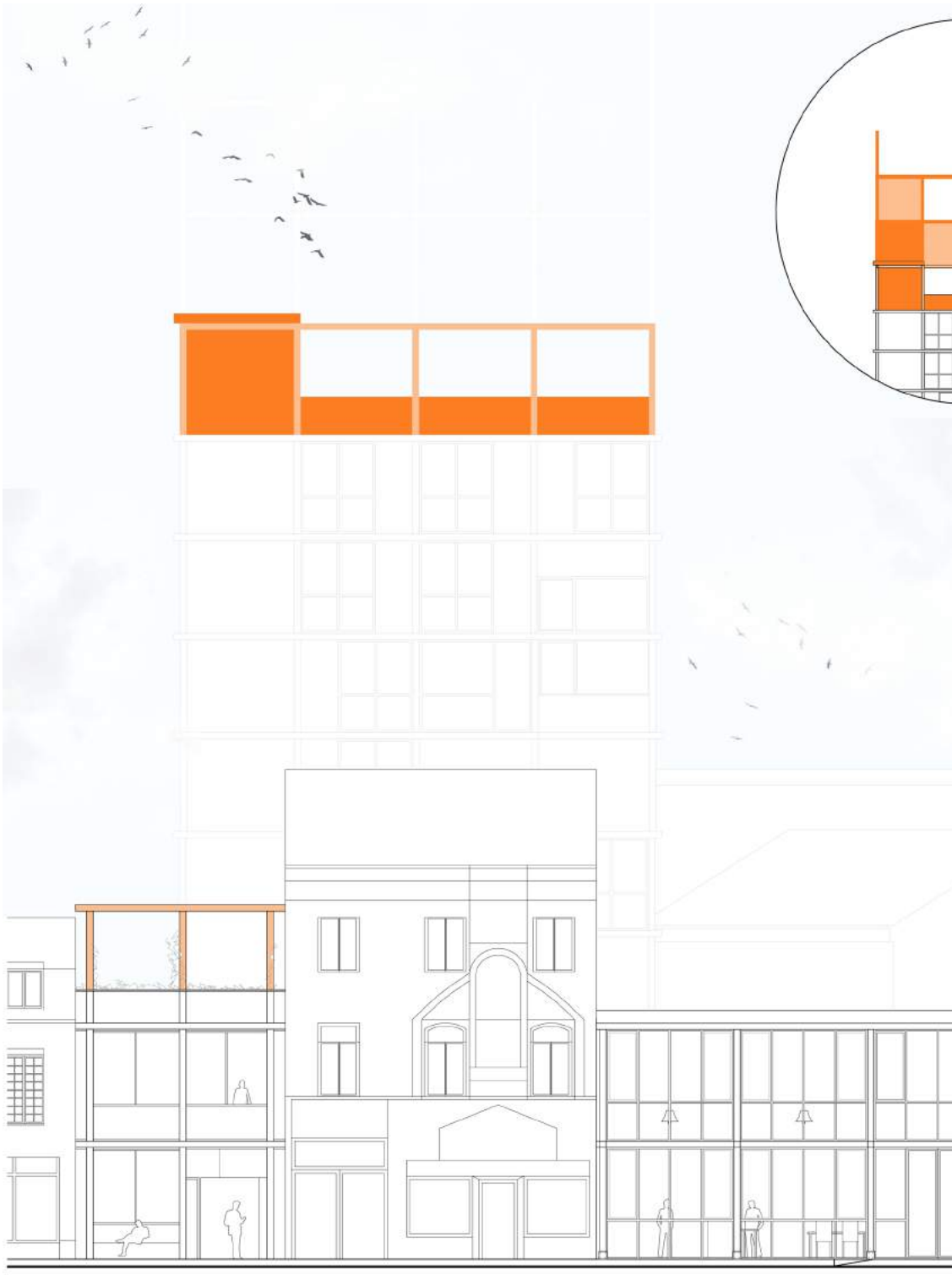


Fig 37. Les panneaux récurents utilisés pour la construction du projet



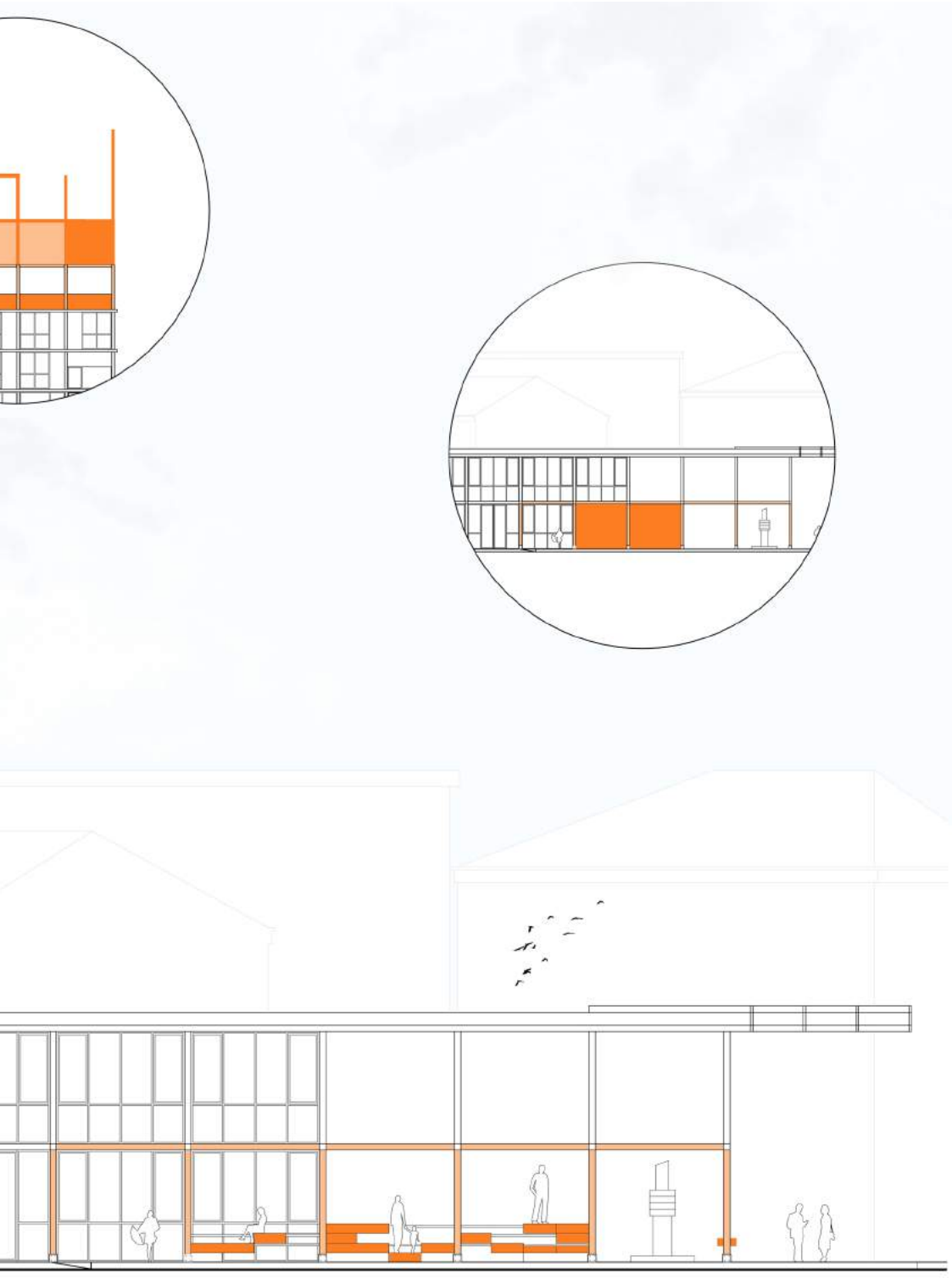
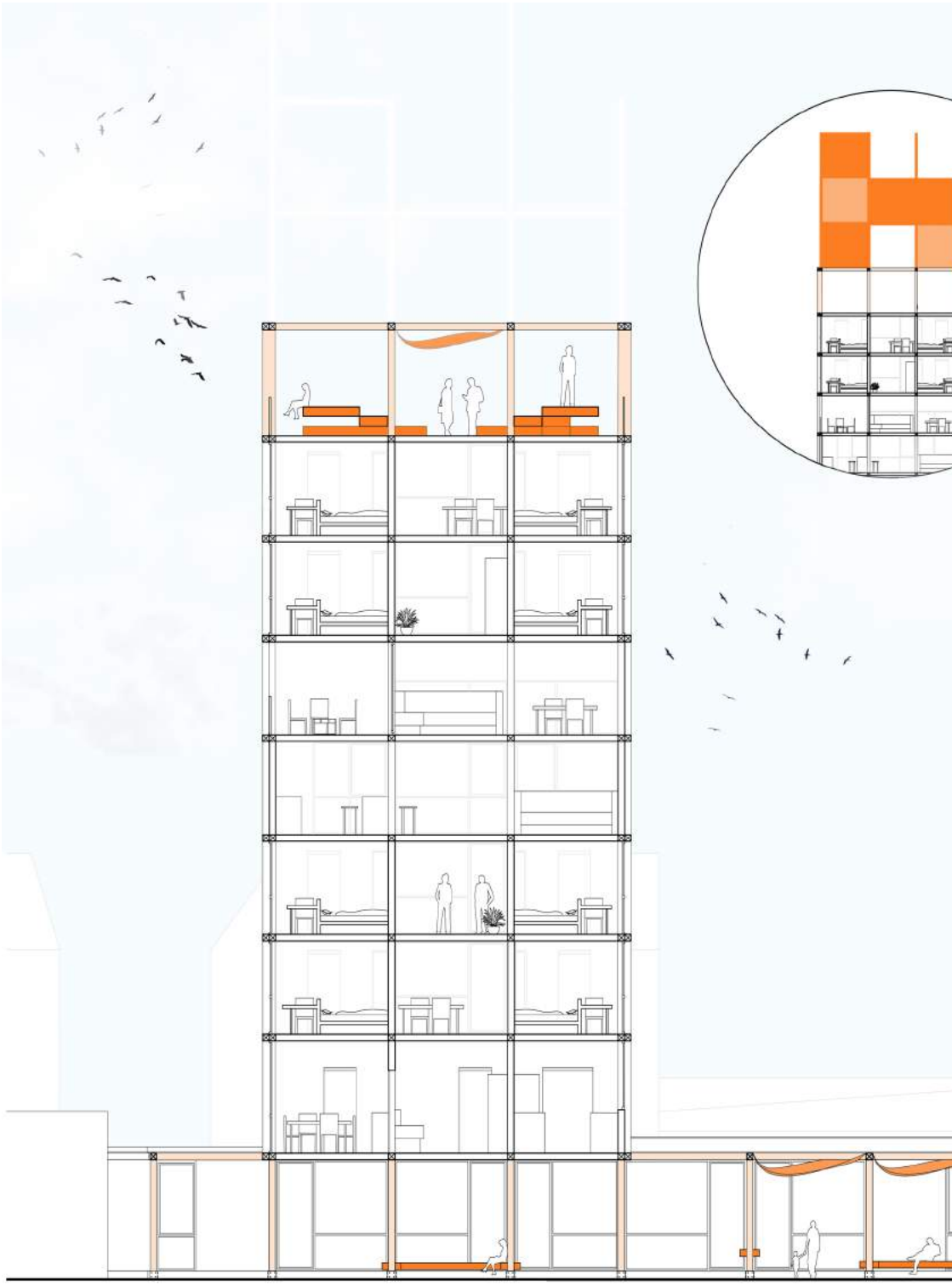


Fig 39. La flexibilité du projet dans l'espace public et sur l'étage final de la tour - Echelle 1:200



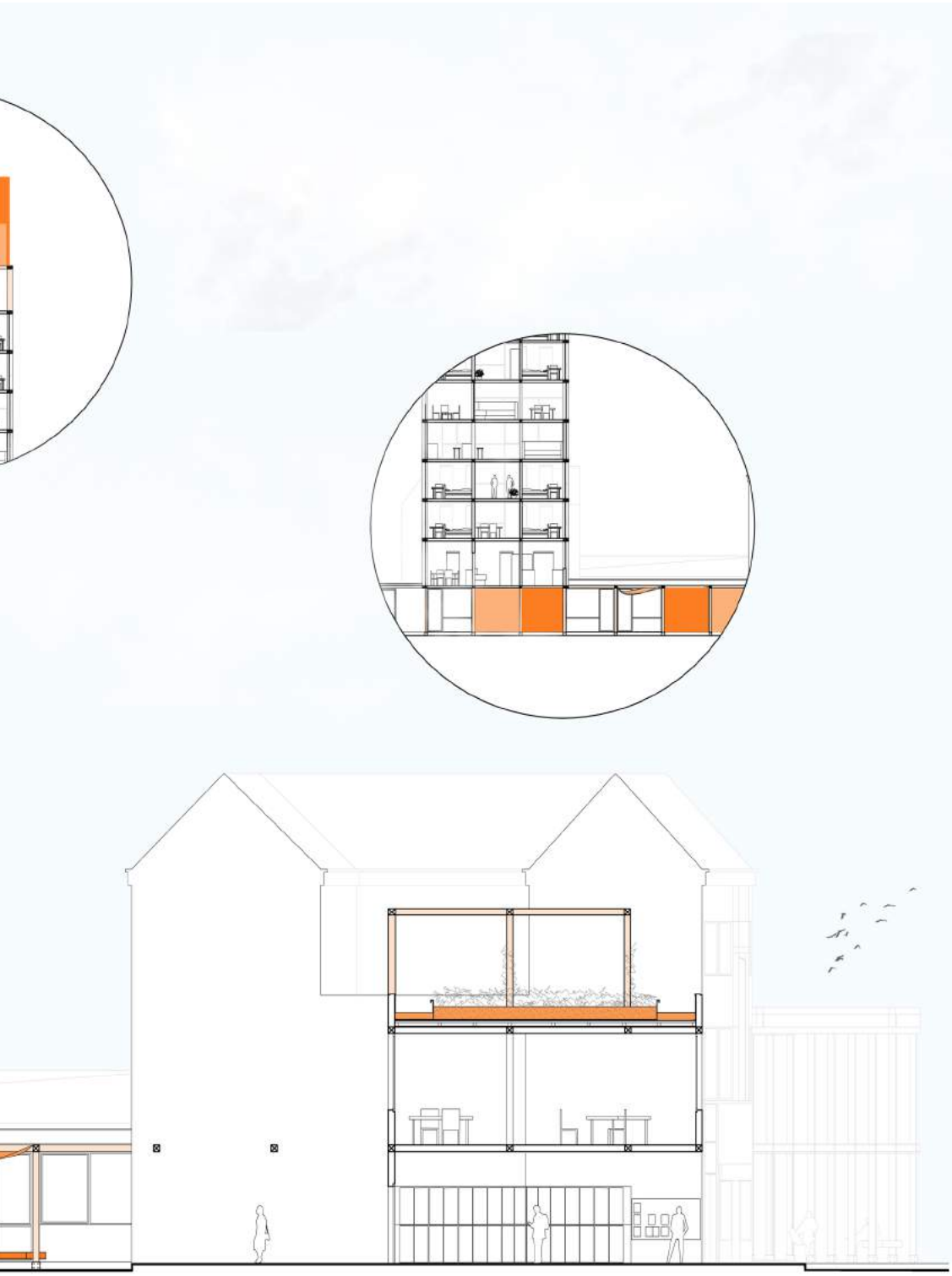


Fig 40. La flexibilité du projet dans l'espace collectif et sur l'étage final de la tour - Echelle 1:200

CONCLUSION

La problématique de ce mémoire est une réflexion autour de la question suivante : « comment des usagers particuliers et des personnes déracinées pourraient-elles contribuer à la revitalisation urbaine ?». En réponse à cette problématique, il paraissait essentiel d'établir un état des lieux des personnes vivant à la rue. Qui sont-elles? Où sont-elles? Où vont-elles? La recherche théorique et les différentes analyses présentées ici, nous ont permis de réaliser que chaque usager de la ville fait face à une situation particulière. Cette diversité des profils humains ajoute à la complexité du système actuel en faveur de l'accès au logement, et rend plus difficile la réduction du sans-abrisme.

A la suite de ce constat, nous nous sommes intéressés aux réponses mises en oeuvre par les architectes, les travailleurs sociaux et les administrateurs des ONG pour la mise à l'abri des populations sinistrées. Quand interviennent-ils? Quels dispositifs utilisent-ils pour leur venir en aide? Nous avons compris l'importance du choix du système constructif pour faire face à des situations d'urgence dans des contextes variés. Il peut permettre une rapidité de mise en œuvre, par la légèreté de ses éléments constitutifs, tout en étant respectueux de l'environnement mais aussi résistant aux intempéries afin d'abriter potentiellement un nombre toujours plus important de sinistrés. Après la visite de deux établissements d'accueil à Lille, nous avons découvert comment ils s'insèrent dans le tissu urbain par leurs qualités architecturales, leurs localisations et comment ils permettent aux usagers de s'intégrer dans la société. Nous avons pointé l'insuffisance de l'offre de logements disponibles et la complexité pour les usagers d'y avoir accès en fonction de leur profil social.

L'exercice du mémoire, imposant une proposition architecturale la plus précise possible dans un temps limité, associé à mon objectif ambitieux, ne m'a pas permis de développer l'ensemble des concepts architecturaux du «Inn'» comme je l'aurais souhaité mais uniquement celui du « Sleep Inn' ». Afin de proposer un lieu adéquat pour le projet, j'ai investigué longuement les quartiers de Lille afin de trouver le meilleur des terrains. La réponse timorée des institutions à mes demandes de documentation sur les délaissés urbains et le relatif secret entourant ces informations, particulièrement en période électorale, m'a demandé beaucoup d'énergie afin de réaliser au final une cartographie encore inédite. Le choix du site fut réellement trop chronophage. Pourtant, lors de l'investigation urbaine, j'ai aussi découvert l'intérêt croissant de collectifs d'architectes pour les délaissés destinés à l'inclusion des sans-abris dans la ville. Le travail cartographique réalisé témoigne d'un paradoxe contemporain de la revitalisation urbaine : des usagers sans lieu et des lieux sans usagers.

De manière générale, ce travail m'a permis de réaliser l'effet que l'architecture peut avoir sur les usagers, par rapport à la société dans laquelle elle est inscrite. Pour ce projet, je pense que l'architecture ne peut ou ne

doit naître qu'à postériori d'une détermination claire des besoins sociaux et environnementaux, du plus global au plus précis. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'un nombre croissant d'architectes commencent à faire évoluer leurs méthodes de travail. En effet, de nos jours, de plus en plus de collectifs d'architectes et d'équipes de conception travaillent en association avec les futurs utilisateurs d'un projet, donnant lieu à des projets participatif. Ce partenariat permet aux architectes de se mettre à la place des usagers pour comprendre réellement les enjeux du projet commun et ainsi donner une force aux idées qui construiront la proposition architecturale.

A Lille comme ailleurs, les quatre formes de programmes proposés constituent une réponse aux quatre besoins majeurs identifiés du sans-abrisme. Le concept architectural du «Inn'» ambitionne de répondre à l'accès universel au logement pour tous, objectivé par la matérialisation d'un mode opératoire de l'urgence. Celui-ci résulte des contraintes auxquelles font face une variété de territoires. Le «Inn'» permet une nouvelle souplesse dans les conventions actuelles de l'accès à l'hébergement d'urgence ou au logement définitif. Dans l'idéal, la réalisation des quatre projets à Lille permettrai de réduire, de manière conséquente, le nombre de sans-abris dans la ville.

Je pense que l'architecte doit s'impliquer auprès des populations pour lesquelles il construit. Il lui appartient d'agir avec d'autres professionnels, en pluridisciplinarité afin de répondre le plus précisément possible à la problématique urbaine et architecturale qui lui est posée et ainsi tenter de la résoudre grâce à son édifice. Pour ce mémoire, les analyses de terrain et les échanges avec les différents professionnels du milieu social furent déterminants dans mes choix au cours de la conception pour la proposition que j'ai illustrée.

J'ai ainsi, par exemple, re-questionné les différents modes de conception et de construction qui ont apporté une réponse, à mon sens en adéquation avec les enjeux de ma problématique. Ainsi, le choix du bois comme matériau primaire de mon édifice est motivé par la capacité des usagers de «l'Atelier 2B"» à participer à des chantier d'insertion de second oeuvre bâtiment visant l'apprentissage de l'auto-construction et leur participation de leur lieu de résidence. Grâce à la conception d'éléments préfabriqués modulaires, les usagers peuvent aisément s'approprier l'édifice et participer à son édification à l'infini tant que des espaces sont disponibles ou reconfigurables.

L'architecte et les usagers sont indispensables à la création de lieux d'accueil, mais le sont aussi les professionnels humanistes et sociologues qui donnent les indicateurs de la réalité du terrain. D'autres acteurs ont pourtant un impact majeur pour la concrétisation des projets d'accès au logement : les politiques.

Force est de constater que si le manque de lieux d'accueil semble inacceptable sur le territoire Lillois, j'ai découvert que la raison peut être en grande partie le manque de connaissances des politiques sur la disponibilité du foncier mobilisable. L'absence d'une documentation cartographique sur des délaissés urbains n'encourage pas les prises de décisions politiques. Une cartographie partagée entre les élus, les usagers, les travailleurs sociaux mettant en avant les usages du territoire Lillois pourrait encourager les dynamiques de participation dans des projets de logement déclinés selon le concept «Inn'» : du «Sleep Inn'» au «Share Inn'».

Pour répondre à la question initiale du « comment des usagers particuliers et des personnes déracinées pourraient-elles contribuer à la revitalisation urbaine ?». Je suis convaincue que l'architecte pourrait influencer davantage les décideurs des collectivités publiques dans la conception de ce type de cartographie urbanistique participative. Construire des lieux partagés pour promouvoir la parole des usagers auprès des élus et leur participation à la construction opérationnelle de leur lieu de résidence, contribuerait à influencer les objectifs stratégiques du développement urbain au service de la revitalisation urbaine et du logement des plus démunis.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- CONTAL Marie-Hélène et REVEDIN Jana, *Sustainable Design III, Vers une nouvelle éthique pour l'architecture et la ville*, Editionsalternatives, 2014.

- CHALABI Tamara et VAN CAUTEREN Philippe, *Traces of Survivals, sélection de dessin de réfugiés Irakiens* par Ai Weiwei, RUYA Fondation for Contempory Culture in Iraq et Mercatorfonds, 2015.

- COULOMBEL Patrick, *Architecte de l'urgence, un nouveau métier de l'humanitaire*, L'Harmattan, 2007.

- MIYAKE Riichi, *Shigeru Ban Paper in Architecture*, Ian Luna & Lauren A.Gould, 2009.

- *Etat du mal logement en France 2019, Rapport Annuel 24*, un éclairage sur les Hauts-de-France, Fondation Abbé Pierre, 2019

- ALLEGRET Laurence et VAUDOU Valérie, *Jean Prouvé et Paris*, Edition Pavillon d'Arsenal/Picardie Editions, 2001

- LEFEBVRE Henri, *Le droit à la ville*, Editeur Economica, avril 2009

- BOUCHAIN Patrick (dir.), *Pas de toit sans toi, réinventer l'habitat social*, Actes Sud Editions, 2016

Mémoires :

- COUSIN Rémi, *Le logement provisoire en France au XXème siècle*, 1997

- BONVOISIN Marine, *Vivre la transition, la réhabilitation de friches urbaines en logement de transition*, 2019

Articles :

- La Croix Rouge, UN Habitat et UNHCR, Shelter Project 2010, IFRC, UN-HABITAT and UNHCR, 2012, (pdf téléchargeable, [en ligne],
Adresse URL: *www.ShelterCaseStudies.org*

- UN Habitat, Chapter 1, From Habitat II to Habitat III: Twenty Years of Urban Development, World Cities Report 2016, (pdf téléchargeable, [en ligne],
Adresse URL: *http://wcr.unhabitat.org/wcr_downloads/chapter-1/*

- Geo Confluences, Les camps de réfugiés du Kenya : des territoires sous contrôle, 2006, (page consulté le 6 décembre 2018, [en ligne],
Adresse URL: *http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Afsubsah/AfsubsahScient5.htm*

- OIM (Organisation Internationales pour les Migrations), Opérations et des situations d'urgence, (page consultée le 9 décembre 2018, [en ligne], Adresse URL : *https://www.iom.int/fr/operations-et-des-situations-durgence*

- Architectes de l'Urgence, Abris d'urgence longue durée, (page consultée le 12 décembre 2018, [en ligne],
Adresse URL : *http://www.archi-urgent.com/qui-sommes-nous/notre-expertise/abri-durgence-longue-duree/*

- Les services de l'Etat dans l'Allier, Les fonds d'aide au relogement d'urgence, (page consultée le 27 décembre 2018, [en ligne],
Adresse URL: *http://www.allier.gouv.fr/le-fonds-d-aide-au-relogement-d-urgence-a722.html*

- ONU (Organisation des Nations Unies), Déclaration de New York, 2016, (pdf téléchargeable, [en ligne],
Adresse URL: *http://www.un.org/fr/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/71/L.1*

- UNHCR (Agence des Nations Unies pour les Réfugiés), La Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, (pdf téléchargeable, [en ligne], Adresse URL : *https://www.unhcr.org/fr/4b14f4a62*

- BELLANGER Emmanuel (dir.), Rénovation urbaine. L'espace comme remmède à la question sociale ?, Métropolitiques, 2018 (extraits)

- FONDATION ABBE PIERRE, Toits d'abord, un engagemennt durable pour créer des logements d'insertion. (pdf téléchargeable, [en ligne],
Adresse URL : *https://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-publications/etat-du-mal-logement/les-rapports-annuel*

- Association Trajectoires, Du bidonville à la ville : vers la «vie normale»?, novembre 2015. (pdf téléchargerable, [en ligne],
Adresse URL : https://www.trajectoires-asso.fr/_admin/uploads/file/TRAJECTOIRES_Du-bidonville-a-la-ville.pdf

Filmographie :

- COPANS Richard et NEUMANN Stan, *Architecture Volume 10*, film arte Editions, 2016.

- ORHON, Jean-Nicolas, *Bidonville, architectures de la ville future*, Camera Oscura, 2014.

- CAMURAT JAUD Béatrice, *Grande-Synthe, la ville où tout se joue*, film J+B Séquences et Jean-Paul Jaud, 2019

- MOREAU Yollande, Nulle part en France, Arte, 2019

- FITSCH Marcus, Architectures de demain, réinventer les espaces, Arte 2019

- PETIT Louis-Julien, Les invisibles, Elemiah, 2019

- Conférence : Ensemble, agissons contre le sans-abrisme, France Terre d'Asile, 16.09.2019

- Conférence : HANAPPE Cyril, Architecte, La ville accueillante, Alter Architecture, 24.01.19

Sites internet :

- *https://www.airarchitectures.com/engagement*

- *https://lesgrandsvoisins.org/les-grands-voisins/presentation-et-histoire-du-site/*

- *https://www.infomigrants.net/fr/post/16359/la-maison-des-refugies-va-ouvrir-ses-portes-a-paris-en-juin*

- *https://www.infomigrants.net/fr/post/4931/a-athenes-le-city-plaza-hotel-un-abri-pour-migrants-labellise-extreme-gauche-5-6*

- *https://www.actesetcites.org/projets?lightbox=dataItem-iokkolc3*
https://systemebidonville.com/

- *https://www.acted.org/fr/nos-actions/notre-savoir-faire/coordination-et-gestion-de-camp/*

- *https://www.actesetcites.org/projets*

- https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/ville-strasbourg-annonce-avoir-resorbe-probleme-bidonvilles-1096067.html

- https://www.archdaily.com/890741/modular-installation-provides-temporary-housing-for-refugees-beneath-paris-bridge?ad_source=search&ad_medium=search_result_all

- https://rmitallchange.weebly.com/cardboard-and-paper-construction.html

- https://www.koozarch.com/interviews/new-pilot-cities/

- https://rmitallchange.weebly.com/cardboard-and-paper-construction.html

- http://www.dma-ny.com/site_sba/?page_id=331

- http://www.shigerubanarchitects.com/works.html#paper-tube-structure

- https://docs.google.com/file/d/0B5lUyC1iHRY4WFVrTmxxYlZRZWc/edit

- http://indayear2studio-1314s1.blogspot.com/2013/09/pins-case-study-shigeru-bans-paper-log.html#.W_pqY-hKiUk

- http://www.anna-heringer.com/index.php-id=8.html

- http://www.kere-architecture.com/

- https://www.unige.ch/campus/files/4714/7246/8226/campus114_recherche2_2RE2.pdf

- http://shelterprojects.org/shelterprojects2010/ShelterProjects2010-lores.pdf

- - http://asffrance.org/plaidoyer-pour-la-stabilisation-des-bidonvilles/

- https://afrique.latribune.fr/politique/politique-publique/2017-04-17/anti-cliche-80-de-la-migration-en-afrique-ne-se-fait-pas-vers-les-pays-du-nord-interview.html

- http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/veille/breves/migrations-intra-africaines

- http://www.archi-urgent.com/qui-sommes-nous/notre-expertise/abri-durgence-longue-duree/

- *https://www.iom.int/fr/crises-humanitaires*

- *http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/etpays/Afsubsah/AfsubsahScient5.html*

- *http://www.allier.gouv.fr/le-fonds-d-aide-au-relogement-d-urgence-a722.html*

- *https://data2.unhcr.org/en/situations/mediterranean#_ga=2.173547557.724031141.1544379984-1733054198.1544379984*

- *http://www.grenoble.archi.fr/pdf/documentation/pfe/12130647_Fruh_Nicoloso.pdf*

ICONOGRAPHIE

- Fig 1. Les architectes de la débrouille, au delà des frontières

1. Un Township au bord de l'autoroute vers Port Elizabeth, Afrique du Sud, en 07/2018

2. La jungle de Calais, le 22/02/2016 – REUTERS/ Pascal Rossigno
https://fr.news.yahoo.com/report-la-d%C3%A9cision-sur-l%C3%A9vacuation-la-jungle-calais-155111705.html

3. Les traces d'un emplacement pour la nuit, en 10/2019

4. Pea picker's, Nipomo, Californie, en 02/1936 - Dorothéa Lange
https://www.loc.gov/item/2017759644/

5. Bidonville à Paris, Pont des Poissonniers, le 28/03/2017 – André Feigeles
https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Bidonville_%C3%A0_Paris,_Pont_des_Poissonniers.jpg

- Fig 7. Shelter Project à Haïti après la catastrophe de 2010.
http://shelterprojects.org/shelterprojects2010/A04-A11-Haiti2010.pdf, p.5

- Fig 8. Dessins de conception de Jean Prouvé
Jean Prouvé et Paris, p155, Laurence Allégret et Valérie Vaudou, 2001, Pavillon d'Arsenal/ Picardie Editions

- Fig 9. Dessins de conception de Shigeru Ban
Shigeru Ban, Paper In Architecture, p.126, Riichi Miyake, 2009, Edité par Ian Luna & Lauren A.Gould

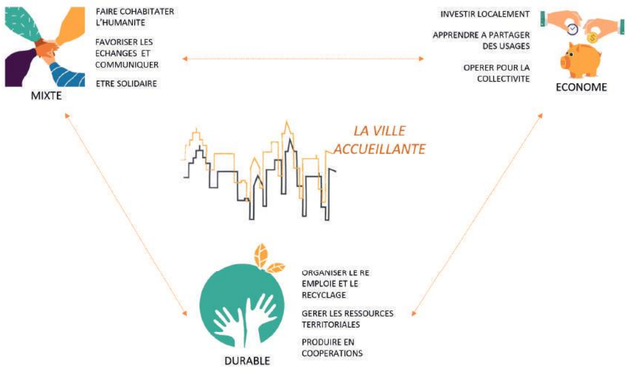
- Fig 15. Les Grands Voisins, les occupants et les possibles occupations
https://lesgrandsvoisins.org/

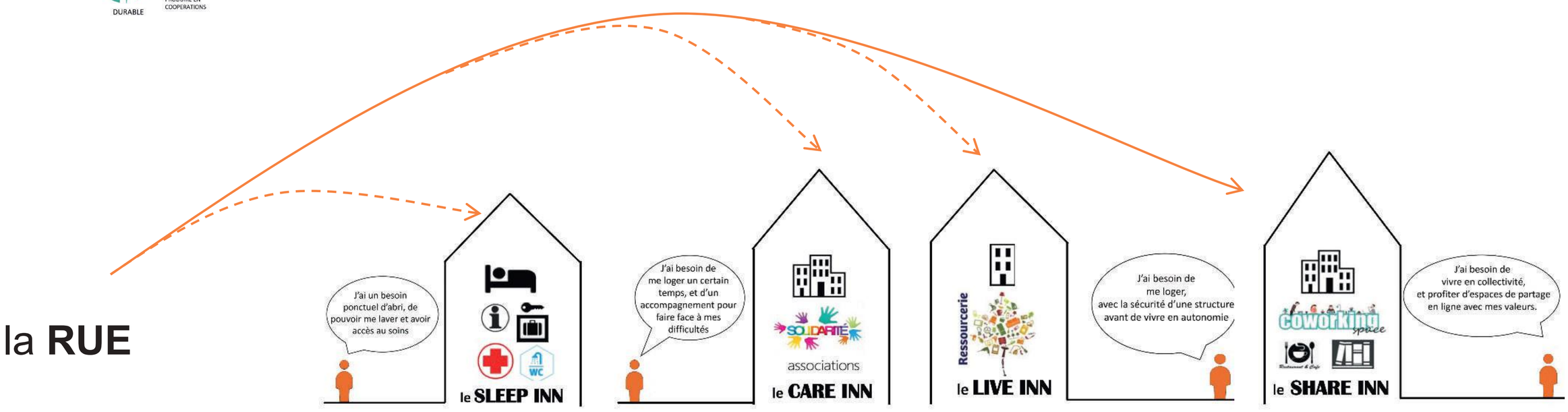
- Fig 16. Home for Less, le lieu et son module adapté
http://collectifbaya.com/fr/blog/home-for-less

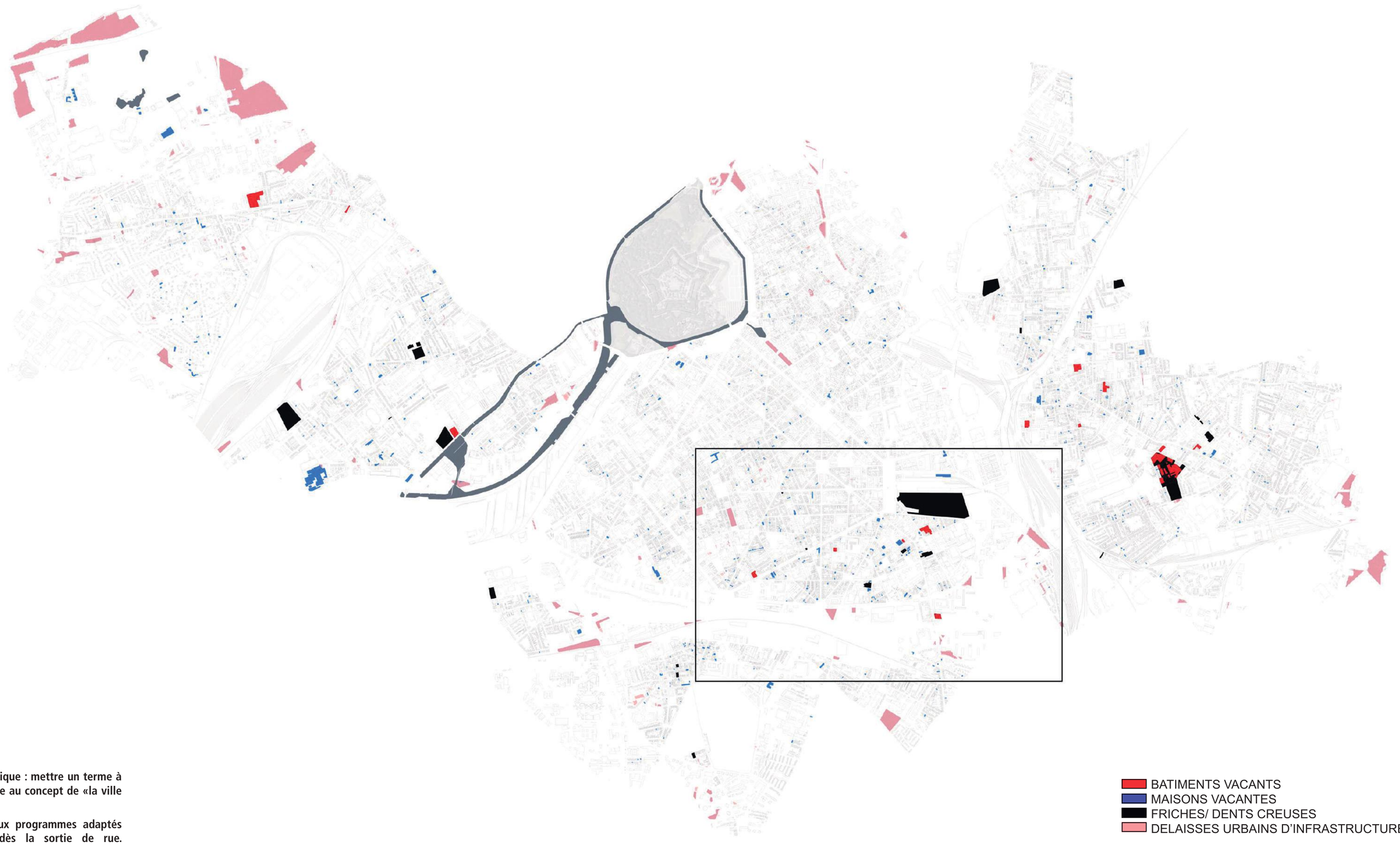
- Fig 27. Le site, du début du 20ème siècle et d'aujourd'hui
https://www.lilledantan.com/boulevard_victor_hugo_rue_jeanne_d_arc.htm

ANNEXES









En haut :

1. Schéma utopique : mettre un terme à l'exclusion grâce au concept de «la ville accueillante».

2. Des lieux aux programmes adaptés aux besoins, dès la sortie de rue. Proposition de quatre nouveaux lieux qui développent la palettre de l'offre actuelle du logement à Lille.

En bas :

3. Carte qui recense tous les lieux actuels dénués d'usages de Lille, par types. Zoom sur le quartier Moulins qui est le quartier intra-muros de Lille qui comporte le plus de lieux innocupés avec plus d'une cinquantaine de sites.

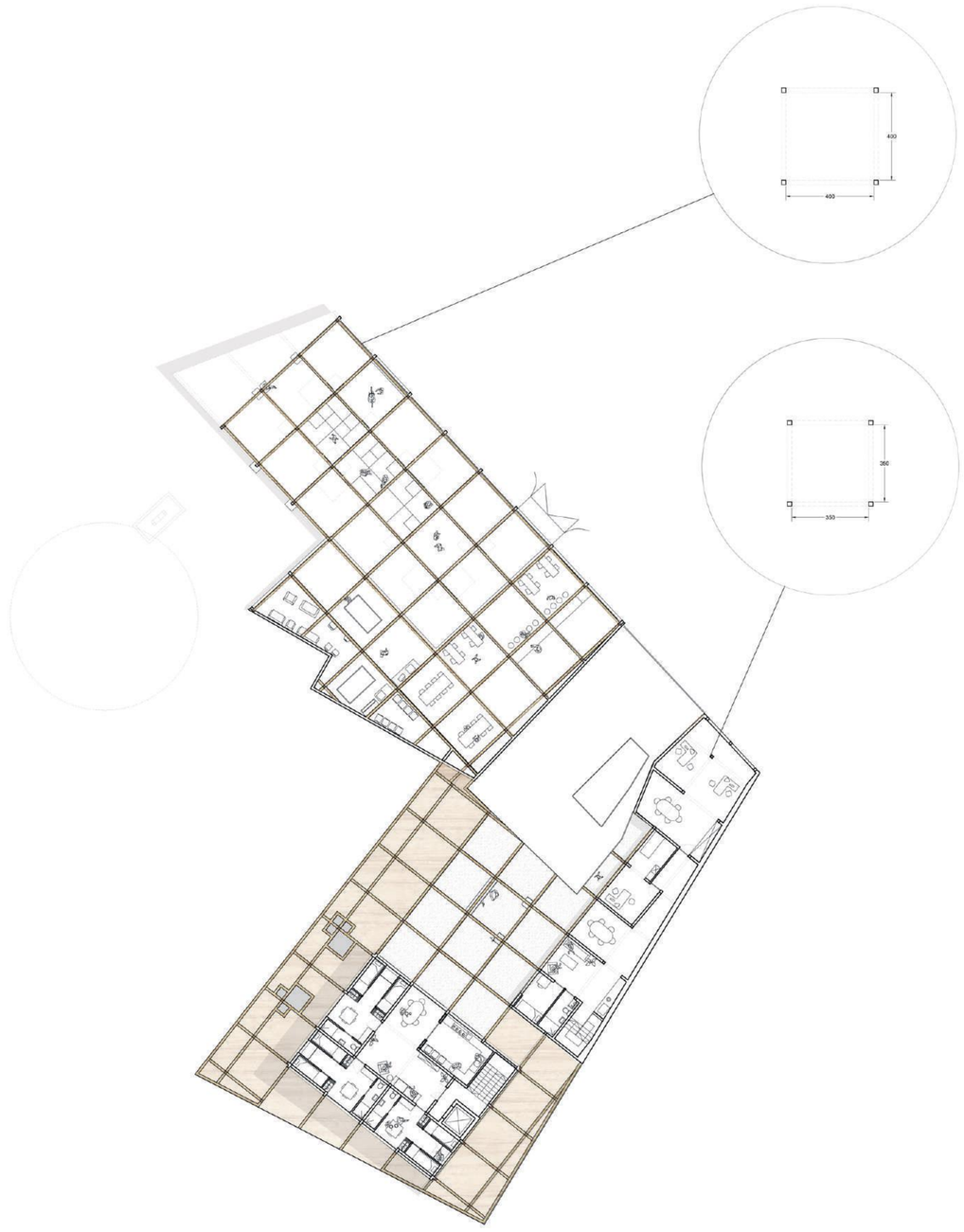
Dans l'élaboration du sujet de TFE, je me suis interrogée sur l'architecture dans l'urgence et son inscription dans un tissu urbain : « Comment des usagers particuliers et des personnes déracinées contribuent-elles à la revitalisation urbaine ? ».
La première démarche est la lutte contre le sans-abrisme grâce à la multiplication des offres de logement et la sensibilisation des citoyens sur les possibilités de mettre fin au sans-abrisme via l'édification de lieux partagés ouvert à tous. Dans une optique de revitalisation urbaine, la deuxième démarche est celle du réinvestissement des lieux vacants en ville.
La recherche théorique, basée sur le territoire Lillois et réalisée grâce à des études de terrains et des interviews m'a permis de comprendre les étapes actuelles du passage de la rue vers les établissements d'accueil de la ville. Les offres disponibles de logements sont insuffisantes et l'accès à celles-ci peuvent être bloqués au dépend de certains profils. Dans ce sens, ma réflexion s'est portée sur une nouvelle organisation de l'accueil en ville par la conception de lieux aux programmes variés qui permettent une nouvelle souplesse dans les conventions actuelles d'accès au logement afin de réduire de manière conséquente le nombre de sans abris de la ville.
Le projet développé s'appelle le « Sleep Inn' ». C'est un dispositif de mise à l'abri rapide et de recherche de solutions pérennes de logement. Il satisfait des besoins fondamentaux comme le sommeil, l'hygiène, l'alimentation, l'information, la communication et les soins physiques ou psychologiques.
Pour trouver un lieu adapté au projet, le recensement des lieux en désuétude de Lille m'a offert une large sélection de sites. Ils témoignent d'un paradoxe contemporain : des usagers sans lieux et des lieux sans usagers.
Pour s'adapter au site choisi, une trame structurante régie l'ensemble du projet autour d'un même système constructif. Celui-ci répond à des enjeux de polyvalence, de flexibilité pour des fonctions qui tentent de satisfaire une variété de besoins. De cette manière, le projet met en scène des espaces variés qui peuvent évoluer au cours temps.

LA MATERIALISATION DE L'URGENCE

Olivier LALOUX, Stéphanie LAMARCHE-PALMIER, Atelier A.R.O

LUCIE LENGLET







En haut :

1. (à gauche) : plan du rez-de-chaussée du projet.

2. (à droite) : plan du +1 du projet.

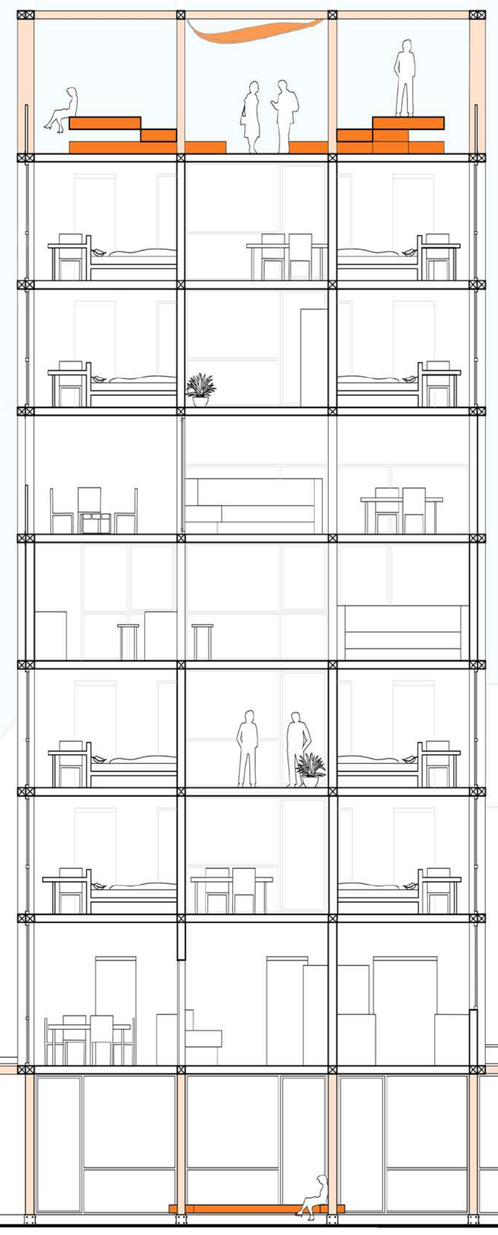
En bas :

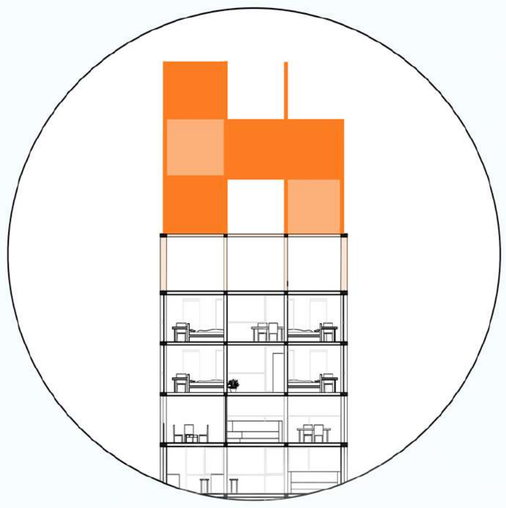
3. coupe perspective du projet.

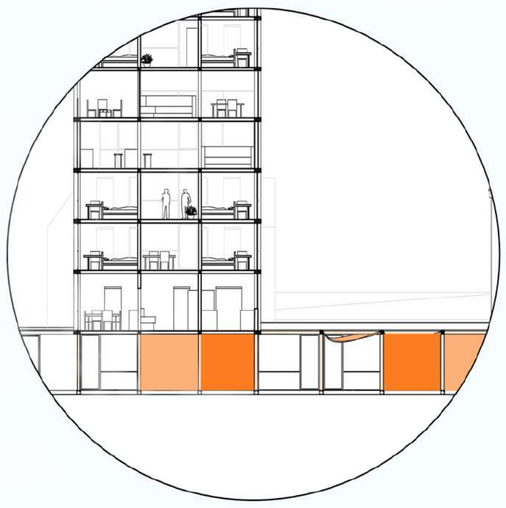
LA MATERIALISATION DE L'URGENCE

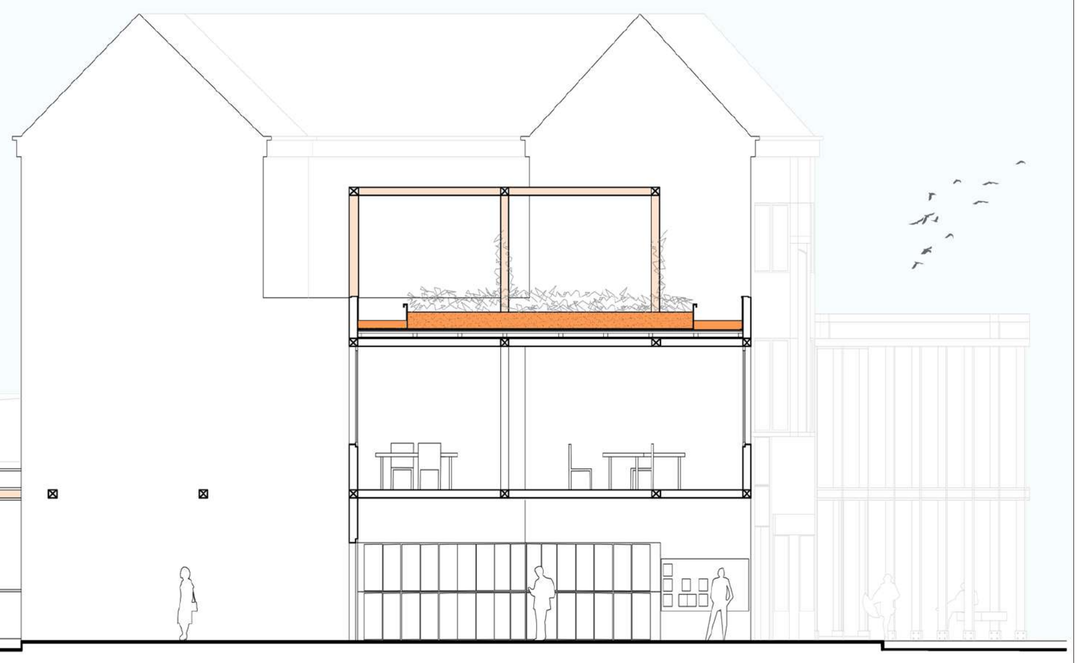
Olivier LALOUX, Stéphanie LAMARCHE-PALMIER, Atelier A.R.O

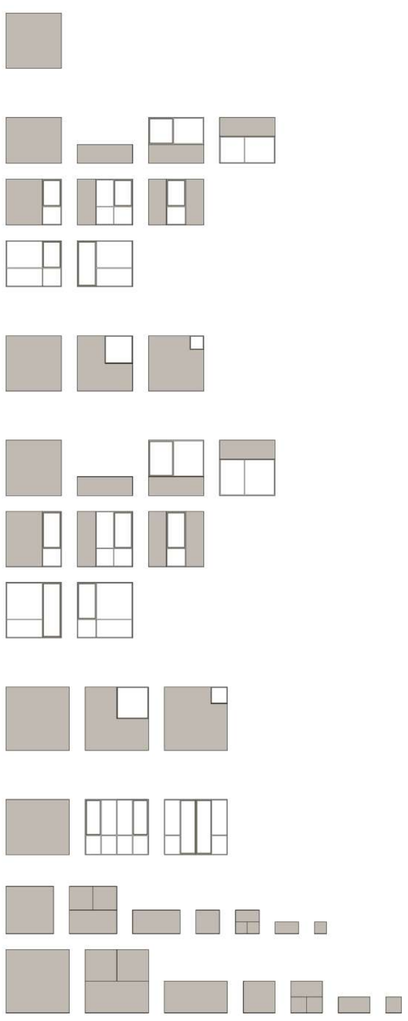
LUCIE LENGLET

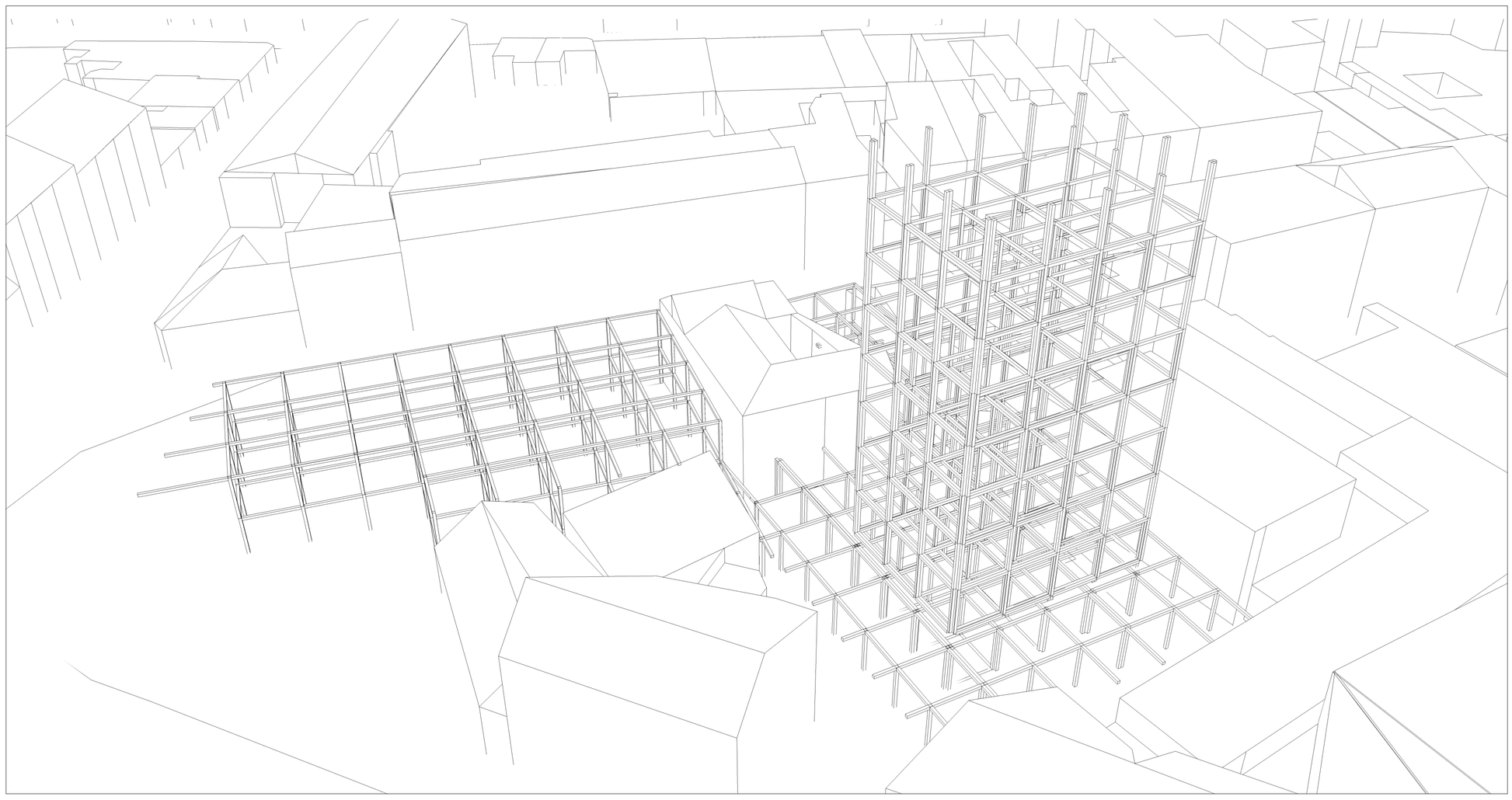












En haut :

1. Coupe scénarisant les possibilités d'évolution du projet.

En bas :

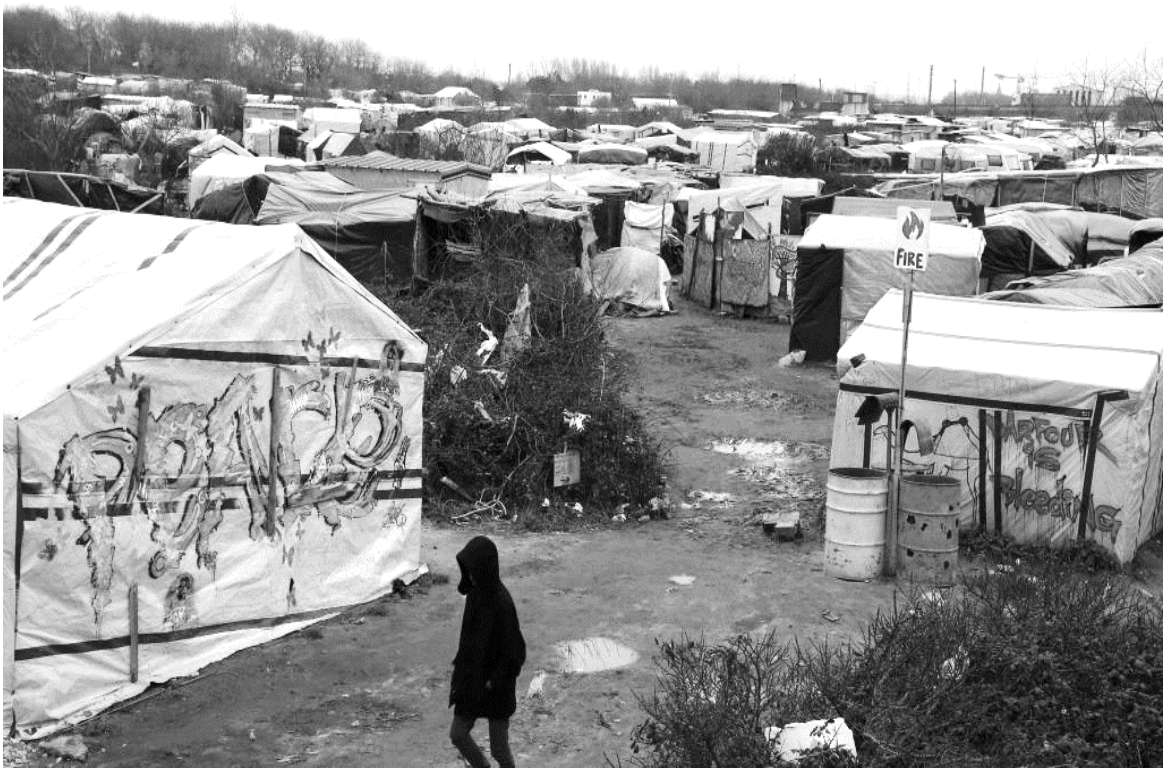
2. (à gauche) : panneaux de remplissage récurents pour la construction du projet.

3. (à droite) : trâme poteaux-poutres structurant l'ensemble du projet.

LA MATERIALISATION DE L'URGENCE

Olivier LALOUX, Stéphanie LAMARCHE-PALMIER, Atelier A.R.O

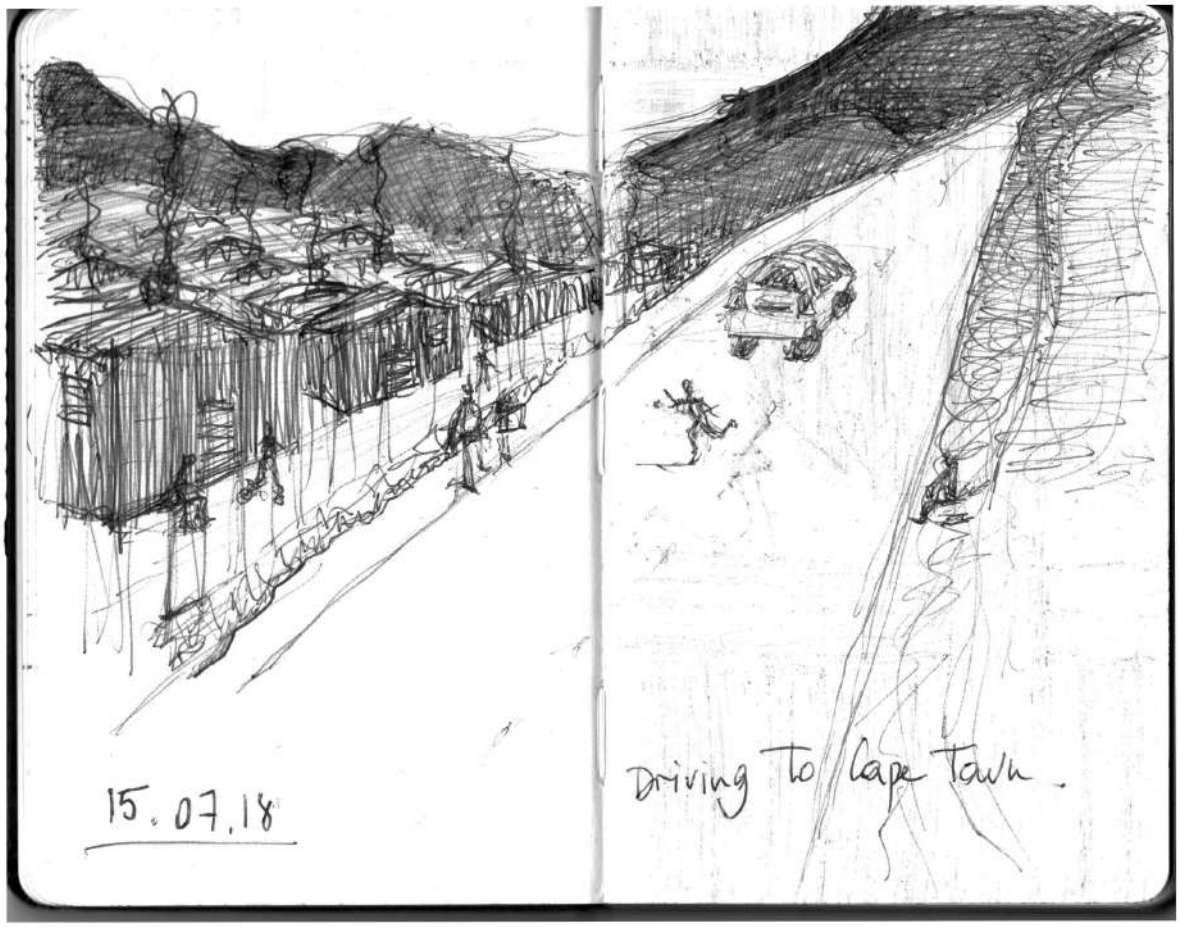
LUCIE LENGLET



n°1/200
«La jungle de Calais, Pascal Rossigno», 21 × 29.7 cm, 22.02.16
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



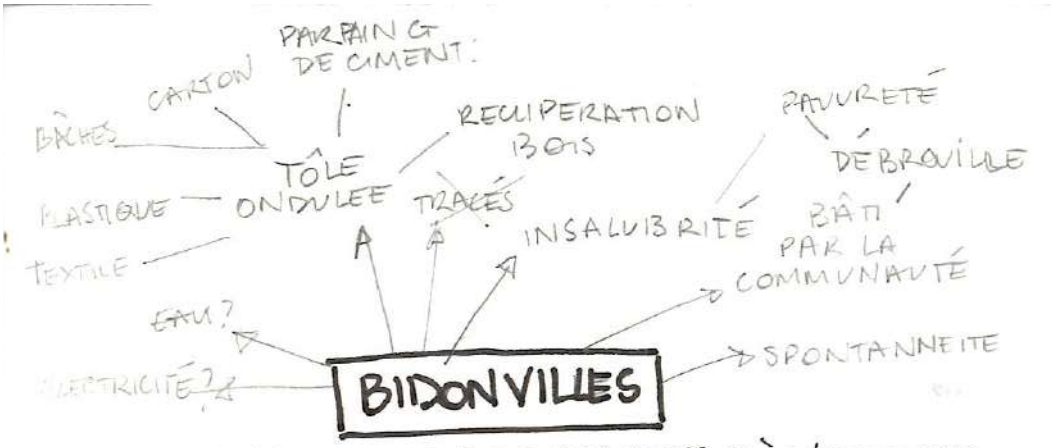
n°2/200
«Bidonville à Paris, sous le Pont des Poissoniers, André Feigeles», 21 × 29.7 cm, 28.03.17
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°3/200
« Driving to Cape Town », 14 × 17 cm, 15/07/2018
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

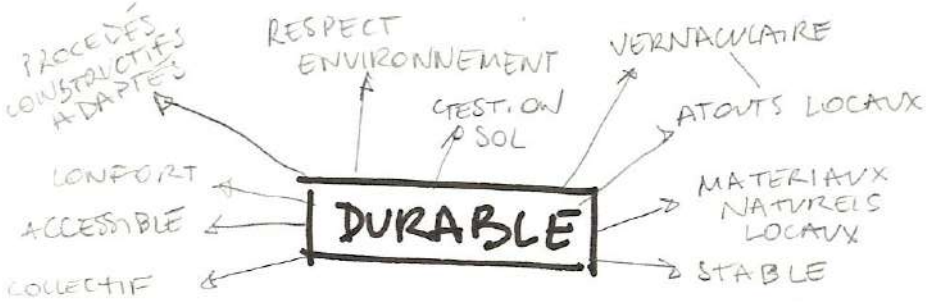


nº4/200
« TownShip vers Port Elizabeth, Afrique du Sud », 11.36 × 6.4 cm, 10/07/2018
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



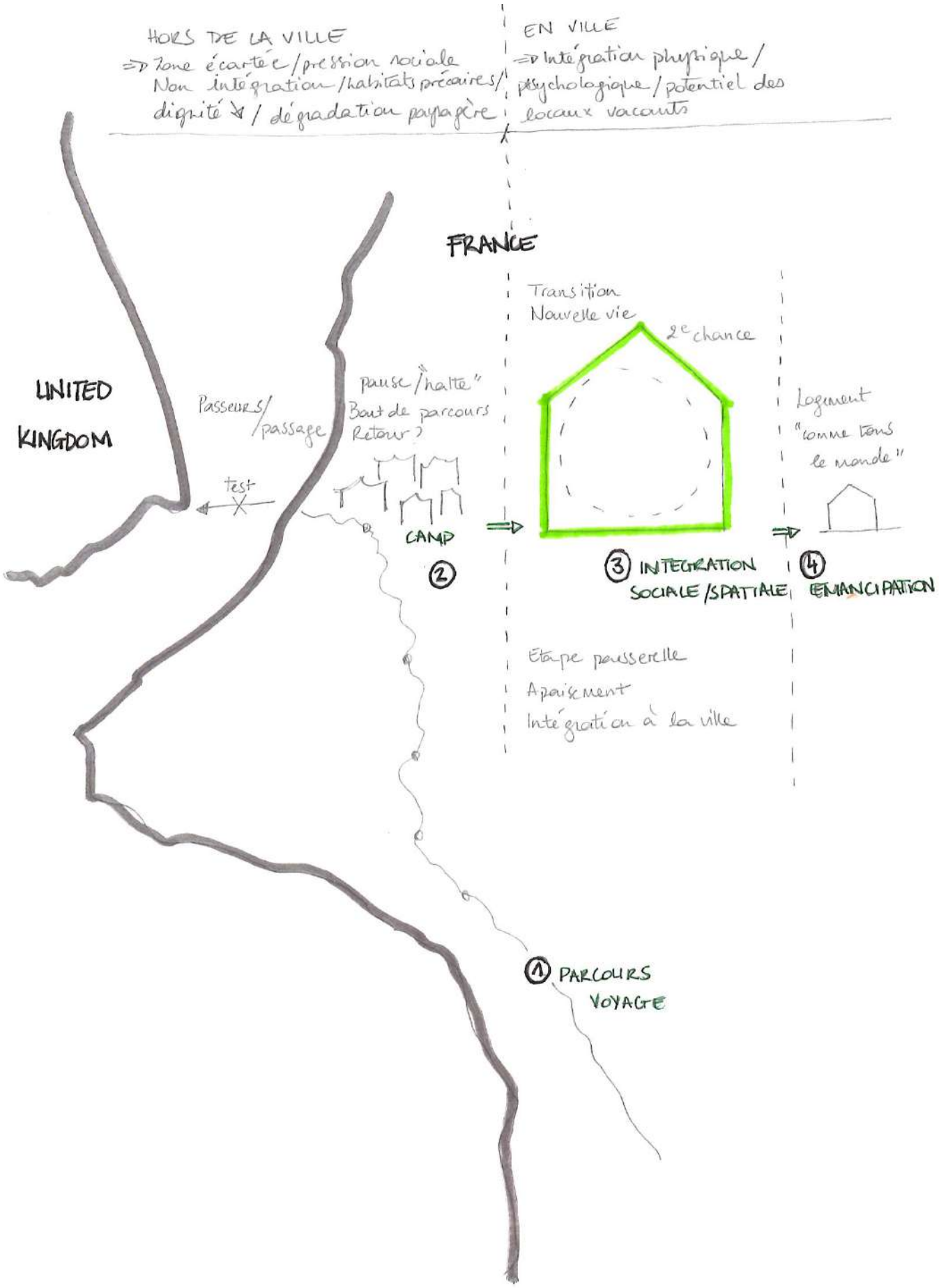
▷ AGGLOMERATION DE BARAQUES OÙ S'ENTASSE LA POPULATION MISERABLE D'UNE GRANDE VILLE. LAROUSSE.FR.

▷ AGGLOMERATION DE LOGEMENTS PRECAIRES FAITS DE MATERIAUX DE RECUPERATION ET ACCEUILLANT LES POPULATIONS DEFAVORISÉES A LA PERIPHÉRIE DES GRANDES ZONES URBAINES. L'INTERNAUTE.FR.



▷ L'ARCHITECTURE ECOLOGIQUE (OU ARCHITECTURE DURABLE) EST UN SYSTEME DE CONCEPTION ET DE REALISATION AYANT POUR PREOCCUPATION DE CONCEVOIR UNE ARCHITECTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ECOLOGIE. WIKIPEDIA.FR

nº5/200
«Bidonville incompatible au durable », 14.8 × 21 cm, 28/09/2018
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº6/200
« Situation vs. Utopie? », 21 × 29.7 cm, 10/10/2019
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

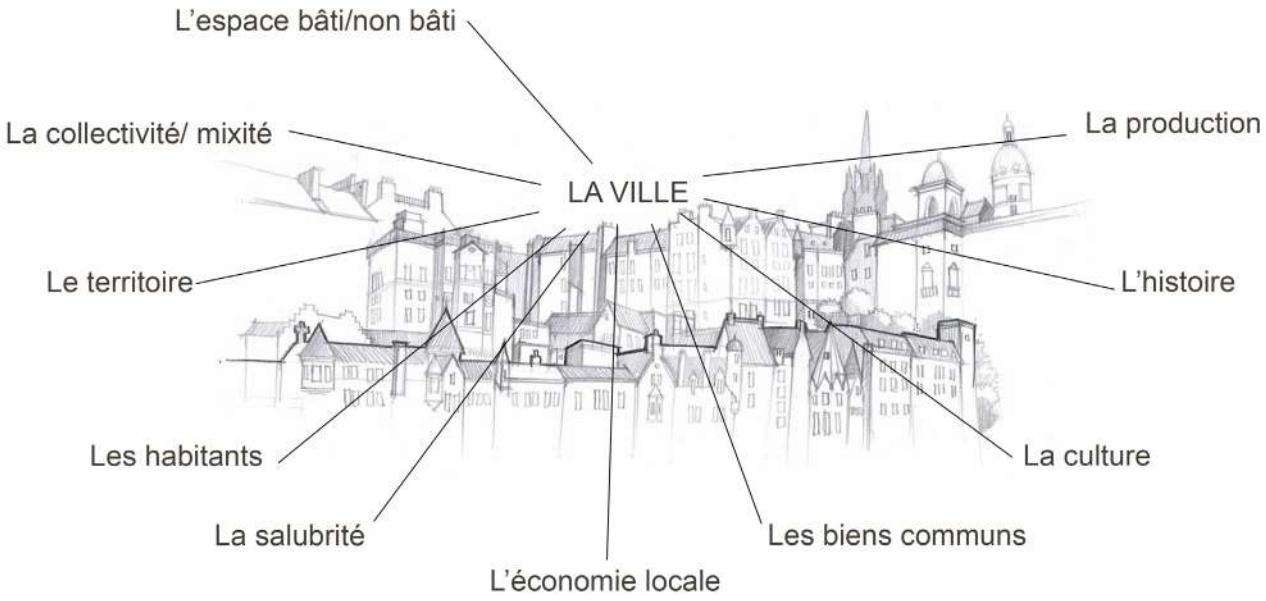


nº7/200
«Au bord de la gare du Midi, Bruxelles», 21 × 29.7 cm, 25.10.19
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

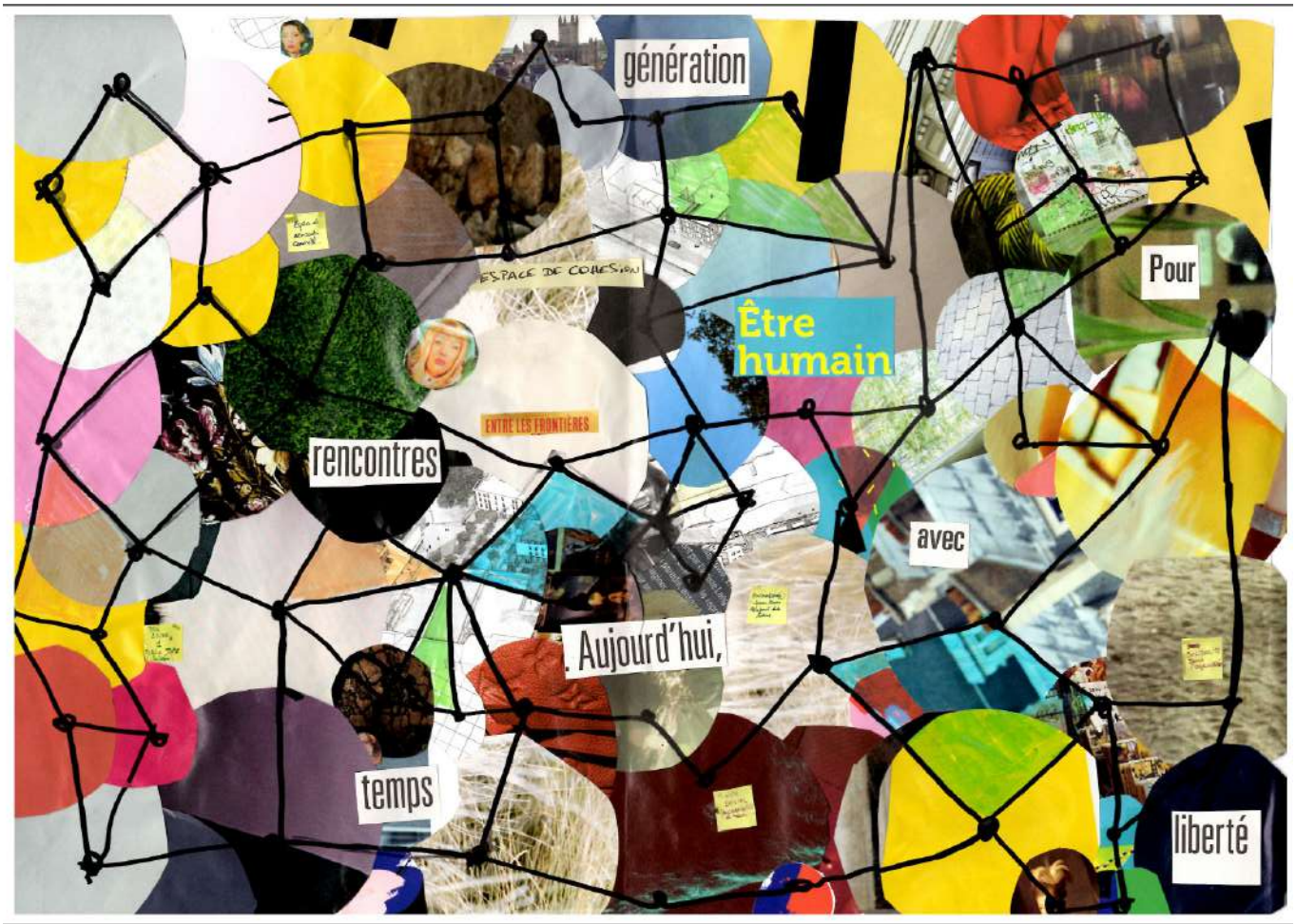
Les réfugiés vivants dans la dignité
Protection - insertion

Les lieux vacants renoués d'usages
Economie d'occupation du sol - patrimoine revitalisé

LE PROJET
TFE



n°8/200
« Ce que le projet permet», 29.7 × 41 cm, 07/11/2019
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº9/200
« Ensemble, collage», 29.7 × 42 cm, 05/12/2019
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



CC BY-ND

GRAPHIC BY STANFORD KAY STUDIO.COM

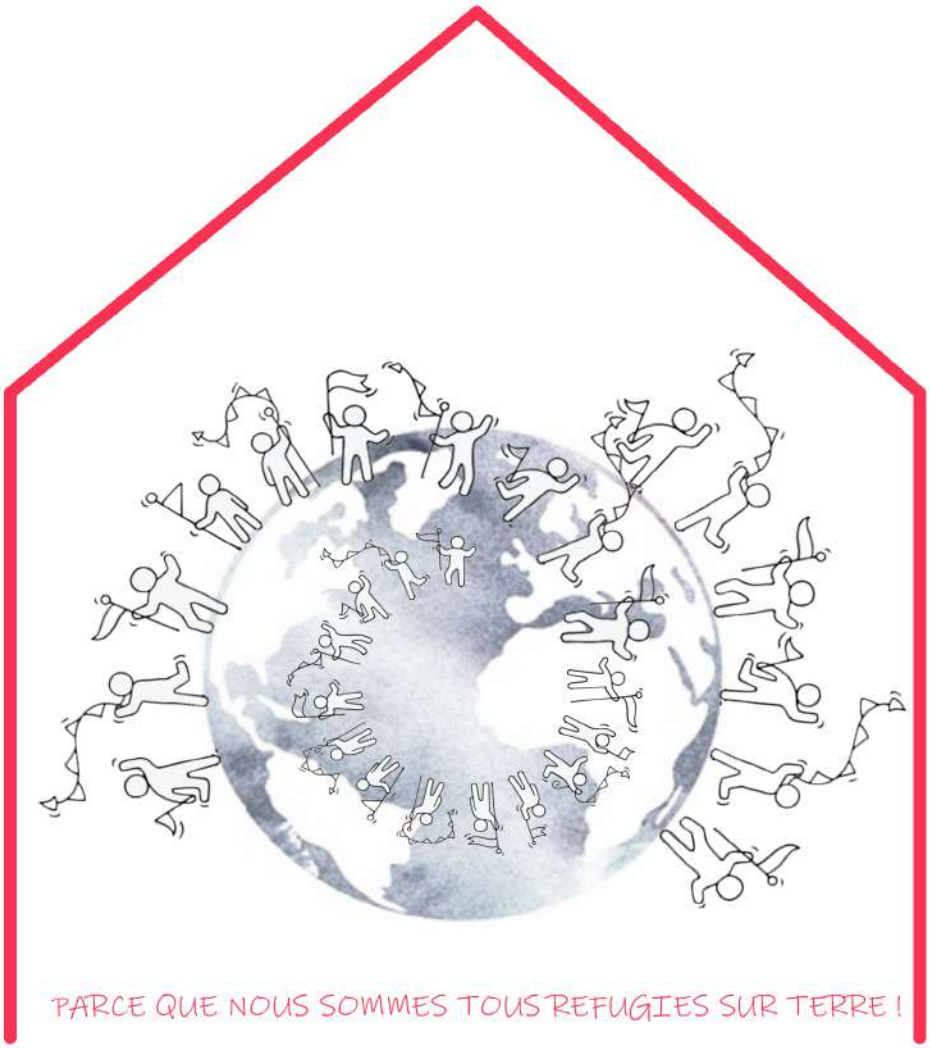


EMERGENCY SHELTER consists primarily of tarpaulins and fixings such as ropes, nails, a hammer etc. Tents can also be used for emergency shelter but, because they are less versatile than tarps, their use is limited. Emergency shelter can be distributed quickly but offers only limited protection against heavy rains.

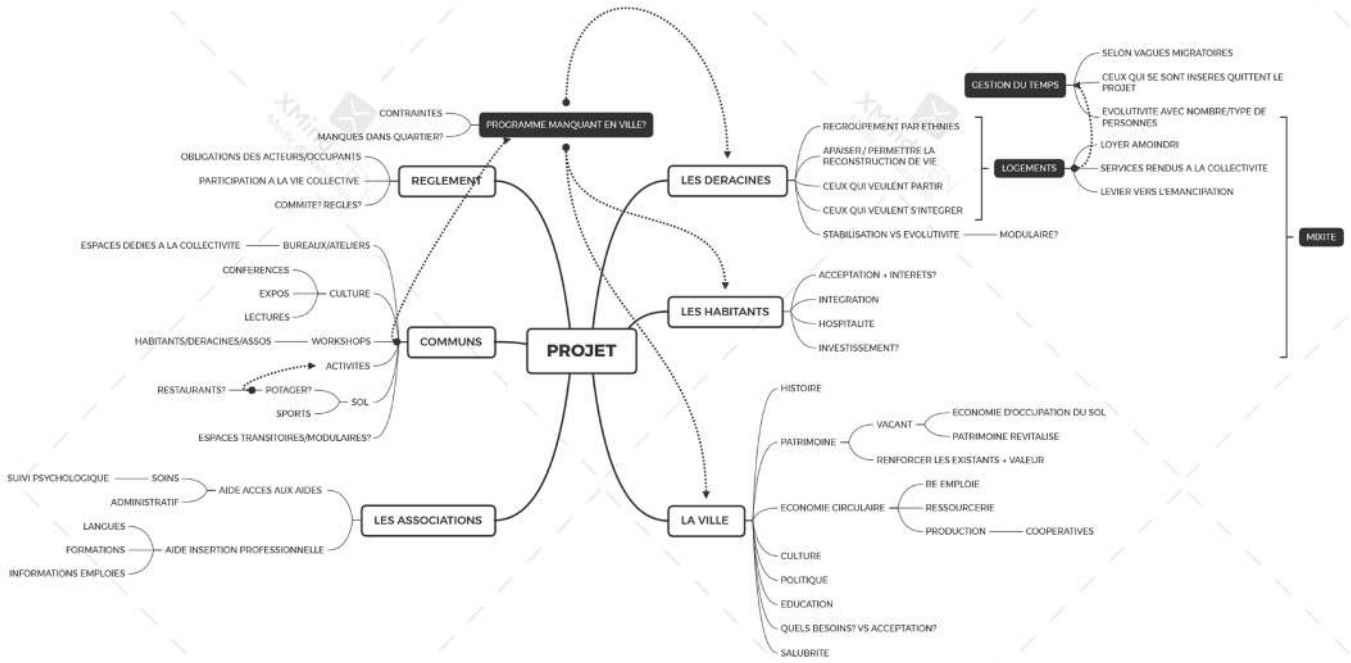


TRANSITIONAL SHELTERS are simple timber or steel frame structures that provide better protection, more privacy and more space. Transitional shelters will often have a concrete foundation and can last years. Once people have found permanent homes, transitional shelters can be be put to other uses. They take longer to build but can be dismantled and moved if necessary.

n°10/200
«Processus de relogement, La Croix Rouge», 21 × 29.7 cm, 10.12.19
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



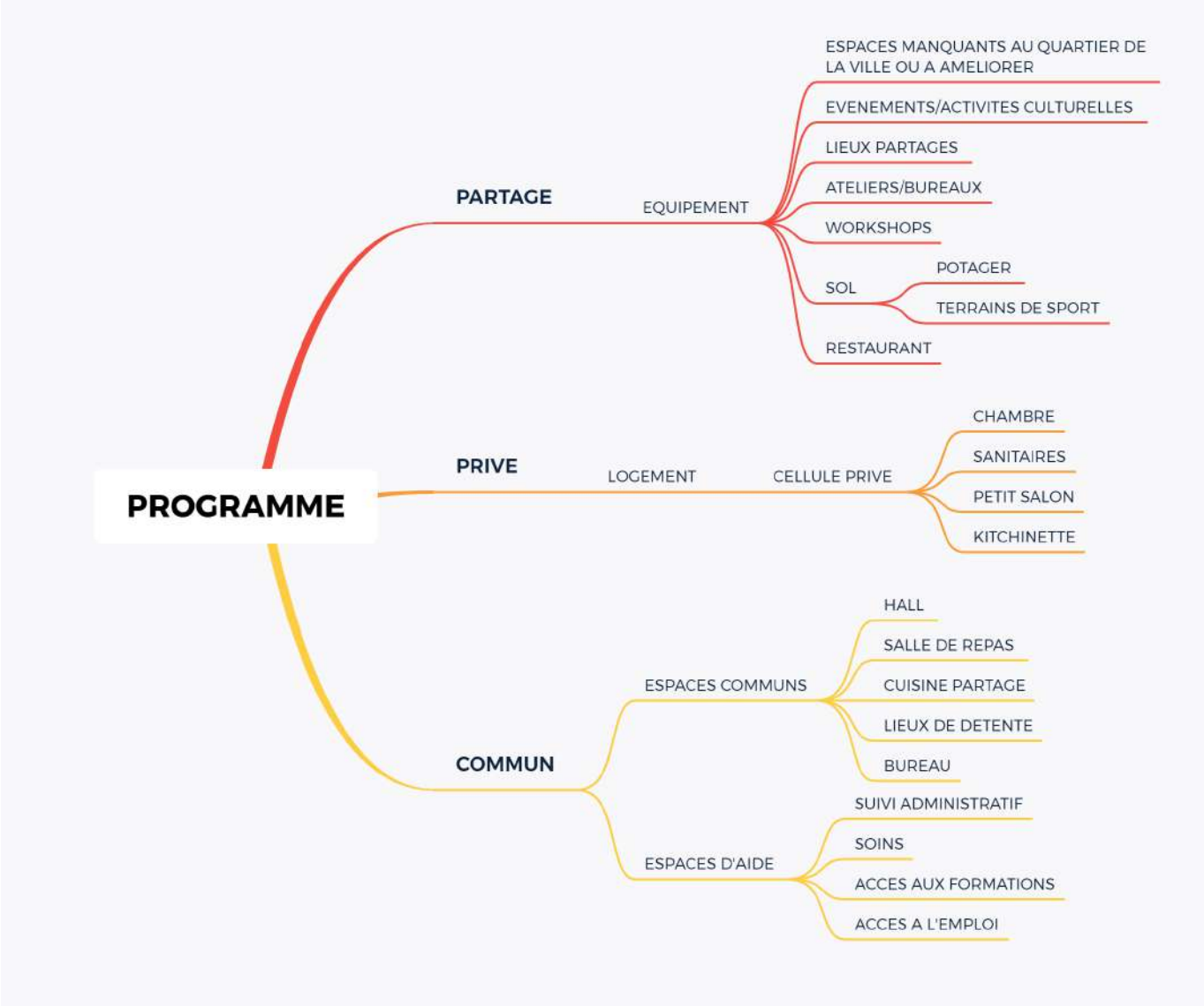
n°11/200
« Parce que nous sommes tous réfugiés sur terre!, Logo», 21 × 29.7 cm, 12/12/2019
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



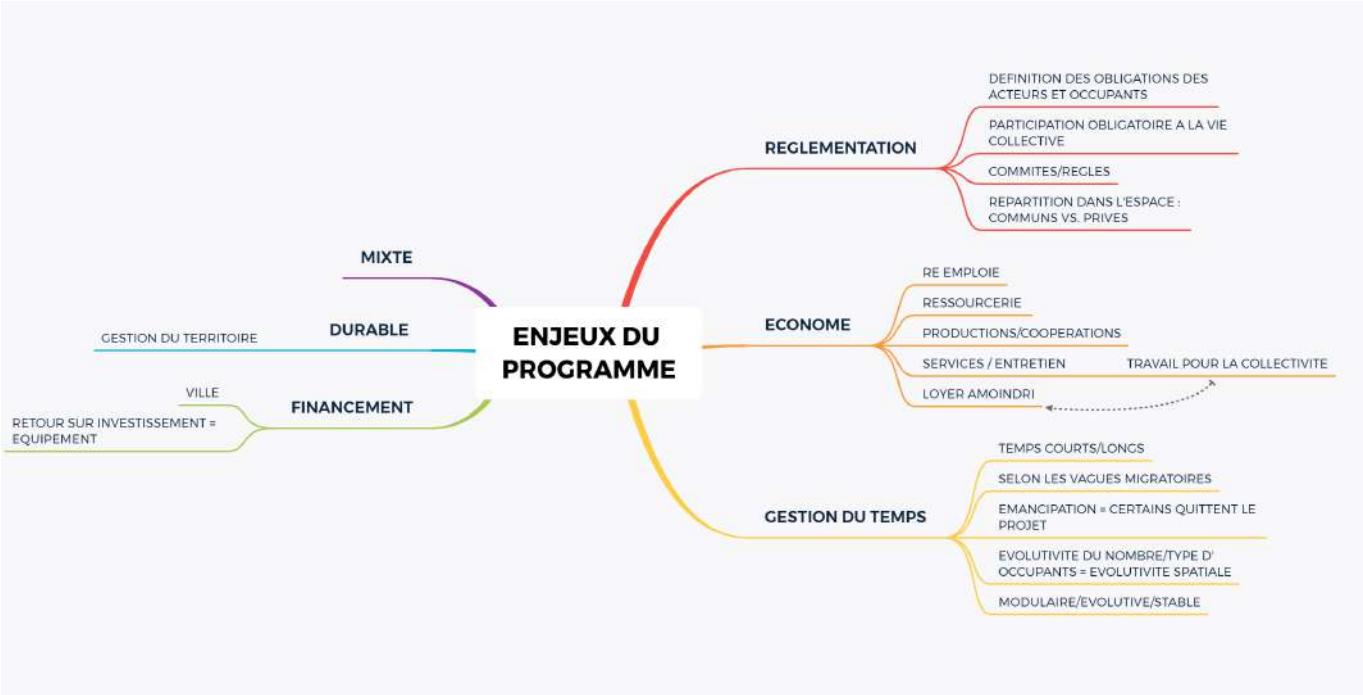
n°12/200
«Organigramme du projet », 29.7 × 42 cm, 14/01/2020
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



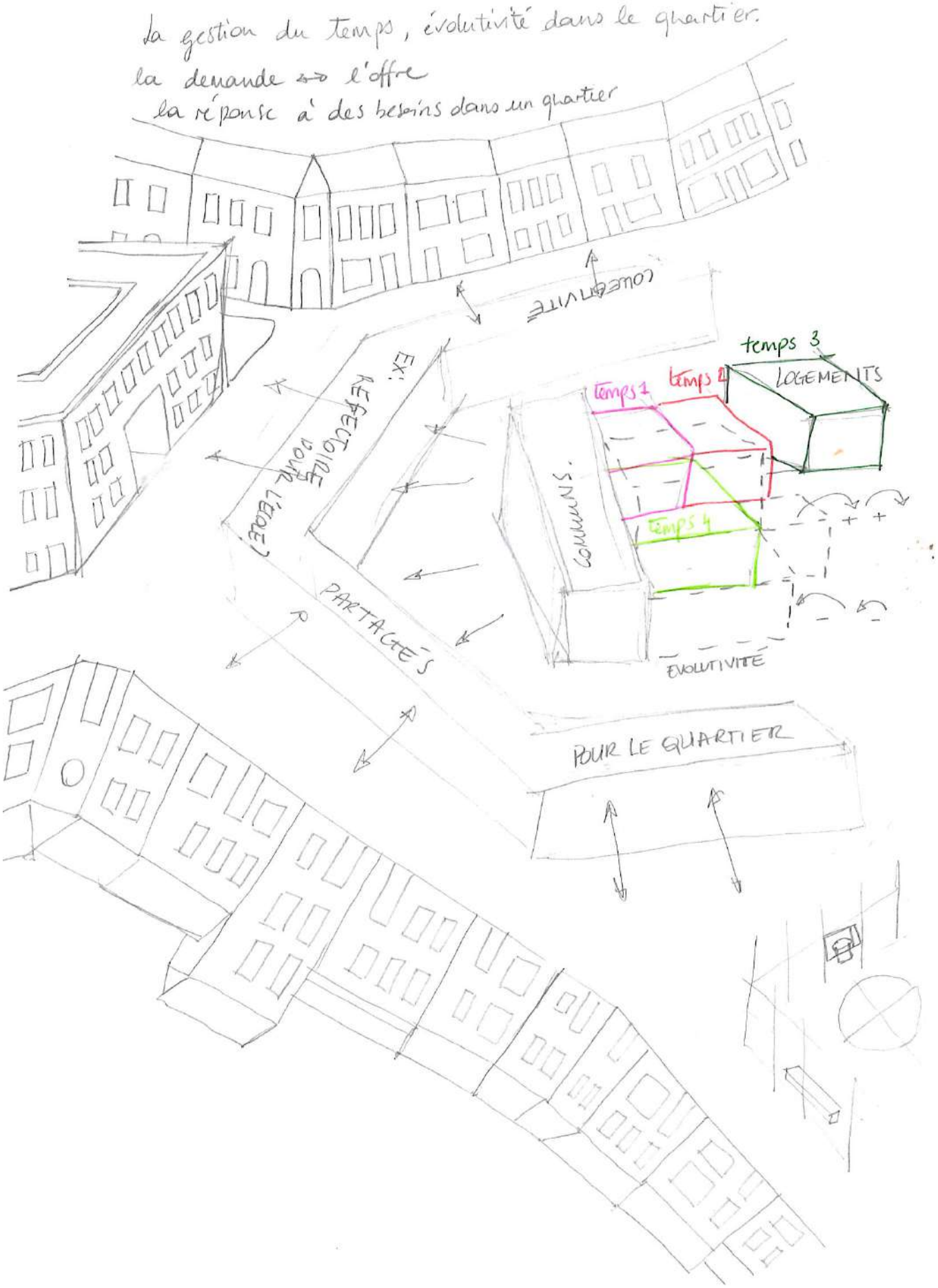
n°13/200
«La ville accueillante », 29.7 × 42 cm, 22/01/2020
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



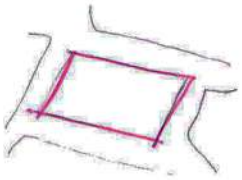
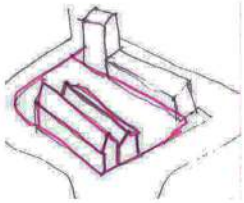
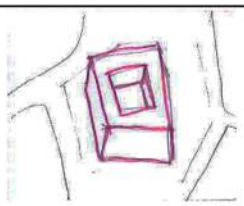
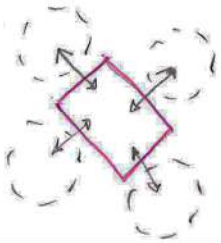
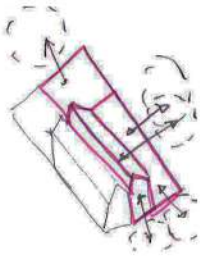
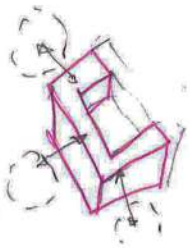
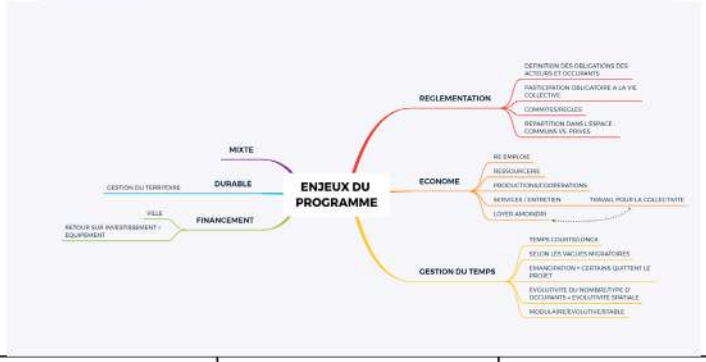
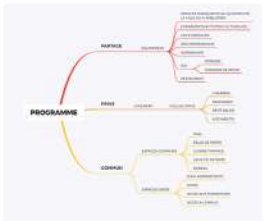
nº14/200
«Programme », 29.7 × 42 cm, 22/01/2020
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



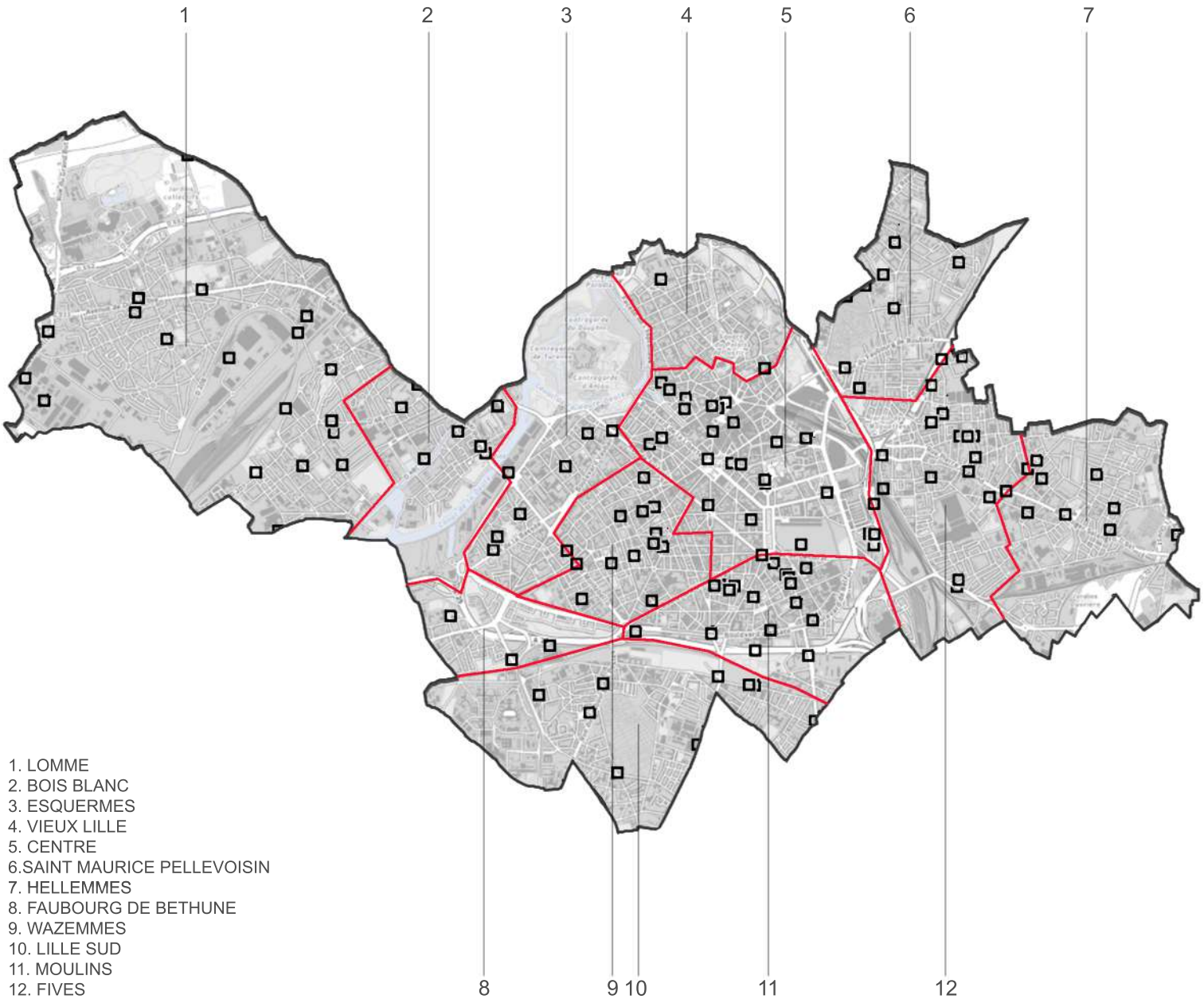
nº15/200
«Enjeux du programme», 29.7 × 42 cm, 22/01/2020
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



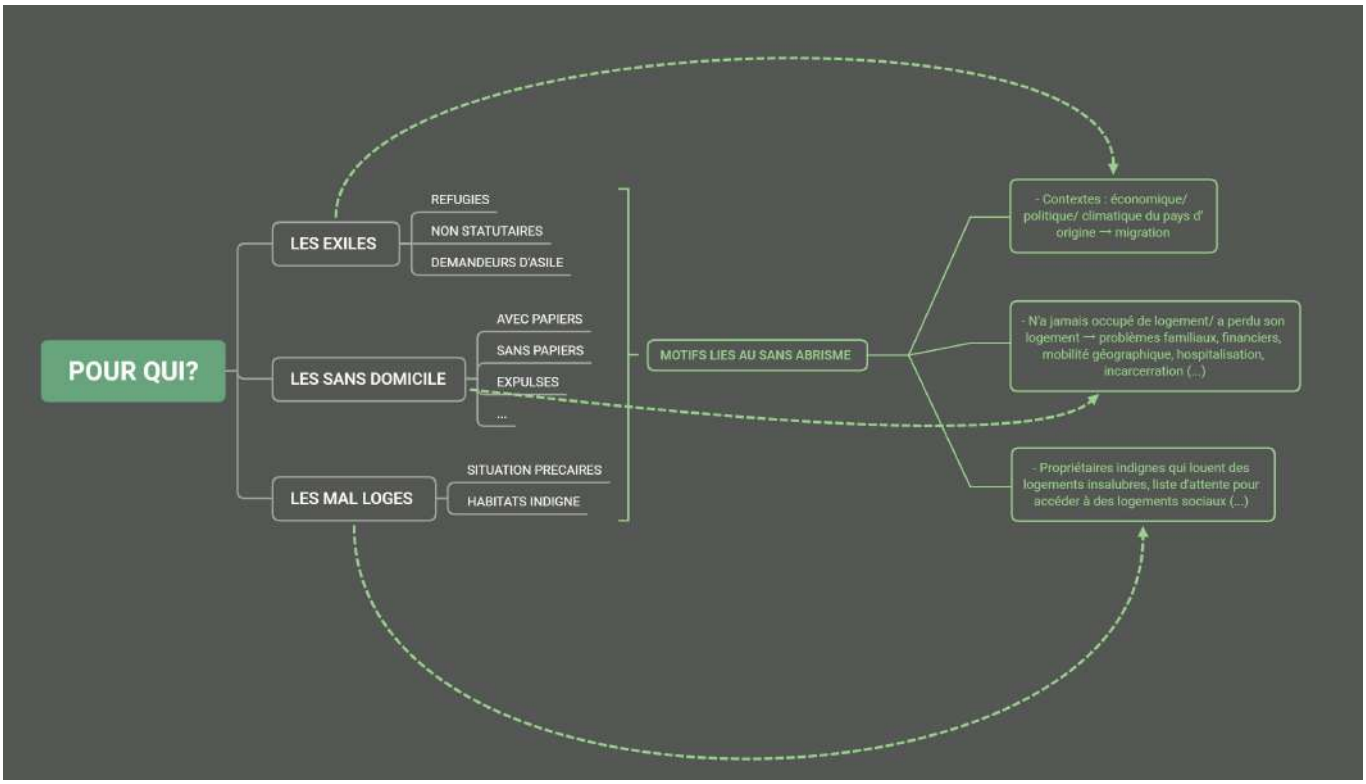
n°16/200
«La gestion du temps», 21 × 29.7 cm, 23.01.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

Lieux	1	2	3
Type	Friche	Usine désaffectée	Ancien couvent vacant
Interventions possible			
Contraintes et surface maximale à traiter			
Intégration au contexte			
Mode opératoire	 		
Adaptation Cohérence du programme			

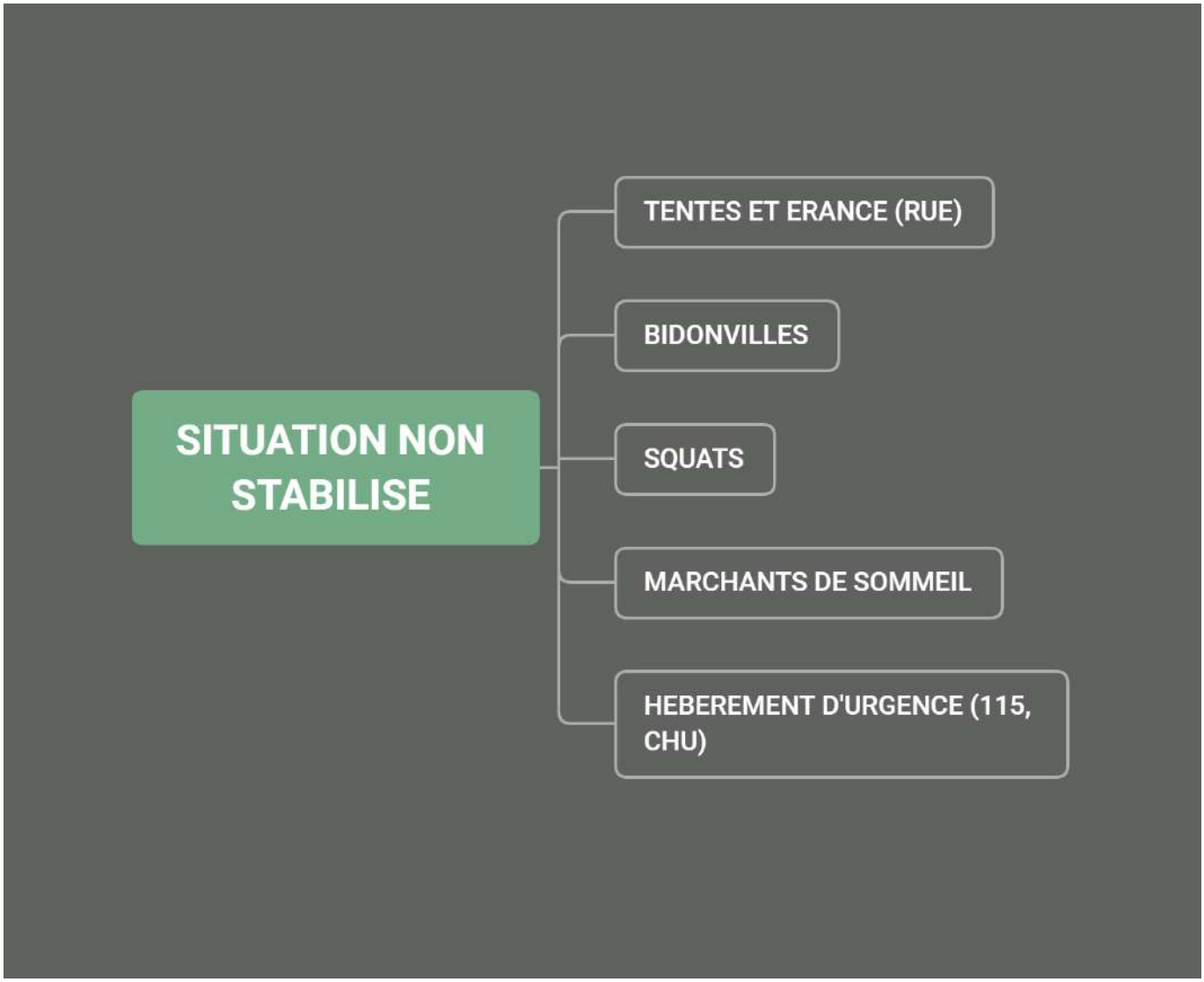
n°17/200
«La scénarisation du projet pilote en milieu urbain», 21 × 29.7 cm, 23.01.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



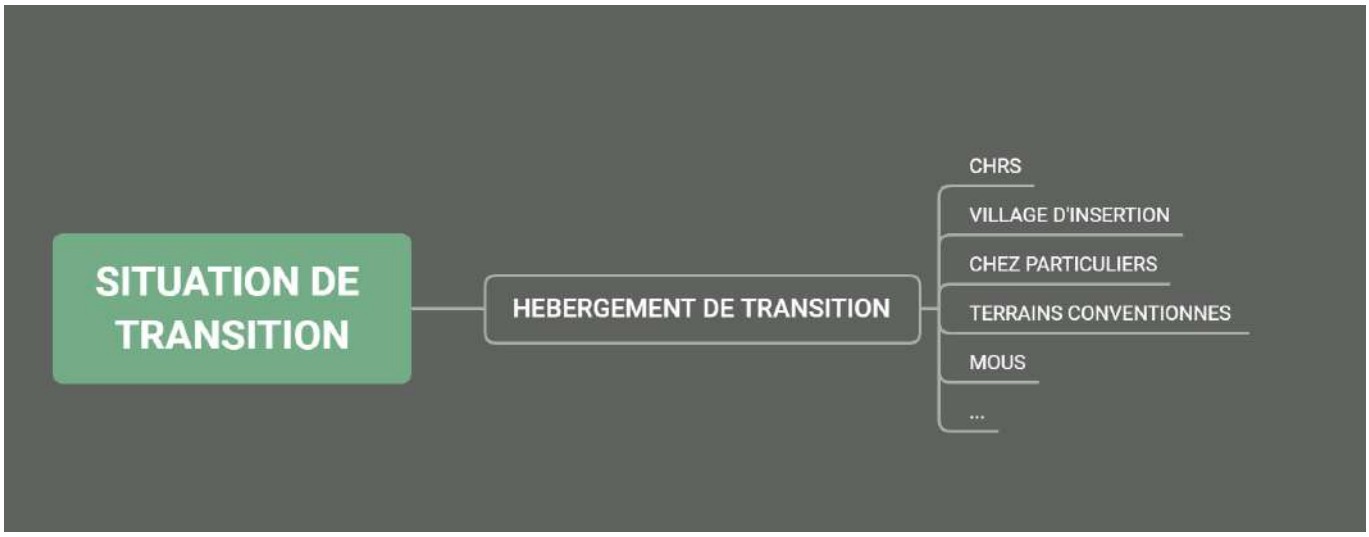
n°18/200
«Recensement des lieux vacants à Lille», 21 × 29.7 cm, 8.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



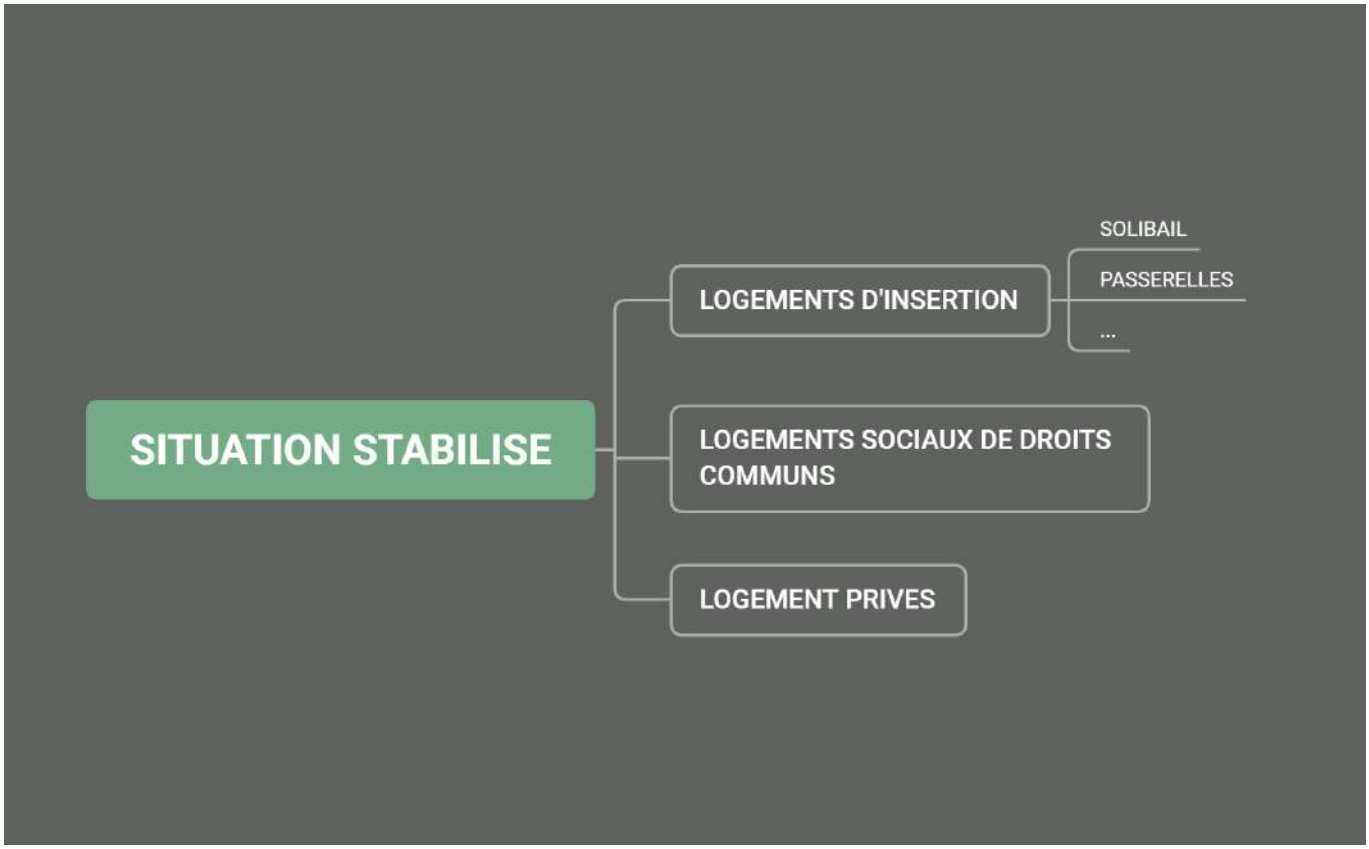
nº19/200
«Public visé», 16 × 29.3 cm, 8.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



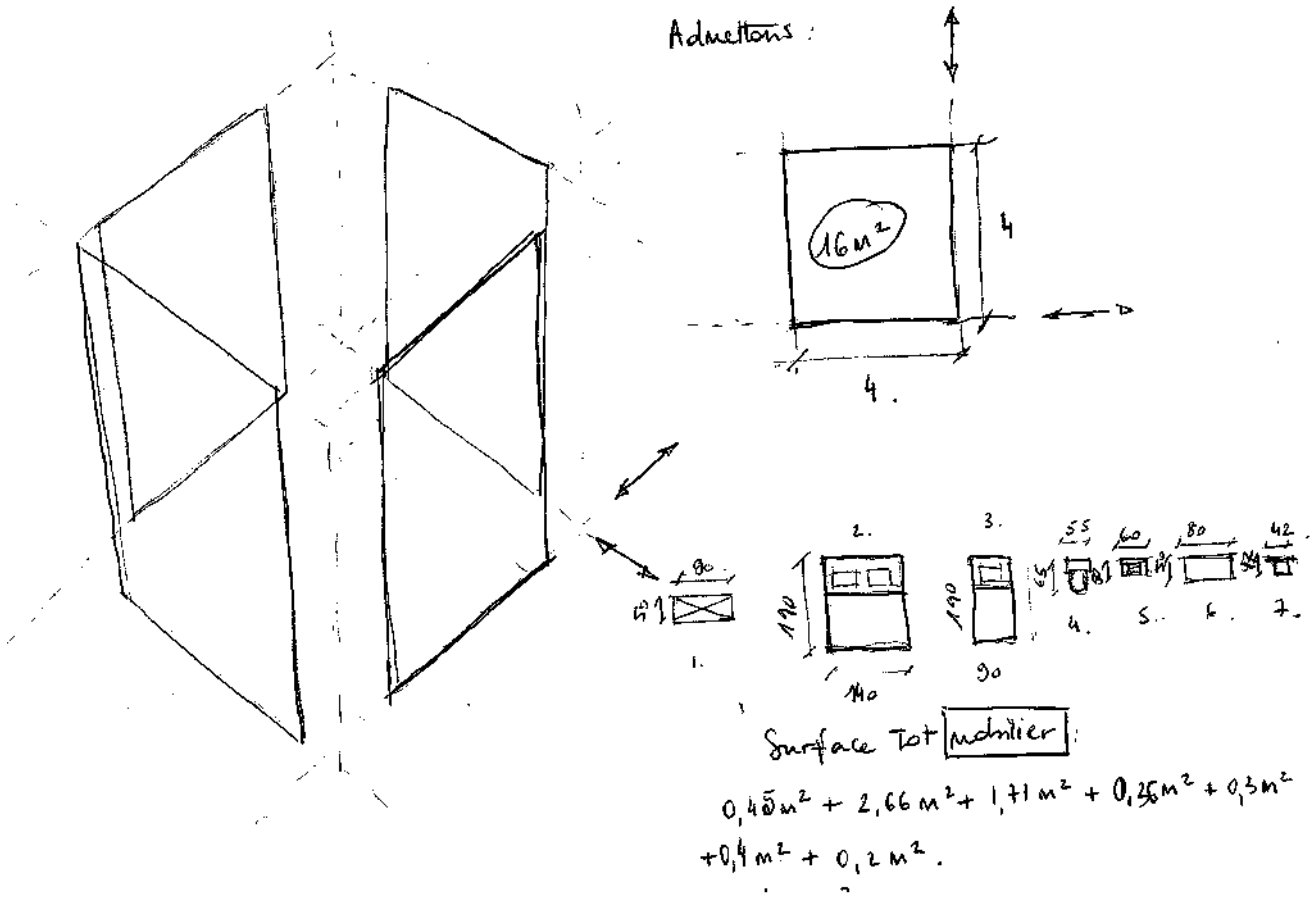
n°20/200
«Logement/hébergement : situation non stabilisé», 21 × 29.7 cm, 8.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



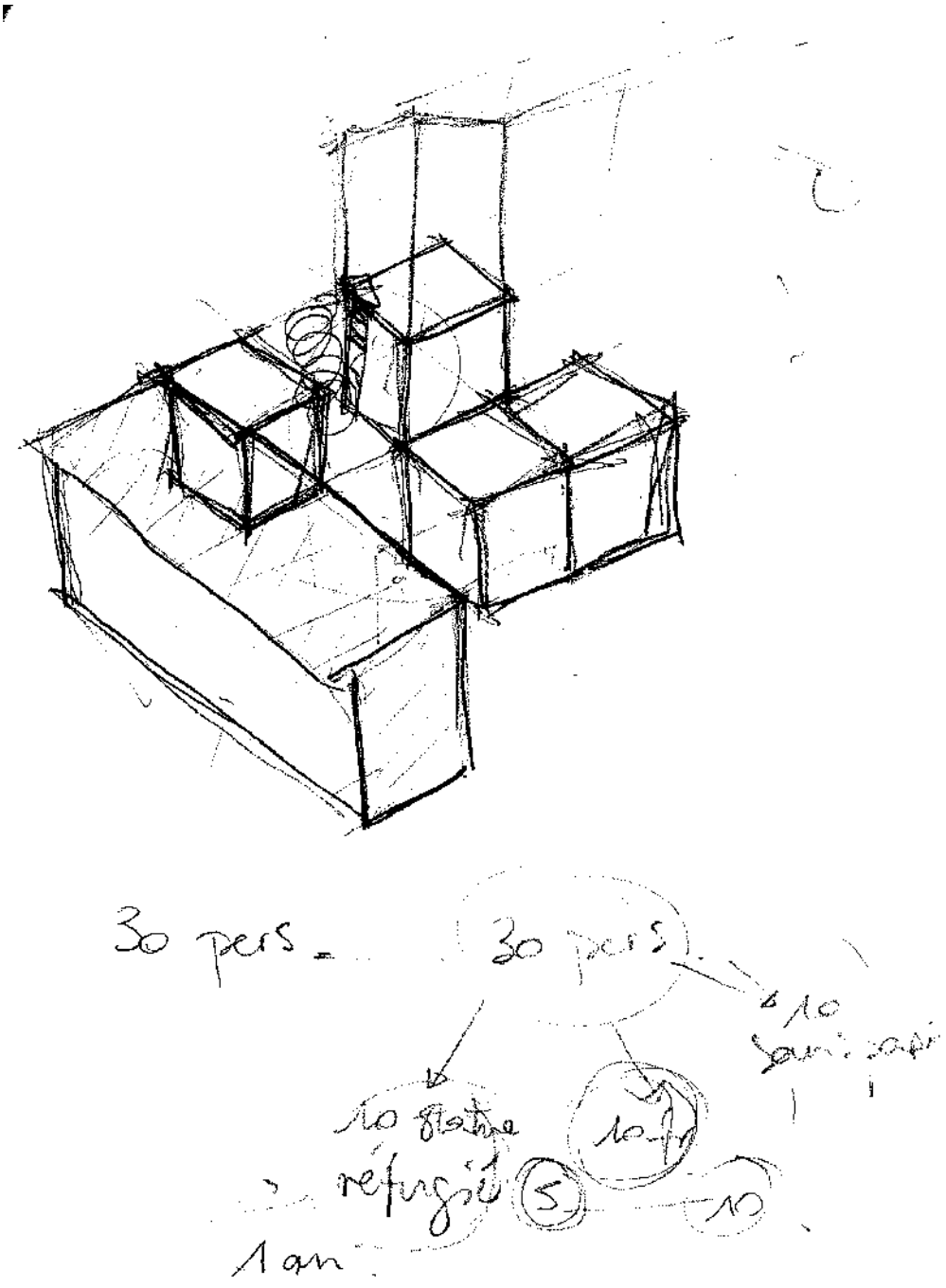
n°21/200
«Logement/hébergement : situation de transition», 21 × 29.7 cm, 8.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



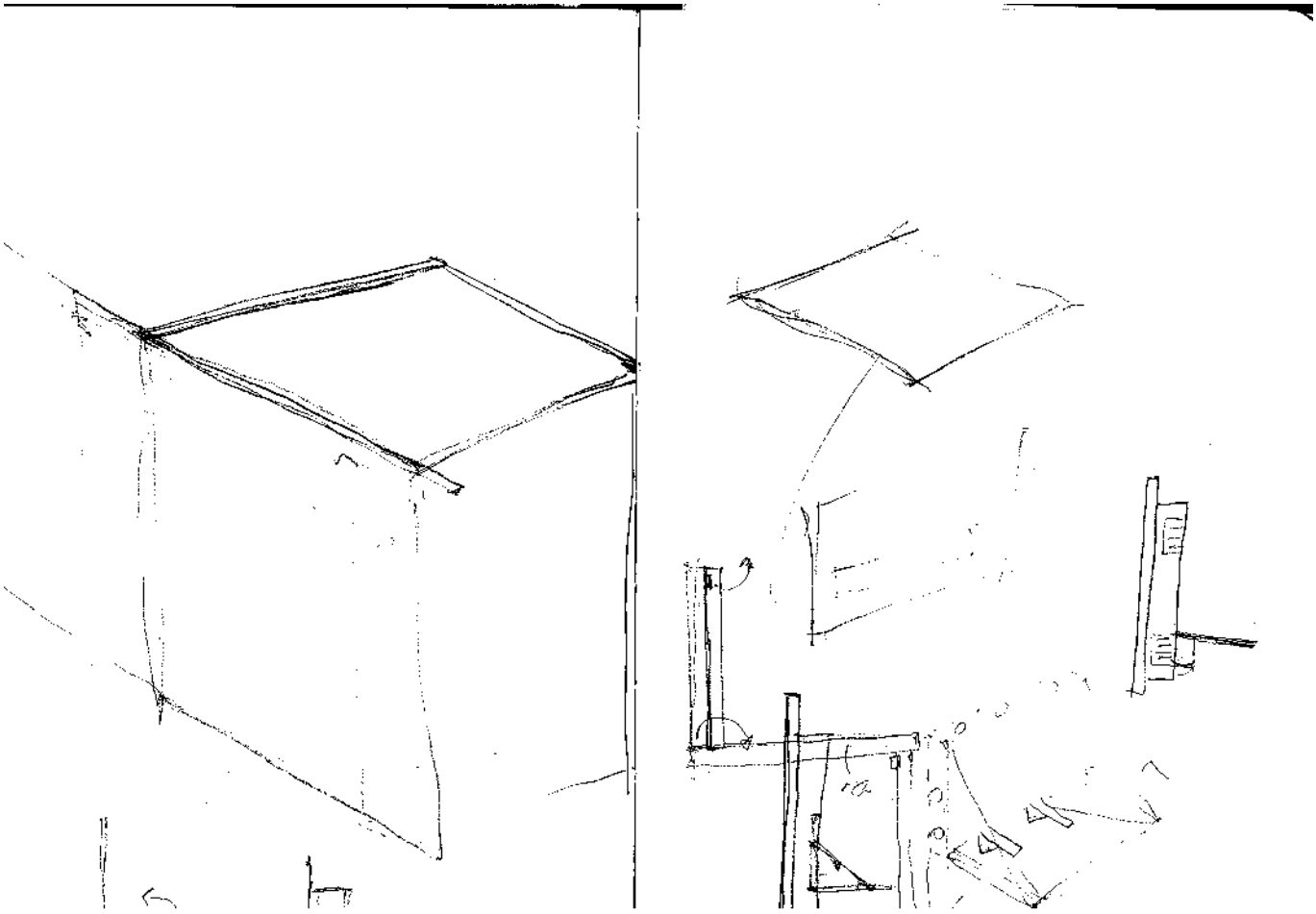
n°22/200
«Logement/hébergement : situation stabilisé», 21 × 29.7 cm, 8.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



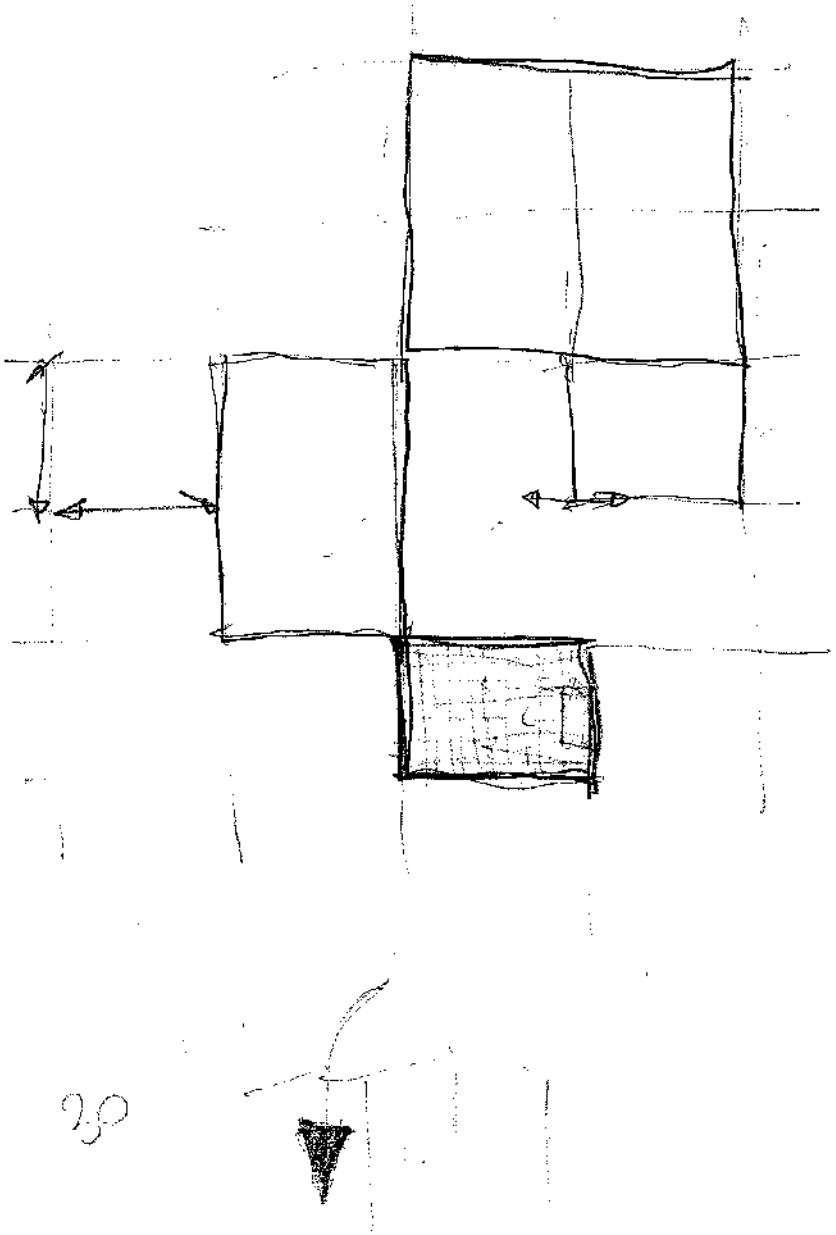
n°23/200
«Fonctions que peuvent inclurent les parois », 21 × 29.7 cm, 9.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



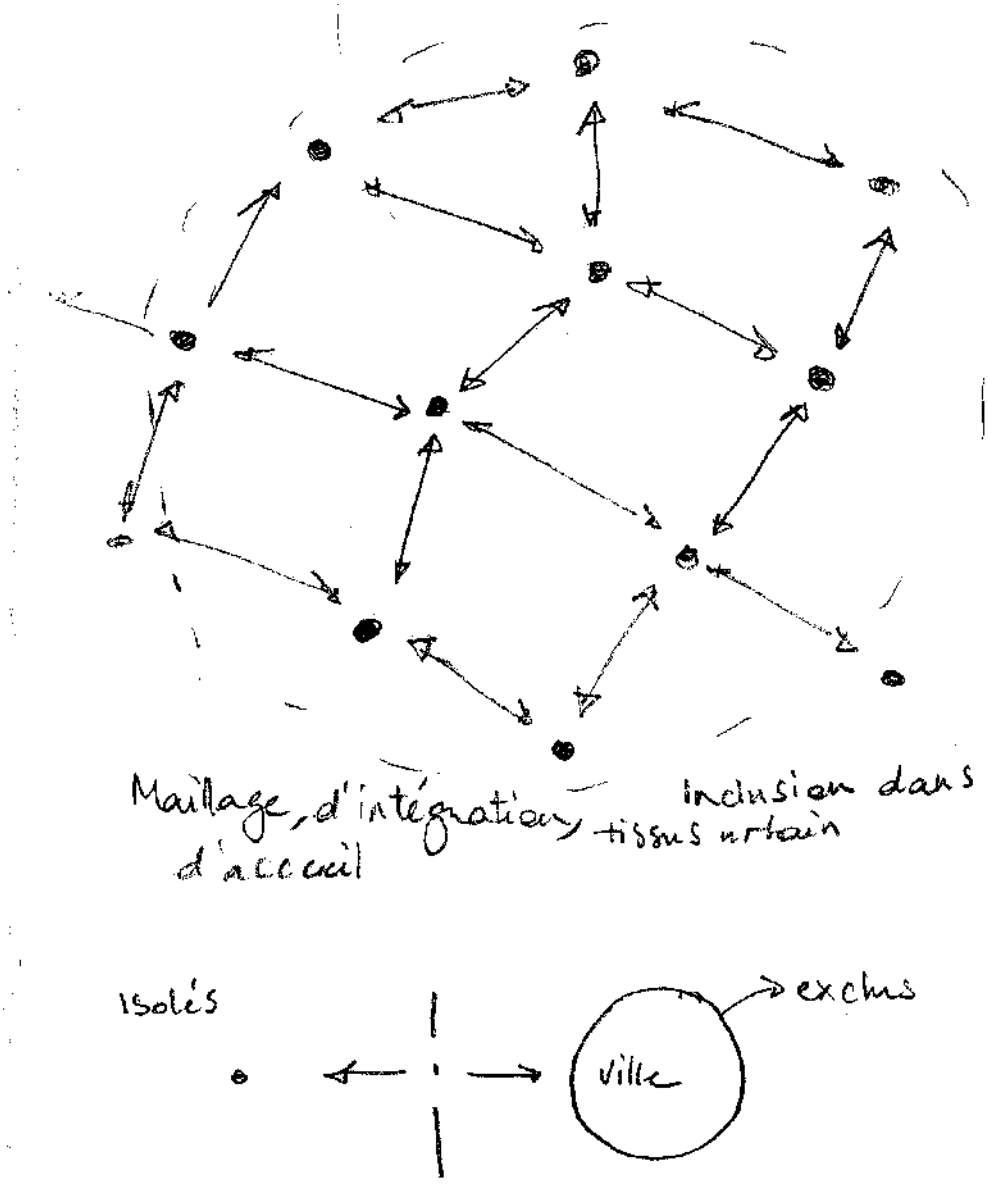
n°24/200
«L'évolutivité de l'espace », 21 × 29.7 cm, 9.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



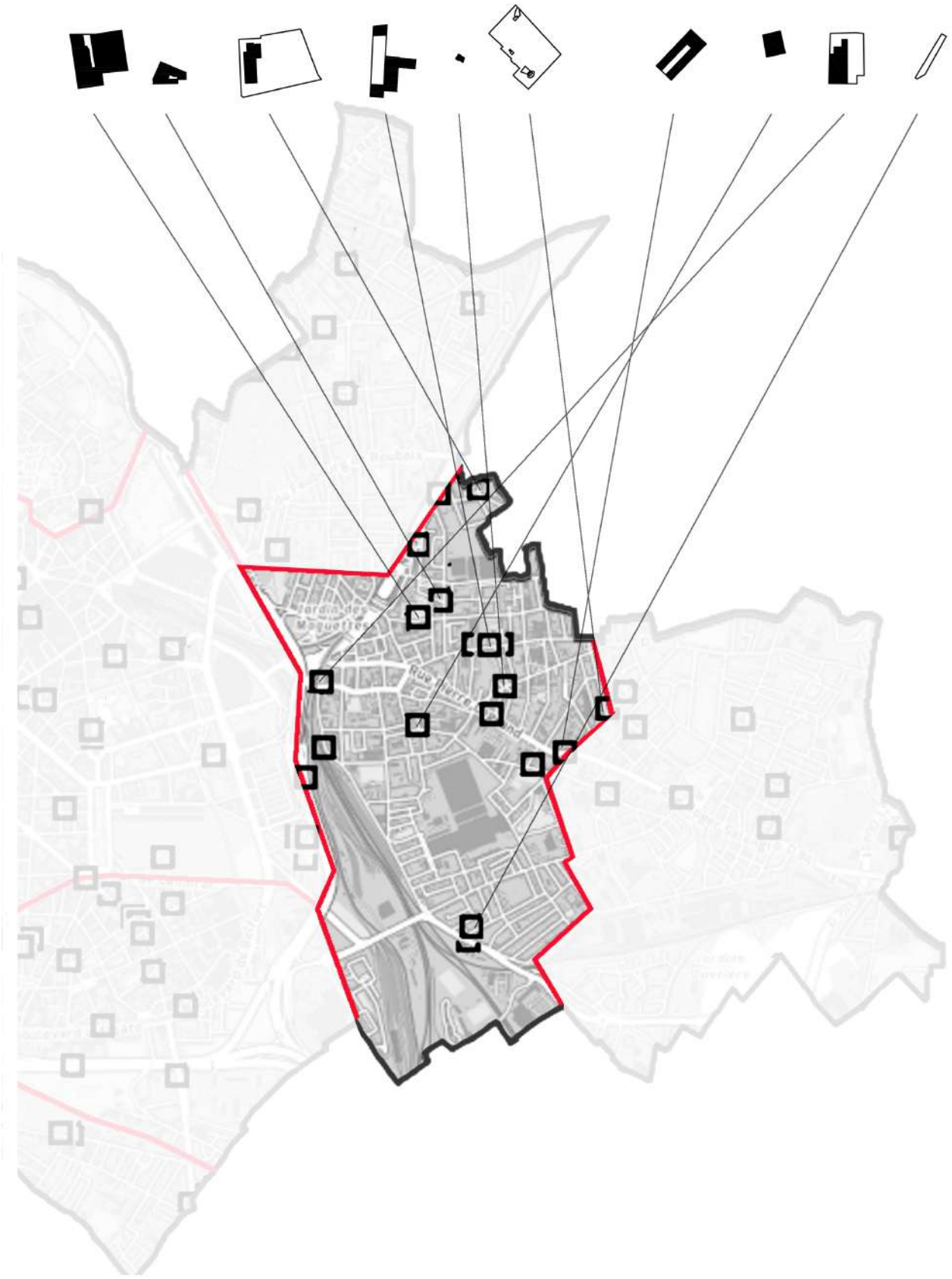
n°25/200
«Parois servantes », 21 × 29.7 cm, 9.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



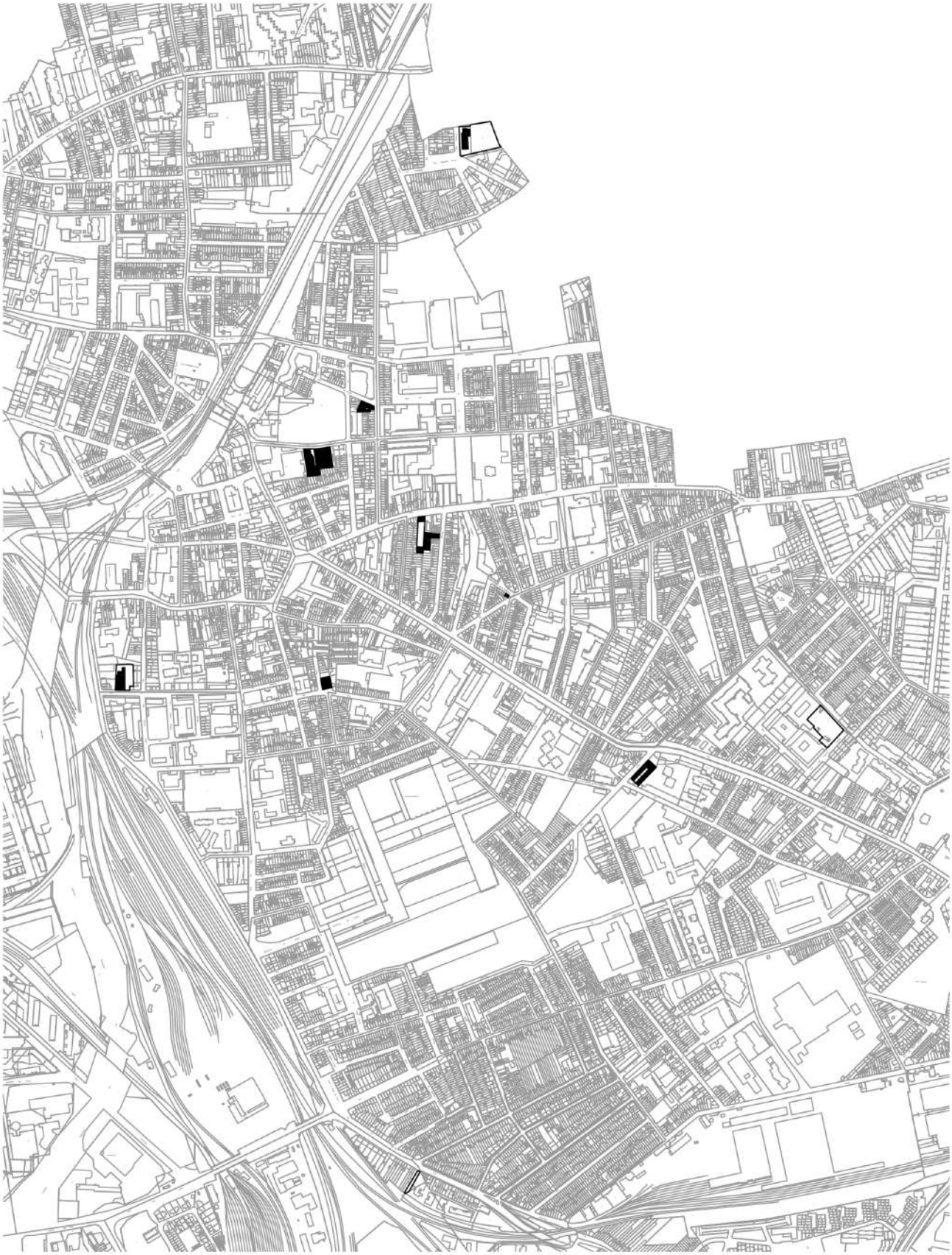
n°26/200
«Modularité, évolutivité d'espace », 21 × 29.7 cm, 9.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



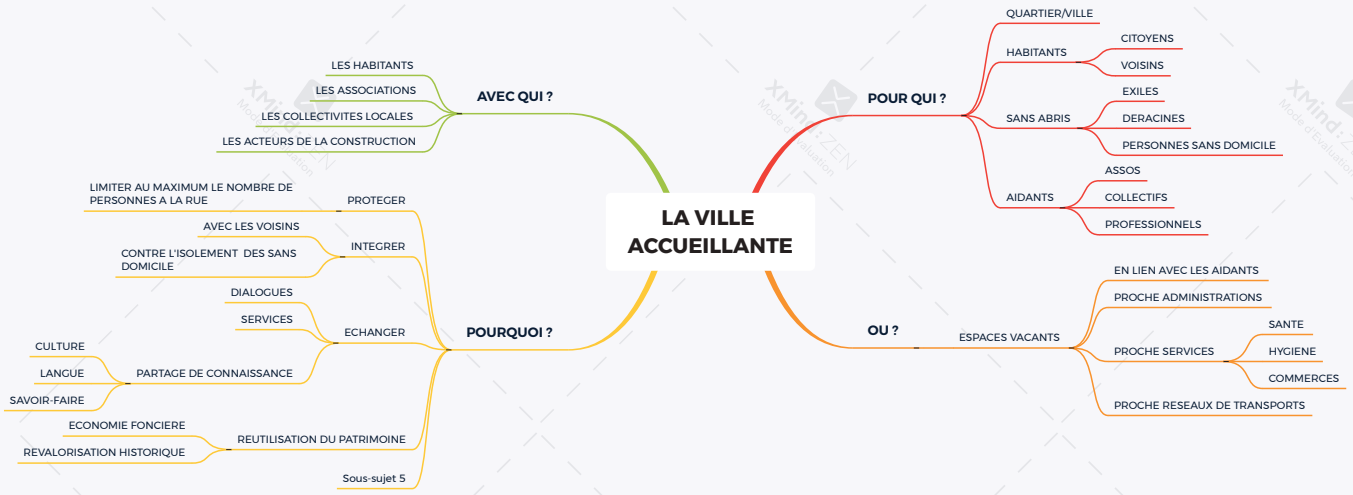
n°27/200
«Maillage d'intégration - la ville accueillante vs la ville qui exclus », 21 × 29.7 cm, 10.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



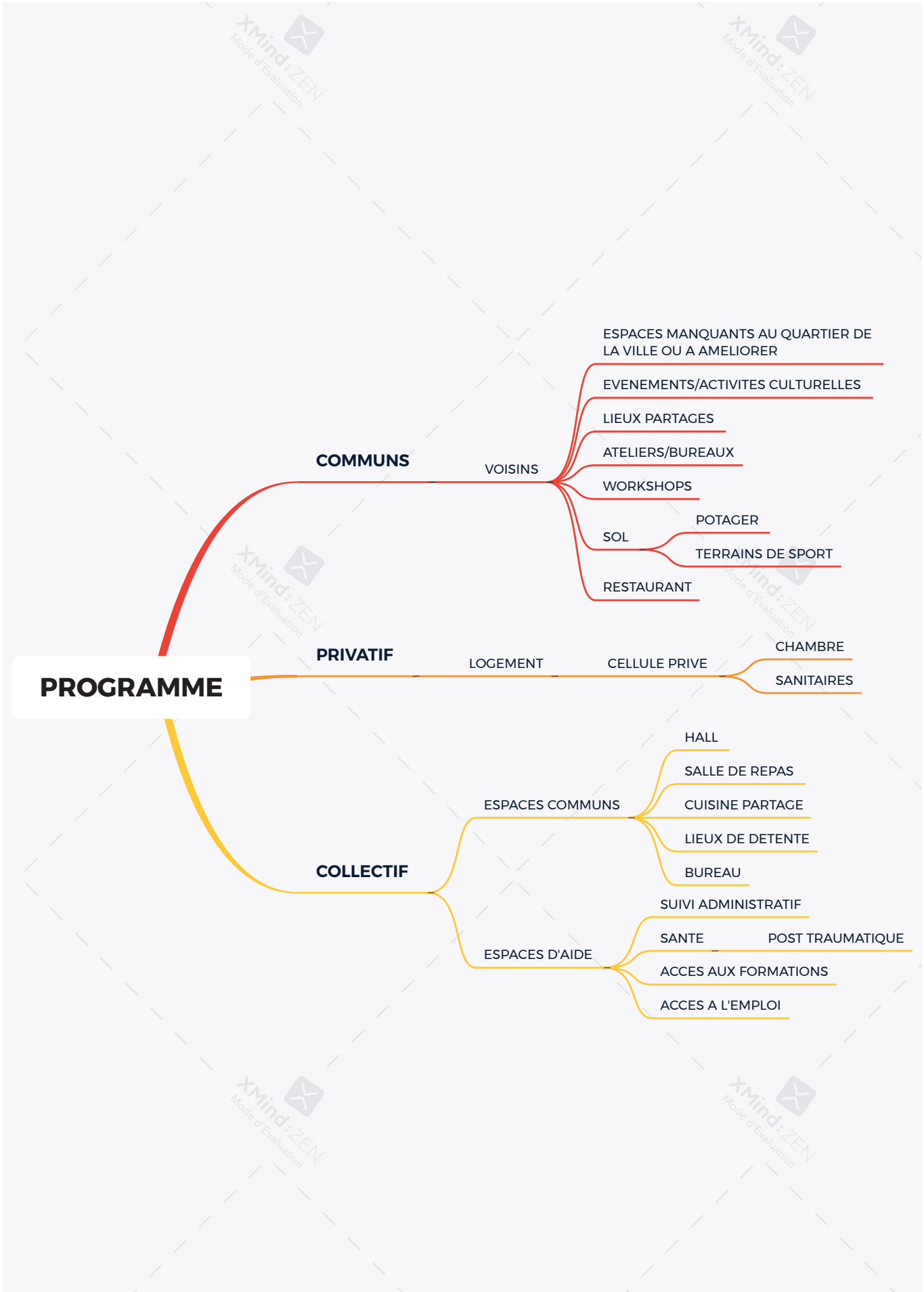
n°28/200
«Recensement des lieux vacants à Fives», 21 × 29.7 cm, 10.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°29/200
«Inscription territoriale des lieux vacants à Fives», 21 × 29.7 cm, 11.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº30/200
«La ville accueillante», 21 × 29.7 cm, 11.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°31/200
«Type de programme 1», 21 × 29.7 cm, 11.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°32/200
«Vue aerienne : les lieux vacants à Fives», 21 × 29.7 cm, 12.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

FIVES
PIECES URBAINES DISPONIBLES

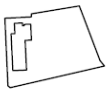
LOCALISATION/ ADRESSE	RUE DE LA PHALECQUE, LILLE
USAGE ORIGINEL	Ateliers
SURFACE BATIE ACTUELLE	2542 m² 
SURFACE TOTALE PARCELLE	2742 m² 
SITUATION	
DESCRIPTION	**BATI** R+3 en briques R+2 en béton Sheds Périmètre muré **QUARTIER** Quartier Résidentiel Face au Square Lardemer Proximité du Métro : Caulier/Fives, Résidence Etudiante Maison Blanche, Médecin, CAF Nord, IEM, Salle de Réception Louise Bobet, Ecole élémentaire Descastes Montesquieu





n°33/200
«Site en désuétude, Rue de la Phalecque, Lille», 21 × 29.7 cm, 12.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

FIVES
PIECES URBAINES DISPONIBLES

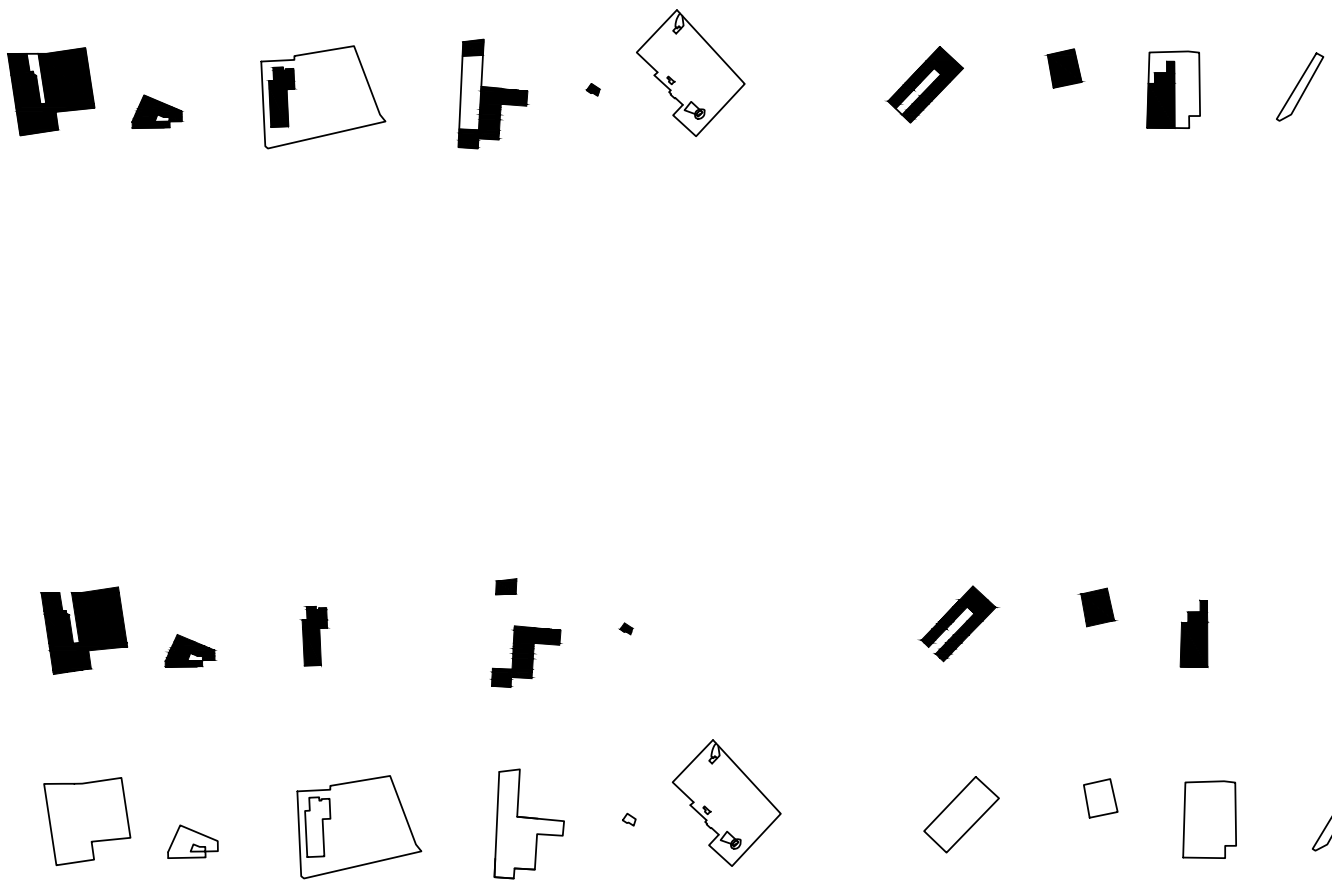
LOCALISATION/ ADRESSE	RUE BERTHOLLET, LILLE
USAGE ORIGINEL	Ecole
SURFACE BATIE ACTUELLE	562 m² 
SURFACE TOTALE PARCELLE	4531,5 m² 
SITUATION	
DESCRIPTION	

BATI / TERRAIN	**QUARTIER**
R+3 en béton Partie de terrain arboré et pelouse, l'autre sol graviers/béton	Quartier résidentiel A la frontière de Mons en Baroeuil. Proximité : Square Alexandre Dumas, grands axes routier et Métro Mons Sart, salles de sports/dance, Collège Lacordaire





n°34/200
«Site en désuétude, Rue Berthollet, Lille», 21 × 29.7 cm, 12.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°35/200
«Typologies espaces vacants à Fives», 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

FIVES
PIECES URBAINES DISPONIBLES

LOCALISATION/ ADRESSE	RUE FONTAINE x RUE RIVOLI, LILLE
USAGE ORIGINEL	Commerce/logements
SURFACE BATIE ACTUELLE	509 m² 
SURFACE TOTALE PARCELLE	546 m² 
SITUATION	
DESCRIPTION	

BATI	**QUARTIER**
Démolition en cours	Quartier Résidentiel Proximité Site rue de la Phalecque cf description





n°36/200
«Site en désuétude, Rue Fontaine à Fives », 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

FIVES
PIECES URBAINES DISPONIBLES

LOCALISATION/ ADRESSE	RUE DE LANNOY x RUE MIRABEAU, LILLE
USAGE ORIGINEL	Entrepôt
SURFACE BATIE ACTUELLE	1080 m² 
SURFACE TOTALE PARCELLE	1935 m² 
SITUATION	
DESCRIPTION	

BATI / TERRAIN	**QUARTIER**
Sheds et autres bâtiments en briques Accès Rue Mirabeau et Rue de Lannoy	Quartier résidentiel avec commerces de proximité et restaurants. Proximité : Métro Fives, Salle des fêtes de Fives, Centre de Formation, Secours Populaire



n°37/200
«Site en désuétude, Rue Lannoy à Fives », 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

FIVES
PIECES URBAINES DISPONIBLES

LOCALISATION/ ADRESSE	RUE PHILADELPHIE, LILLE
USAGE ORIGINEL	Logement
SURFACE BATIE ACTUELLE	44 m²
SURFACE TOTALE PARCELLE	44 m²
SITUATION	
DESCRIPTION	

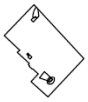
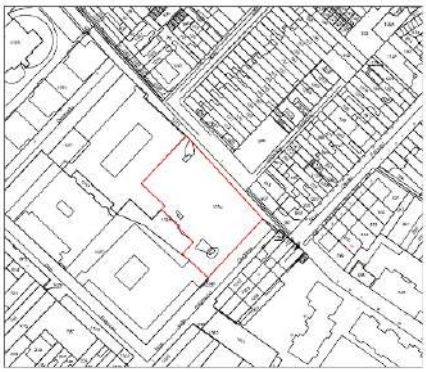
BATI	**QUARTIER**
Rez commercial sur une des façades R+1 et R+2 logements Maison mitoyenne en brique	Quartier Résidentiel Proximité : Salle de réception Alain Colas, commerces, restaurants, Collège Boris Vian





n°38/200
«Site en désuétude, Rue Philadelphie à Fives », 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

FIVES
PIECES URBAINES DISPONIBLES

LOCALISATION/ ADRESSE	RUE DU SENTIER CURE, LILLE
USAGE ORIGINEL	Ancienne cotonnerie actuellement friche
SURFACE BATIE ACTUELLE	- m² - accès parking – local vélo – reste d'un bâtiment de l'usine
SURFACE TOTALE PARCELLE	3252 m² 
SITUATION	
DESCRIPTION	

TERRAIN	**QUARTIER**
En friche Présence de petites cultures, petits potager. Projet de potager urbain sur le site.	Quartier Résidentiel récent, nouveaux logements/lofts. « parc de la filature » Proximité : métro Hellemmes, Ecole et Collège St Joseph, Collectif les Saprophytes, Gymnase, commerces, parc François Mitterand.





n°39/200
«Site en désuétude, Rue du Sentier Curé à Fives », 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

FIVES
PIECES URBAINES DISPONIBLES

LOCALISATION/ ADRESSE	RUE LEDRU ROLLIN, LILLE
USAGE ORIGINEL	-
SURFACE BATIE ACTUELLE	942 m²
SURFACE TOTALE PARCELLE	1208 m²
SITUATION	
DESCRIPTION	

BATI	**QUARTIER**
Rez et R+1 en briques Mur perméable en façade	Quartier Résidentiel et d'activités variés Proximité : Complexe sportif Jean Baratte, Fives Cail, Plaine des Métallurgies, City Stade, commerces, métro Marbrerie



n°40/200
«Site en désuétude, Rue Ledru Rollin à Fives », 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

FIVES
PIECES URBAINES DISPONIBLES

LOCALISATION/ ADRESSE	RUE D'AGUESSEAU, LILLE
USAGE ORIGINEL	Ancienne entreprise
SURFACE BATIE ACTUELLE	479 m²
SURFACE TOTALE PARCELLE	479 m²
SITUATION	
DESCRIPTION	**BATI** Rez en briques Etat correct Parvis récent en pavé **QUARTIER** Très résidentiel A proximité de la place de Fives



n°41/200
«Site en désuétude, Rue d'Aguesseau à Fives », 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

FIVES
PIECES URBAINES DISPONIBLES

LOCALISATION/ ADRESSE	RUE DE L'AMIRAL COURBET, LILLE
USAGE ORIGINEL	Ancien entrepôt
SURFACE BATIE ACTUELLE	752 m² 
SURFACE TOTALE PARCELLE	1926 m² 
SITUATION	
DESCRIPTION	**BATI/ TERRAIN**: Rez et R+ 1 en briques Reste du terrain en friche et en muré **QUARTIER**: Quartier résidentiel, proximité axe routier et voix de chemin de fer. Peu/pas de commerces de proximité ou autres attractions





n°42/200
«Site en désuétude, Rue de l'amiral Courbet à Fives », 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

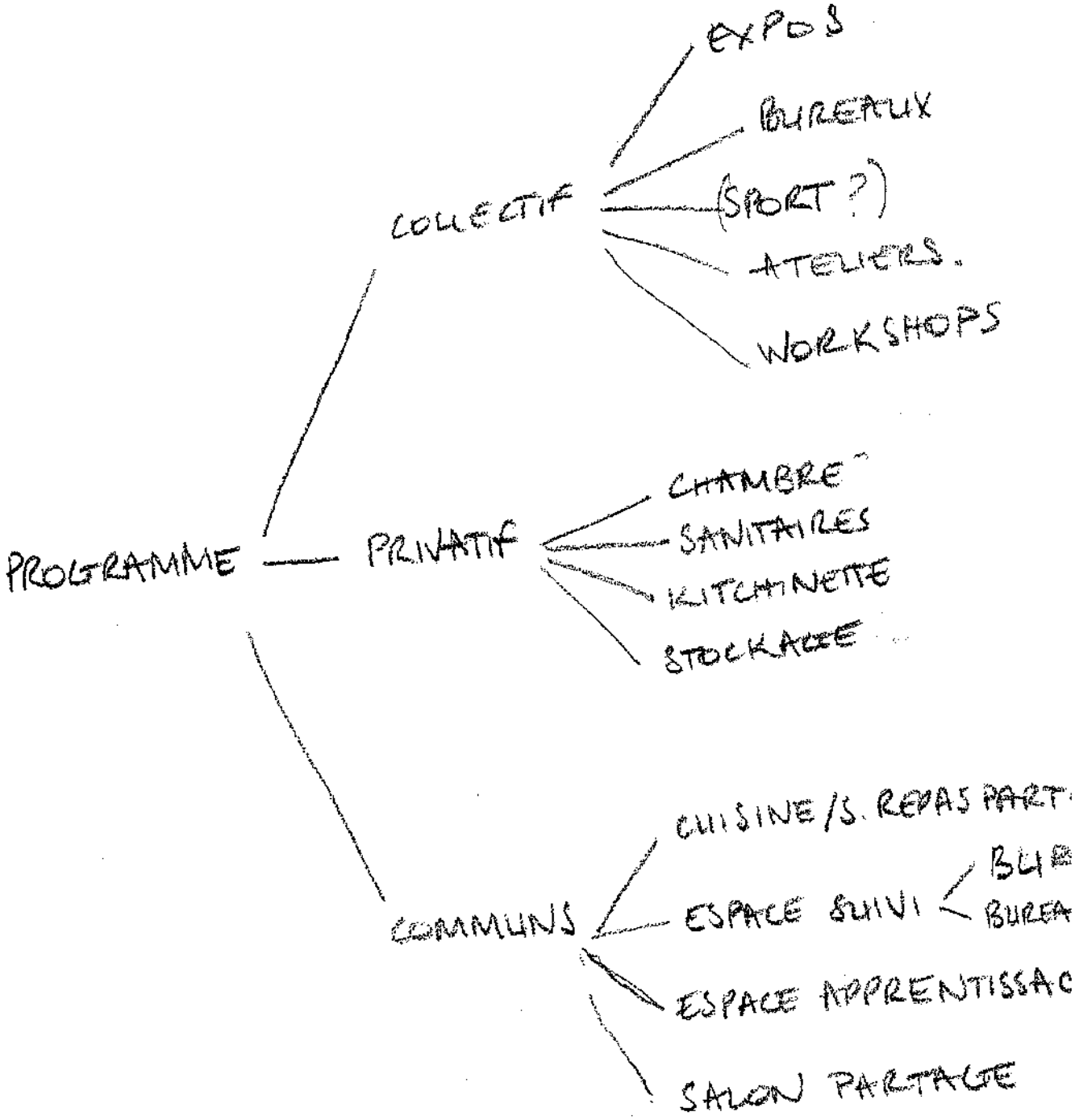
FIVES
PIECES URBAINES DISPONIBLES

LOCALISATION/ ADRESSE	RUE VICTOR HUGO, LILLE
USAGE ORIGINEL	- Etat actuel friche/parcelle inoccupée
SURFACE BATIE ACTUELLE	- m²
SURFACE TOTALE PARCELLE	348 m²
SITUATION	
DESCRIPTION	

TERRAIN	**QUARTIER**
A la frontière entre Fives et Hellemmes Terrain en jachère avec deux mitoyens	Quartier résidentiel, proximité axe routier et voix de chemin de fer. Peu/pas de commerces de proximité ou autres attractions Rue très passante

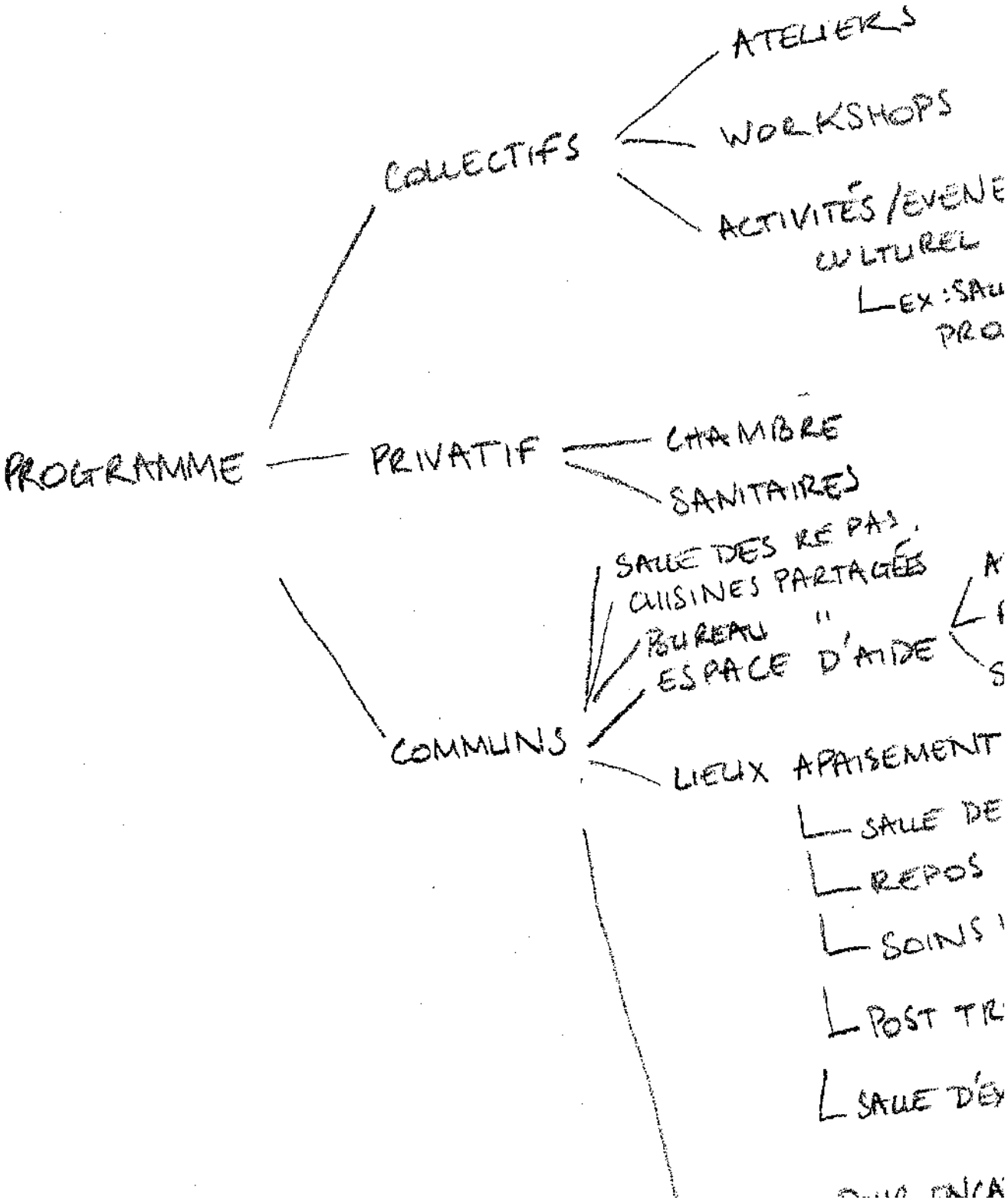


n°43/200
«Site en désuétude, Rue Victor Hugo à Fives », 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

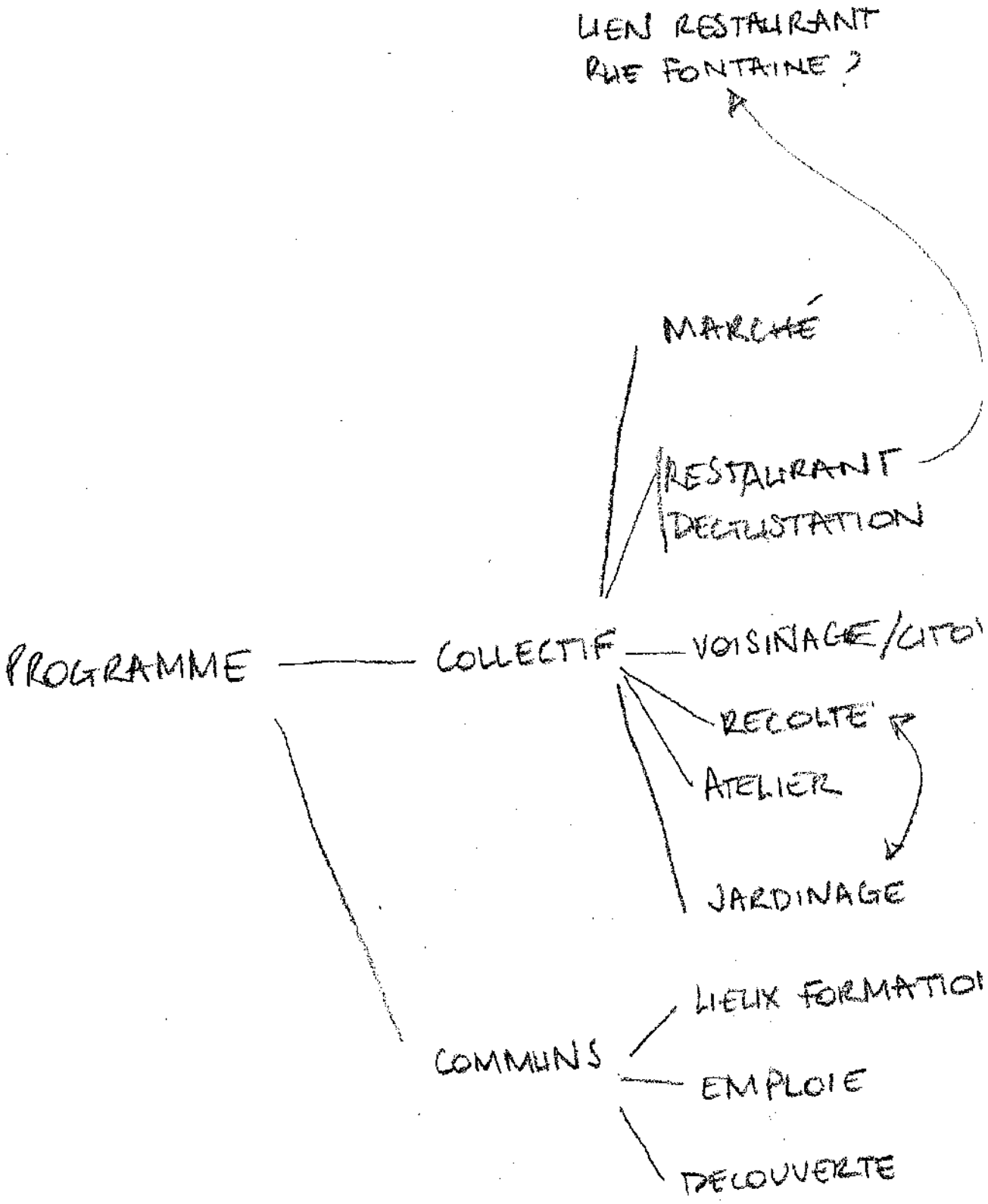


LOGEMENT DE TRANSITION

nº44/200
«Types de programme pour une structure d'intégration transitoire », 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



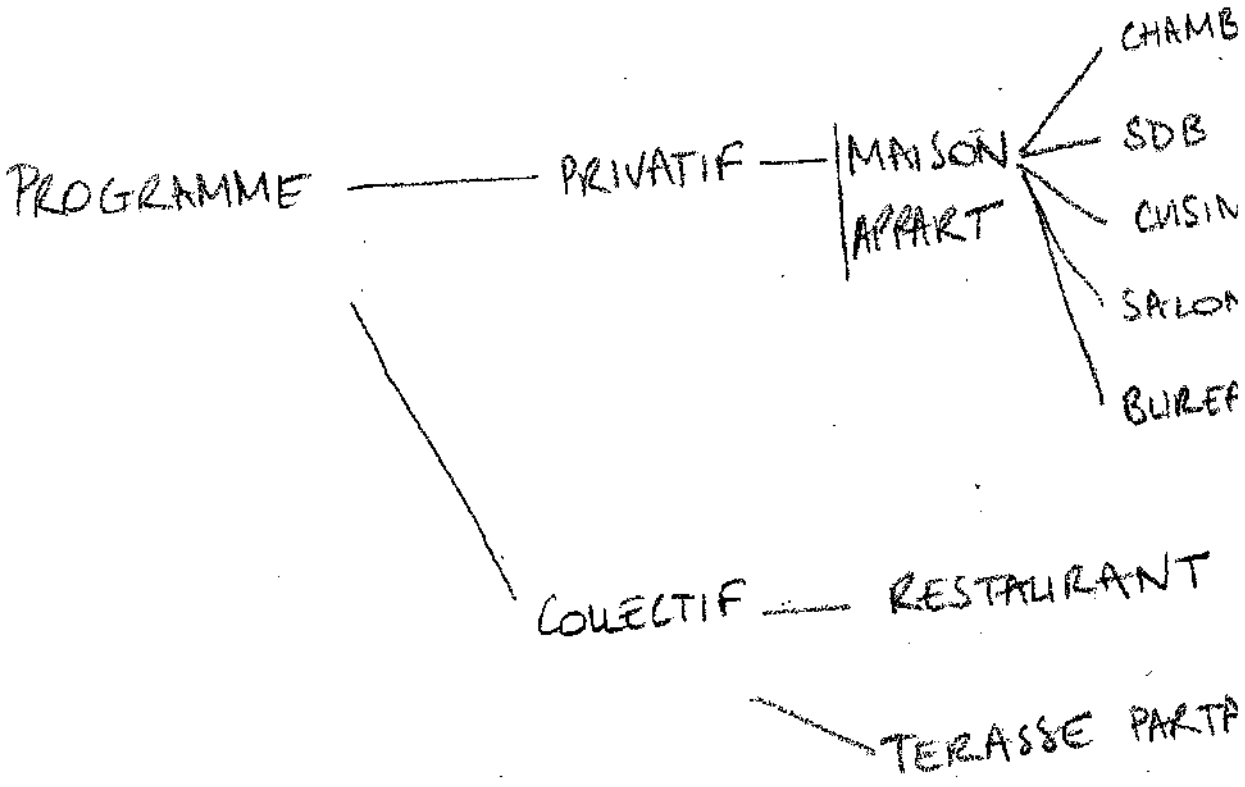
n°45/200
«Types de programme pour une structure d'intégration d'urgence», 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



PAS DE LOGEMENT

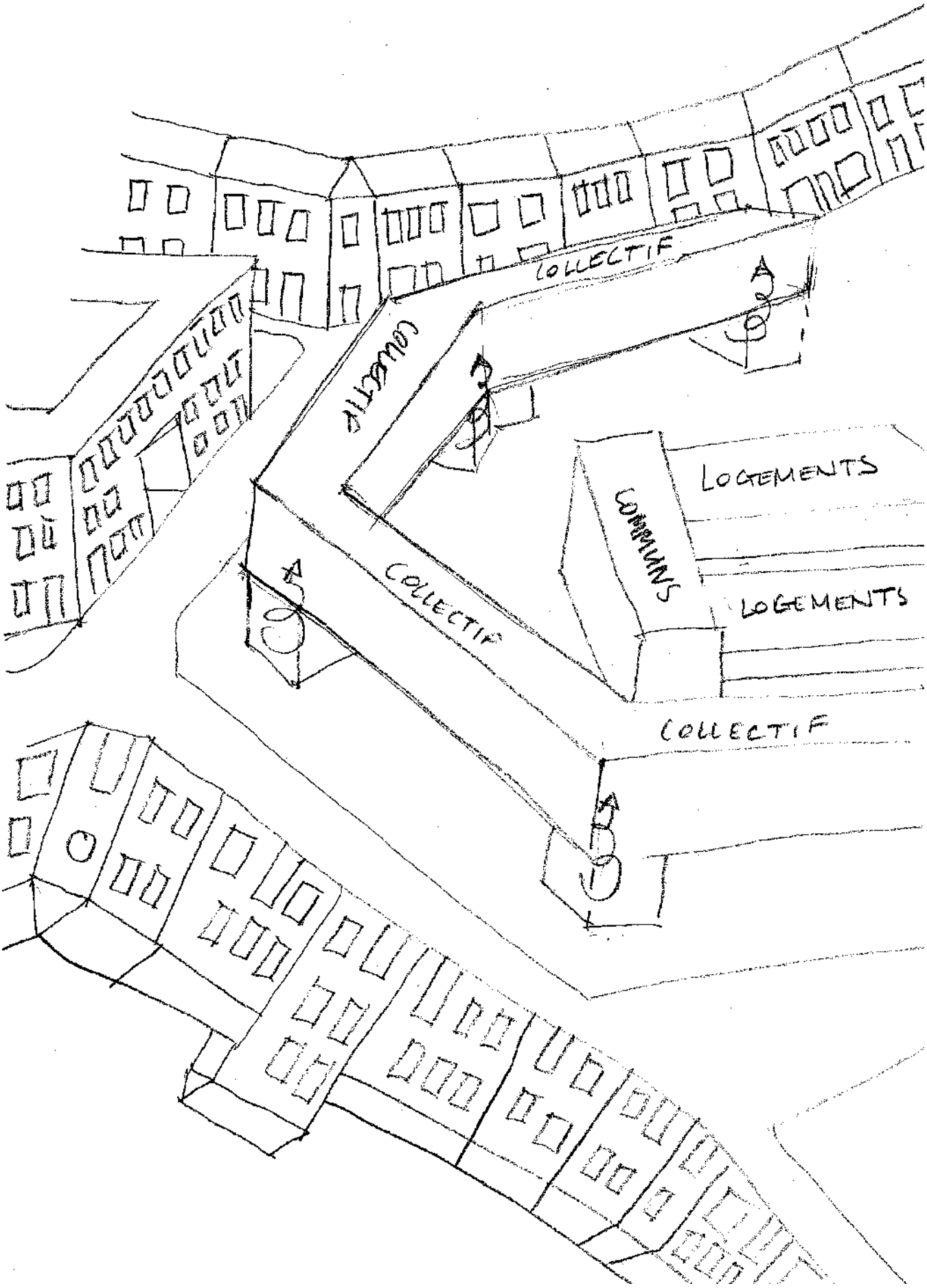
RUE DU SENTIER CURE, LILLE

nº46/200
«Type de lieux d'intégration», 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

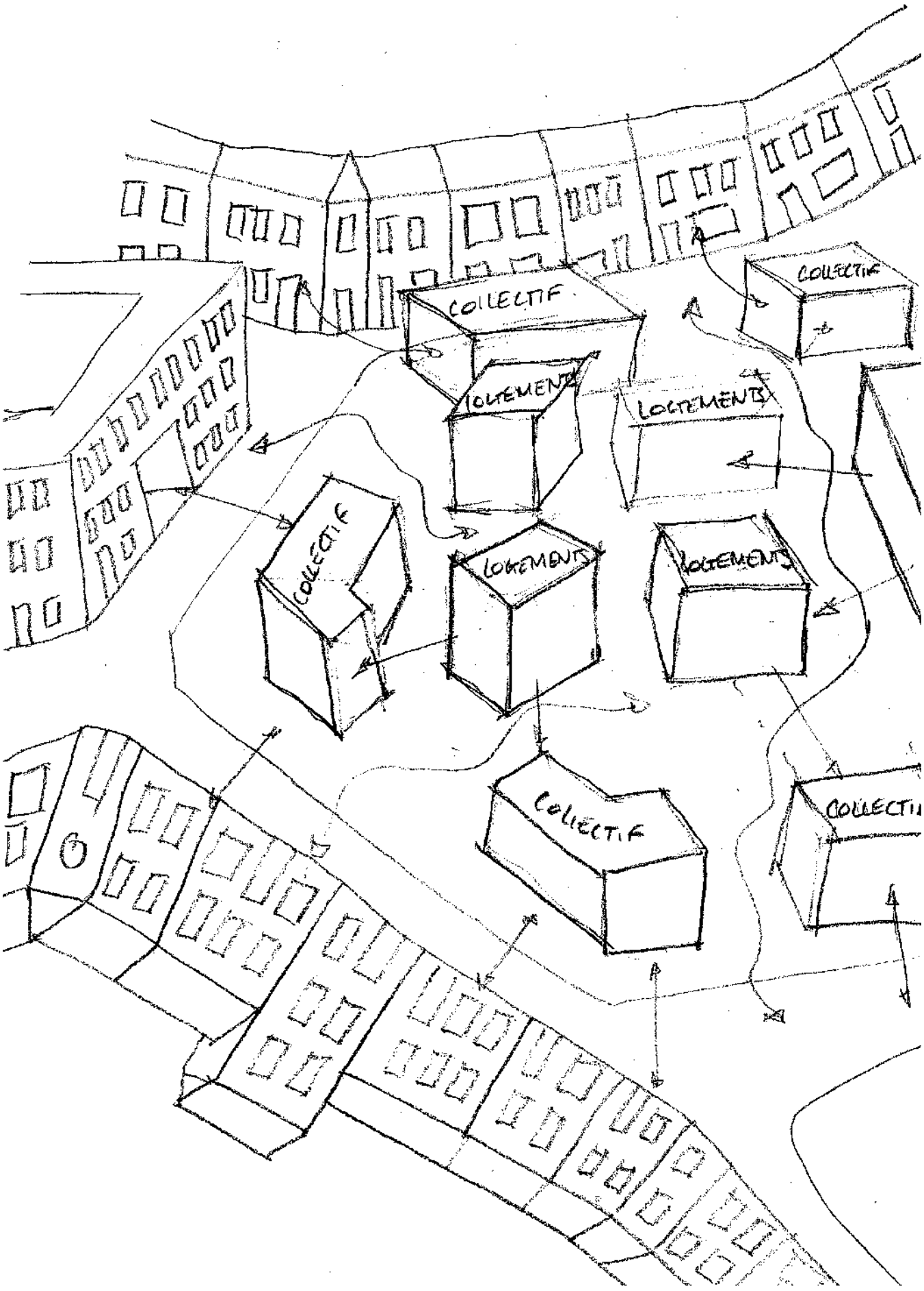


LOGEMENTS EN LOCATION → PERENNE

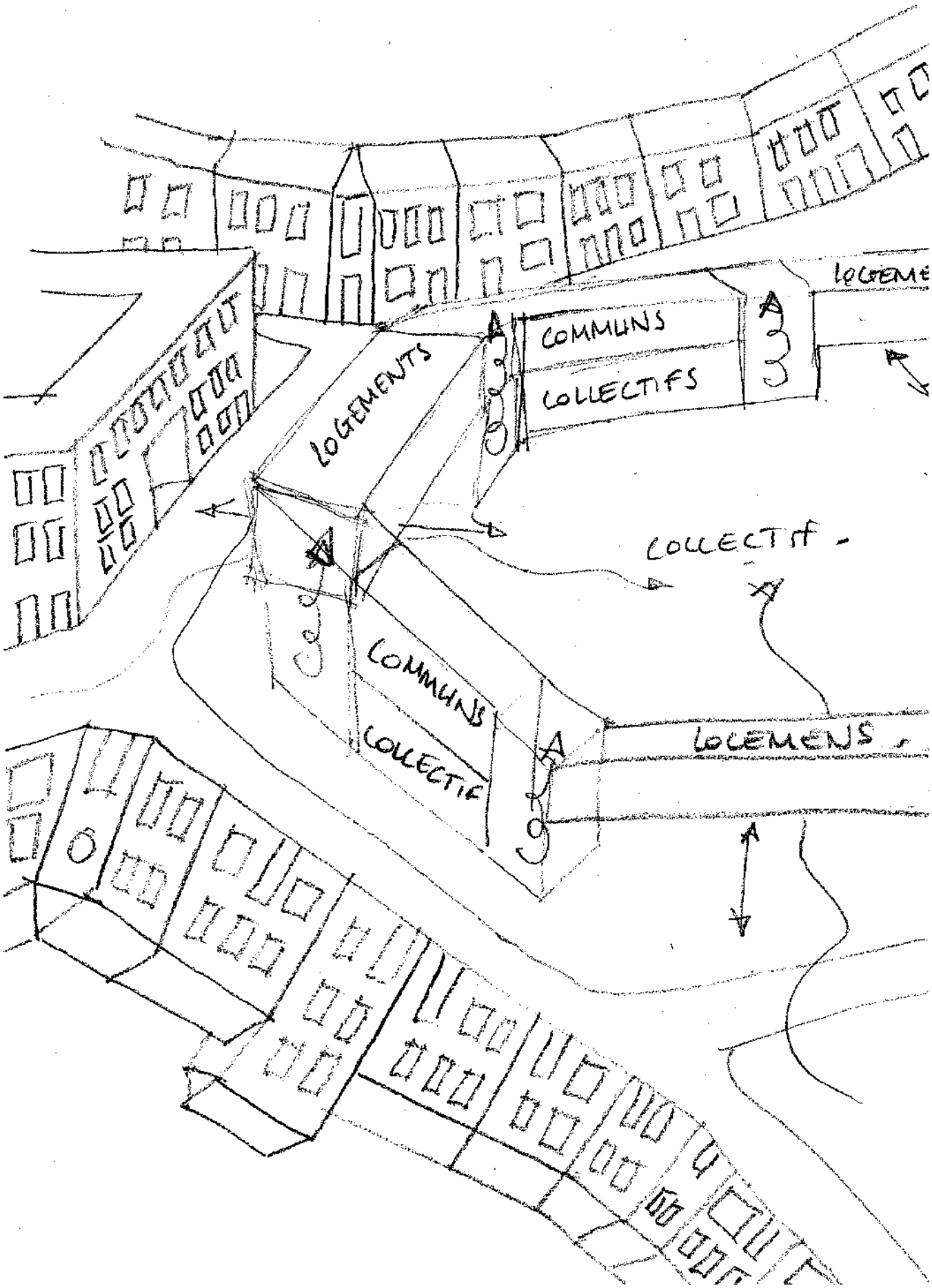
nº47/200
«Type programme d'intégration perenne», 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°48/200
«Réflexion sur la porosité d'un projet - Dispositif intégrant/non intégrant?», 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°49/200
«Réflexion sur la porosité d'un projet - Dispositif intégrant/non intégrant?», 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°50/200
«Réflexion sur la porosité d'un projet - Dispositif intégrant/non intégrant?», 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

ESPACE VACANT – *définition*

CNRTL

Qui n'est pas (ou n'est plus) occupé.

1. [En parlant d'un inanimé concr.] Qui n'est occupé par personne. Synon. inoccupé, libre, vide.

Elle se leva par un mouvement brusque, vint à ma rencontre, et s'assit sans mot dire en m'indiquant de la main un fauteuil vacant auprès du feu (Balzac, Gobseck, 1830, p. 424).Les rayons à demi vacants de sa bibliothèque s'ornaient de portraits des maîtres contemporains (Léautaud, Essais, 1899, p. 50).

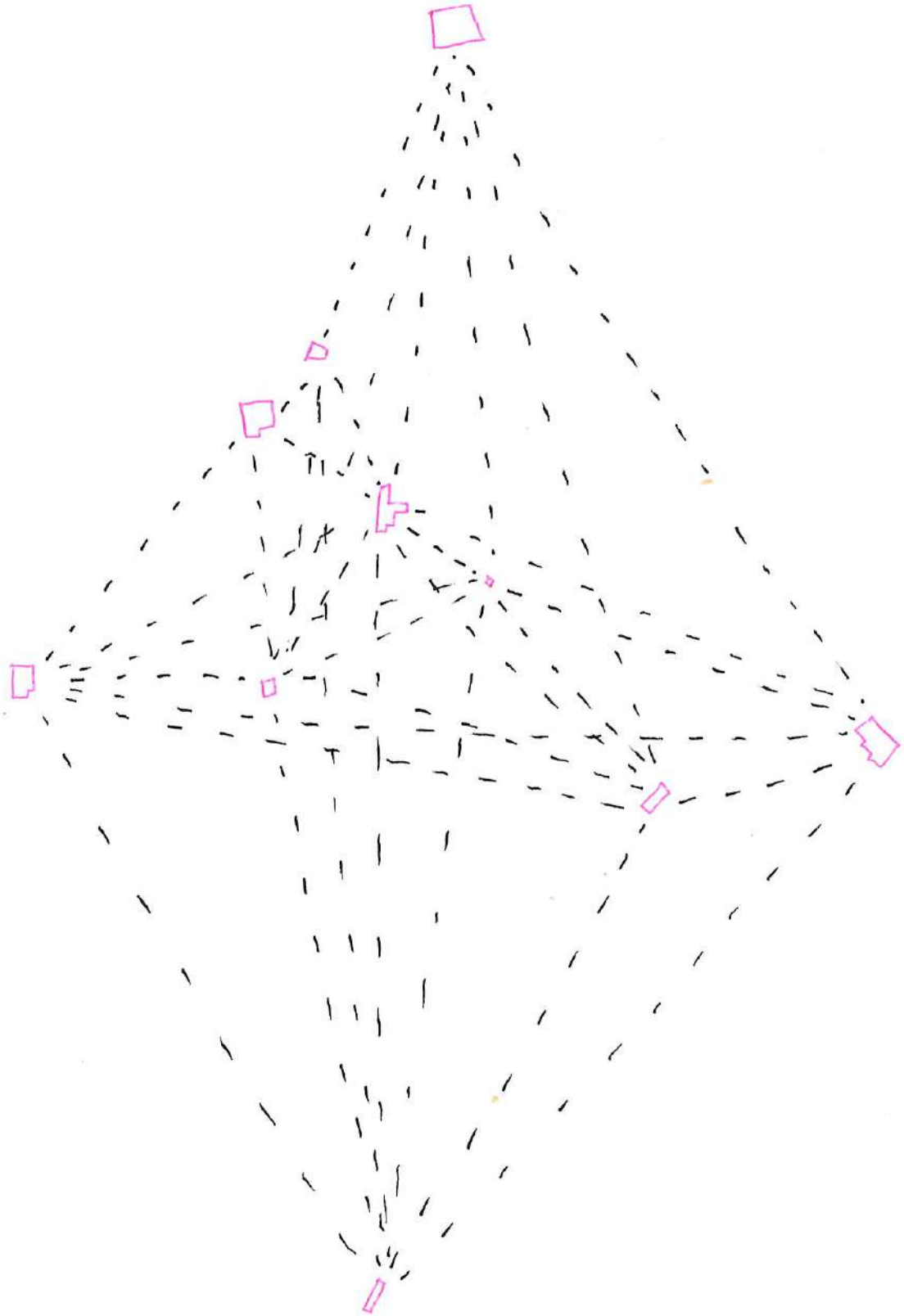
2. AGRIC. Se dit d'une terre disponible propre à la culture ou non (Forest. 1946).

DICTIONNAIRE JURIDIQUE

L'adjectif "vacant" est un mot d'origine latine signifiant "vide", employé pour qualifier un local qui n'a pas d'occupant ou d'une manière plus précise, pour qualifier un bien qui n'a pas de propriétaire connu : on dit aussi dans ce cas que le bien est " sans maître". On trouve ces dernières expressions dans les articles 539 et 713 du Code civil et 811 et suivants du Code civil à propos des successions dites vacantes par ce qu'elles ne sont pas réclamées ou auxquelles les héritiers ont tous renoncé.

"Des successions vacantes et des successions en déshérence " tel est le nouveau titre V du Livre III du Titre Ier du Code civil résultant de la Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006 portant réforme des successions et des libéralités (art. 809 et suivants). A la demande de toute personne qui assurait, pour le compte de la personne décédée, l'administration de tout ou partie de son patrimoine, de toute autre personne intéressée ou du ministère public, le juge confie la curatelle de la succession vacante au Service des domaines. Le curateur exerce l'ensemble des actes conservatoires et d'administration et procède ou fait procéder à la vente des biens jusqu'à l'apurement du passif. Le produit net de la réalisation de l'actif subsistant est consigné. Les héritiers, s'il s'en présente dans le délai pour réclamer la succession, sont admis à exercer leur droit sur ce produit. Lorsque l'Etat prétend à la succession d'une personne qui décède sans héritier ou à une succession abandonnée, il doit en demander l'envoi en possession au tribunal. La déshérence de la succession prend fin en cas d'acceptation de la succession par un héritier.

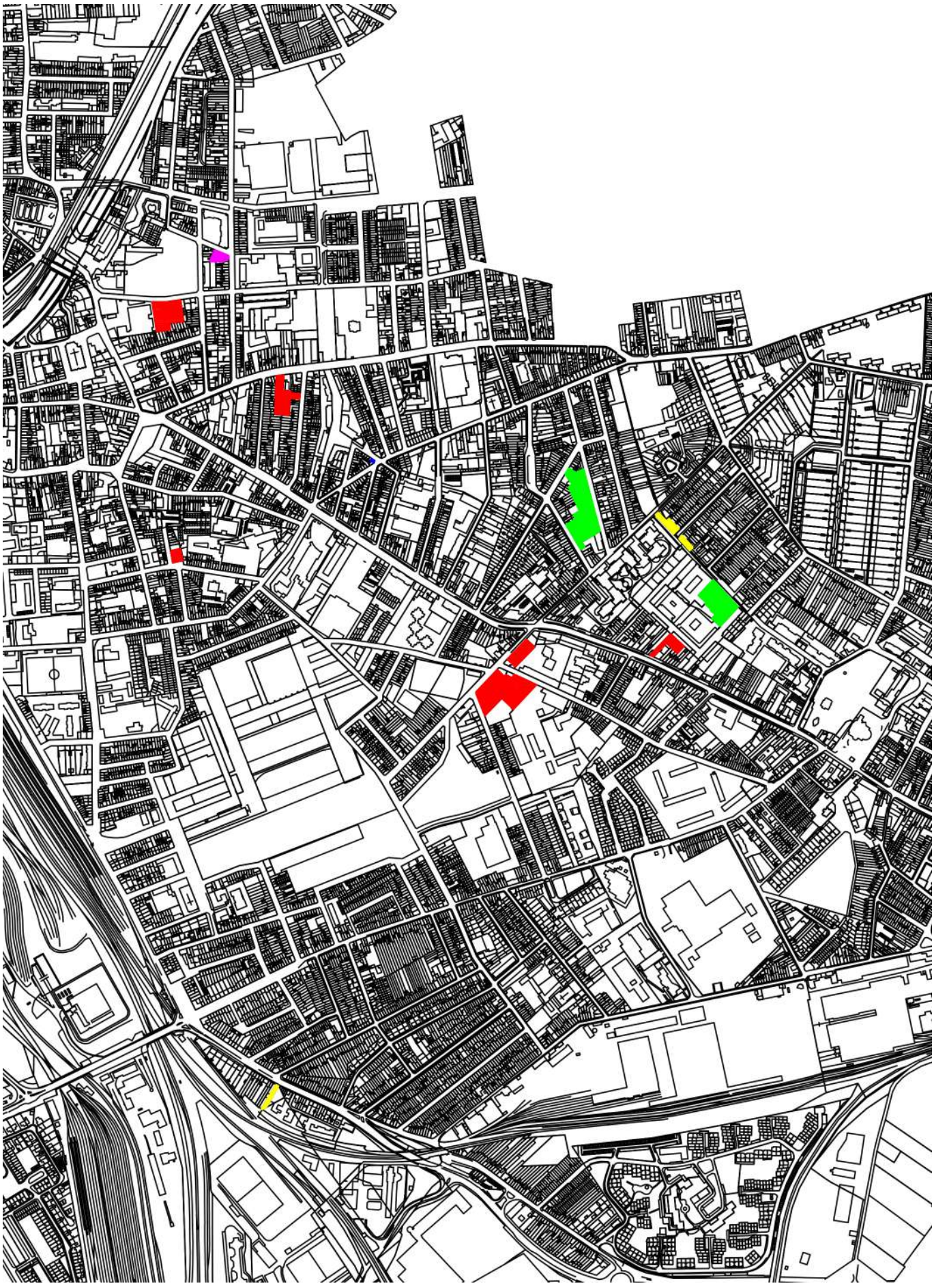
Le délai de trente ans au-delà duquel les héritiers sont présumés avoir renoncé à une succession est suffisamment long pour que les dispositions des articles 713 du code civil et L. 1123-1, 1°, du code général de la propriété des personnes publiques, prévoyant l'appropriation, au profit de la commune, des biens faisant partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté, ne portent pas une atteinte disproportionnée au droit de propriété au regard de l'utilité publique que peut représenter l'appropriation par une commune de terrains délaissés pendant une telle durée. (3e Chambre civile 12 juillet 2018, pourvoi n°17-16103, BICC n°893 du 15 décembre 2018 et Legifrance.



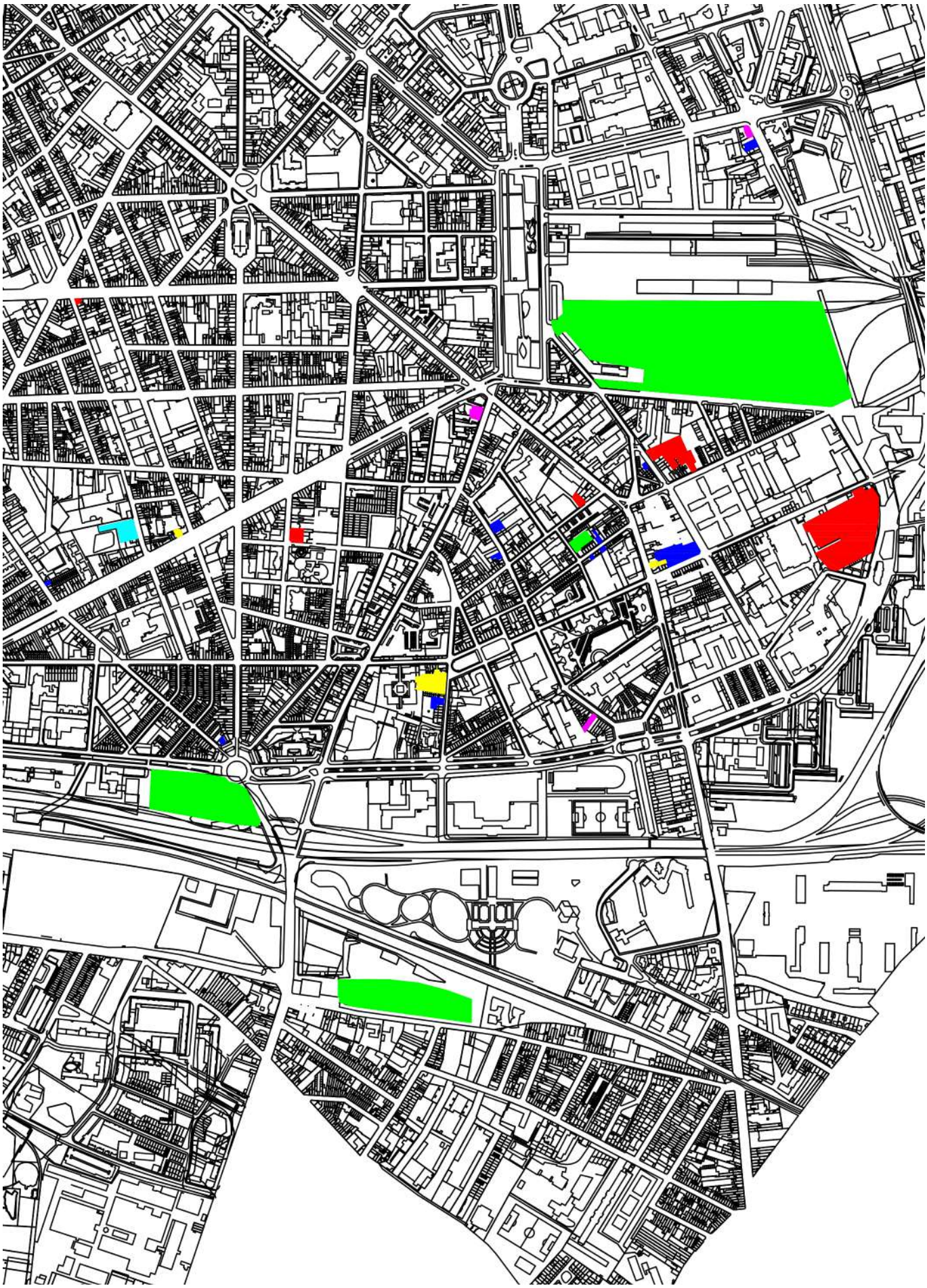
n°52/200
«Connexions - maillage d’intégration dans de tissu urbain, Fives», 21 × 29.7 cm, 13.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°53/200
«Délaissés urbains, Lille», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



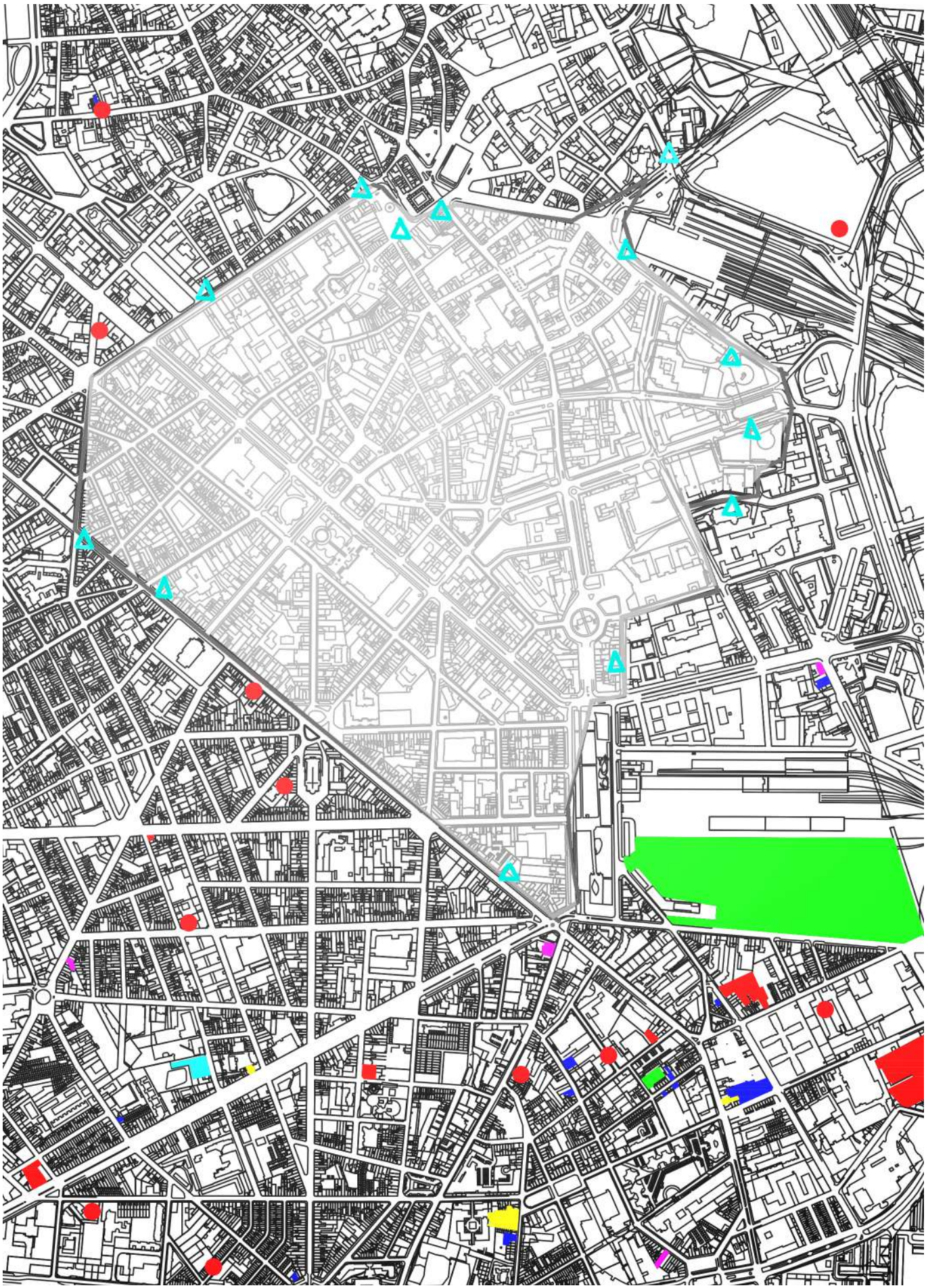
n°54/200
«Délaissés urbains, en ligne (Fives/Hellemmes)», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



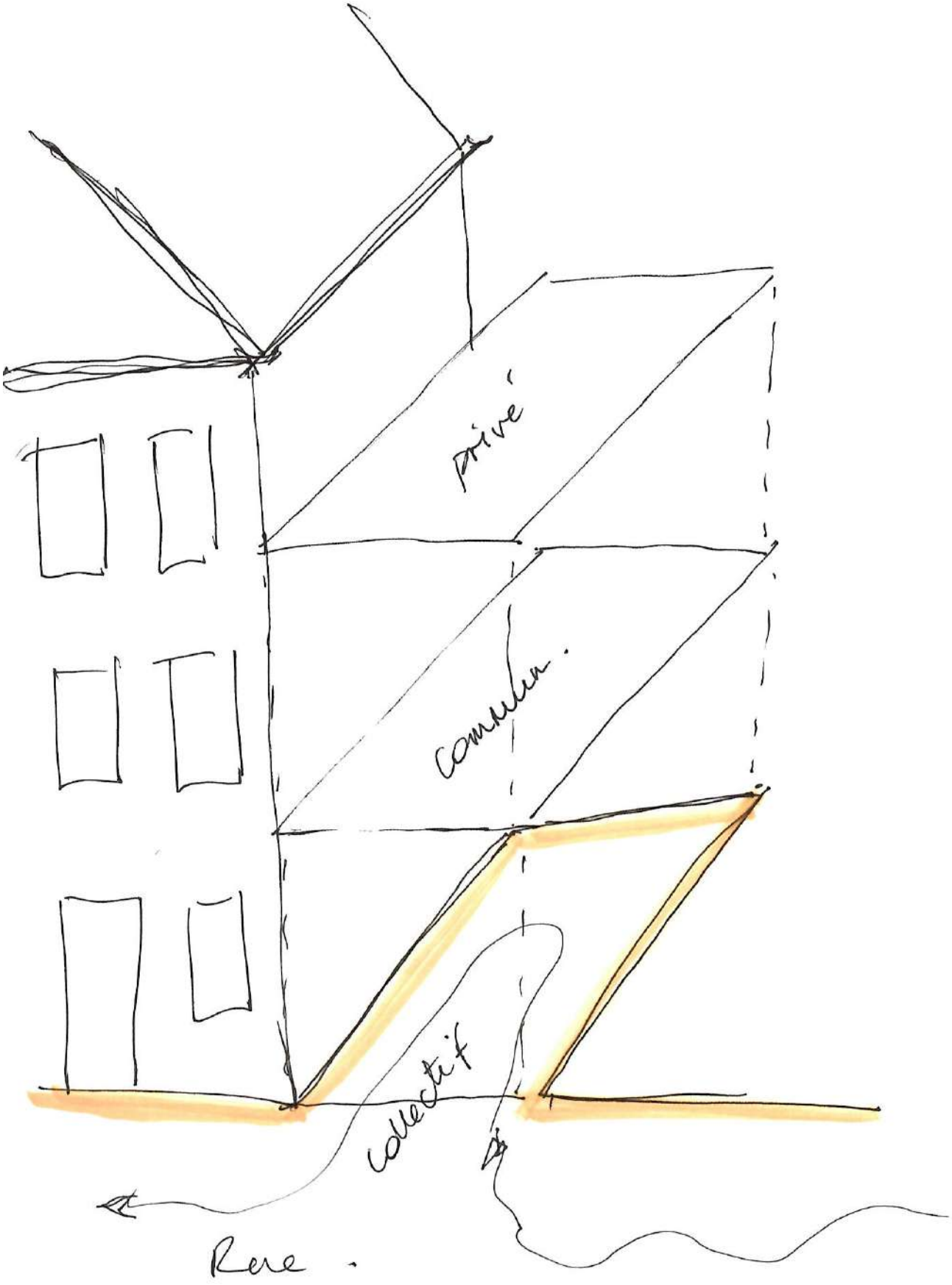
n°55/200
«Délaissés urbains, diffus (Moulins)», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



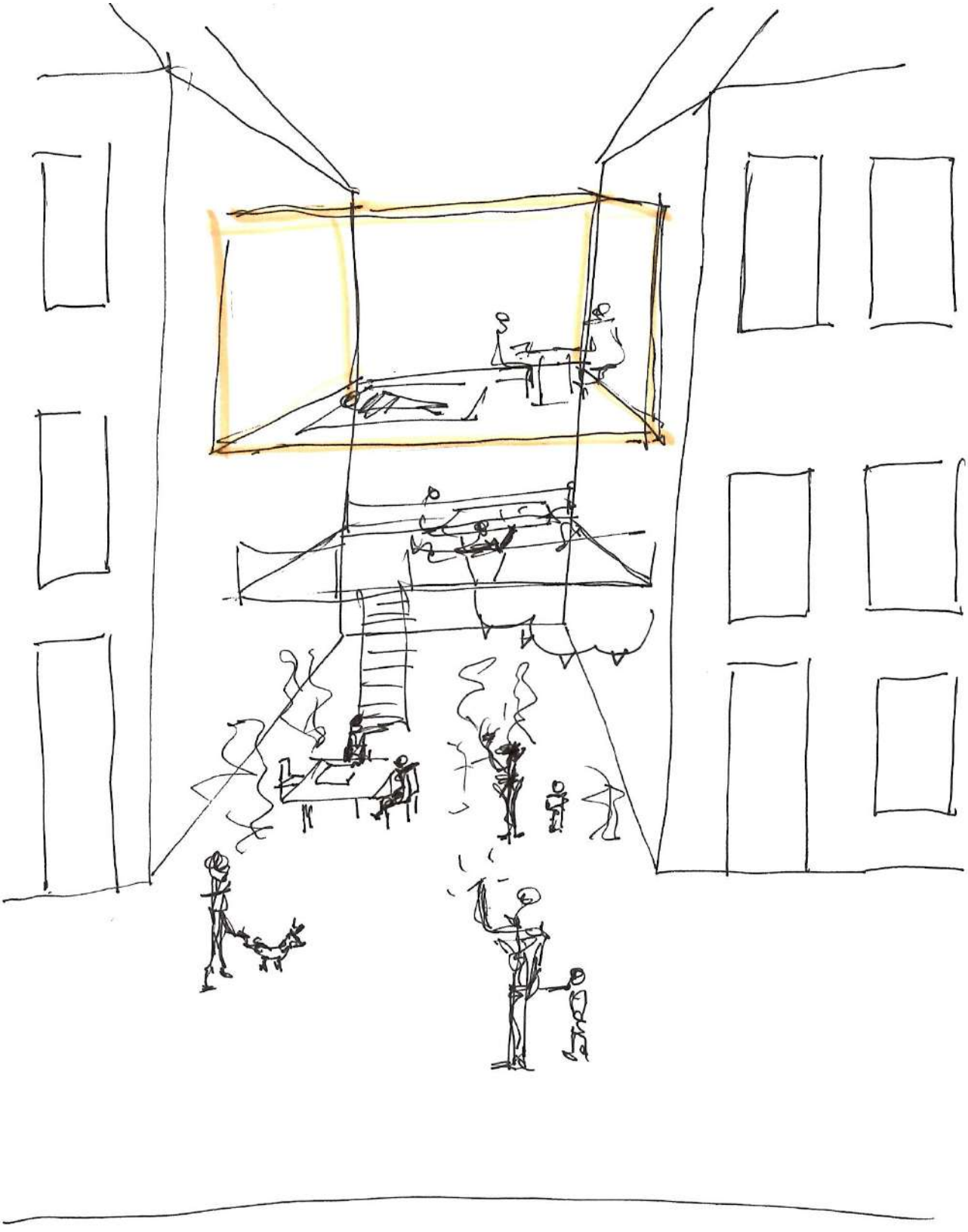
n°56/200
«Lieux des sans abris», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



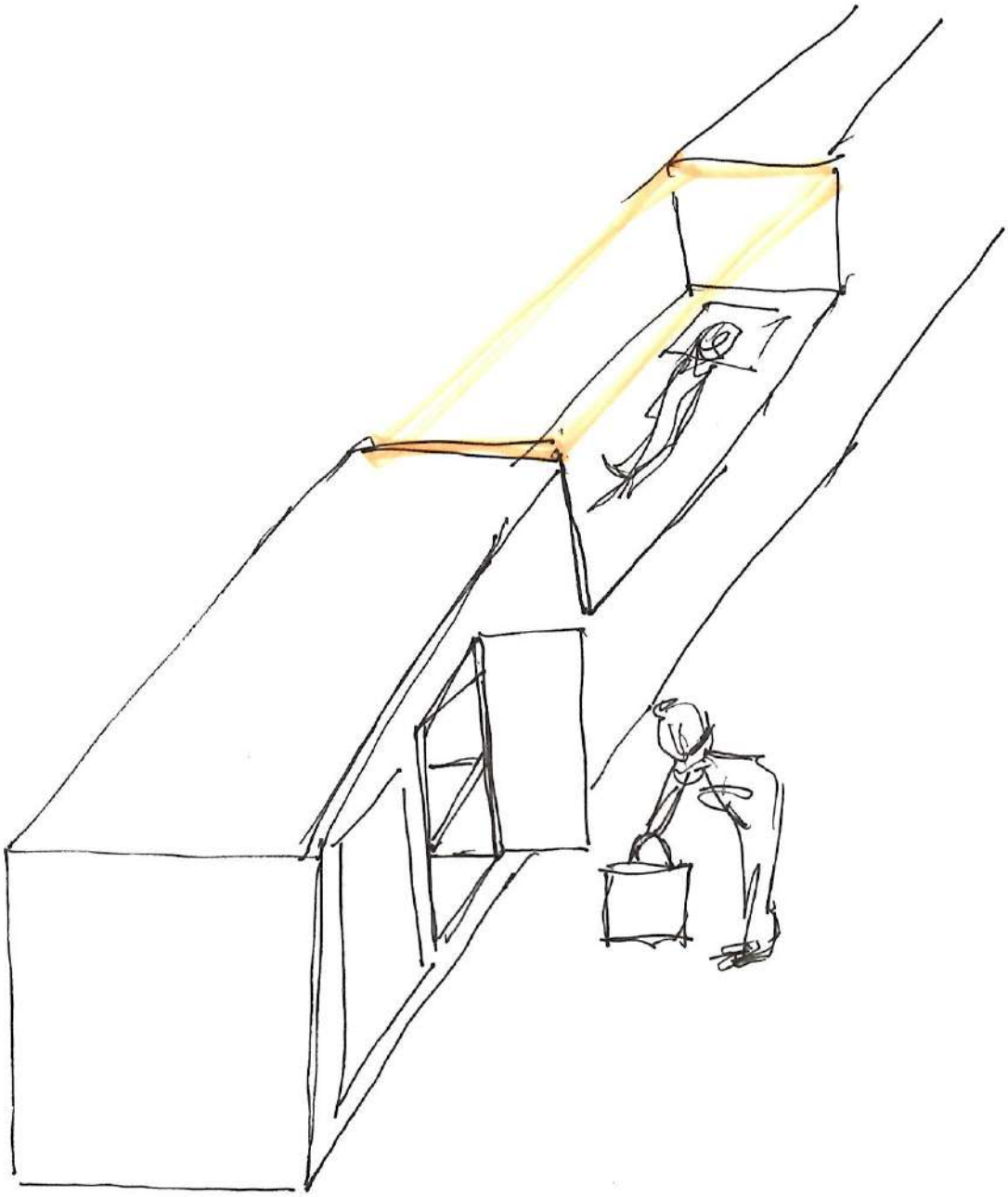
n°57/200
«Autour du coeur de la ville», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



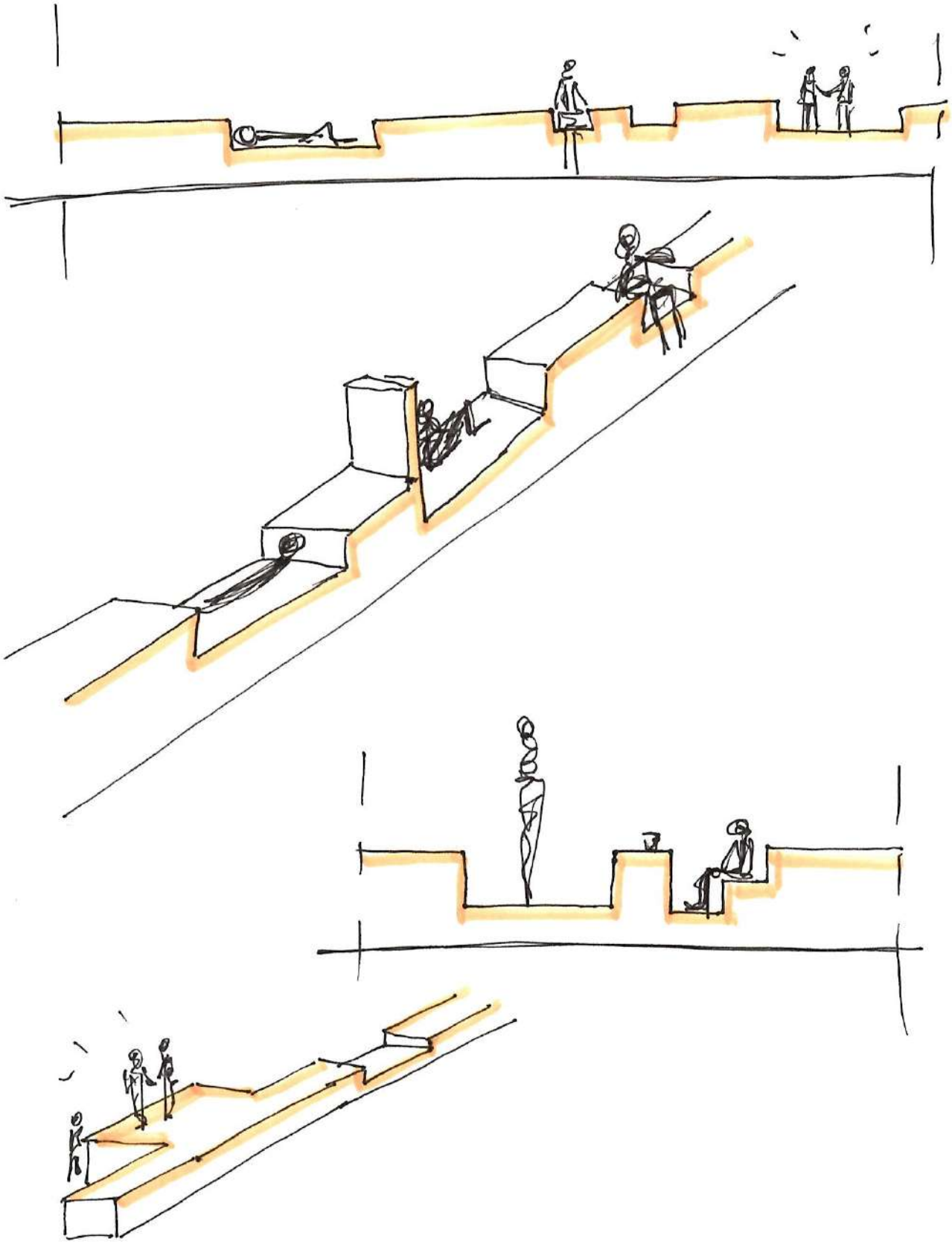
n°58/200
«Les interstices», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



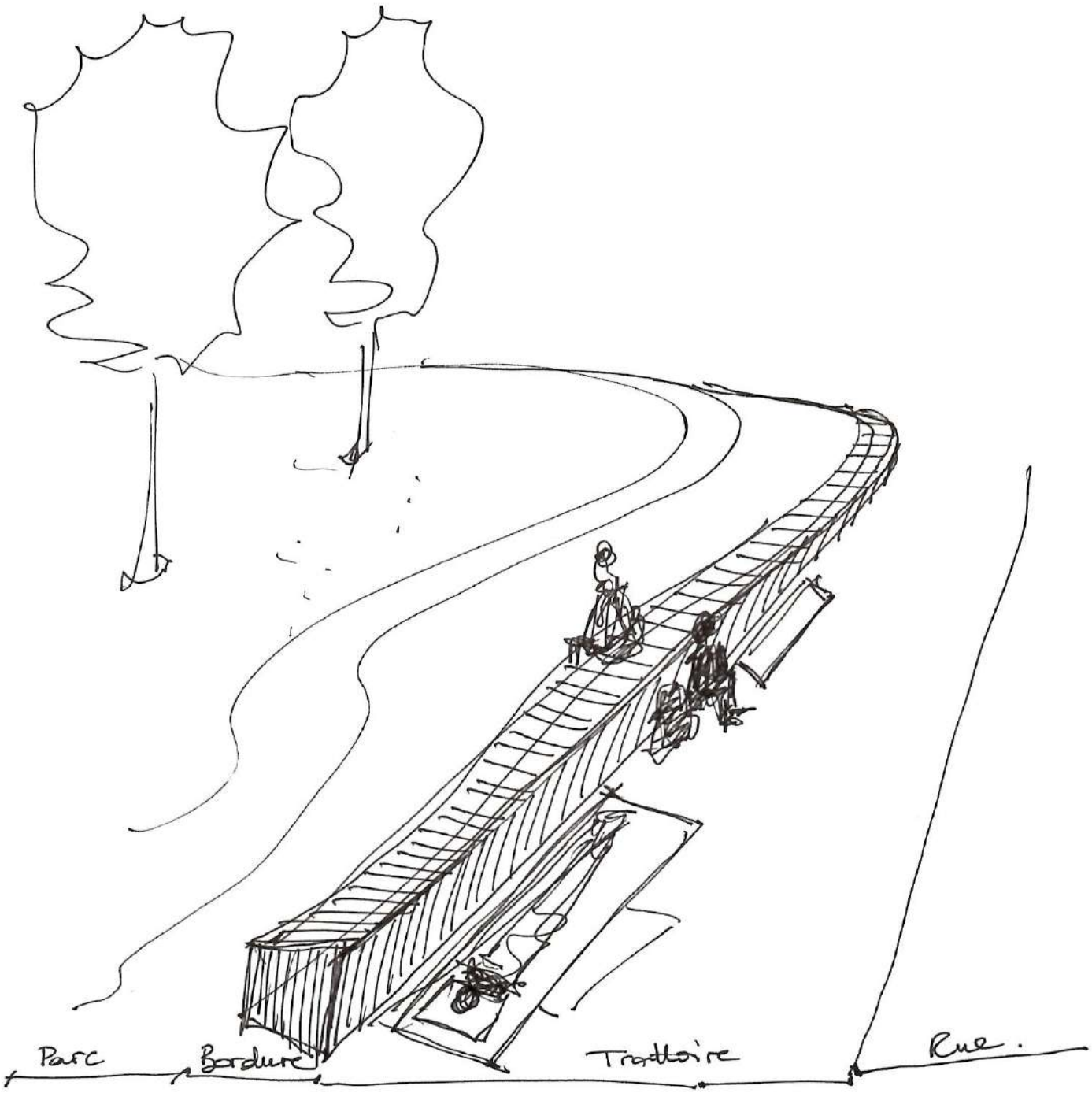
n°59/200
«Les interstices», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



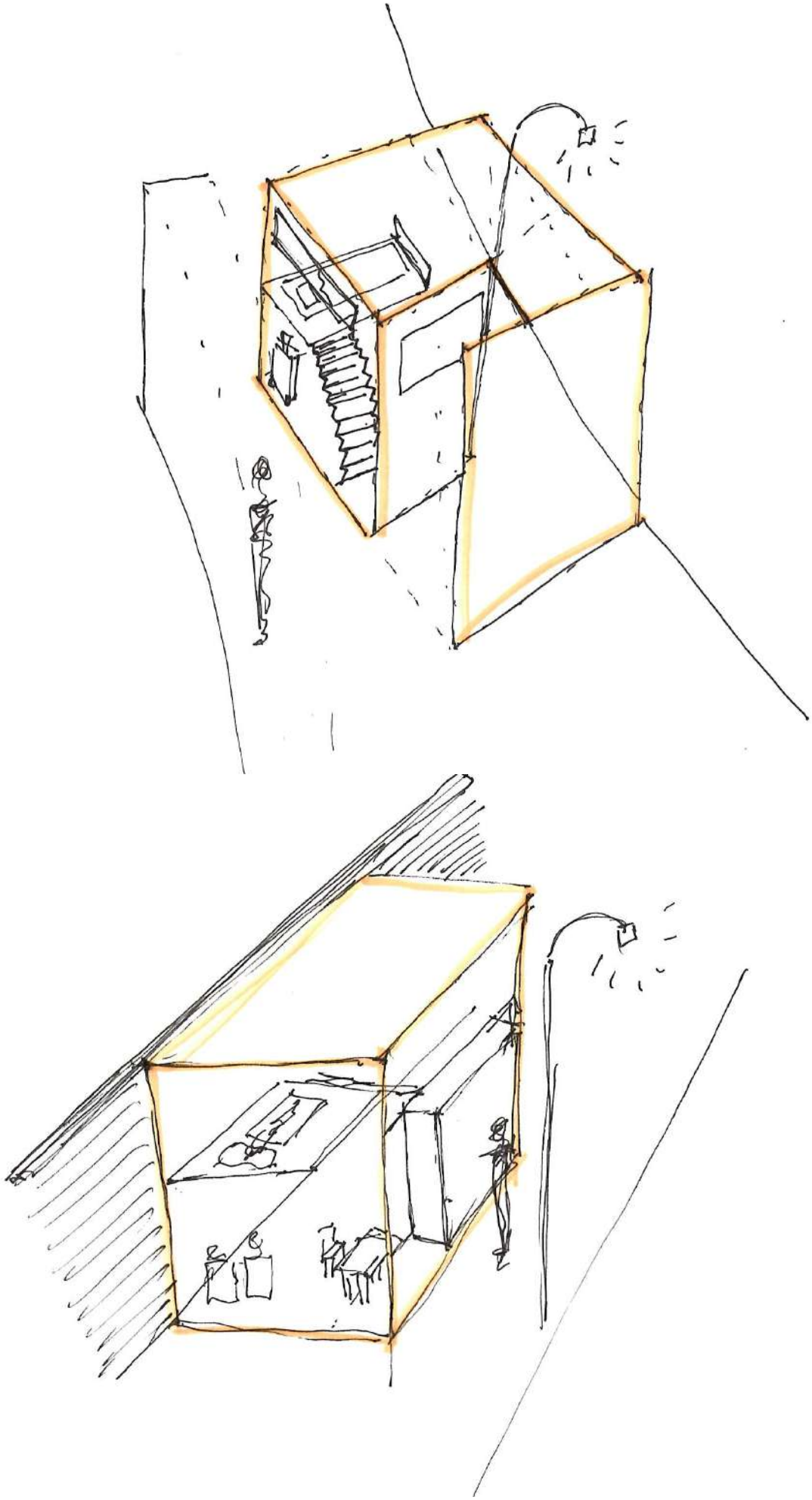
n°60/200
«L'épaisseur d'un mur/banc», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



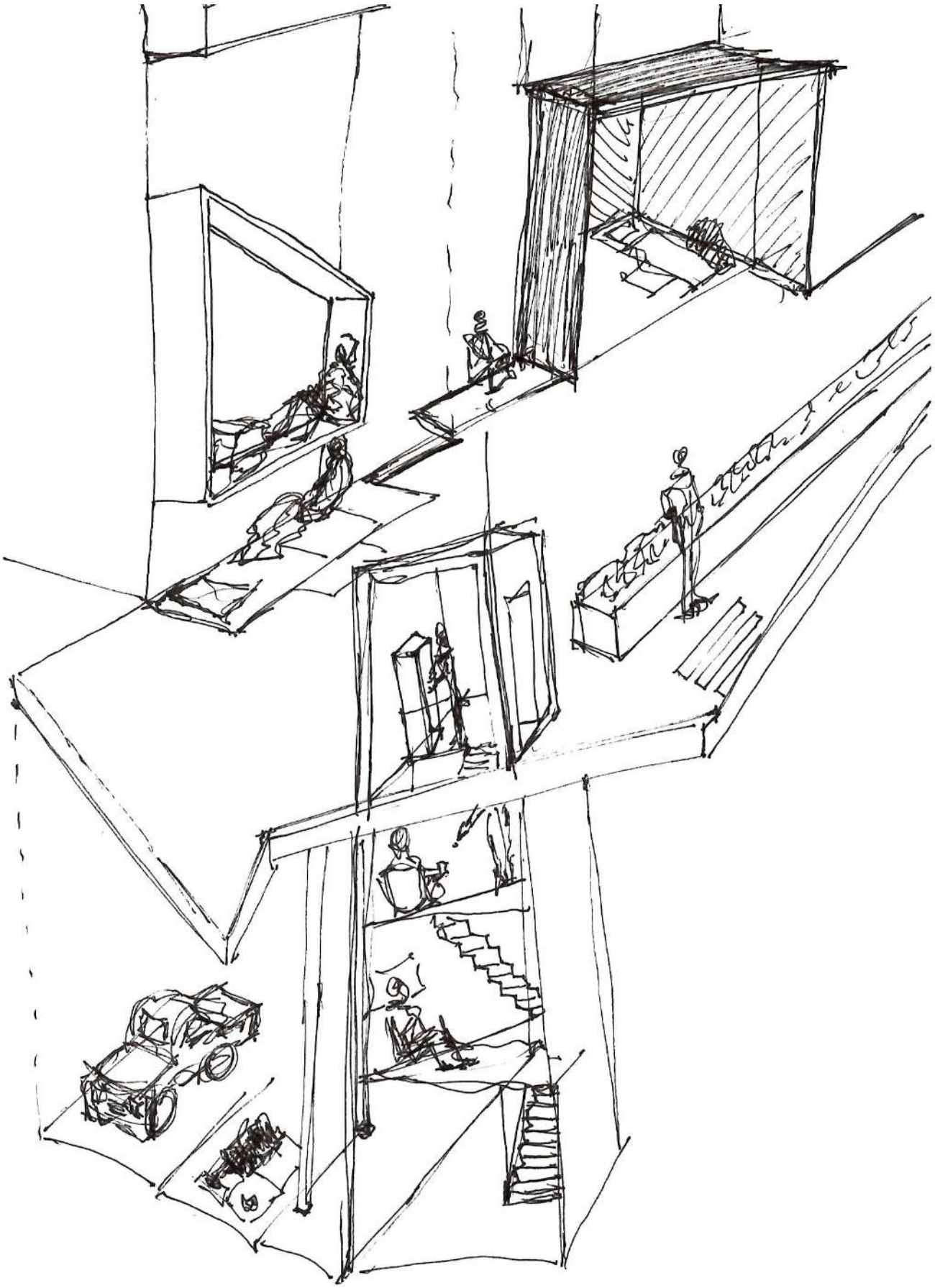
n°61/200
«L'épaisseur d'un mur/banc», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



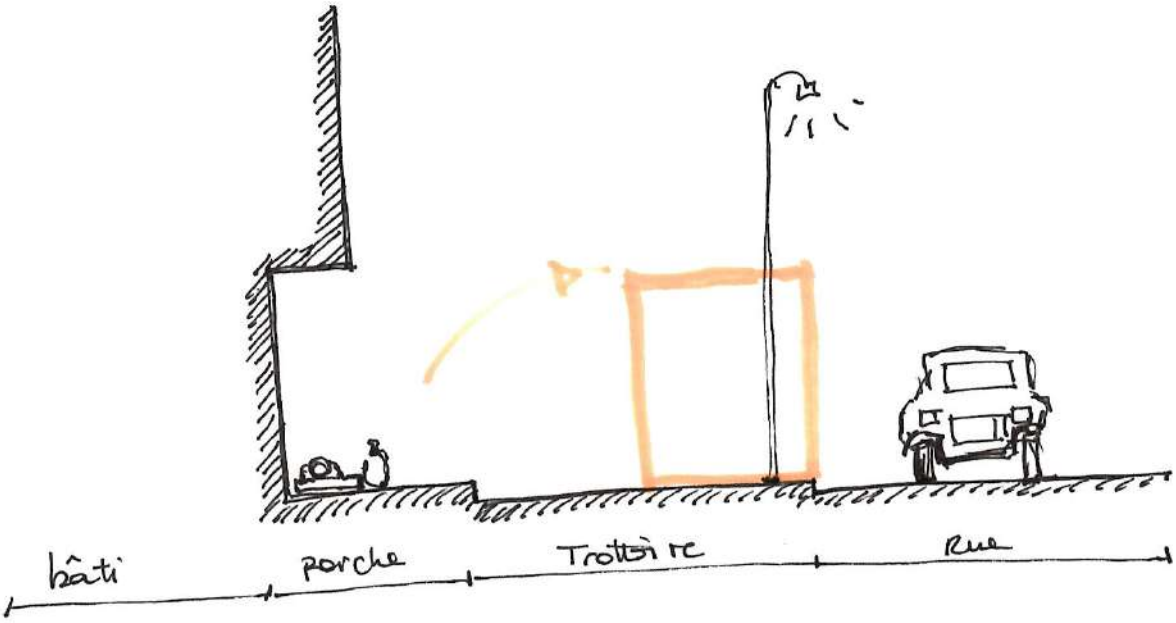
n°62/200
«L'importance d'un bord», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

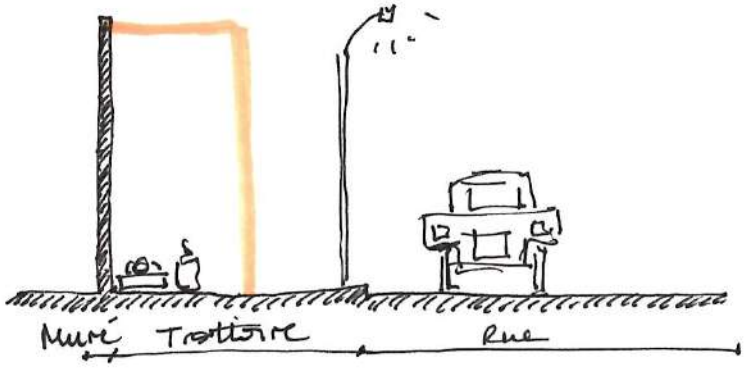


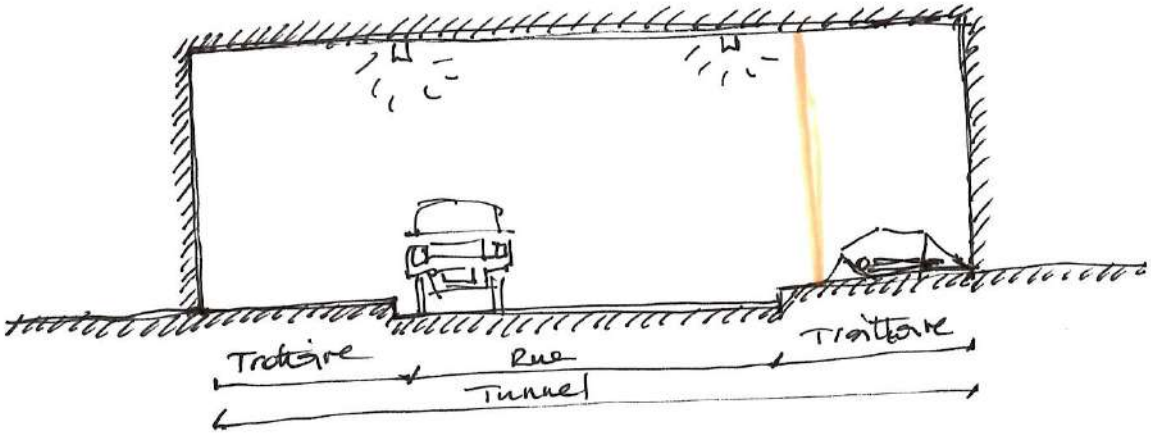
n°63/200
«L'importance des bords? », 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



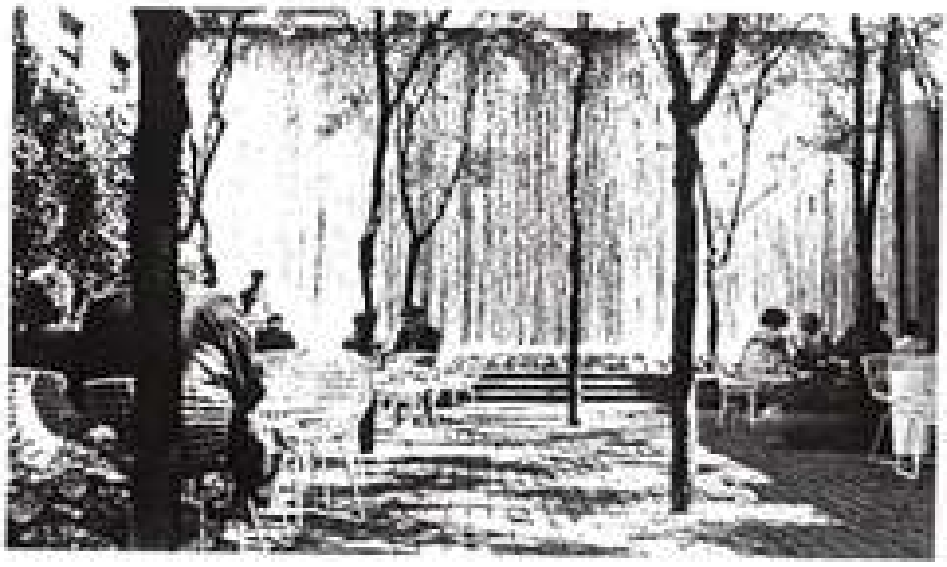
n°64/200
«Le sol, le seuil, le bord», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20







n°65/200
«Le sol, le seuil, le bord», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





n°66/200
«Jardin de poche, New York», 21 × 29.7 cm, 27.02.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

Retranscription visite Abej Rosa Parks, Lille le 29.02.20

Houdou, Moniteur éducateur

Pour les personnes qui sont en chambre environ une soixantaine ont accès au réfectoire et autres parties communes tandis que les personnes qui sont en studio sont autonomes et n'ont pas accès au réfectoire. Ils ont cuisine et le principal pour faire à manger.
C'est en fonction des revenus. L'accès à une chambre coûte 33% du revenu de la personne mais en studio c'est 150€ taxes comprises il me semble alors que les personnes en chambre c'est à peu près en fonction de revenue de l'AH(?), environ 300€ à savoir qu'ils ont le repas, ils sont nourrit, logé, blanchit, la total, ils n'ont rien à faire.
Les horaires de repas le matin c'est de 7h à 8h15, c'est l'équipe éducative qui le donne. Ensuite, les dames de la restauration arrivent à partir de 9h 10h pour faire toutes les préparations concernant le repas. De 12hà13h et le soir c'est de 18h30 à 19h45. C'est l'équipe de restauration qui gère, nous on est la on essaye de partager les repas avec eux pour créer du lien. Mais c'est vrai que pour certains, moi je travaille ici depuis 2017, donc voilà je les connais plus ou moins tous mais parfois on reçoit des personnes en 115 en urgence, il suffit qu'une personne soit hospitalisée du coup nous ce qu'on fait c'est qu'on débarrasse la chambre on met les affaire aux consignes et on remet la chambre au 115. Et eux même nous transmettent une personne en fonction de la disponibilité des personnes car on ne dépasse pas les 3 semaines. Sinon au-delà, la personne peut s'attacher ici et pour les faire repartir c'est un peu compliqué. C'est déjà arrivé plusieurs fois.

- donc ils ont accès quand ils veulent à l'espace réfectoire? Même pour manger aux autres moments de la journée?

- logiquement ils mangent tous ici puisque la nourriture en chambre n'est pas autorisé mais bon il y a toujours des petits filous qui le font quand même; Il y a également un billard et un babyfoot, un piano accessible quand ils veulent.

- vous jouez souvent?

- oui surtout le soir, j'ai d'ailleurs appris à jouer au billard ici avec eux, c'est cool.

Ça c'est le bureau du chef de service, mais ici si tu veux il y a deux services : la stabilisation et l'insertion (personnes qui sont en studio, qui sont censés être autonome). Mais vu que les bureaux étaient un peu éloignés de nous la stabilisation et qu'on avait beaucoup de demandes de la part des personnes de l'insertion qui n'arrivaient pas à faire la différence entre nos différents bureaux, on a fait la demande à la direction à ce que les deux équipes se rapprochent pour travailler ensemble. Maintenant nous on est là et l'insertion est juste là. Donc ça permet que quand une nouvelle personne arrive, c'est arrivé en début de service quand le monsieur est entré et que personne ne s'occupait de lui, on a appelé jean pierre qui est de l'insertion dont son bureau est juste là.

- Et du coup pour vous c'est quoi la grande différence entre stabilisation et insertion?

- Alors j'ai appris il y a pas longtemps qu'en insertion on fait aussi de l'inconditionnel, c'est à dire qu'on accueil tout le monde comme il est. Ça arrive assez souvent que je ne fasse plus trop la différence entre une personne en stabilisation et en insertion et en insertion t'as pas mal de personnes qui ont des grosses difficultés qui sont pas du tout autonomes et je trouve qu'ils n'ont pas leur place en insertion. Et du coup, pour répondre à ta question on a des personnes qui travaillent en insertion, on a des placements extérieur, des personnes qui ont été incarcéré, je pense qui ont eu une bonne conduite et du coup sont logé chez nous temporairement à condition de travailler. Il y a une personne chez nous qui s'appelle Jason qui est dans ce cas-là. Apres on a aussi des personnes chez nous, par exemple Arek, qui est en stabilisation, qui est très autonome et il avait juste un problème concernant ses papiers ect et qui avaient pas de ressources et donc ne pouvait pas disposer d'un appartement, donc maintenant il a été régularisé il a des ressources, et son objectif c'est de partir autre part avoir son propre logement comme tout le monde. C'est un modèle, il vient de loin et tout a été très vite pour lui.

Ça c'est logiquement la salle d'activité, qui va être transformée en salle de pause pour nous les employés. Je vais te montrer l'ancienne salle de pause après et du coup cette salle d'activité je l'ai beaucoup utilisé avec les gens qui vivent ici en période de coupe du monde on regardait tous les matchs de la coupe du monde c'était convivial. On faisait également le café du soir ici puisque après le réfectoire, de 20h à 21h, on leur distribue un café. A l'époque donc on le faisait dans cette salle mais bon maintenant on le fait au réfectoire donc cette salle-là, les gens l'utilisent uniquement parce que c'est là où il y a les canapés la tv et où il capte le plus la wifi surtout. Si c'était pas le cas, je pense que plus personne n'utiliserai cette salle la honnêtement.
Ça c'est une ancienne salle du programme jeune. En fait il y a une éducatrice qui s'appelle Aline, elle s'occupe du programme jeune de tous les résidents ici qui ont de 18 à 25ans. Donc c'est un programme spécialisé pour eux, elle les accompagne plus dans les démarches administratives ect...
Vu que c'est encore en changement, ici ça sera le chef de service qui va prendre cette place la et elle va déménager au bureau d'à côté.
Donc voilà l'ancien bureau de l'insertion, on aura donc Aline éducatrice du programme jeune qui va le reprendre. Il y a aussi un chat aussi c'est pour ça que ça sent mauvais. Mais donc voilà le bureau de l'insertion va être délocalisé plus près de nous.
Là c'était le bureau du chef de service de l'insertion. Ici, c'est notre salle de réunion.
On a une réunion tous les mardis de 16h à 17h.

- du coup-là vous voyez cas par cas ?

- on a un ordre du jour ou on note toutes les choses importantes à signaler. Et la réflexion du chef de service qu'il nous a fait la semaine dernière c'est que parfois on a tendance à oublier de parler des personnes qui sont ici au sein du chrs qui sont un peu discret et du coup il voudrait qu'on consacre un peu plus de temps a toutes ses personnes dont on parle quasiment jamais et donc maintenant on essaye de faire un cas par cas à chaque réunions.

- et du coup vous expliquez l'évolution de chaque personne et les prochaines étapes pour elles?

- oui c'est exactement ça. Comme c'est de l'inconditionnelle, ce qui est difficile pour ma part c'est qu'ils sont tous différents. Au niveau des sanctions par exemple on ne peut pas les sanctionner tous de la même manière car ils ne sont pas assez réceptifs et c'est ça qui complique la tâche par exemple. L'un peu venir se plaindre en disant pourquoi moi j'ai été sanctionné comme ca et pas lui. Mais avec le temps on s'y habitue.

- quand vous dites sanction, vous voulez dire quoi?

- tout dépend, ça peut être des tâches ménagères. Tout dépend de la gravité de la sanction, ça peut être tout bête, juste faire la plonge ou débarrasser des plateaux. Tout dépend... On a déjà eu un résident qui enchainait les sanctions, il avait arraché les canalisations dans sa chambre donc avait dépassé les limites donc on la transféré dans une veille saisonnière et on a pris temporairement pendant une semaine une personne de la veille saisonnière qui permettait à cette personne de retrouver un confort le temps d'une semaine.

- c'est quoi une veille saisonnière?

- une veille saisonnière c'est de l'urgence qui arrive en période de grand froid entre novembre et mars, on fait en sort que les personnes dans la rue puissent être au moins la nuit au chaud et manger un plat chaud et partir le lendemain matin

- les gens qui viennent en veille saisonnière appellent le 115 ? Et bénéficie de place ailleurs si pas de dispo ?

- le 115 fonctionnent avec inscription, un dossier siao à remplir. Et ensuite tout dépend de l'ancienneté. En fait ici, nous à l'abej on traite les personnes qui sont inscrit depuis 2012, c'est un long processus, il y a énormément d'inscriptions. Malheureusement il faut appeler le 115 tous les jours, ce n'est pas facile de les joindre, les lignes sont parfois saturés.

Et encore une fois, ce qui est difficile ici, c'est quad des personnes arrivent à l'accueil en nous disant bah voilà on est à la rue on ne sait pas où aller dormir cette nuit et que nous on n'a pas de solutions à leur apporter parce que toutes les chambres sont prises et voilà c'est leur expliquer ça.
C'est dur pour nous, parfois les agents de sécurités essayent d'expliquer mais tout dépend de leur réceptivité.
Ça fait mal au coeur.
Ici c'est les premiers étages, ce sont toutes des chambres individuelles. Avec le badge 5 chambres ont accès à une sdb et un wc et ect... Toutes ces personnes ont accès au réfectoire et espaces communs.
Voilà à quoi ressemble une chambre. Donc voilà elle est assez dégradé on peut voir.

- Oui du coup ça c'est l'occupant d'avant qui a fait ca

- oui l'occupant est actuellement hospitalisé donc voilà caroline a remis la chambre au 115 donc je ne sais pas après qui ils vont appeler mais c'est comme je vous ai dit c'est en fonction de l'ancienneté. Mais voilà généralement les gens aiment bien venir ici parce que c'est des chambres seules et ils se reposent vraiment quoi.

- vous connaissez d'autres centres ou c'est des dortoirs?

- moi les seuls que je connais c'est les veilles saisonnières du coup après il y a beaucoup de chrs ou les chambres sont double et moi personnellement j'ai jamais vu un chrs ou il y a une chambre seule avec la tv lavabo rangements la totale quoi. Il manquerait peut être juste des toilettes individuels.

- au niveau des murs vous allez laisser comme ça? (graffitis) ou vous allez repeindre pour le prochaine locataire?

- logiquement ca c mérite une remise en état normalement mais ça n'a pas été remonté au chef de service. Nous on a une équipe qui va repeindre la chambre mais au cout du résident car il n'a pas respecté le règlement qu'il avait signé en arrivant ici, car ce n'est pas autorisé.

- il y a de la musique à coté, ils doivent respecter un minimum?

- oui en fait ils doivent faire en sorte de ne déranger personnes, mais bon ça arrive qu'on ait des plaintes des autres locataires mais le problème surtout c'est que les murs ici sont extrêmement fins et du coup même en parlant dans ta chambre le voisin l'entend donc on a beaucoup de plaintes mais bon on règle ça comme on peut. C'est des grands enfants quoi.
Là on va visiter la chambre d'une dame très sympathique. On est dans le coin femme ici, 2 chambres ici et 2 chambre la bas. Normalement les hommes n'ont pas accès ici. Les 4 dames partagent également leurs sanitaires.

(Chambre avec balcon, ça sent bon, propre)

En fait Nawel a la scerosenplaque donc elle a des pertes de mémoires et oublie beaucoup de choses.
Le deuxième étage c'est exactement la même chose mais je vais vous montrer quand même.

- Du coup le cas de Nawel peut lui permettre de trouver une solution plus pérenne plus tard ou pas ?

- elle est algérienne et a su quelle était malade à 16 ans, elle est arrivée en France en faisant une demande de titre de séjour pour soin je pense, donc c'est ce qui lui a permis de se stabilisé. Elle revient de très loin.
On a essayé de faire un test d'autonomie avec elle en studio mais le problème c'est qu'elle oublie pas mal on avait peur qu'elle oublie d'éteindre la gazinière par exemple donc ça demandait trop d'accompagnement et du coup on a préféré la redescendre en chambre pour que ça soit plus facile pour elle est pour tout le monde.

- vous pensez un jour quelle pourra libérer sa chambre du coup? Je me demande c'est quoi les périodes (cas par cas), cb de temps la chambre va être prise?

- ici, chaque 6 mois ils vont voir leur éducateur spécialisé, il y en a 3 ici. Il signe un renouvellement tous les 6 mois, c'est un bilan des dcs, il raconte leurs projets et comment ça se passe pour eux ici, ensuite c'est relu par le chef de service, envoyé à la dtcs et eux après valident ou pas le renouvellement. Apres personnellement ça fait plus de 3 ans que je suis-là, j'ai jamais vu un bilan refusé ou annulé.
Là c'est la chambre d'une personne qui n'est pas là, elle est partie faire un autre essaye dans une autre structure. Par contre vous voyez c'est quelqu'un qui n'est pas très propre, la chambre a été vidé mais regardez l'état du lavabo, les taches sur les murs. Ca merite du coup une remise en état, c'est bête.

- et ça sent la cigarette, c'est autorisé?

- c'est autorisé cigarettes et alcool dans les chambres. Les addictologies viennent faire un travail avec eux. Il y a détecteurs de fumé, certains résidents s'amusent à allumer l'alarme mais bon ca dépeint. En début de mois, le weekend end c'est toujours plus difficile à gérer comme ils ont touché leurs aides, ce sont des périodes ou les gens sont plus alcoolisés lors du repas ou bien ils ont acheté leurs produits...

- vous avez été témoins de problèmes ?

- oui énormément plusieurs fois, des bagarres... C'est un publique assez violent, quand je suis arrivé ici au début c'était assez dure. J'avais travaillé juste avant à la veille saisonnière et comme c'était de l'urgence ce n'était pas du tout pareil. Je suis arrivé ici, ça m'a plus mais en ayant vécu au début j'ai eu un peu peur mais au fil du temps on s'attache aux gens.

- la on est au troisième étages, c'est là où on a les studios de stabilisation. Là c'est le studio d'une personne qui est décédé. On va garder ce studio pour donner une chance à une personne en chambre pour voir s'il est capable de vivre en autonomie et on l'accompagnera pour adapter en fonction de la personne. Il y a donc toilette salle de bain, salon salle à manger chambre cuisine. Ici c'est entre la stabilisation et l'insertion.
Là c'est une dame qui a le syndrome de Diogène qui habite la et donc elle a tendance à tous garder chez elle, tout s'accumule et on peut même plus marcher. Du coup on essaye de l'accompagner mais elle refuse l'aide donc c'est un peu compliqué de l'accompagner.
On va aller chez Arek, chez lui c'est parfait, ça sent bon, on peut manger par terre. Lui il est complètement autonome, il travaille pour l'abej a la ressourcerie il me semble.

- donc il a un salaire?

- oui il a un contrat apek, donc à mi-temps mais son loyer est en fonction de ses revenus. Donc je ne sais pas combien il gagne.

- il n'y a pas de réduction de loyer en fonction des taches qu'on pourrait leur attribuer?

- non, si jamais on voit quelqu'un faire des taches c'est soit qu'il est sanctionné ou bien qu'il travaille pour l'abej. Mais en général on n'envoie pas les personnes qui travaillent à l'endroit où il habite. Comme ça ils sont plus mobiles pour favoriser leur intégration.

- depuis que t'es la, tu n'as vu personne quitter les lieux pour reprendre une "vie normale"?

- il y a une personne qui s'appelle Idrissa, qui était en insertion du coup, il avait un souci au niveau des papiers car il venait de la cote d'ivoire. Son éducatrice a réussi à l'inscrire dans une école pour passer le bac, sauf qu'il a eu des soucis avec ses papiers donc la police est même venue ici pour essayer de lui faire quitter les lieux et le renvoyer au pays donc il a dû aller se cacher et tout. Au final, il a su se cacher et au final il a eu son bac et a été légaliser et il est en 1ère année de science po et vit en logement étudiant. Pour moi c'est la plus belle réussite que j'ai vue au sein du chrs. Il a 19 ou 20 ans. Je pense qu'il va pouvoir bien s'en sortir.
Ici, c'est la lingerie. C'est une dame qui s'appelle Myriam qui s'en occupe. Les résidents se présenté chaque matin entre 11h et 12h, ils ont un sac avec un numéro, ils mettent leur linge à l'intérieur, elle enregistre sur la tablette. Elle envoie le conteneur de linge à la blanchisserie et 48h après le linge revient propre. Ensuite ici, il y a des dons vestimentaires fait par des particuliers et c'est pour ceux qui sont sans ressources au sein

du chrs. Là, tout ça a appartient au résident, des sacs qui n'ont pas été identifiés et comme ça fait des mois et des mois qui n'ont pas été distribué on laisse à dispo en espérant que ça revienne a quelqu'un qui en a besoin c'est propre de toutes façons.
Apres il y a deux machines pour les personnes en urgence. Par exemple, si jamais on accueil une personne aujourd'hui, on va remettre la place jusque lundi et après le chef décide si on prolonge ou pas, si il veut laver ses vêtement en urgence, nous en tant que moniteur éducateur on peut s'en charger de les laver quand Myriam n'est pas là. Comme ça s'il repart il aura du linge propre au moins. En haut c'est des chambres, elles ne doivent pas être occupé normalement, mais la elles le sont puisqu'il y a deux personnes qui ont retrouvé des poux de corps dans leurs chambre donc on les a relogé la en temporairement, le temps que la chambre soit traitée. C'est dépannage quoi ici.

- c'est comme la veille saisonnière?

- non pas du tout, en fait moi j'en ai fait une en 2016 avec l'abej. C'était dans le lycée Michel servey porte de Lille. On a utilisé le 4 ème étage qui était un internat, on a réaménager les chambre et toutes les personnes réorientées par le 115 était accueilli la. On leur donnait à manger on les accompagner pour les démarches administratives ect...

- ici c'est les bungalows, les mauvaises odeurs c'est parce qu'on stock les affaires des personnes qui sont en cure ou hospitalisées, le temps qu'elle revienne récupérer une chambre. Il y a des personnes qui tardent trop pour récupérer les affaires donc au bout d'un moment si on ne les voit plus on est obligé de les jeter quoi.
Donc là c'est notre ancienne salle de pause, y a un service de l'abej qui ont été fermé pour travaux donc ils sont venus occuper cet espace et nous on a été délocalisé juste à côté et la salle est beaucoup plus petite. Elle est plus occupée par les personnes de l'insertion car eux n'ont pas accès au réfectoire contrairement à nous. Moi je ne mange pas au réfectoire mais cette salle est plus occupée par les personnes de l'insertion.
Là on a des douches et des toilettes pour les employés mais elles ne fonctionnent pas, genre pas d'eau chaude. Je ne me suis lavée qu'une fois ici mais c'était vraiment parce que je n'avais pas d'autre choix.
Là-bas, il y a un endroit de stockage de tous les produits d'hygiène et de ménage qui est géré par la comptable. Tous les vendredis on a une fiche on doit se rendre ici faire un inventaire pour noter tout ce qui a été pris ou pas car on a des choses à donner aux personnes qui n'ont pas de ressources, tout ce qui est produits d'hygiène genre des rasoirs, le savon.

- et pour les studios en ce qui concerne la vaisselle ?

- oui voilà quand un nouveau arrive tout est stocké ici on fait un inventaire et on lui remet tout ce dont il aura besoin. Donc tout ça va disparaître, nord habitat a racheté le terrain donc je ne sais pas trop ou les employés vont se garer. Là il y a tous les véhicules de service qu'on utilise au quotidien quand on accompagne les personnes faire des démarches administratives ect. On réserve les véhicules à l'avance.
Donc là on va visiter le studio de Madame Annie qui elle est en insertion.

- on dirait que c'était plus petit que les autres studios que vous m'avez montré tout a l'heure au final.

- oui un peu mais là il y avait aussi énormément d'affaires et je pense qu'il y a des problèmes d'humidité aussi.

- il faisait chaud

- oui je pense qu'elle faisait la cuisine là.

CONTACT

06.58.88.69.63

houdouba@aol.com

Chef de service Le Cèdre Bleu, 247 avenue Victor Hugo, Lille
2.03.2020

Catherine Bonnet

Le sleep in n'est pas un centre d'hébergement au sens classique du terme car avant tout c'est un CARUD (centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogue) qui est notre entrée principale. Donc l'hébergement d'urgence ici est conçu comme un outil de réduction des risques plutôt que comme une fin en soi. Pour refaire l'"historique du CARUD, c'est un établissement médicaux social qui est financé par les ars. La réduction des risques est une politique publique qui existe depuis une trentaine d'années maintenant et qui a démarré à Paris mais à Lille aussi petit à petit par ce qu'on appelait autre fois les boutiques qui sont des lieux ou on recoit des usagers de drogue non abstinents sans attendre d'eux qu'ils le soient ou qu'ils envisagent de l'etre pour attaquer le problème plutôt en terme de réductions des risques et des dommages quand terme de soins et d'abstinence.
On est dans ce cas la aujourd'hui dans le sleep in. Il y a 4 sleep in qui existent en France, à Lille, à Tourcoing, à Paris et Marseille. C'est très important car on n'est pas ici dans tout ce qui est boucle SIAO ect. On n'est pas dans ce cadre-là, on est vraiment dans le cadre de l'hébergement d'urgence pour usagers de drogues non abstinent et notre mission principale est la réduction des risques et des dommages liés à l'usage de drogues. Donc on fait un accueil qui est à bas seuil d'exigence c'est à dire qu'on n'attend pas des gens qu'ils soient sobre ou qu'ils entament une démarche de soin. La motivation principale c'est de permettre la mise en place de stratégie de préservation du capital santé chez des usagers qui consomment des produits et ça passe par la satisfaction des besoins fondamentaux donc le sommeil l'hygiène l'alimentation mais aussi par les stratégies de réduction des risques liées aux pratiques de consommations donc on délivre du matériel de consommation à moindre risque aux usagers qui sont hébergés qui sont ici mais aussi à tous ceux qui vont sonner à la porte pendant toute la nuit. Donc on distribue des seringues et des pipes à craque des choses comme ça. C'est le cœur de notre mission. Sinon en termes d'hébergement on est ouvert toute l'année sauf 4 semaines l'été. On a 12 lits l'hiver et 11 l'été et le reste de l'année.

- comment fonctionne l'accès à l'hébergement ici?

- nous ne sommes pas sur une base de contrat de séjour, c'est à la nuitée. Tous les jours les gens doivent réserver pour leur nuit et dans une limite de 30 nuits. A l'issue des 30 nuits, ils ont ce qu'on appelle une période de carence de 30 nuits. Pendant 30 nuits ils ne pourront pas réserver le matin, par contre ils vont pouvoir tenter de réserver éventuellement le soir si certains ne sont pas venus. Par exemple, si ceux qui ont réservé le matin ne sont pas revenu le soir, dans ce cas pour éviter que leur place soit vacante, il y a moyen pour ceux qui sont en carence de réserver le soir. L'idée étant de faire en sorte que ça tourne et de laisser la possibilité aux gens de venir se requinquer, normaliser un peu leur rythme de vie pour envisager une amélioration de leur santé ou une démarche de soins.

- vous les accompagnez dans cette démarche?

- on peut pour ceux qui le souhaitent, nous on part du principe que ce n'est pas notre mission principale mais on peut aussi être un levier pour ça aussi. L'intérêt de la réduction du risque c'est d'intervenir plus précocement dans la trajectoire de l'usager. C'est à dire que pour quelqu'un qui aura juste envie d'une mise à l'abri ou de dormir au chaud ce n'est pas un problème. Pour quelqu'un qui est usager de drogue très gros consommateur dépendant avec des pratiques a risque et qui a jamais rencontré de professionnels de l'addicto ou du professionnels du sociale, on est les premiers à faire le lien. On permet la rencontre et on a tout un réseau qui permet de faciliter et fluidifier les parcours ect. On travaille beaucoup avec l'exapa et cures les post cures ect... Mais ça ne reste pas notre mission prioritaire même si on peut être là pour accompagner.

- et du coup, si quelqu'un vient 30 jours d'affilé et ne peut plus revenir, quelles sont les conséquences pour cette personnes?

- alors il peut ne pas venir 30 jours d'affilés, c'est 30 nuits mais ça peut être un jour sur deux ou tous les 15 jours. Apres, pendant 30 jours ce n'est pas qu'il ne peut plus venir mais c'est qu'il ne peut pas réserver le matin. Mais si il réussit à avoir une place le soir il peut revenir. Et après c'est aussi du cas par cas c'est a dire qu'il y a des gens avec qui ça s'est pas super bien passé les précédents séjours ou on va décider de faire une pause pendant un mois mais dans la majorité des cas on les accueil quand même en carence. C'est juste qu'il n'ait plus la possibilité de réserver le matin. Ce qui n'est quand même pas rien puisque l'usager va quand même passer sa journée sans savoir si il va dormir à l'intérieur le soir quoi. Mais l'objectif est d'offrir à tous à un moment la possibilité de venir régulariser leur rythme de sommeil et se requinquer un peu quoi.

- et quand ils n'ont pas possibilité de revenir la nuit c'est dehors quoi?

- Des hébergements d'urgence sans contrats il y a que nous et la halte de nuit à Lille intramuros et après il y a joao à Tourcoing c'est la même asso que nous. Eux ils ont la spécificité aussi de proposer un accueil de jour que nous on ne fait pas ici.

- ça ouvre à quelle heure ici?

- le soir ça ouvre à 20h30, les usagers qui ont réservés le matin et uniquement par téléphone peuvent arriver jusque 21h30. On ne prend pas de réservation à la porte. Et tous ceux qui ne sont pas venu avant 21h30 et qui n'ont pas prévenu de leur retard, on va redistribuer leur place. C'est pour ca qu'il peut y avoir une deuxième vague de réservation à 21h45 pour ceux qui ont prévenu ou ceux qui arrivent en deuxième vague on l'accueil jusque 00h. Et le matin ils sont sensés être partis à 8h sauf pour ceux qui bénéficie de consultation post hébergement donc sociale en général quand ils ont des démarches à faire.

- 12 lits vous trouvez que c'est suffisant?

- non ça ne répond pas du tout à la demande du territoire. C'est évident mais nous on s'autorise à être très sélectifs au niveau de nos usagers, on essaye d'héberger ceux dont les consommations sont telles qu'elles entravent l'accès aux droits communs donc ça veut dire des très gros consommateurs. Le mec qui fume un joint de temps en temps ce n'est pas nous. Nous c'est des injecteurs, des fumeurs de craques tous les jours sans solution d'hébergement en situation d'extrême précarité dans une situation d'urgence sociale et sanitaire. Ce qui fait qu'il y a des cas un peu limite des fois : quelqu'un qui ne consomme pas tous les jours mais qui est quand même dans une situation très précaire, il n'est pas prioritaire chez nous. Donc il y a une tranche de personnes pour lesquelles il y a très peu de solutions, parce que le sleep in c'est pas pour eux on peut les orienter vers Tourcoing mais c'est blinder, on peut les appeler pour réserver mais les réservations se font à 9h le matin et à 9h05 il y a déjà plus de places parce qu'ils sont plus relax concernant les critères de dépendance que nous et puis Tourcoing c'est plus loin et c'est pas tout près des transports en communs donc c'est plus galère pour certains en terme de mobilité et de repères qu'ils ont ici à Lille. Donc cela on a très de peu de réponse à part la halte de nuit qui fait partie de l'association de l'abej et c'est tout quoi et eux aussi sont blindé. Par exemple là j'ai une usagère qui arrive à sa 30ème nuit ce soir, je ne suis plus sensé la garder donc j'ai essayé d'appeler la halte et j'arrive pas à les avoir parce que j'aimerai bien négocier une entrée pour chez eux et je ne sais pas où elle va aller en fait.. C'est une usagère qui a 47 ans et qui en fait 15 de plus, elle est très abimée et très vulnérable je ne sais pas comment on va faire avec elle. Donc oui c'est évident qu'il y a des gros besoins pour les usagers, "les miens", et tous les autrs qui sont pas tout à fait prioritaires ici... Ça m'arrive toutes les semaines de dire à un type, on t'a accueilli cette nuit mais en évaluant tes consommations ect tu ne fais pas partie de notre publique donc il va falloir aller ailleurs... Mais ailleurs en général c'est la rue.

- femme et homme ici ?

- oui et seulement majeur mais on travaille que sur du déclaratif donc si ils veulent me dire qu'ils sont majeur je ne vais pas vérifier. Mais majeur homme femme et couple et une place chien.

- comment vous jaugez la consommation?

- j'ai une équipe d'éducateurs et d'infirmiers spécialisés sur la question donc ils s'y connaissent bien. Vous vous doutez bien évidemment qu'il y en a plein qui savent qu'il faut être un gros consommateur pour venir au sleep in donc certains disent "on consomme 5grammes de cocaïne par jours". On arrive à déceler la vérité, on connait les signes. Des fois c'est un peu plus difficile, on peut avoir des doutes donc on se laisse le temps de découvrir mais en général on sait quoi.

- vous êtes la toute la journée?

- ca dépend, j'ai des horaires un peu variable, en général j'arrive à 7h30 le matin pour que je puisse croiser les usagers si il le faut pour faire le départ. Et puis comme je fais partie de l'asso j'ai souvent des réunions avec l'asso ou avec la mairie ca dépend.

-il y a une équipe qui gère les nuits du coup?

- oui c'est ça, ils sont 3 par nuit. Il y a quelqu'un qui arrive à 19h30 et qui prépare le repas et reste jusque 00h30. Puis quelqu'un d'autre qui arrive à 20h15 et pour le coup reste jusque 8h15, donc 12h pour lesquelles il ne dort pas et quelqu'un qui arrive à 21h30 et qui reste jusque 9h30 et qui peut aller se reposer en chambre à un moment donné. Donc ils sont toujours plus ou moins deux et il y a un moment donné ou y en a un qui dort et l'autre pas.

- les usagers peuvent consommer ici?

- non, c'est une question qui est soulevé au quotidien mais en France c'est toujours la loi 70 donc ici on n'est pas une salle de consommation, il y a 4 salles de consommation qui existent en France a titre expérimental avec la loi de santé 2016 nous ce qu'elle a changé cette loi sur nous c'est qu'elle nous protège en terme de responsabilité quand il y a des consommations intramuros mais elle ne protège ni les usagers ni la structure. Donc la consommation intramuros sont interdites dans le règlement intérieur mais après c'est complexe ça peut arriver. D'un point de vue éthique c'est compliquer d'aller exclure quelqu'un pour la même raison qu'on l'accueil en plus. Donc l'idée c'est du cas par cas, la consommation c'est si t'arrive à ne pas te faire prendre c'est bien pour toi si maintenant tu te pique de façon ostentatoire et que tu t'en fiche et que tu nous prends pour des cons alors la oui il y a des sanctions qui tombent. Maintenant les alternatives pour favoriser le fait de les maintenir dans l'hébergement on leur propose des sorties consommations qui sont encadrées avec l'éducateur et prévue en concertation avec l'équipe.

- vous avez un règlement ou des procédures à suivre dans l'établissement?

- oui quand ils arrivent le soir, systématiquement ils sont vu en entretien même si ça fait 30 nuits qu'ils viennent et qu'on les connait par cœur depuis 10 ans, ils doivent systématiquement passer en entretient avant d'intégrer l'hébergement. L'idée c'est d'évaluer leur état, parce qu'ils ont leur journée dans les pattes et leur consommation dans les dents. Ça permet de visualiser un peu comment ça va se passer dans la soirée et voir si il faut une vigilance particulière par rapport aux risque d'OD par exemple. C'est aussi le moment où on peut échanger de manière plus privée. Apres le règlement de fonctionnement est affiché mais en général on leur explique les grandes lignes. C'est de l'accueil a bas seuil donc on est extrêmement souple. A part l'interdiction de consommer et de dégrader d'insulter ou de frapper. Il n'y a pas beaucoup de règles.

- l'entente globale avec les 11 autres personnes ?

- parfois c'est complexe, ils ont énormément d'histoire de rue entre eux. (;..) L'équipe fait le boulot de régularisation à l'intérieur des lieux pour garantir la sécurité et la bonne entente entre tous. Donc l'ambiance collective n'est pas toujours simple et après le collectif parfois ça peut être un vrai support et soutient ca dépend, c'est aléatoire, ca dépend des jours et des groupes.

- ça coute combien une nuit ici?

- ça leur coute rien, c'est gratuit et anonyme

- vous avez eu des cas qui ont bien évolué et qui aujourd'hui ont réussi à s'intégrer dans la société ?

- dans la majorité ce sont des gens dont le parcours est assez cyclique puisque c'est des usagers anciens qui ont des parcours de rues anciens, des parcours de consommations anciens aussi et puis ceux qui auraient bien tourné. C'est des gens dont on a plus de nouvelles a part peut être par des partenaires mais on a très peu de retours. Et si on n'a pas de retours c'est soit c'est positif soit c'est très négatif. Globalement ce sont quand même des coutumiers de la rue et des consommations ect... Mais bon il y en a quand mémé qui vont mieux. On travaille aussi quand même l'accès au logement donc il y en a dont on sait qu'ils sont intégré à un logement et que ça se passe plutôt bien.

- mais finalement j'ai l'impression que la drogue c'est un cercle vicieux et en sortir m'a l'air très compliqué

- l'idée c'est de la question sur " ça veut dire quoi sortir de la drogue" exactement?
Est-ce que c'est l'abstinence? La gestion de la consommation ? Réinvestir d'autres aspects de la vie? Quand on leur demande en grande majorité ils ont envie qu'il y est un changement dans leurs mode de vie. Ils arrivent ici dans une situation d'urgence qui leur est insatisfaisante donc la plus part (à part certains ou l'alternance rue et sleeping leur convient et ils s'en sortent plutôt bien dans la rue et viennent ici pour 1 mois profiter de dormir un peu au chaud et d'avoir un repas chaud) mais dans la grande majorité ils sont plutôt dans l'espoir d'un changement même minime en fait. Mais d'une amélioration de leur état de santé et physique. Leur état de vie en fait, comme parvenir à réguler leur consommation et savoir dormir plus de 4h d'affilé par nuit déjà. Ce qui revient régulièrement quand je demande ce qu'ils voudraient dans l'absolu si tout était possible, la plupart me réponde qu'ils voudraient une vie normale avec un appartement, un boulot et une femme. C'est la recherche de la "normalité". Ils idéalisent cette espèce de normalité. Mais rarement ils me disent qu'ils souhaitent que la drogue soit absente de leur vie, ils sont peu à me dire ça. Le problème c'est qu'eux ont perdu le contrôle de leur consommation et c'est ça qui va irradier tous les autres aspects de leur vie. S'ils pouvaient retrouver une forme de contrôle de la consommation. Et le problème à Lille c'est la cocaïne, le marché à Lille s'est assoupli et est devenu plus abordable (...). Donc les précaires qui prennent de la cocaïne peuvent l'acheter facilement ce qui provoque une occupation dans l'esprit des consommateurs toute la journée et toute la nuit au détriment de sa santé de son alimentation de son sommeil ect...

- vous avez des idées comment on pourrait améliorer les conditions d'hébergement ici à Lille? Pensez-vous qu'ils manquent de structure comme ici ou agrandir celle-ci ? Ou lier l'hébergement d'urgence à un hébergement transitoire jusqu'à l'insertion dans la société des habitants? Des espaces relais?

- Oui d'ailleurs ça existe au sein de l'association ce genre de relais. Il existe donc des appartements thérapeutiques, c'est des gens qui sont en démarche de soin (pas forcement d'abstinence mais ça peut être de la gestion de consommation) et sur ces 14 appartements thérapeutiques il peut en disposer quelques-uns en appartements relais donc là ça répond a des demandes polymorphes. L'idée était de trouver un système un peu hybride justement entre l'hébergement d'urgence et le soin. J'ai orienté d'ailleurs quelqu'un qui sortait de prison ici dont la situation n'était pas prioritaire ici mais à la rue il risquait de redevenir prioritaire donc l'idée c'était d'éviter ça. En plus il avait un projet d'entrer en sevrages ect... mais ne pouvait pas le faire tout de suite pour des questions de délais et d'attente. Donc je l'ai envoyé en appartement relais, il est toujours consommateur actuellement mais il n'est pas suivi c'est l'éducateur qui l'a accompagné vers ce service qui l'accompagne c'est une mise à disposition d'appartement. Il a un contrat avec une durée déterminée et maintenant il a intégré une cure et va commencer sa post cure.
Donc l'idée du dispositif relais est très chouette mais il faut avoir une certaine plasticité au niveau des accompagnements parce qu'il faut que ça puisse répondre à plein de personnes différentes. Ça peut être sous d'autres formes quand quelqu'un a besoin d'un espace pour accueillir sa famille de temps en temps par exemple ou bien quand quelqu'un ne va plus bien dans un centre il peut se retrouver dans ce relais le temps d'apaiser les tensions pour une durée déterminée. Ce dispositif manque je trouve mais après ça pourrait être aussi des dispositifs collectifs aussi. Et la multiplication de lieu comme celui-ci ça serait vraiment top même des lieux de mise à l'abri comme la halte de nuit puisqu'on en

manque cruellement à Lille. Apres ce qui manque c'est pour l'accueil avec les animaux. Ou des dispositifs d'urgence pour les couples.

- différencier selon le public les types d'accueil ? Différentes catégories de lieux ? Pour éviter une cohabitation de consommateurs par exemple avec des personnes qui sont "juste" démunies ?

- Posez plutôt la question à la Halte. Ca dépend quelle est la porte d'entrée en fait, nous c'est la réduction des risques donc mettre un alcoolique ici ça n'a pas de sens surtout que la cohabitation de ces publics-là n'est pas si évidente que ça parce qu'il y a de la stigmatisation de part et d'autre. La halte par exemple c'est la mise à l'abri c'est pas accès sur les consommations mais sur le fait d'être à la rue. (...) C'est des univers différents.

- J'ai l'impression qu'ils y a des structures différentes concernant l'hébergement qui interviennent dans différentes temporalités sans liens, c'est vrai ? Je me dis que ça pourrait être bien si il y avait des structures relais pour permettre un turn over et que tout le monde ai sa chance de s'en sortir en passant par les différentes phases.

- Il y a du lien quand même mais il faudrait développer la palette de l'offre. On est en lien avec le SIAO, on est quand même en communication. J'ai eu Capharnaüm la semaine dernière qui avait une résidente chez eux qui vrillaient complètement et donc je l'ai accueilli pendant un weekend, il y a des transferts qui se font. Mais il y a pas un service qui gère les entre deux urgence et transitions. Déjà on manque de places. Par contre je ne suis pas convaincu qu'il faudrait 'un centre comme le nôtre avec plus de place après on peut faire plus pour la mise à l'abri tant qu'on blinde niveau personnelle derrière genre 30 40 personnes mais ici d'un point de vue qualitatif il y a autre chose. Au-delà de 15 ça me parait trop.

(visite)
- Le bureau éducatif, c'est la ou les gens sont reçu en entretien quand ils arrivent le soir. Les gens arrivent, s'ils sont hébergés ils attendent ici avant de d'être reçu en entretien. Souvent ils arrivent au compte goute donc on peut les voir un par un tranquillement. Et ici c'est le sas de délivrance de matériel donc vous avez tout le stock de service consommation là comme ça quand les gens sonnent à la porte n'importe qui on vous délivre le matériel gratuitement et après vous repartez.
Ici vous avez la chambre de veille pour l'éducateur, proche de la porte en cas de problèmes.
Ici vous avez une laverie pour le linge, les serviettes ect.. C'est l'équipe qui met en machine.
Ici c'est la pièce collectifs après qu'on ait vu les gens en entretiens ils peuvent venir ici. Vous avez des sanitaires hommes et femmes. Ici vous avez la cuisine accessible uniquement aux éducateurs avec des repas chauds servis jusque 23h et après c'est yaourts.

- il y a une ambiance collective le soir ?

- ca dépends, c'est aléatoire. Ca dépend du publique et de la période. A noël et nouvel an on a fait un réveillon donc c'était sympa il y avait une bonne ambiance, les tables on les met au milieu en fait donc ça fait une tablé. Apres le boulot des éducateurs c'est d'animer le collectif pour éviter que leur relationnel soit uniquement tourné sur la consommation de drogues et le commerce. C'est pour ça qu'il ya des supports comme les journaux, la télé... pour échanger. Ça c'est un cabanon, car le vendredi il y a des ateliers de bricolage toute l'après-midi. L'idée c'est de stimuler les usagers à des projets concernant le lieu, ce n'est pas facile puisque c'est un publique volatile, ils sont fatigués ect... Du coup l'idée c'est de proposer un temps libre en journée ou ils viennent et ils disposent du cabanon. Par exemple repeindre les murs, des fois ils prendre des pinces et des conteneurs à aiguilles et ramassent toutes les seringues des rues du quartier ect.. Un ou deux éducateurs animent le temps mais l'idée c'est qu'ils s'approprient le lieu et qu'ils s'occupent et ça leur permet de réguler leur consommation aussi. Ici c'est la salle de réunion et c'est là où il y a le chien. On fait une réunion une fois par semaine. Par exemple ce mur c'est un des usagers qui a peint le mur, ça lui a fait du bien comme c'est gratuit ici ça lui a permis de rendre l'appareil en quelques sorte.
Ici c'est mon bureau et ici c'est l'infirmerie. Donc il y a 2 infirmières qui travaillent de la même manière que les éducateurs.

- est ce qu'il y a des espaces qui manquent à vous ou aux employés ?

- moi ce qui me manque c'est un sas d'entrée, un espace plus conviviale pour la distribution de matériel car c'est aussi souvent un moment où on peut échanger et rassurer et ce n'est pas propice pour l'instant. En plus j'aimerai un espace pour les usagers de la rue qui sont en pleine descente pour qu'ils puissent se poser ici au moins une petite heure pour redescendre et repartir mieux après. En plus l'entrée n'est pas sécurisée et notre locale poubelle est trop loin donc on aimera qu'il soit plus à l'entrée. Donc un sas de distribution de matériel et un espace de "repos". Et j'aimerai avoir mon bureau plus près des usagers.

- pour ceux qui dorment la nuit, les employer vous avez des douches?

- oui tout en haut

- donc ici il y a les chambres sur deux niveaux

- ce sont des chambres de 3 personnes à chaque fois?

- ça dépend des chambres, ici ils sont à trois. Celles d'à côté c'est 3 sauf celle-ci qui est de deux personnes.

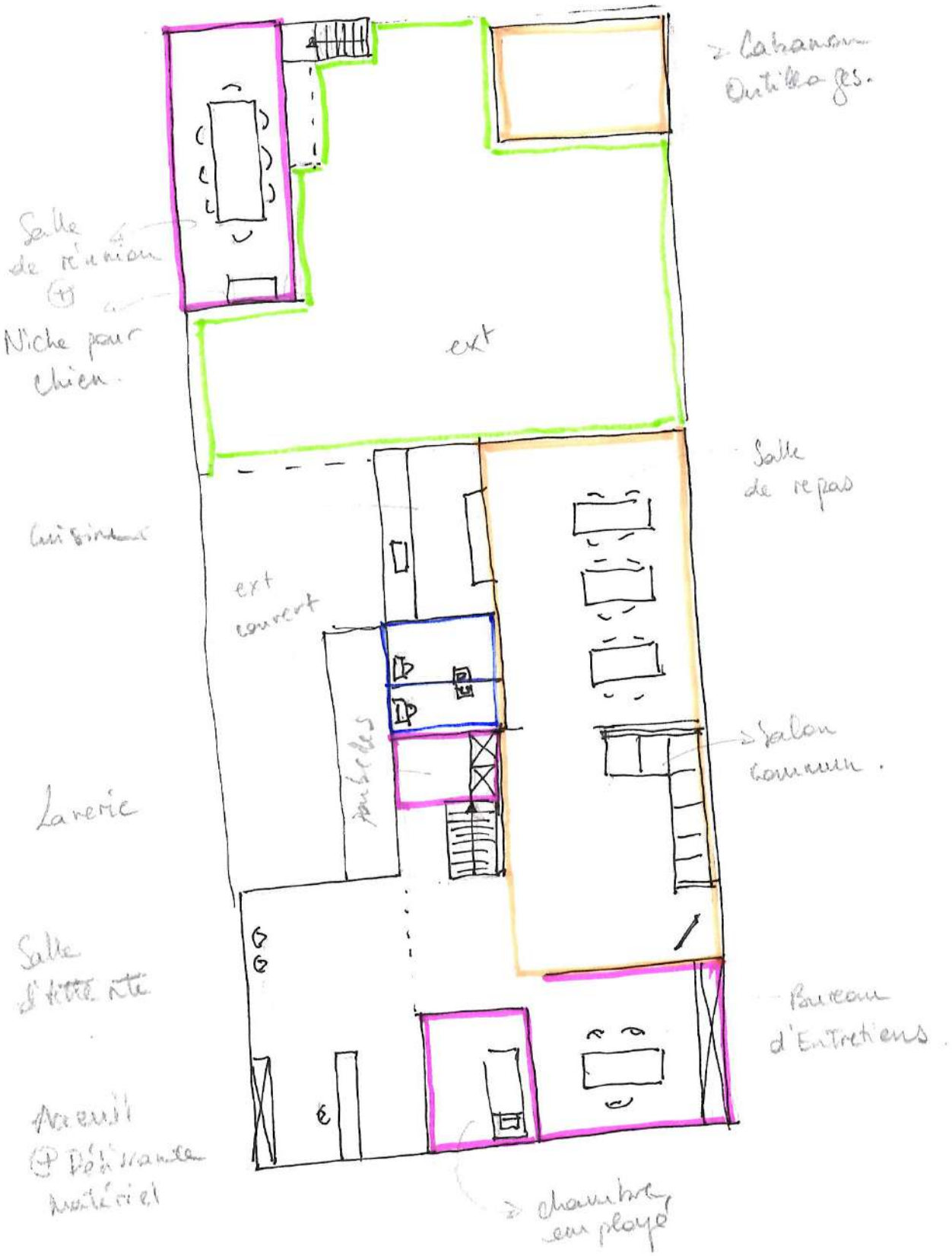
- ils choisissent avec qui il veulent dormir?

- non c'est l'éducateur qui attribue les chambres. Ici c'est une chambre pour couple. En fait ça dépend si il y a des couples, des femmes, des pmr aussi et forcement des tensions entre les personnes. Et une fois la chambre attribuée ce n'est pas sensé changer. Les sanitaires ici sont condamnés mais sinon il y en avait ici.
Ici vous avez les sanitaires pour les éducateurs, douche et wc.
Ici vous avez encore une chambre de 4 personnes et ici vous avez un bureau d'un sociologue qui travaille pour l'observatoire français des drogues. Il ne fait pas partie du sleep in mais il bosse la journée ici.

- les usagers ont accès à des sanitaires aux étages ou pas ?

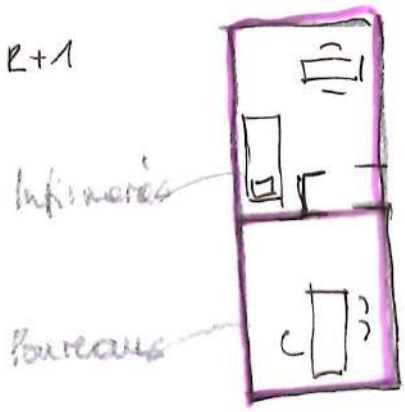
- non il n'y a qu'en bas comme les autres sont condamnées, ils étaient tout le temps bouchés.
Après l'intérêt de cette structure c'est que c'est une maison et qu'il y a un côté assez familiale/hôtelier et c'est ca qu'on veut. Proposer une prestation de qualité dans une dynamique de réduction des risques ect... Donc c'est super agréable et on souhaite préserver ca, le pendant c'est que les lieux ne sont pas pratiques du tout et pas très sécurisés, les étagés sont chiants mais bon... C'est une vieille maison bourgeoise. Si vous allez a Joao c'est tout au même niveau donc c'est beaucoup plus pratiques. Une maison aussi jolie mais en plein pied serait mieux on est loin des espaces aseptisés des hopitaux moins agréables. A Lille, il manque aussi des baguages-ries, ce qu'ils ont eu à la Halte mais c'est ouvert que la nuit.

CONTACT 06.14.99.17.20



n°78/200

«Plan du rez - Le Cèdre Bleu, Lille», 21 × 29.7 cm, 02.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





n°79/200

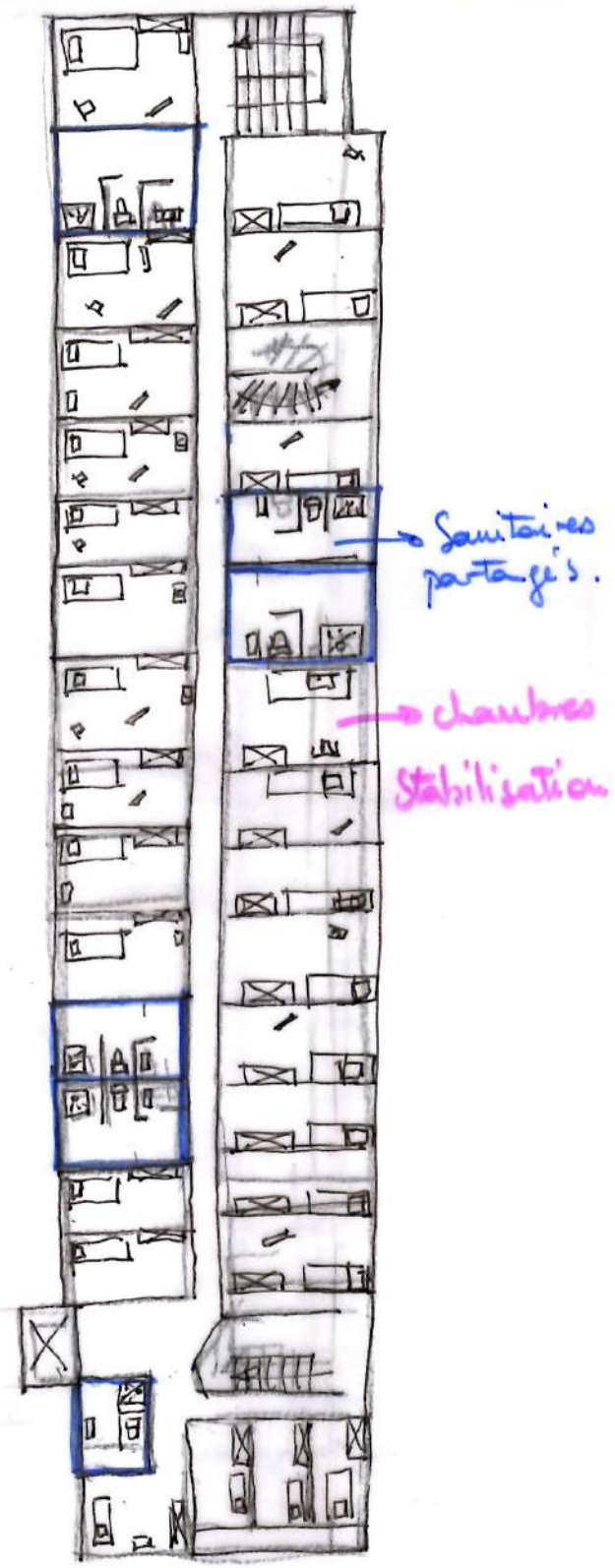
«Plan du r+1 - Le Cèdre Bleu, Lille», 21 × 29.7 cm, 02.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°80/200

«Plan du rez - Rosa Parks, Abej - Lille», 21 × 29.7 cm, 02.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

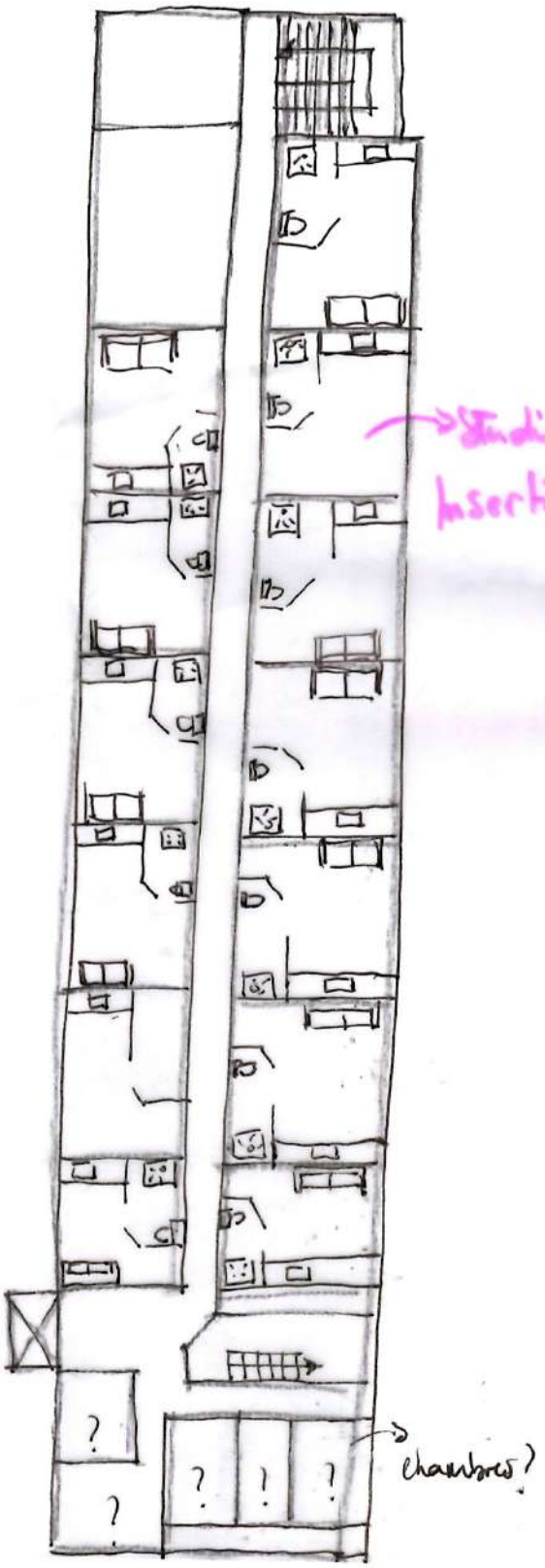
R+1
R+2



n°81/200

«Plan du r+1 et r+2 - Rosa Parks, Abej - Lille», 21 × 29.7 cm, 02.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

R+3
R+4



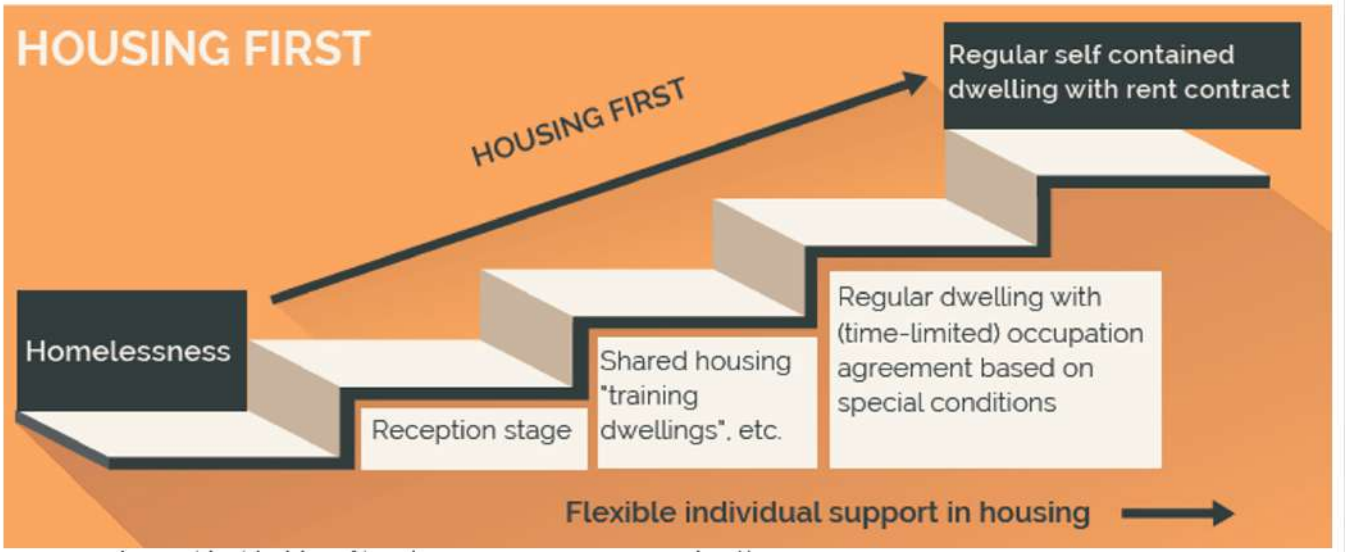
n°82/200

«Plan du r+3 et r+4 - Rosa Parks, Abej - Lille», 21 × 29.7 cm, 02.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



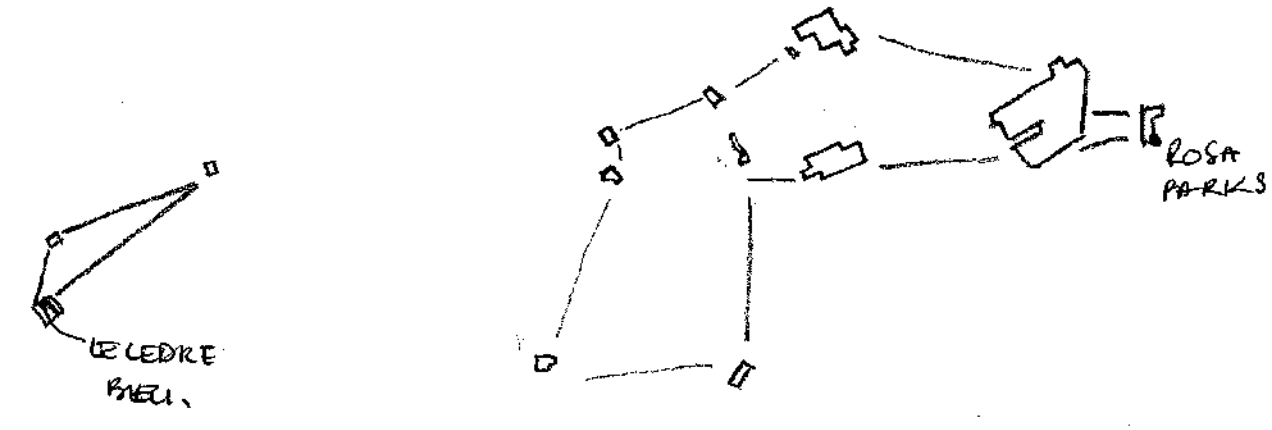
n°83/200

«Recensement des espaces vacants à Lille»,84,1 × 118,9 cm, 4.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°84/200

«Système actuel vs. Housing First », 21 × 29.7 cm, 05.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°85/200

«Maillage entre structure actuelles et projet tfe?», 21 × 29.7 cm, 05.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





Rue Jean-Baptiste Bauwens / Chaussée de Haecht







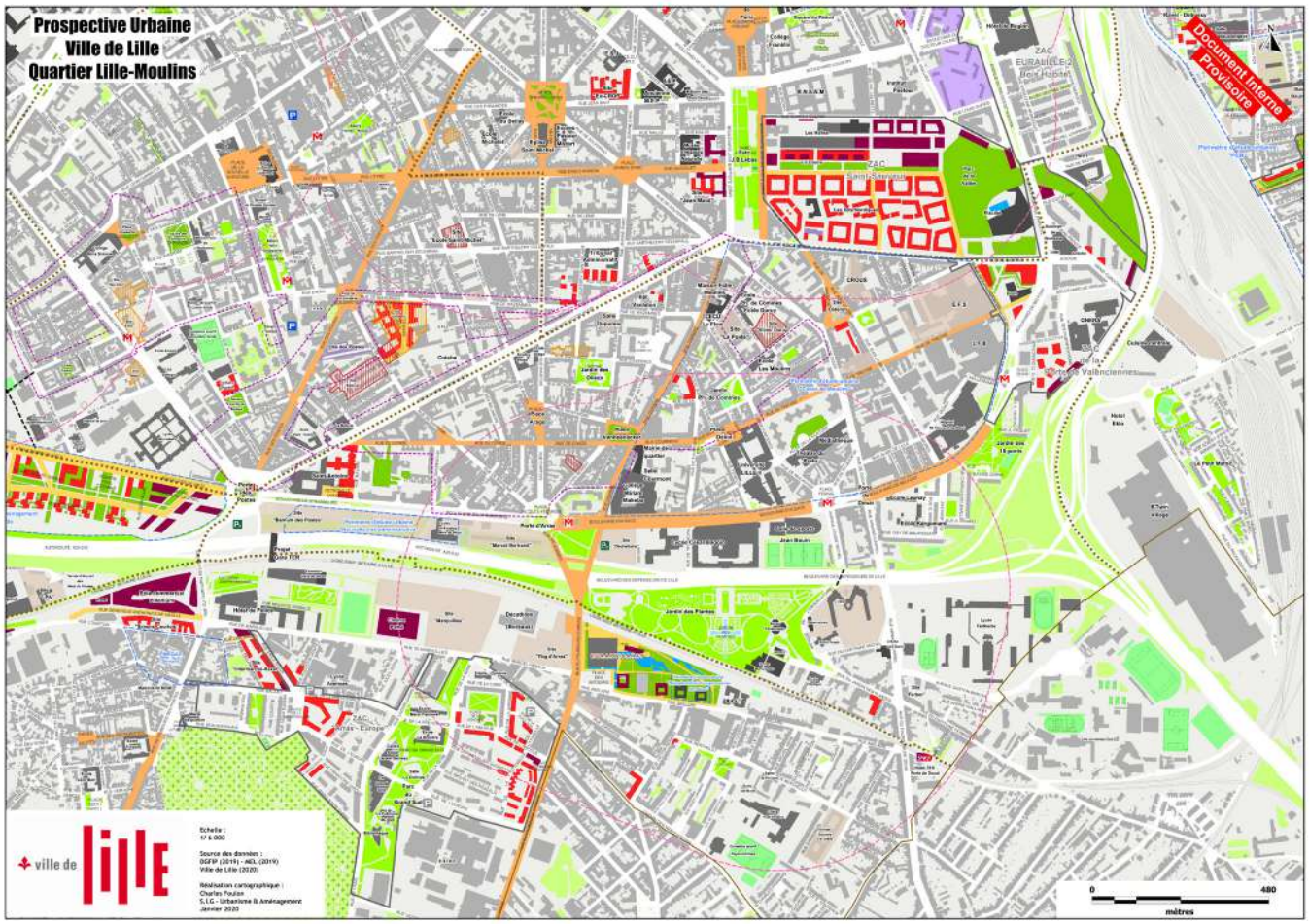






nº86/200

«Lutte contre le sans abrisme vs délaissés urbains - Luc Schuiten», 21 × 29.7 cm, 05.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



Légende

Urbanisme opérationnel
- Périmètre de projet
- Zone d'aménagement concerté (ZAC)
- Périmètre opérationnel
- Périmètre mutable
- Liaison urbaine à créer

Habitat & Politique du Logement
- Construction neuve
- Résidentialisation
- Réhabilitation
- Périmètre de réflexion immobilière ciblé
- Emplacement Réservé pour le Logement (ERL)
- Veille foncière

Equipements publics & Activités économiques
- Equipement public existant
- Réhabilitation et/ou construction d'équipement public
- Implantation d'activité économique ou tertiaire
- Création d'espace public et de voirie

Espaces verts
- Espace vert public existant
- Espace vert public à créer ou à réaménager

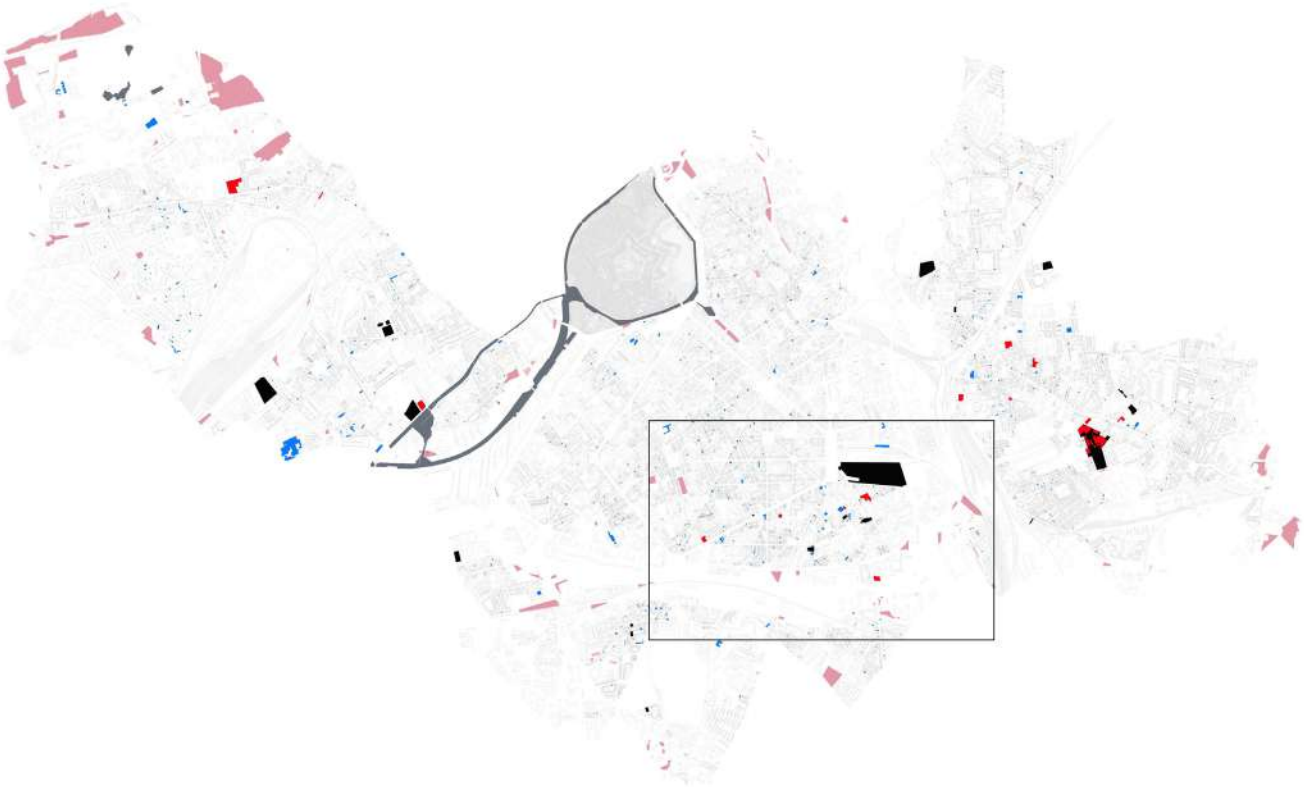
Risques urbains
- PPRT Produits chimiques de Loos

Patrimoine historique et architectural
- Périmètre de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
- Périmètre de protection des Monuments Historiques
- Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Déplacements & Transports
- Création de parking en ouvrage
- Parking en projet
- Parking existant
- Parking-Relais
- Station de Métro
- Station de Tramway
- Gare SNCF et halte TER

n°87/200

«MEL, prospective urbaine Lille Moulins 2020», 21 × 29.7 cm, 09.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





BATIMENTS VACANTS
MAISONS VACANTES
FRICHES/ DENTS CREUSES
DELAISSES URBAINS D'INFRASTRUCTURES

SITUATION DU PROJET

n°88/200

«Pré-jury - situation du projet », 21 × 29.7 cm, 12.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

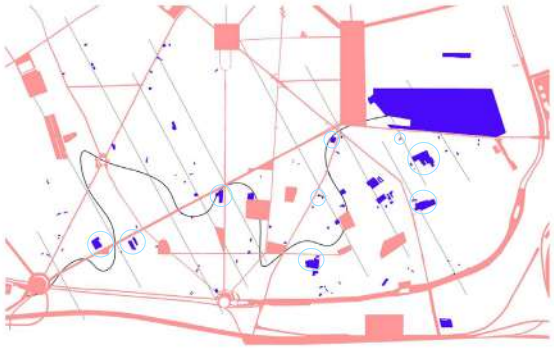


AXES MAJEURS
ET ESPACES PUBLICS

VACANCE

RECHERCHE DE
CONNEXIONS
INTER-QUARTIERS

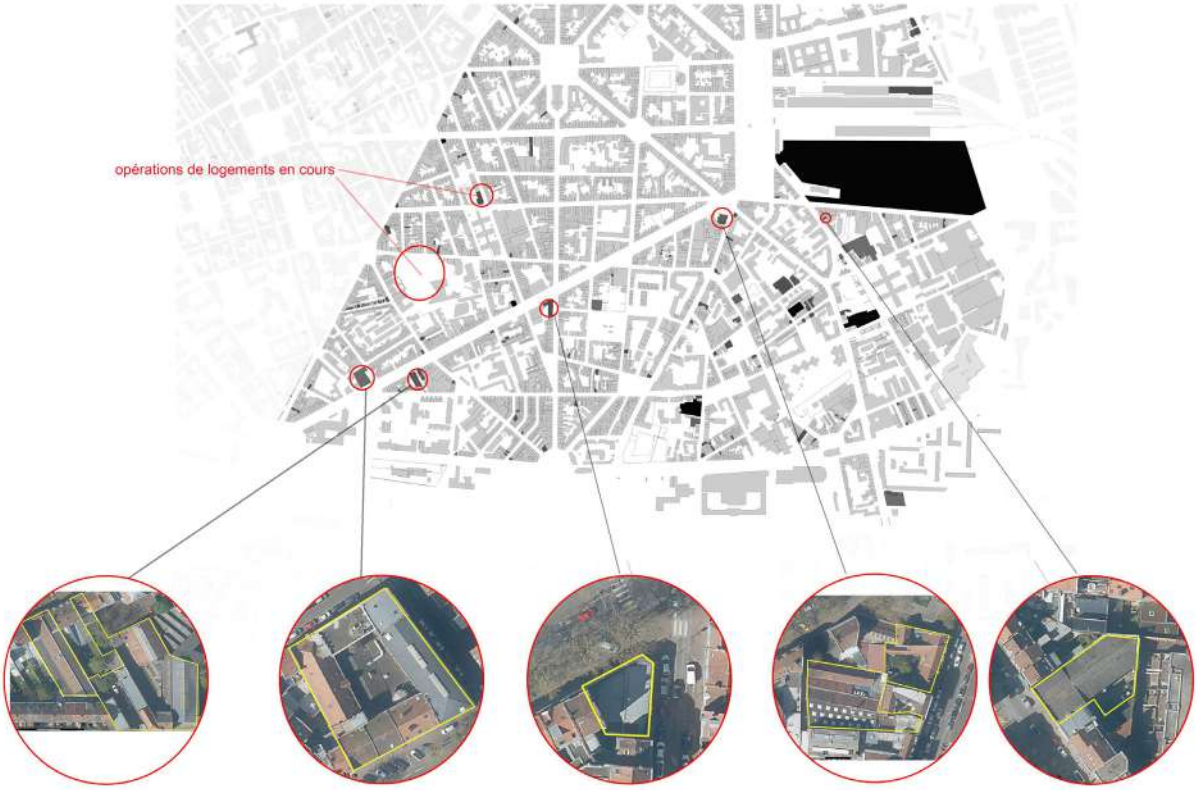
CHOIX DES
POTENTIELS LIEUX



RECHERCHES D'IMPLANTATION DU PROJET

n°89/200

«Pré-jury - recherches d'implantation du projet », 21 × 29.7 cm, 12.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



PHASE 0 :

"SLEEP IN"
2319m²

2 Sites de part et d'autre du Cèdre Bleu.
Programme actuel du Cèdre Bleu :
- Espaces communs accessibles uniquement à partir de 21h:
1 Accueil
1 Salon
1 Salle à Manger
5 Chambres partagées
(2 à 3 lits/chambre
Total : 12 lits)
2 WC
Jardin
- Espaces pour les employés :
1 Bureau responsable
1 Bureau employés
1 Salle de réunion
1 Infirmerie
1 Laverie
1 Cuisine
1 Chambre

Programme de part et d'autre :
Remanier prog existant avec :
- Espaces communs ouverts non-stop:
1 Acceuil jour et nuit
1 local consignes à baguages
1 Bureau éducatif
- Espaces communs ouverts à partir de 19h:
1. Salon
1 Salle à Manger
3 Salles de Bains partagées
Chambres partagées cb?
.2 WC
Jardin - initiation au jardinage
Ateliers
- Espaces pour les employés :
1 Bureau responsable
1 bureau employés
1 Salle de réunion
1 salle d'eau
1 infirmerie
1 laverie
1 cuisine
1 chambre de veille

PHASE 1 :

"LA STABILISATION"
1719m²

- Pole culturel et associatif
La malterie :
Ateliers d'artistes
Résidences
Concerts
Expositions
Information/Ressource Arts Visuels

Bibliothèque partagée

- Logements collectifs
15 studios
10 T1 (couples)
5 T2 (avec enfant)
Espaces pour acceuillir famille/amis
1 cuisine collective : ekitable?
1. Salle à Manger commune
2 Salons communs
Laverie
Jardin

- Espaces de soutient permanent :
Bureau administration
Infirmerie
Bureau de suivi/informations

PHASE 2:

"L'INSERTION"
195m²

- RDC Commercial :
Lieu de travail pour les usagers en réinsertion

- Etages :
1 T1
1 T2

PHASE 3 :

"L'INTEGRATION"
1314m² 520m²

2 formes possibles :

- Logements collectifs grande copropriété :
max 50 unitées de logement
restructuration espace publique devant le site
Intégration d'équipement type :
Espaces commerciaux louable au rez exclusivement pour les restaurants, les commerces ou les entreprises désireux de fournir une formation en cours d'emploie aux usagers du projet
Espaces dédiés au quartier tels :
Salle de conférence
Salle de co-working

- Logements collectifs petite copropriété
8 unitées de logement
espaces communs :
jardin partagé au rez
atelier partagé
laverie commune
salle de reception commune

REFLEXIONS SUR LA PROGRAMMATION

n°90/200

«Pré-jury - recherches sur la programmation», 21 × 29.7 cm, 12.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

LA VILLE ACCEUILLANTE

PROBLEMATIQUE :

Comment l'architecture peut-elle contribuer à la réintégration urbaine des exclus de la ville ?

Comment l'architecture peut-elle contribuer à l'insertion sociale de particuliers et de personnes déracinées ?

Comment des usagers particuliers et des personnes déracinées contribuent-elles à la revitalisation urbaine ?

Deux démarches :

1. d'une part, la lutte contre le sans-abrisme, en construisant différents types d'unités de logement pour les personnes sans-abri et en sensibilisant les citoyens sur les possibilités très réelles de mettre fin au sans-abrisme chronique par des lieux partagés.

2. et d'autre part, la revalorisation de nos quartiers en réinvestissant des espaces vacants et actuellement inexploitables, tombés en déshérence.

De quelle manière :

- Constituer un projet pilote de ville accueillante : en construisant les lieux nécessaires à la protection et à l'intégration des exclus de la ville. Ces lieux permettront de développer la palette de l'offre actuelle de l'hébergement et du logement d'accompagnement grâce à un projet processus en phasage.

Les lieux et les phases d'intégration :

Il a été prouvé que le système en « escalier » ne fonctionne pas de manière durable car :

- L'accès entre les différentes phases de protection et d'intégration jusqu'au retour à la « vie normale », se fait grâce à des passerelles entre différentes structures, ce qui provoque des séjours bloqués dans une phase antérieur alors qu'il serait possible de passer à la phase suivante.
- Il n'y a pas assez de disponibilité et les listes d'attentes sont trop longues pour accéder à un logement.
- Il n'y a actuellement pas d'espaces et de propositions d'évènements collectifs propice à tous les habitants d'un quartier dans ou proche des centres d'hébergement de la région Lilloise ce qui crée encore une forme d'exclusion.

Le Housing-First fonctionne mieux dans la plus part des cas. Cependant, certains usagers ont besoin d'un accompagnement alors que d'autre non. Et il reste encore imprévisible le nombre de personnes perdant subitement leur logement ou n'ayant pas été connu des recensements. De plus, avec la migration, difficile est-il de prévoir le nombre de personnes qui vont rejoindre le territoire Lillois sans solution de logement.

Je propose un nouveau modèle de fonctionnement du système de phasage comprenant 3 étapes. Il est évident que chaque personne ait des besoins d'accompagnement très différents. C'est pour cela qu'un usager pourrait très bien sauter des étapes ou accéder directement à la 3ème étape. L'élargissement des offres et la mutualisation des aides et usages permettront un accès plus rapide vers le logement. Afin de garantir l'intégration rapide des nouveaux habitants, des nouveaux espaces dédiés au quartier seront disponibles au sein des structures d'accueil.

Le choix d'un quartier : Lille-Moulins

- Il est intramuros
- Il répertorie dans son ensemble tous les types de potentialités délaissées (bâtiments vacants, maisons vacantes, friches et dents creuses)
- Quartier à forte vie associative

Servitudes à hauts potentiels - ex : le Boulevard Victor Hugo, il démarre au rond-point des postes et termine sur une plaine (friche saint-sauveur) et est ponctué par différents axes qui rejoignent des espaces publiques de Moulins et des quartiers alentours.

Le choix des sites :

Le projet veut préserver la mobilité, l'interaction et l'accessibilité aux espaces publics de la ville de Lille.

- Il faudra permettre l'accès d'une structure à l'autre de manière fluide.
- Il sera primordiale de n'exclure ni les nouveaux habitants, ni le voisinage. C'est pourquoi il sera nécessaire d'intégrer des nouvelles fonctions dans le quartier afin de proposer une mixité d'usages.

Les sites choisis sont tous en relation directe avec des axes majeurs de circulation et des espaces publics (places et parcs). Cette configuration favorisera la liaison avec les autres quartiers et facilitera la sensation d'intégration dans la ville des exclus.

«Synthèse - le choix des site», 21 × 29.7 cm, 16.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°93/200

«Mode opératoire du projet pilote», 21 × 29.7 cm, 16.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

0. **LE SLEEP IN :**

Dispositif de mise à l'abri rapide et de recherche de solutions pérennes de logement.

Il satisfait les besoins fondamentaux : sommeil, hygiène, alimentation, information, communication et stratégies liées aux réductions des risques (ex : liées aux pratiques de consommations).

- L'accueil de jour : pour toutes personnes ayant besoin d'un accompagnement afin de trouver un logement. Pole d'information, explication des différentes structures, analyse du besoin selon l'usager. Mise à disposition du logement.
- L'hébergement de nuit : Personne vulnérable en situation de grande précarité, sans domicile et sans solution d'hébergement. 15 personnes maximum par Sleep-in.

Fonctionnement : A la nuitée dans une limite de 30 jours consécutifs. Service gratuit.

Pour qui ? Les usagers ont perdu leur logement et/ou sont sans ressources. C'est un accueil inconditionnel.

Un service d'accompagnement s'engage à trouver dans les 30 jours si l'usager le souhaite, un logement. Différentes proposition s'offrent à lui selon sa situation et sa statue personnelle et professionnelle.

1. **LA STABILISATION :**

Cette phase concerne les personnes qui ont besoin d'un accompagnement quotidien pour réapprendre à vivre en autonomie. L'usager bénéficie d'un appartement ou studio en collectivité. Dans le studio/appartement, tout est mis à disposition pour vivre en autonomie. Le bâtiment est composé d'espaces communs, d'espaces prévus pour les soins et l'aide administrative des personnes. Il s'y trouve également des espaces culturels qu'ils partagent avec le quartier.

Cette phase tente de redonner les outils nécessaires aux usagers pour revenir autonome si le cas est échéant.

Depuis cette phase, tous les usagers seront encadrés par au minimum une (ou plusieurs, selon les circonstances) assistante sociale attitrée.

Un accueil de jour avec accès aux espaces communs est disponible in situ pour les personnes ayant accès au Sleep-in (phase 0)

30 logements maxi par structure de stabilisation pour favoriser le confort de l'accès à l'accompagnement.

30% des revenus

2. L'INSERTION :

Il s'agit d'une phase intermédiaire avant l'intégration ou à la place de la stabilisation. Elle permet si besoin de reprendre une vie professionnelle tout en ayant accès à un logement indépendant. Dans une plus petite copropriété ou dans une maison s'il y a un regroupement (familles ou colocations). Au rez, on aurait une fonction commerciale qui permettrait de redonner un appuie économique au quartier et aux étages se trouveraient les appartements. Pour garder un critère de mobilité dans le projet de ville accueillante. Les lieux de travail seront dissociés des lieux de vie. Donc les personnes vivant aux étages travailleront dans un autre lieu comme celui-ci voir dans les locaux dédiés à la phase d'intégration.

L'accès à cette phase sera déterminé au cas par cas.

Lieux concernés : Les maisons vacantes

30% des revenus

3. L'INTEGRATION :

Cette phase peut être une phase directe pour des personnes ayant déjà une solution d'hébergement provisoire ou bien ayant tout juste perdu leur logement et étant déjà autonome. Cette phase peut donc être accessible directement depuis la phase d'urgence, depuis la phase de stabilisation ou depuis la phase d'intégration. Il s'agit d'un accès aux logements collectifs dans une grande ou petite copropriété, selon les disponibilités et le souhait des personnes.

Dans les logements collectifs de plus grande envergure, des espaces communs pour la collectivité seront mis à disposition ainsi que pour le quartier (salle de conférence, co-working...). Il s'agit de retrouver de nouveaux usages partagés avec les voisins et habitants du territoire. Il y aura également des espaces commerciaux louables au rez exclusivement pour les restaurants, les commerces ou les entreprises désireux de fournir une formation en cours d'emplois aux usagers du projet. 50 logements maximum pour favoriser l'offre des espaces communs

Dans les logements collectifs comprenant une copropriété d'une huitaine d'unité de logement. Il y aura des espaces partagés mis à disposition tels qu'un jardin partagé, un atelier, une buanderie et une salle de réception commune.

n°97/200
«L'intégration - définition», 21 × 29.7 cm, 16.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

Date de modification de la fiche : 25/10/2019

Site n° 249

Adresse : 105 bd Victor Hugo, Lille

Lille-Moulins

Référentiel Foncier
Zonage
UAC
Mixte
Affectation actuelle
Activité

Observations Service Habitat: Site mutable

Surface totale :	**195** m2
Emprise bâtie :	**194** m2
Estimation SP :	**199** m2
Niveau de vacance :	**Occupé**
Etat du bâti :	**Ordinaire**

Prescriptions au PLU
Servitude de taille de logement (STL)
+ Servitudes de mixité sociale (SMS)

Nombre de parcelles :	1
Nombre de propriétaires :	1

MEL :	0 m2
Commune :	0 m2
EPF :	0 m2
Prop. Public Autre :	0 m2
Non Maîtrisé :	195 m2
Surface Totale Cadastrée:	**195 m2**

Programmation
Statut : **GISEMENT**
Possibilité d'évolution : **Renouvellement**
Enjeu de préservation : **Aucun**
Thématique d'intervention : **8 - Sites d'activité évolutifs**
Typologie du repérage : **UF isolée**
Autres éléments de programmation :







Périmètre EPF : Non
Risques identifiés au PLU :

Site au sein d'un DIVAT : **non**

Equipements Scolaires <250m : 3
Equipements <250m : 12
Arrêts TC <250m : 3

Parcelle	Surface	Type prop.	Propriétaire	Gd Prp.
OY0090	195	PRIVE	DU BOULEVARD	

Date de modification de la fiche : 25/10/2019

Site n° 440

Adresse : 10 rue D Arras, Lille

Lille-Moulins

Référentiel Foncier
Zonage
UAC
Mixte
Affectation actuelle
Activité

activité en coeur d'ilot
Observations Service Habitat: Au nord, propriété SPLA avec projet mixte en cours. Au sud parcelle enserrée.

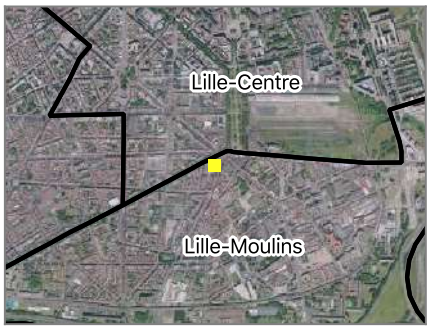
Surface totale :	**1314** m2
Emprise bâtie :	**1174** m2
Estimation SP :	**1233** m2
Niveau de vacance :	**Occupé**
Etat du bâti :	**Ordinaire**

Prescriptions au PLU
Servitude de taille de logement (STL)
+ Servitudes de mixité sociale (SMS)

Nombre de parcelles :	7
Nombre de propriétaires :	5

MEL :	0 m2
Commune :	195 m2
EPF :	0 m2
Prop. Public Autre :	118 m2
Non Maîtrisé :	1000 m2
Surface Totale Cadastrée:	**1314 m2**

Programmation
Statut : **GISEMENT**
Possibilité d'évolution : **Renouvellement**
Enjeu de préservation : **Aucun**
Thématique d'intervention : **8 - Sites d'activité évolutifs**
Typologie du repérage : **Ensemble UF**
Autres éléments de programmation :







Périmètre EPF : Non
Risques identifiés au PLU :

Site au sein d'un DIVAT : **oui**

Equipements Scolaires <250m : 4
Equipements <250m : 23
Arrêts TC <250m : 4

Parcelle	Surface	Type prop.	Propriétaire	Gd Prp.
OW0072	119	AUTRE_PU	LA FABRIQUE DES QUARTIERS METROPOLE EUROPENNE DE LILLE SPLA	
OW0073	167	COPROPRI	LES COPROPRIETAIRES	
OW0074	123	COMMUNE	COMMUNE DE LILLE	
OW0075	72	COMMUNE	COMMUNE DE LILLE	
OW0077	380	PRIVE	Prop. Physique (idprop.: G10951)	
OW0197	320	PRIVE	Prop. Physique (idprop.: D13878)	
OW0198	134	PRIVE	Prop. Physique (idprop.: G10951)	

«Sites potentiels - MEL», 21 × 29.7 cm, 16.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

Date de modification de la fiche : 25/10/2019

Site n° 419

Adresse : 245 bd Victor Hugo, Lille

Lille-Moulins

Référentiel Foncier
Zonage
UAC
Mixte
Affectation actuelle
Activité

vacant
Observations Service Habitat: Plusieurs parcelles distinctes. Sur le Bd VH, cession en cours, projet logement qui a du mal à aboutir, projet activité à étudier. Sur la rue de Condé, site mutable.

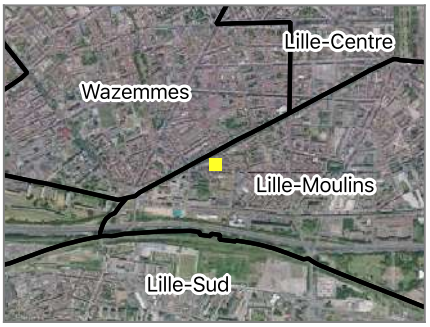
Surface totale :	**2320** m2
Emprise bâtie :	**1823** m2
Estimation SP :	**2998** m2
Niveau de vacance :	**Vacance Totale**
Etat du bâti :	**Ordinaire**

Prescriptions au PLU
Servitude de taille de logement (STL)
+ Servitudes de mixité sociale (SMS)

Nombre de parcelles :	5
Nombre de propriétaires :	5

MEL :	0 m2
Commune :	0 m2
EPF :	0 m2
Prop. Public Autre :	0 m2
Non Maîtrisé :	2319 m2
Surface Totale Cadastrée:	**2319 m2**

Programmation
Statut : **GISEMENT**
Possibilité d'évolution : **Renouvellement**
Enjeu de préservation : **Aucun**
Thématique d'intervention : **5 - Friches ou activités vacantes**
Typologie du repérage : **Ensemble UF**
Autres éléments de programmation :







Périmètre EPF : Non
Risques identifiés au PLU :

Site au sein d'un DIVAT : **oui**

Equipements Scolaires <250m : 3
Equipements <250m : 20
Arrêts TC <250m : 7

Parcelle	Surface	Type prop.	Propriétaire	Gd Prp.
OZ0007	542	PRIVE	Prop. Physique (idprop.: T05928)	
OZ0009	182	PRIVE	Prop. Physique (idprop.: P02256)	
OZ0266	367	PRIVE	R D C	
OZ0267	733	PRIVE	CORDONNIER	
OZ0268	495	PRIVE	Prop. Physique (idprop.: C06455)	

Date de modification de la fiche : 25/10/2019

Site n° 248

Adresse : 252 bd Victor Hugo, Lille

Wazemmes

Référentiel Foncier
Zonage
UAB
Mixte
Affectation actuelle
Mixte

activité et logement R+5 fortement dégradé
Observations Service Habitat: La Malterie. A vendre. Mutable. Conservation du bâti demandé. Projet logements pas vraiment souhaité, non adapté.

Surface totale :	**1719** m2
Emprise bâtie :	**1682** m2
Estimation SP :	**3099** m2
Niveau de vacance :	**Occupé**
Etat du bâti :	**Dégradé / non utilisable en l'état**

Prescriptions au PLU
Servitude de taille de logement (STL) + Servitudes de mixité sociale (SMS)

Nombre de parcelles :	2
Nombre de propriétaires :	1

MEL :	0 m2
Commune :	0 m2
EPF :	0 m2
Prop. Public Autre :	0 m2
Non Maîtrisé :	1719 m2
Surface Totale Cadastrée:	**1719 m2**

Programmation
Statut : **GISEMENT**
Possibilité d'évolution : **Renouvellement**
Enjeu de préservation : **Aucun**
Thématique d'intervention : **9 - Autres sites évolutifs**
Typologie du repérage : **Ensemble UF**
Autres éléments de programmation :





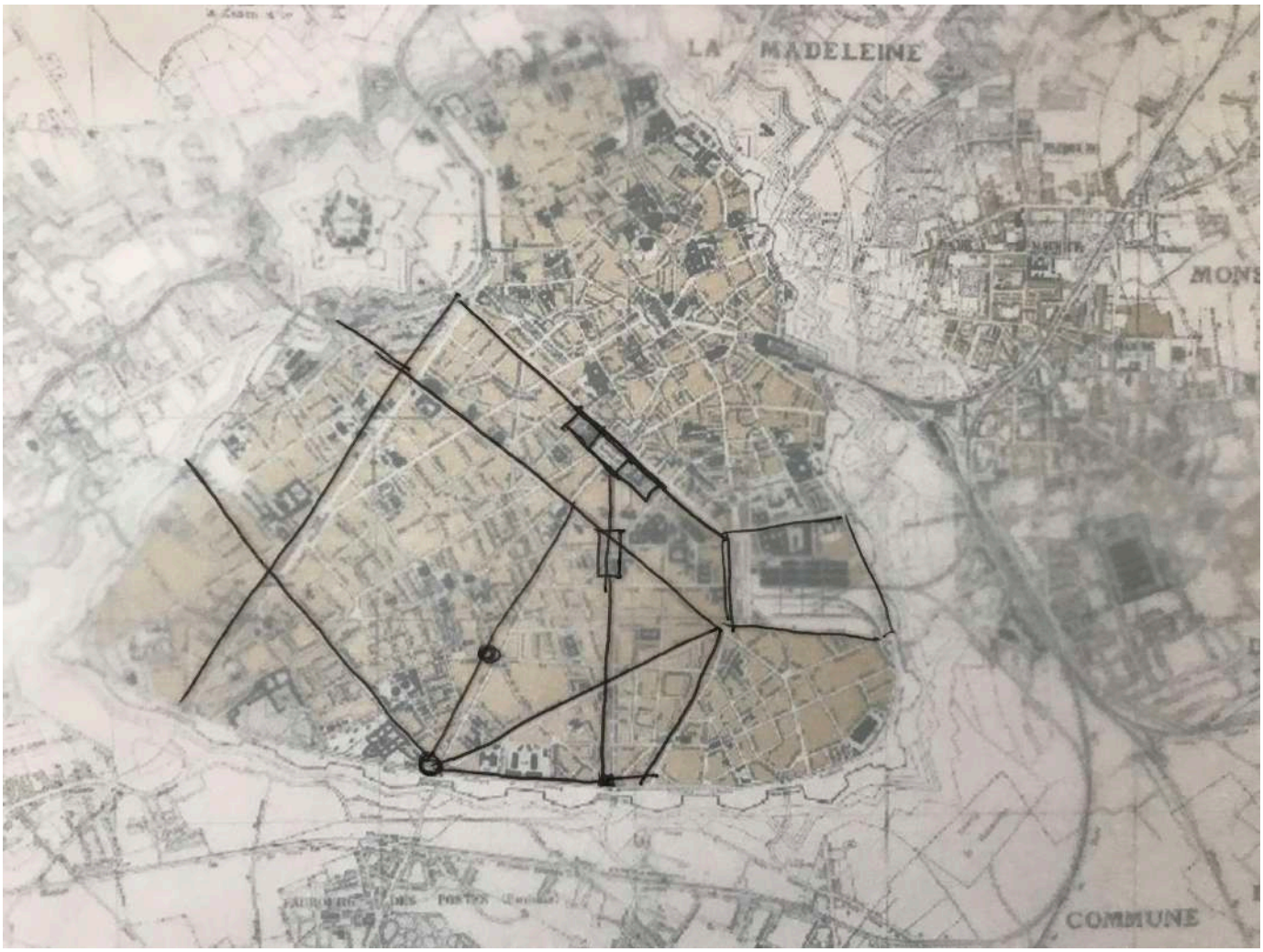


Périmètre EPF : Non
Risques identifiés au PLU :
Autres zonages :
Emprise ou linéaire de l'élément reparquable [Type architectural] (IPAP)

Site au sein d'un DIVAT : **oui**

Equipements Scolaires <250m : 2
Equipements <250m : 15
Arrêts TC <250m : 5

Parcelle	Surface	Type prop.	Propriétaire	Gd Prp.
PS0608	1336	PRIVE	SCI LION DES FLANDRES	
PS0609	383	PRIVE	SCI LION DES FLANDRES	



nº102/200

«Recherches axes-places-connexions», 21 × 29.7 cm, 18.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº103/200

«Recherches axes-places-connexions», 21 × 29.7 cm, 18.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

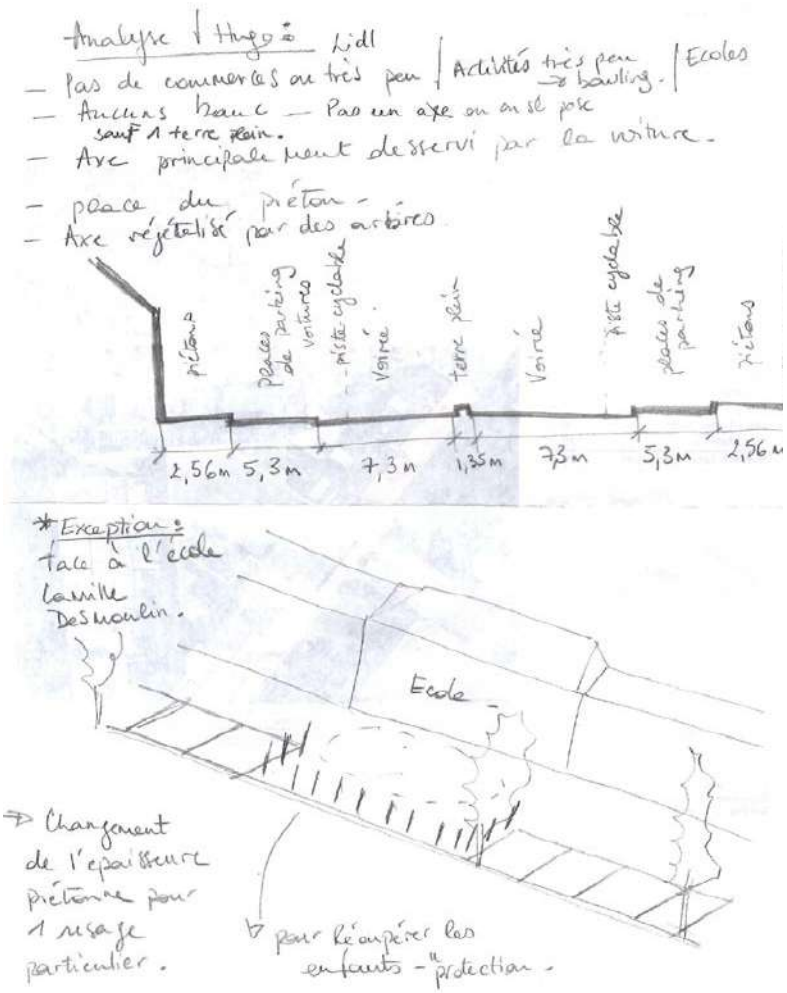


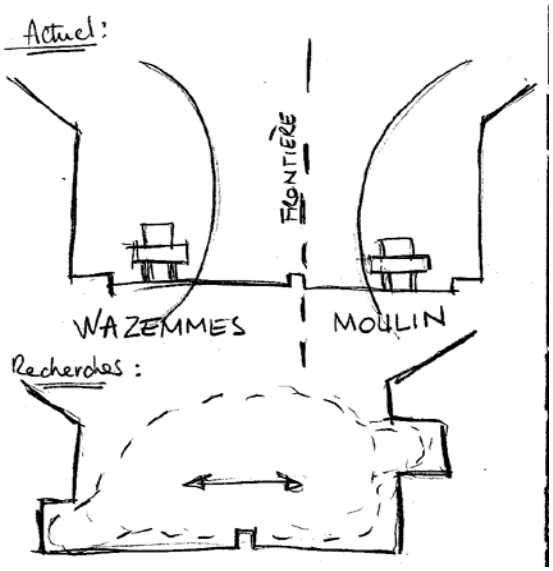
nº104/200

«Recherches axes-places-connexions», 21 × 29.7 cm, 19.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

L'AXE VICTOR HUGO, LILLE







nº105/200

«Une frontière », 21 × 29.7 cm, 26.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

Le Boulevard Victor Hugo est un des grands axes de circulation de la ville de Lille.

Il est principalement utilisé par l'automobile. Il contient des stations de Vlille, 3 arrêts de Bus et une station de métro à sa base, au Rondpoint des Postes.

La chaussée est très large et comprends deux voies de circulations de chaque côté séparé par un terreplein central.

Le reste de la chaussée est principalement réservée à des places de parking puis environ 2m50 supplémentaires sont réservés aux piétons.

Le Boulevard est principalement résidentiel donc peut de variations de la chaussée existent sur le boulevard.

Néanmoins certaines exceptions existent :

- Quand il y a des arrêts de bus / stations VLille
- Quand il y a des entrés pour les écoles

Quelques commerces existent mais principalement sur les angles, là où ils sont visible.

L'épaisseur actuelle, donnée à la voiture sur le boulevard, ne permettra pas de donner de la visibilité aux programmes de projets qui ne sont pas tous situé sur des angles.

La monotonie de l'axe due à son espace public est peu propice à la pose, la rencontre, la vie collective, et la place principalement réservée à la voiture fait de ce boulevard, une frontière entre deux quartiers (Wazemmes et Moulins).

Pour intégrer dans 4 sites un programme d'accueil, je réfléchis à l'articulation entre le front de mes interventions et l'espace public.

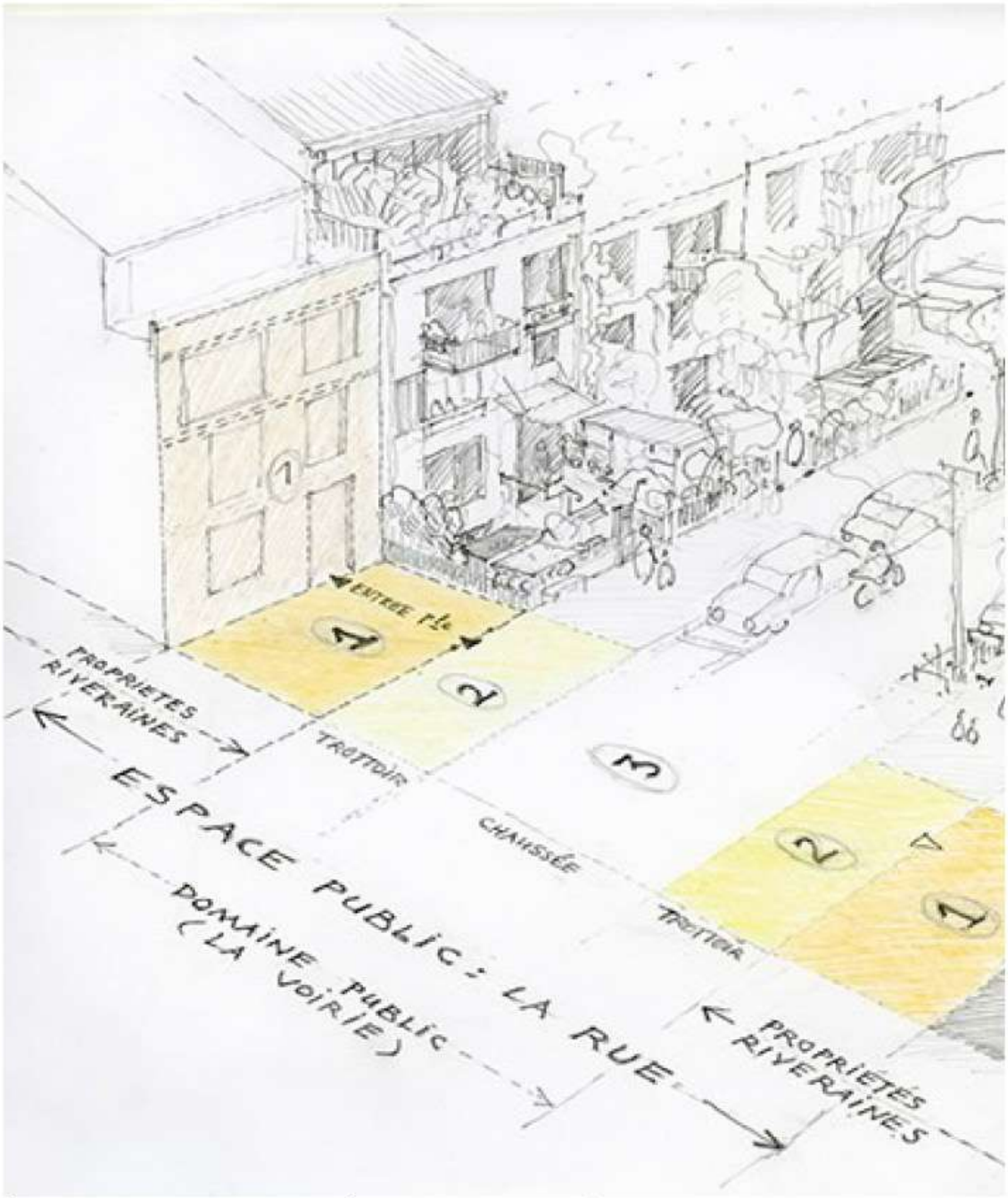
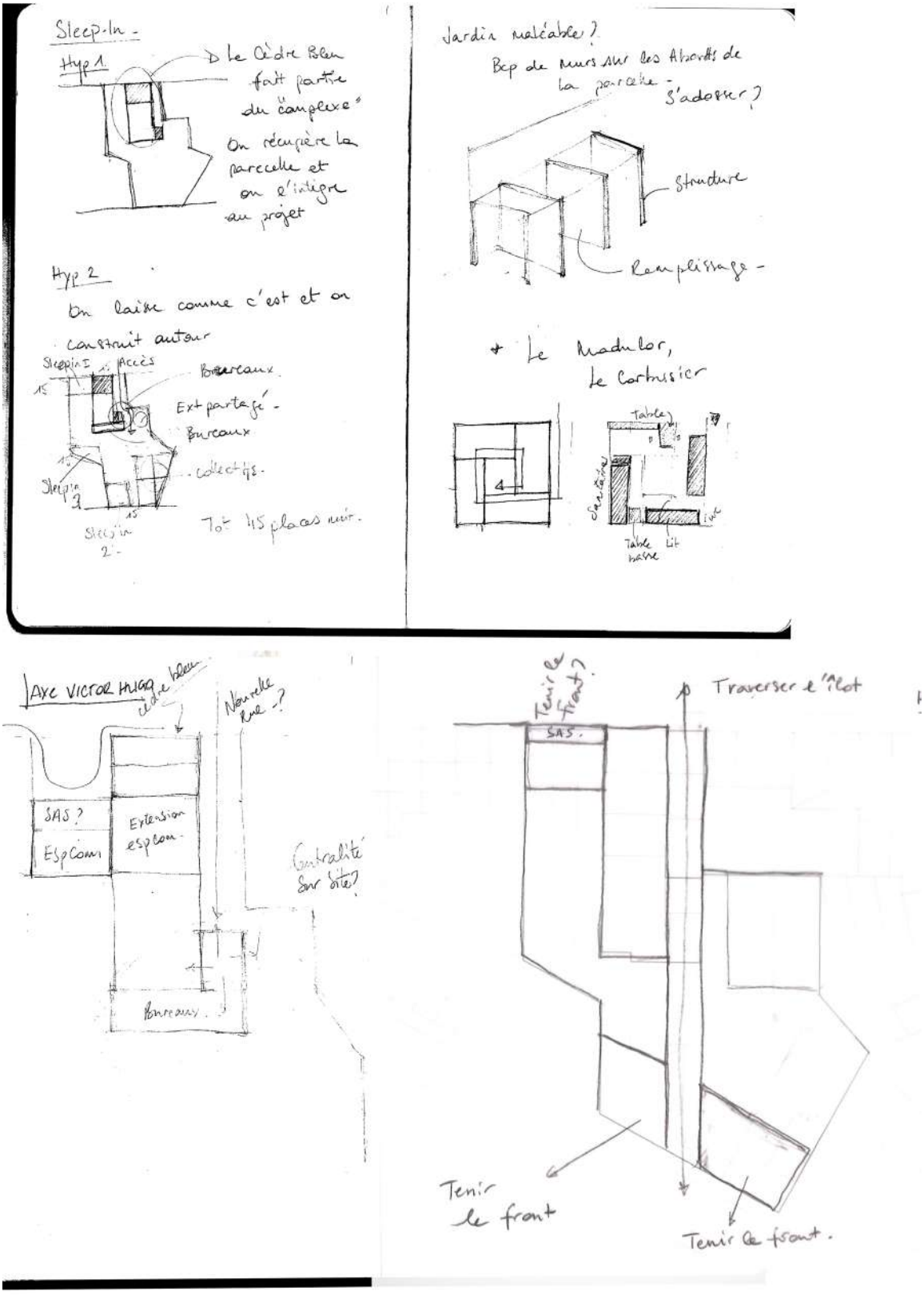


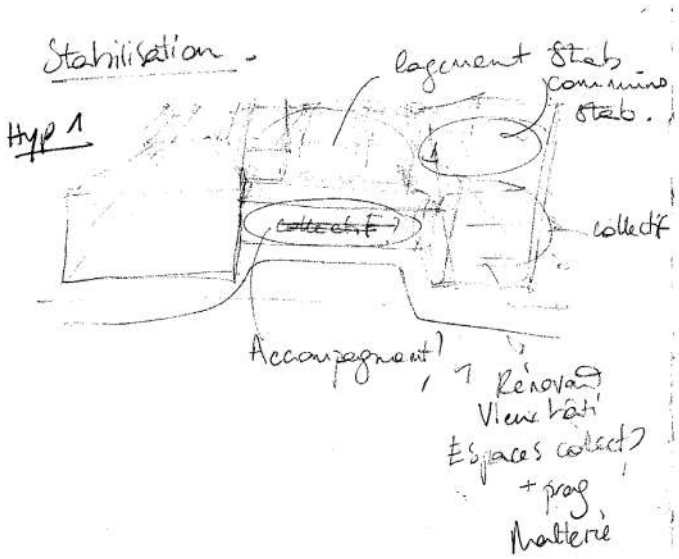
fig15. Dessin du principe de frontage privé et public

1= frontage privé ; 2= frontage public

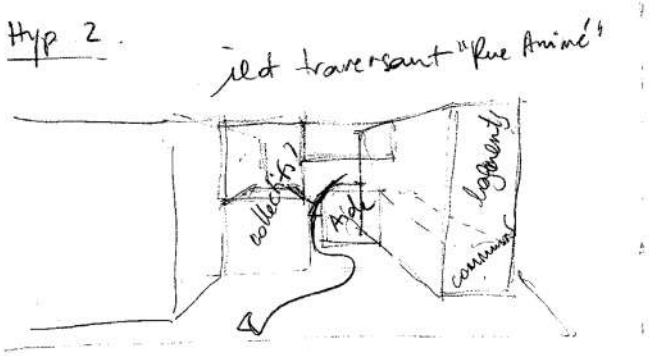


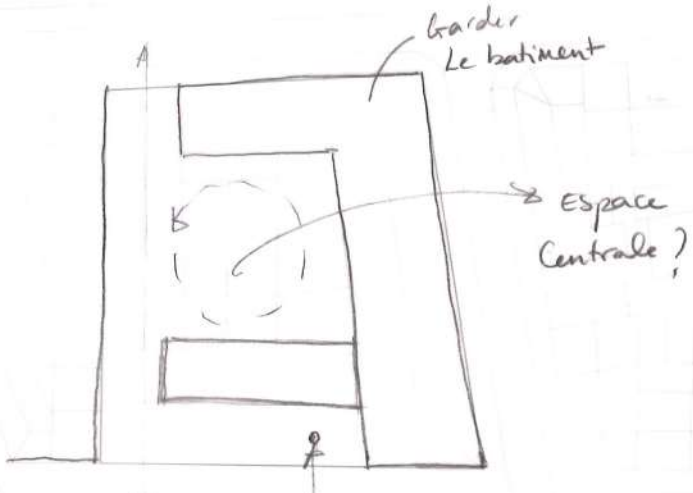
nº108/200

«Recherches «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 29.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



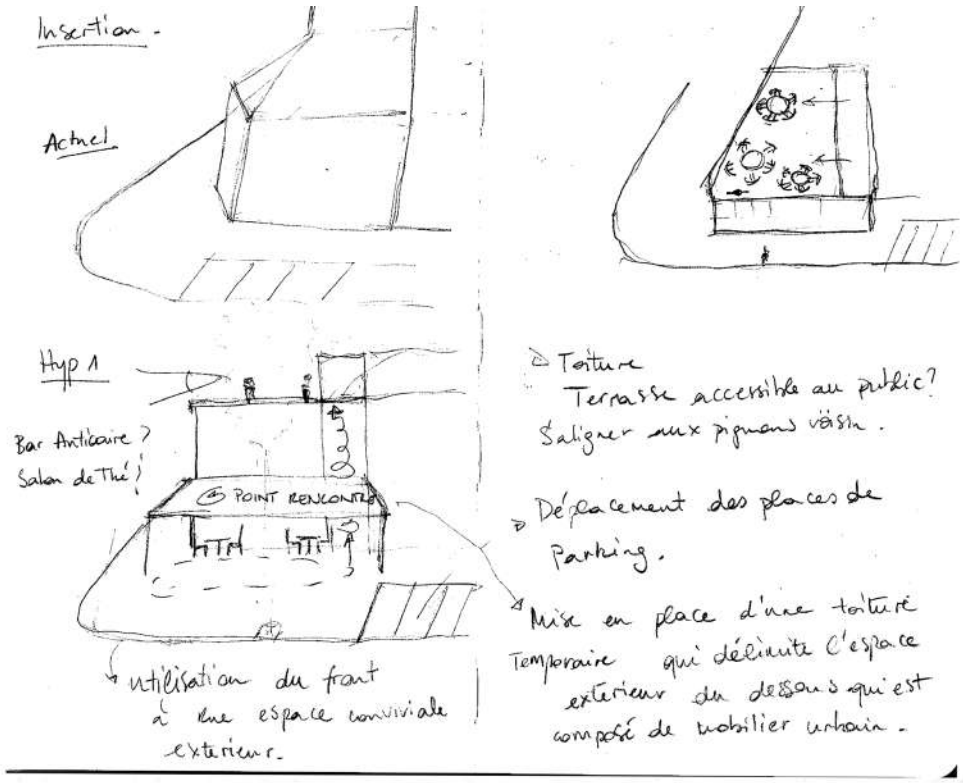
contraire -

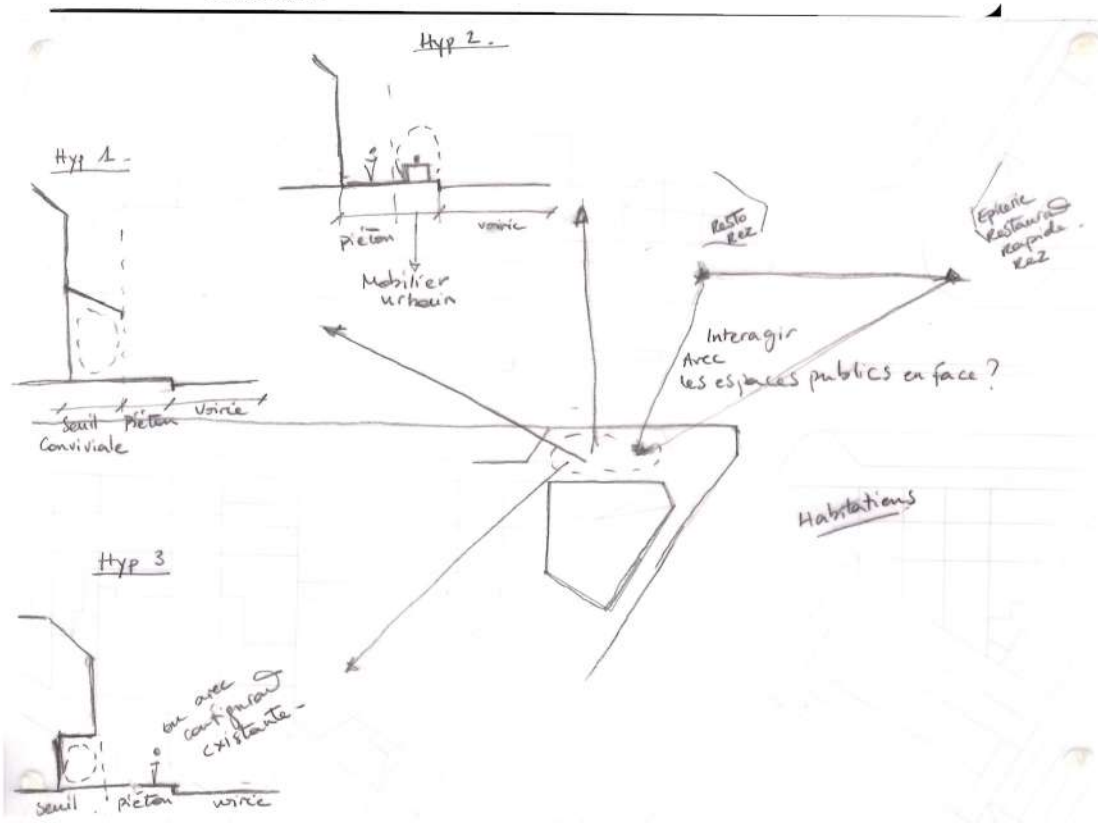






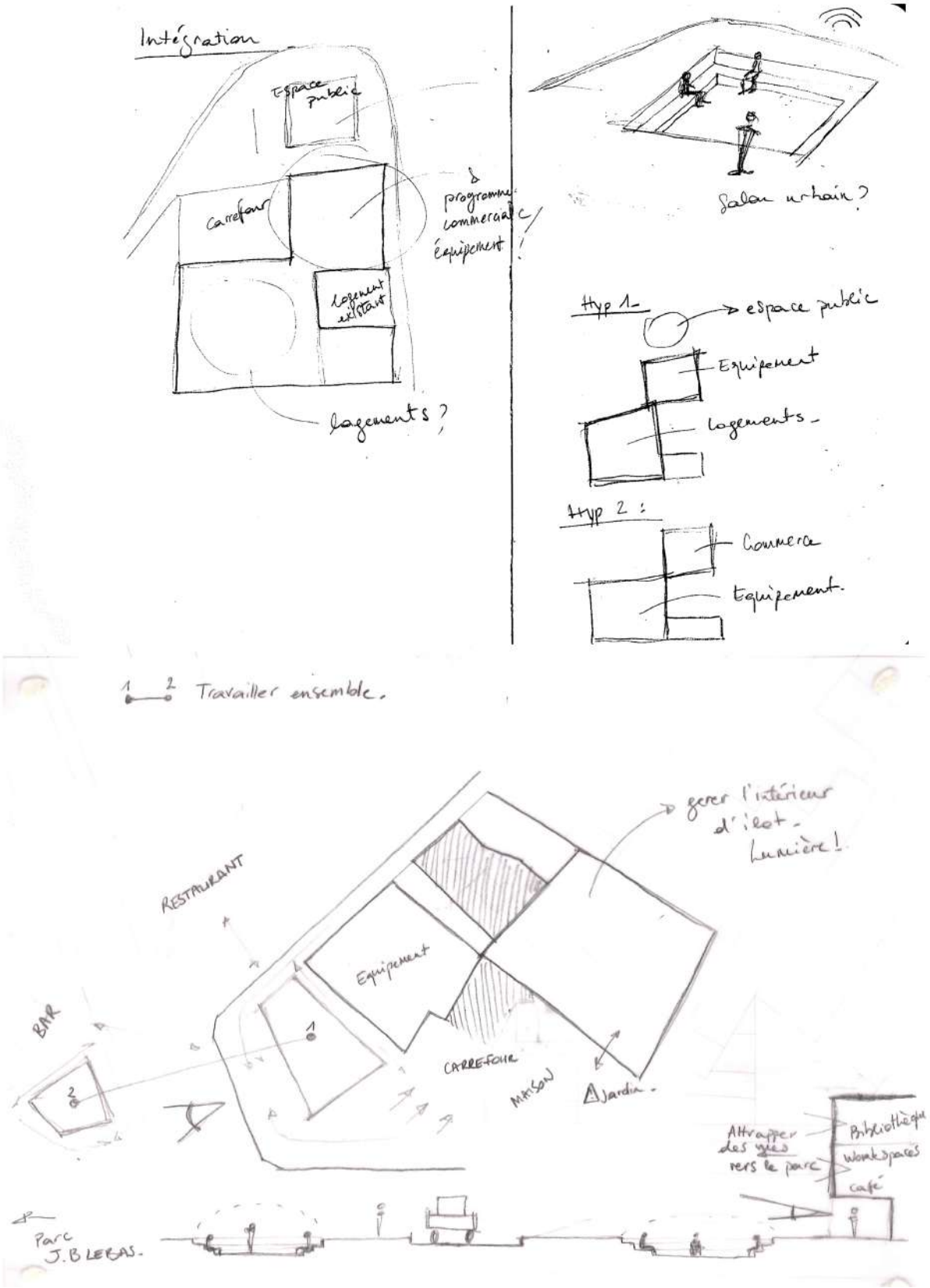
nº109/200
«Recherches «Care Inn»», 21 × 29.7 cm, 29.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





nº110/200

«Recherches «Live Inn»», 21 × 29.7 cm, 29.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



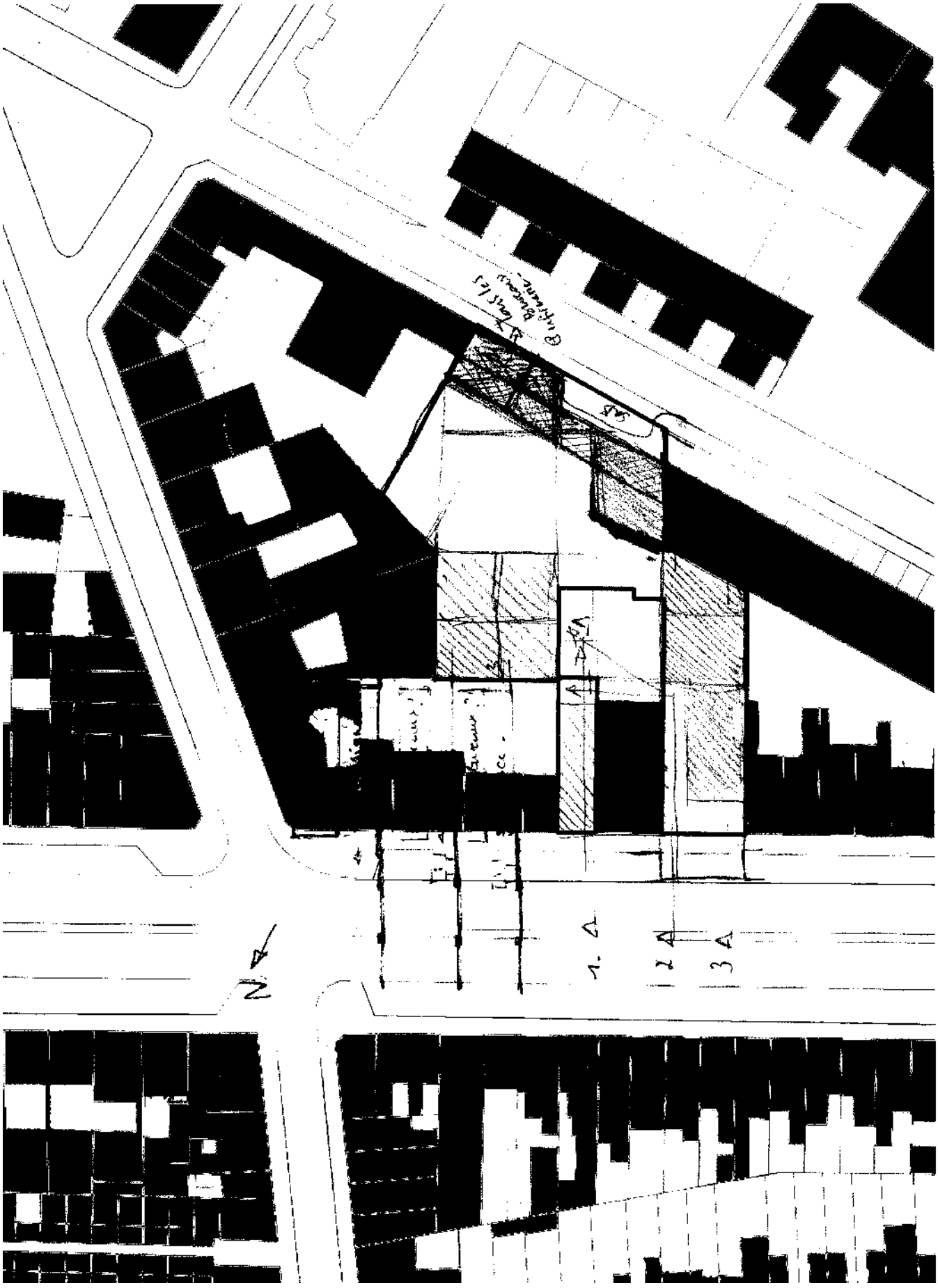
nº111/200

«Recherches «Share Inn»», 21 × 29.7 cm, 29.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



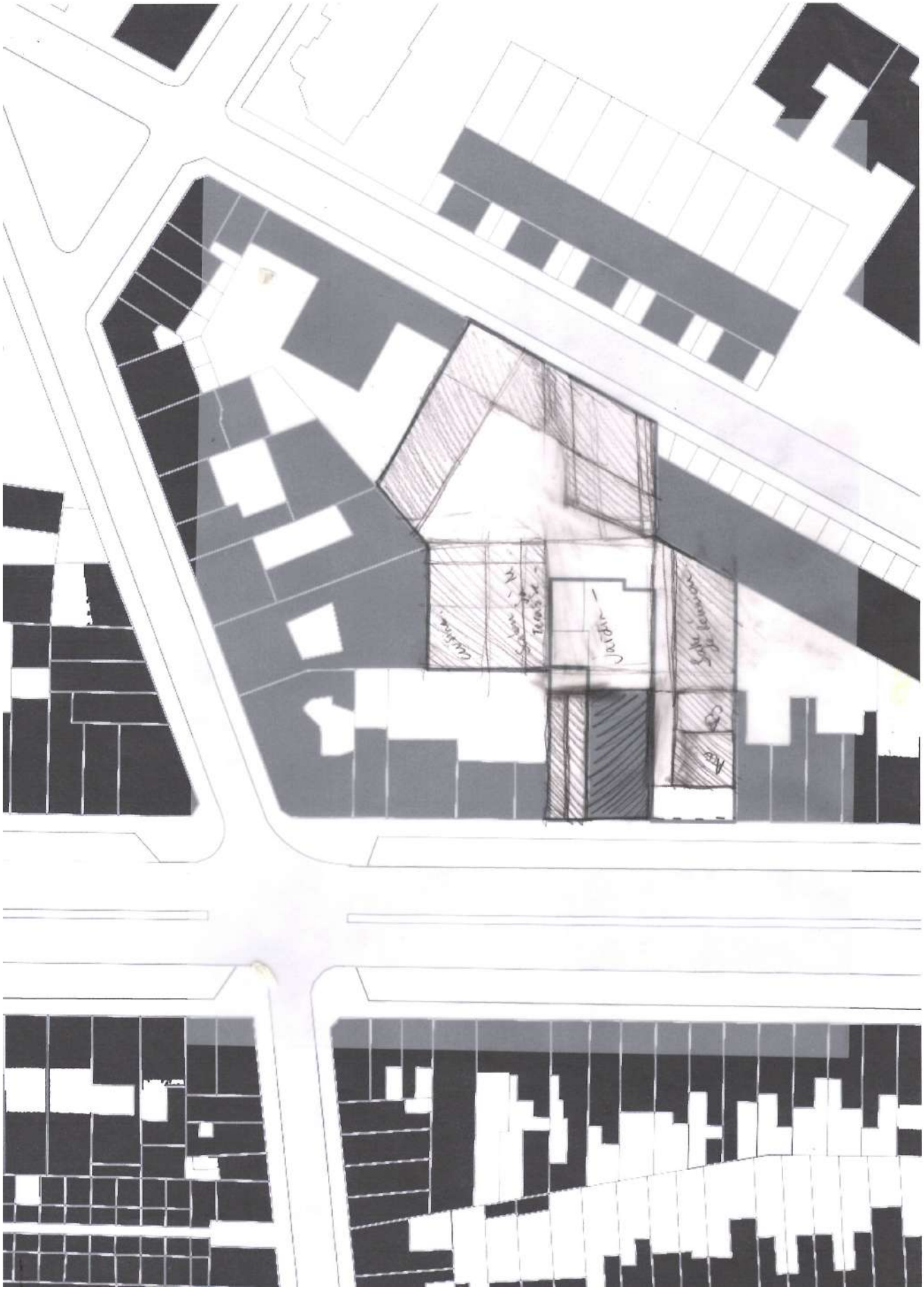
nº112/200

«Recherches «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 30.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°113/200

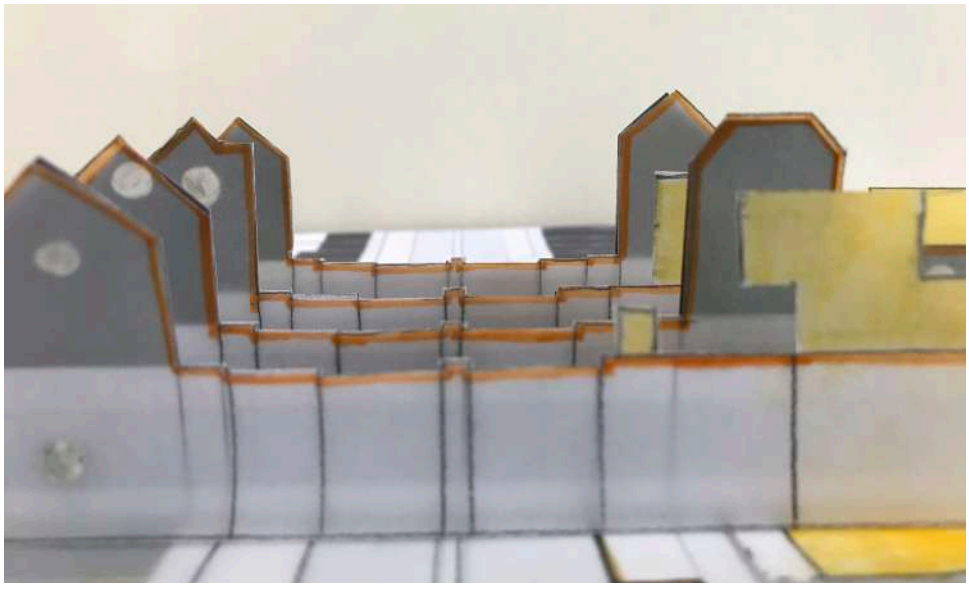
«Recherches «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 30.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°114/200

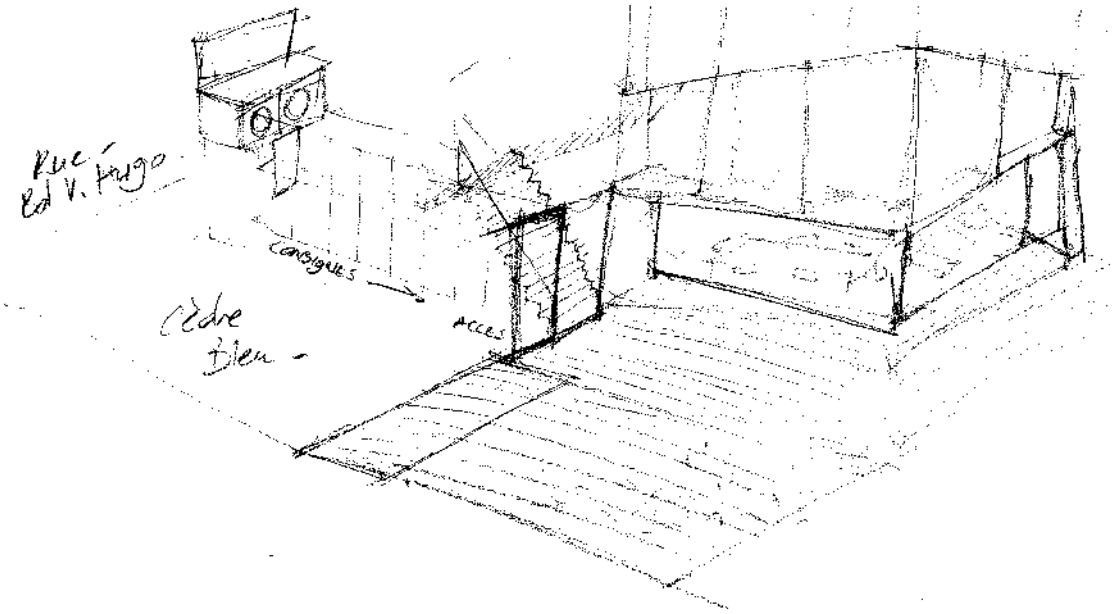
«Recherches «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 30.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

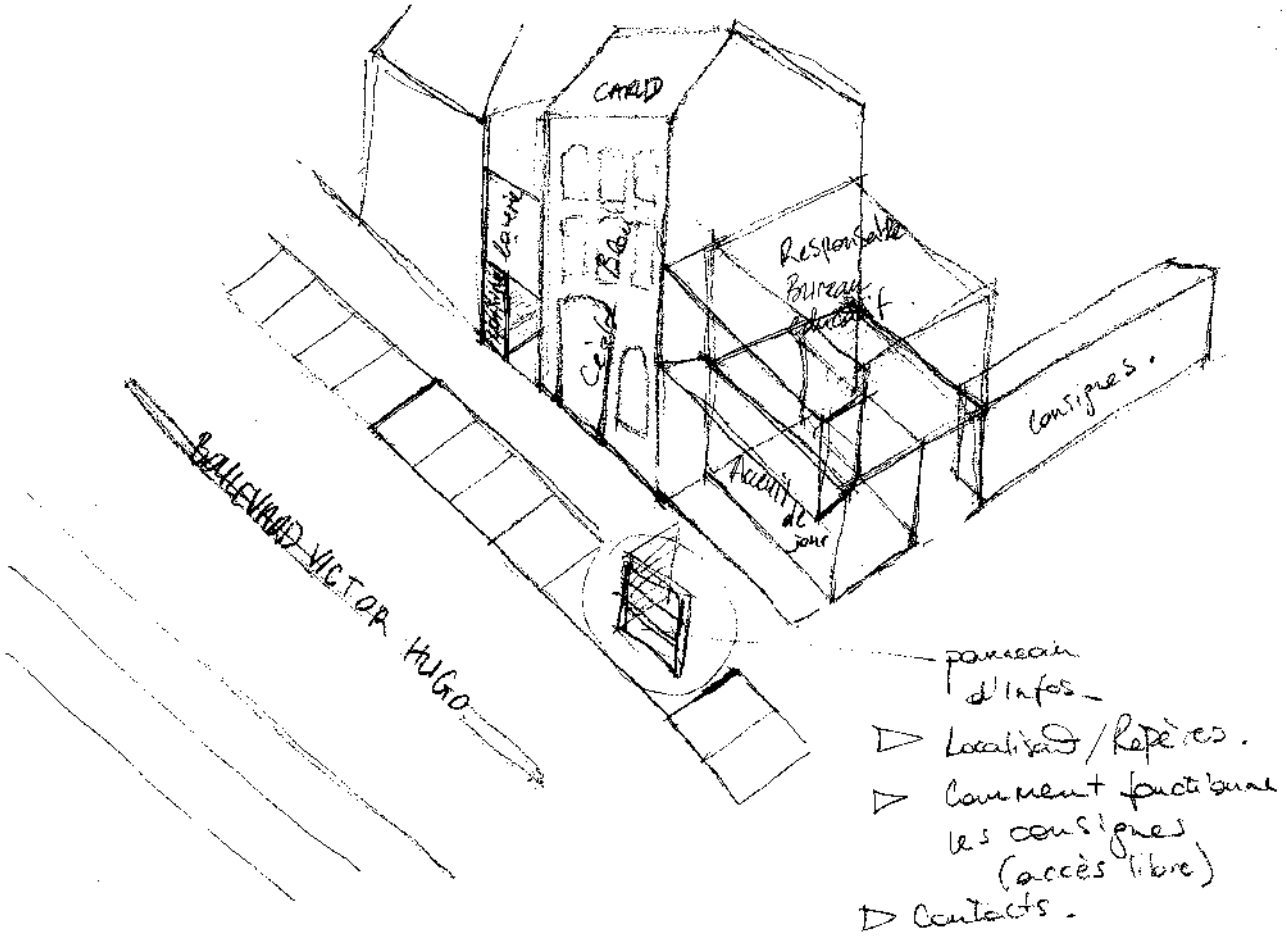




n°115/200

«Recherches «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 30.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





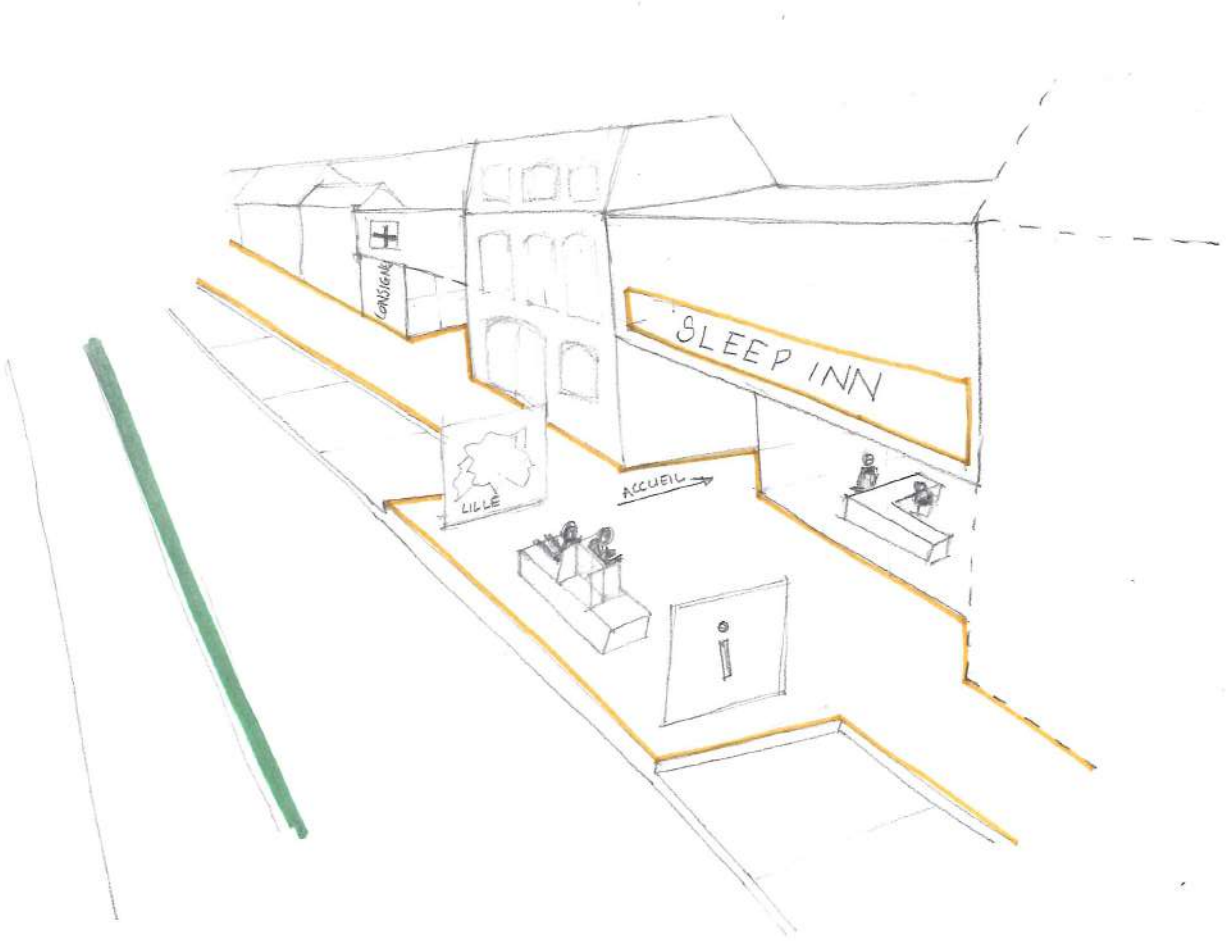
nº116/200

«Recherches «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 30.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



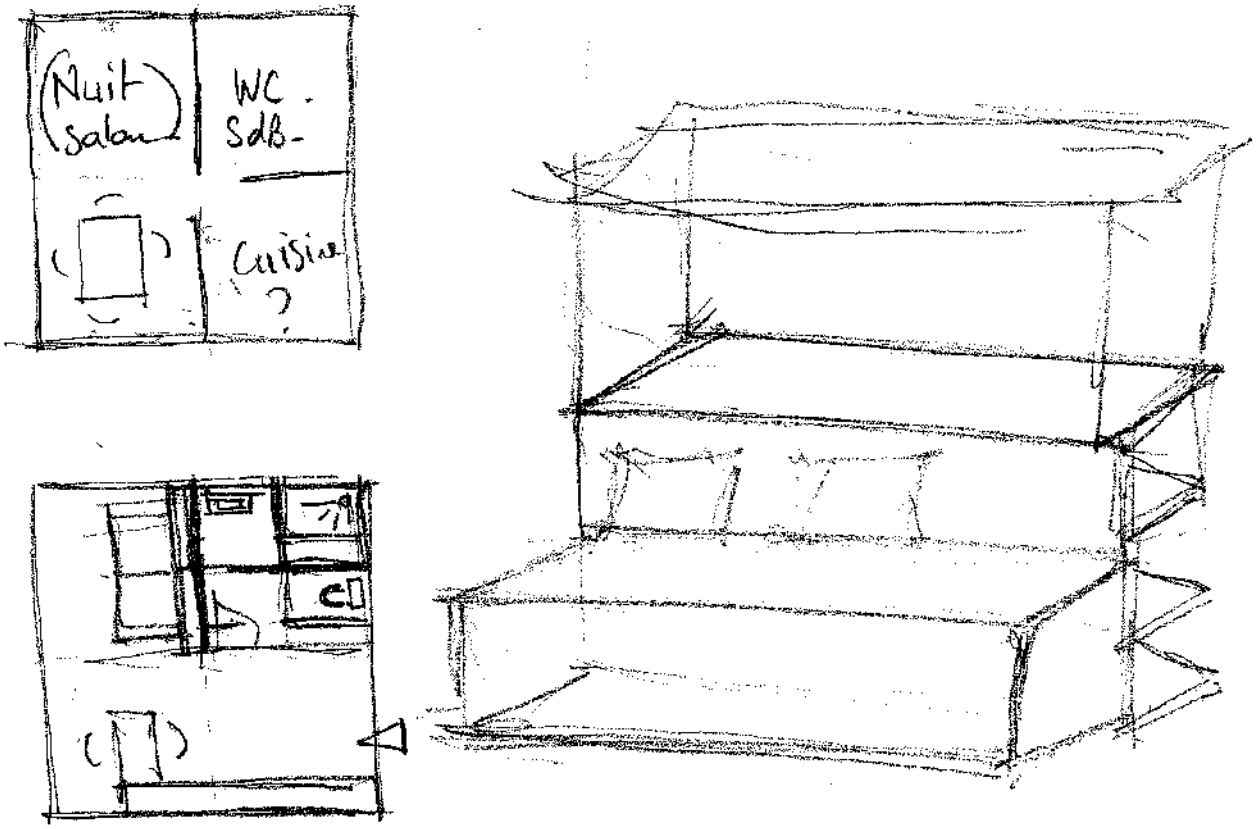
n°117/200

«Recherches R+1 «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 30.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°118/200

«Recherches front à rue «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 30.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



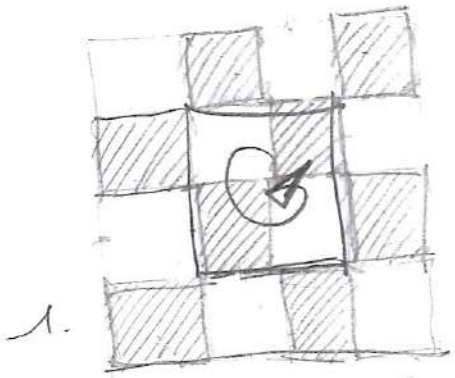
Cellules de Nuit.

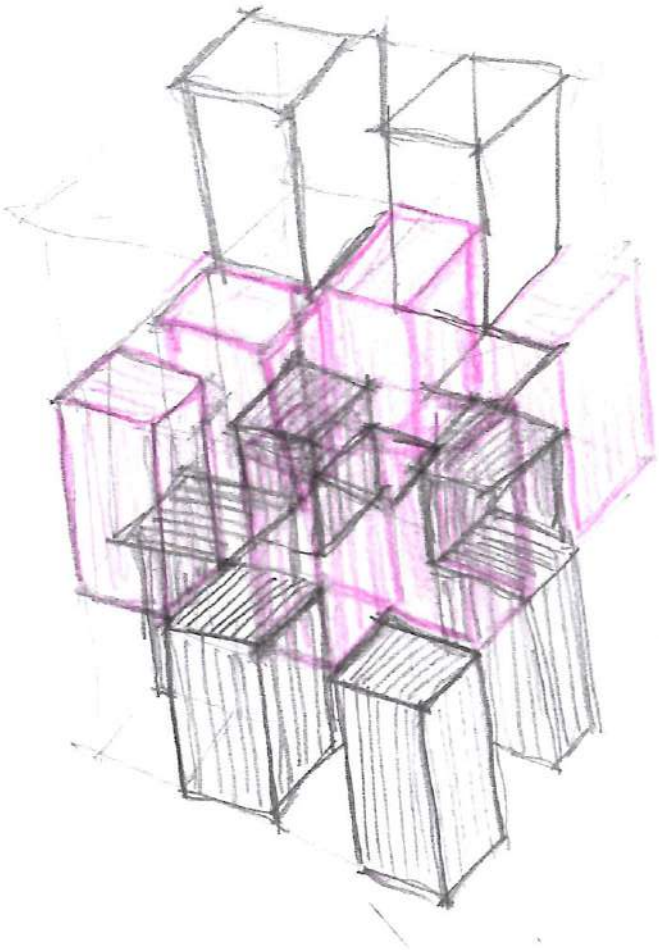
L'épaisseur des murs.

nº119/200

«Recherches - optimiser - loger»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20

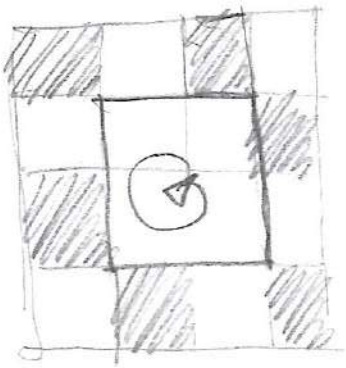
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

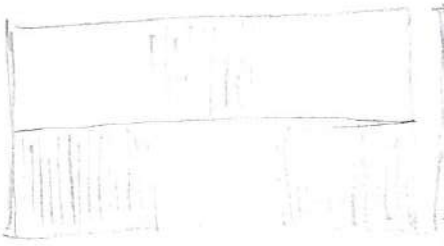




≡ Cellules - logements -



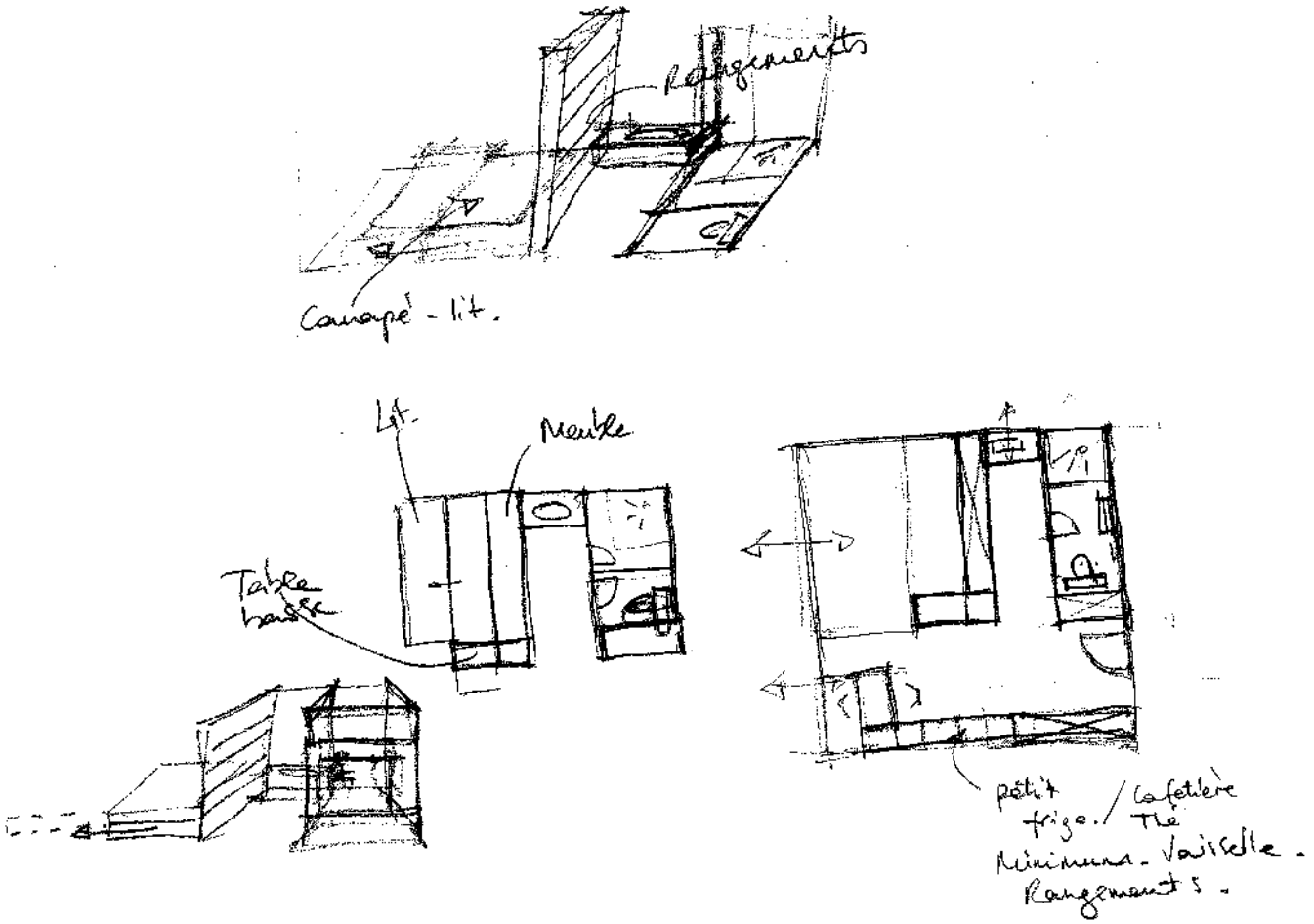




nº120/200

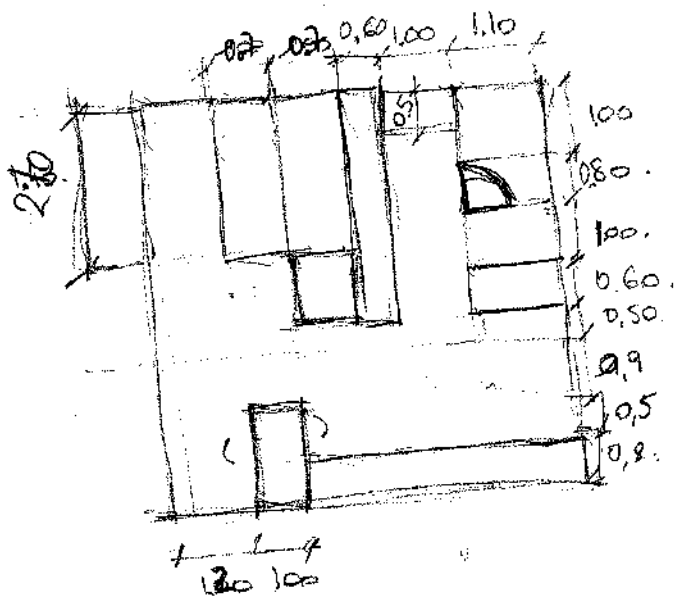
«Recherches - optimiser - loger»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20

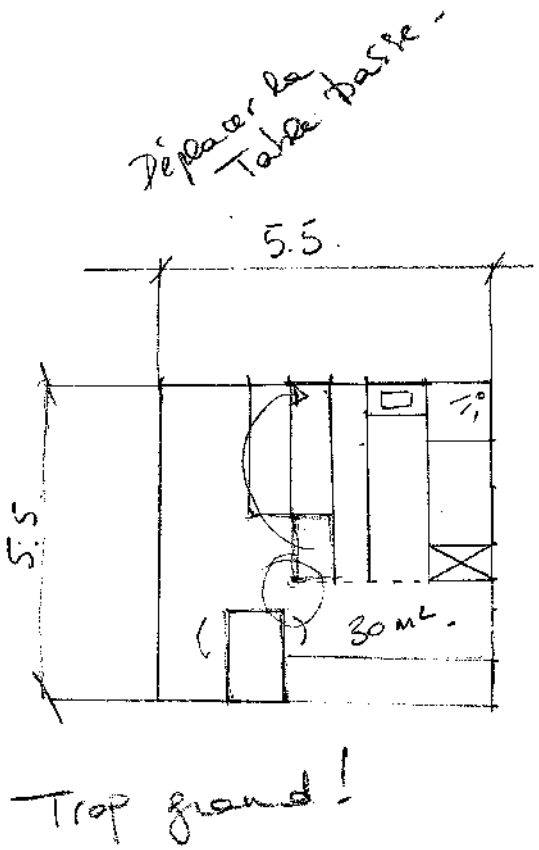
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº121/200

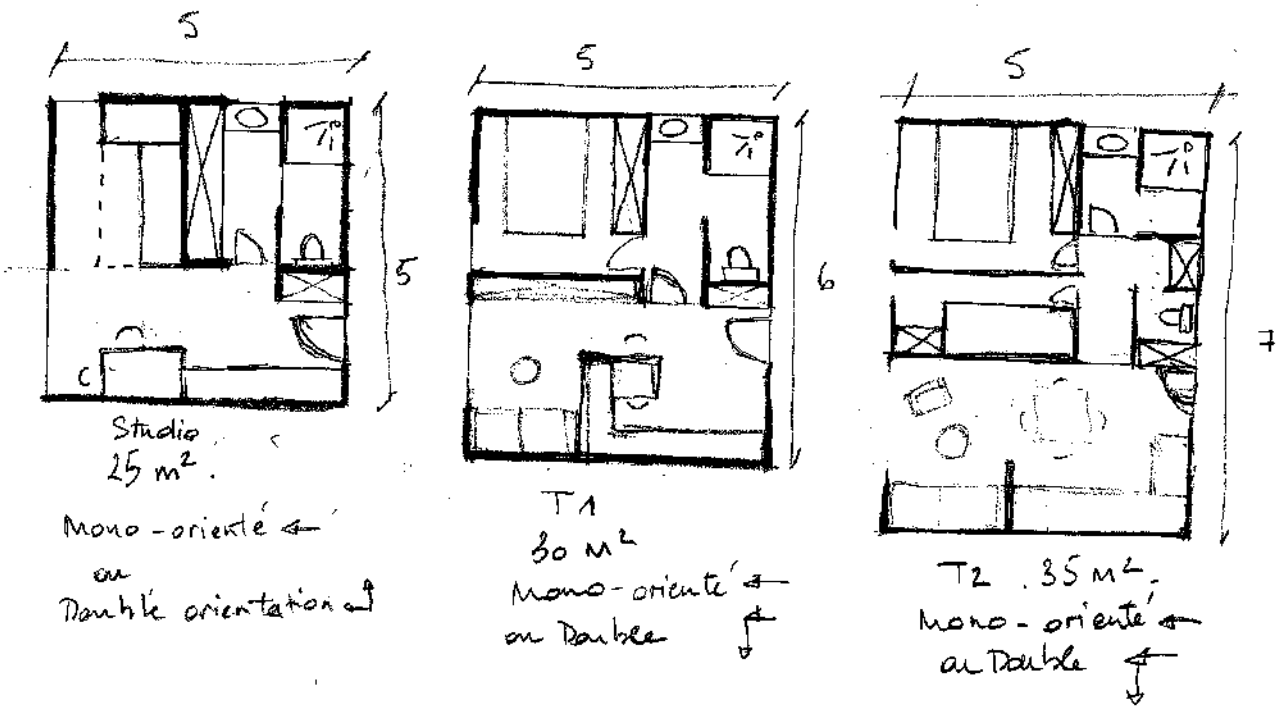
«Recherches - optimiser - loger»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





nº122/200

«Recherches - optimiser - loger»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



× 15

Stot: 375 m²

× 10

Stot: 300 m².

× 5.

Stot: 175 m².

nº123/200

«Recherches - loger dans le «Care Inn»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

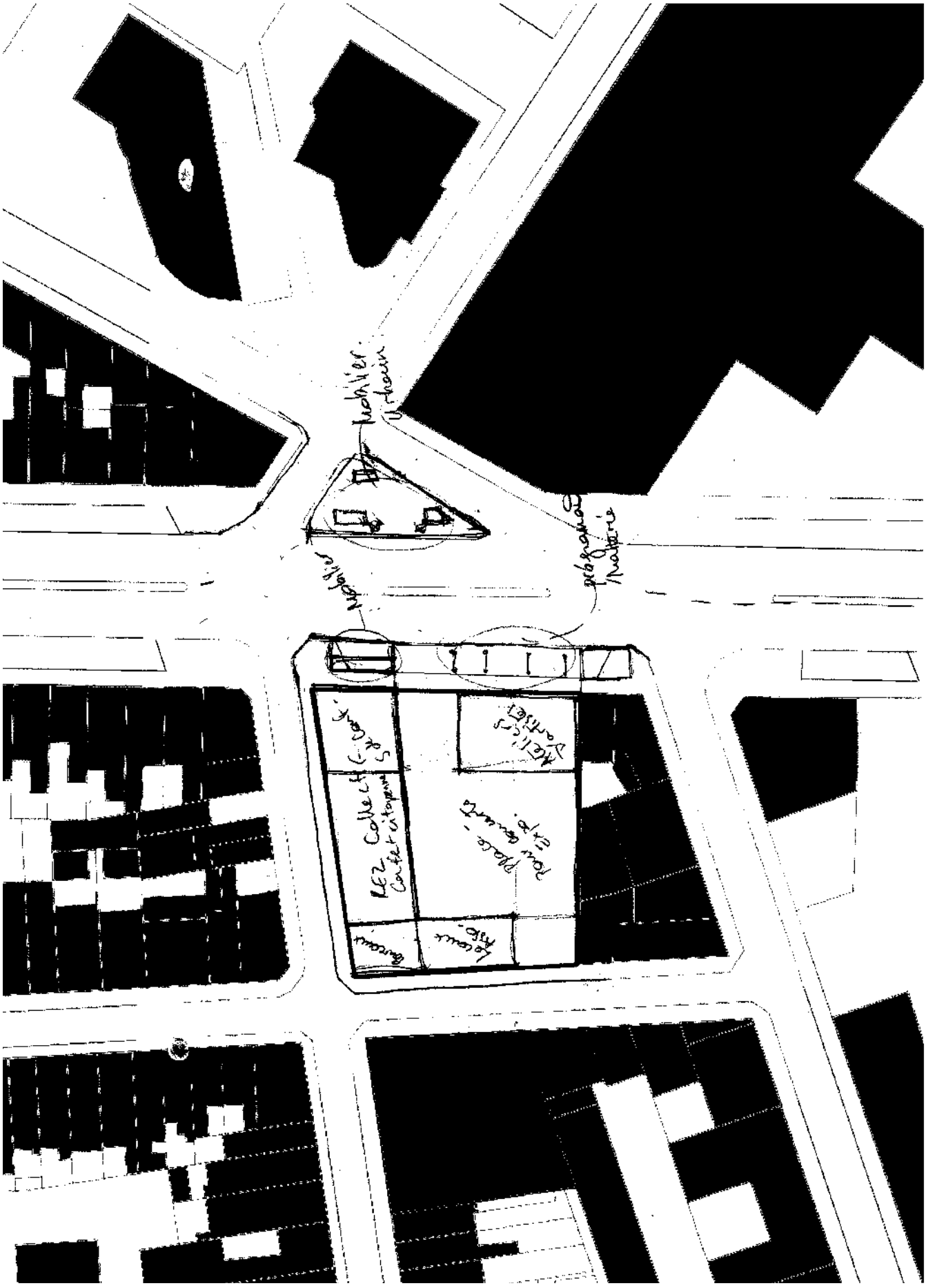


nº124/200

«Recherches Rez «Care Inn»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

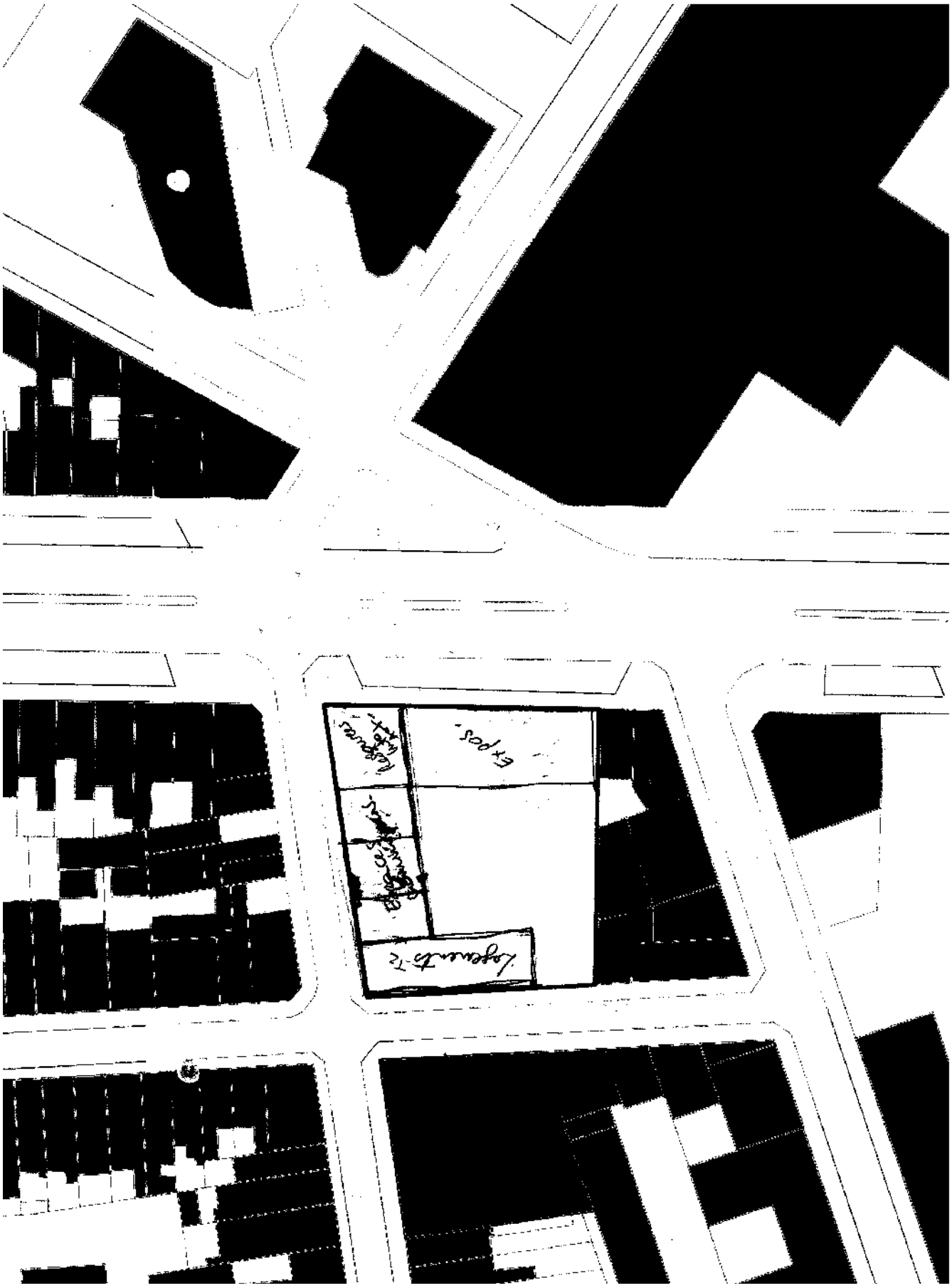
nº125/200

«Recherches «Care Inn»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



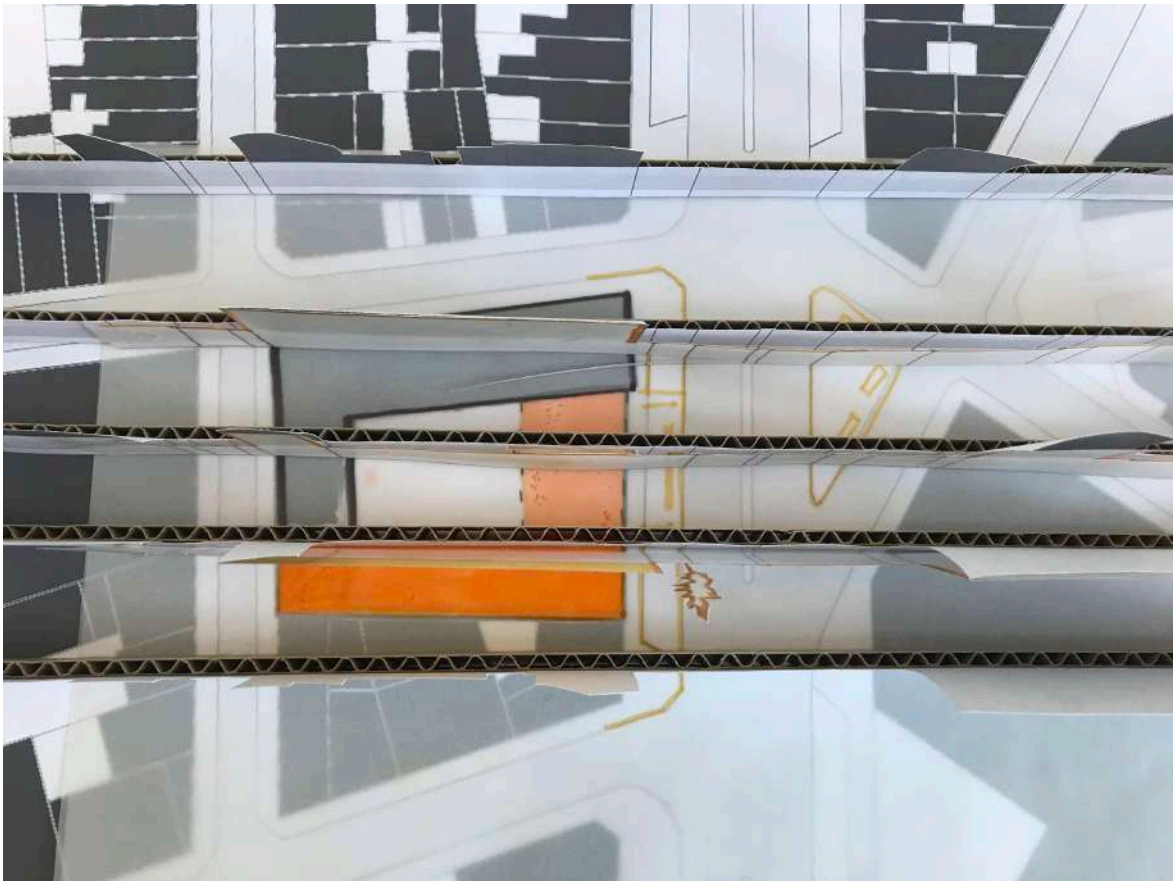
nº126/200

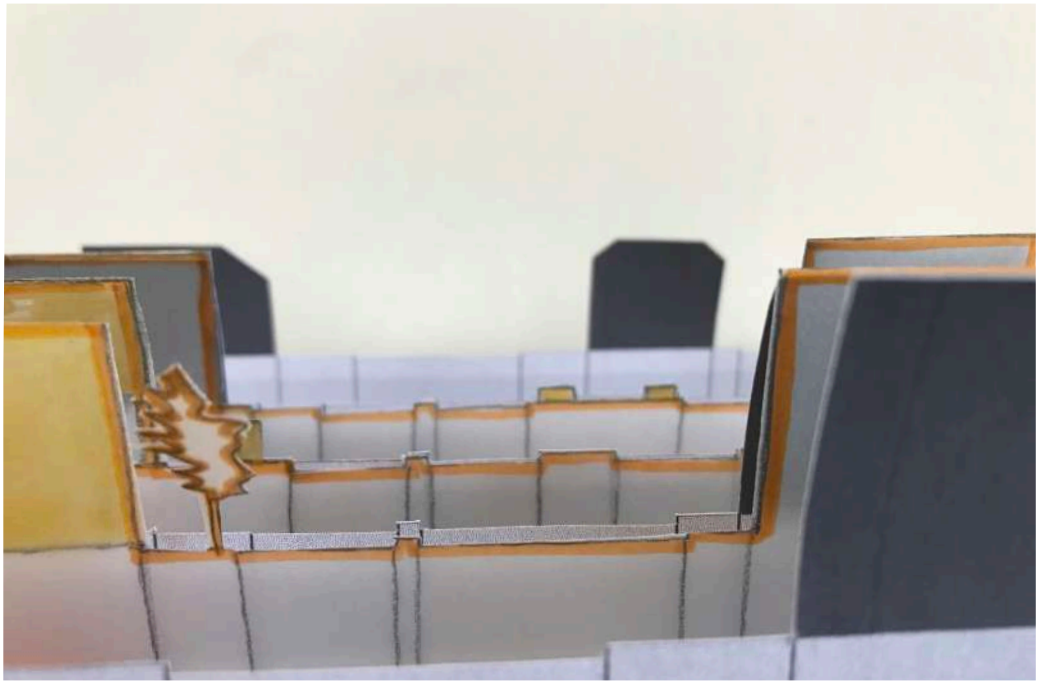
«Recherches «Care Inn»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº127/200

«Recherches «Care Inn»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





nº128/200

«Recherches «Care Inn»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº129/200

«Recherches front à rue «Care Inn»», 21 × 29.7 cm, 31.03.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



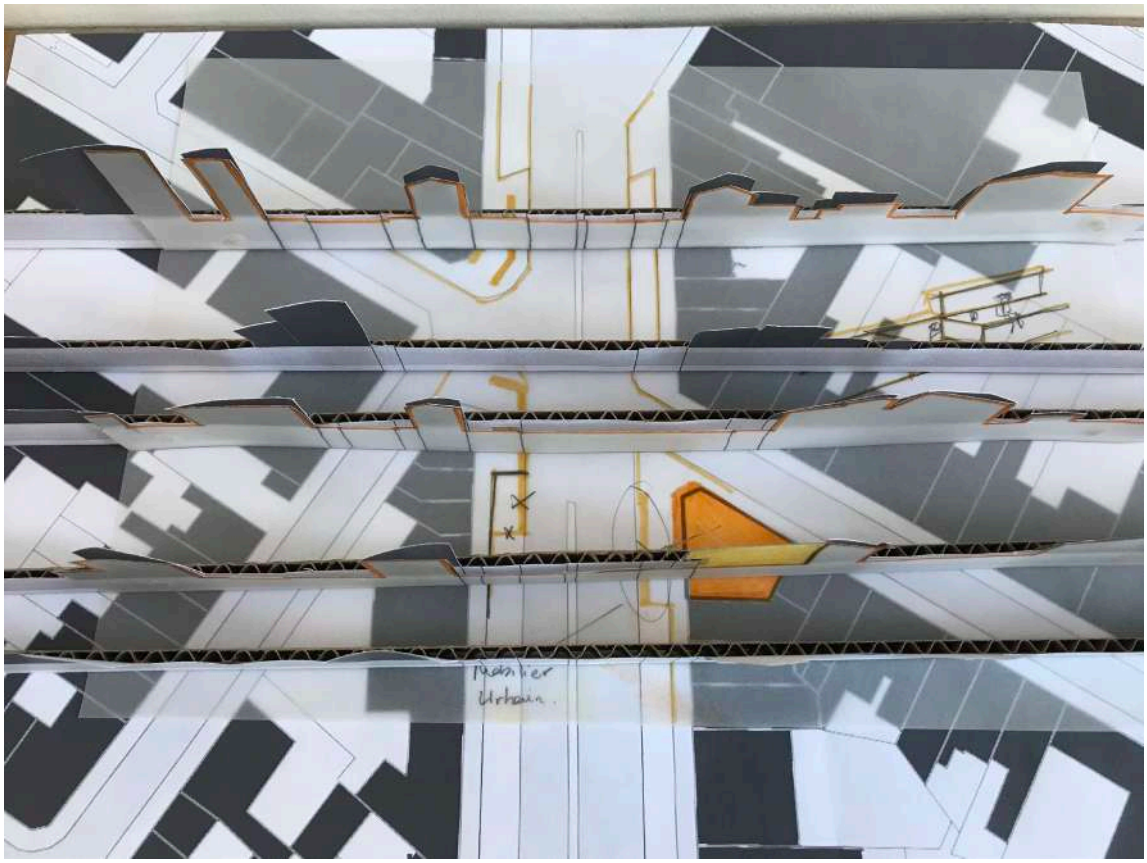
nº130/200

«Recherches «Live Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº131/200

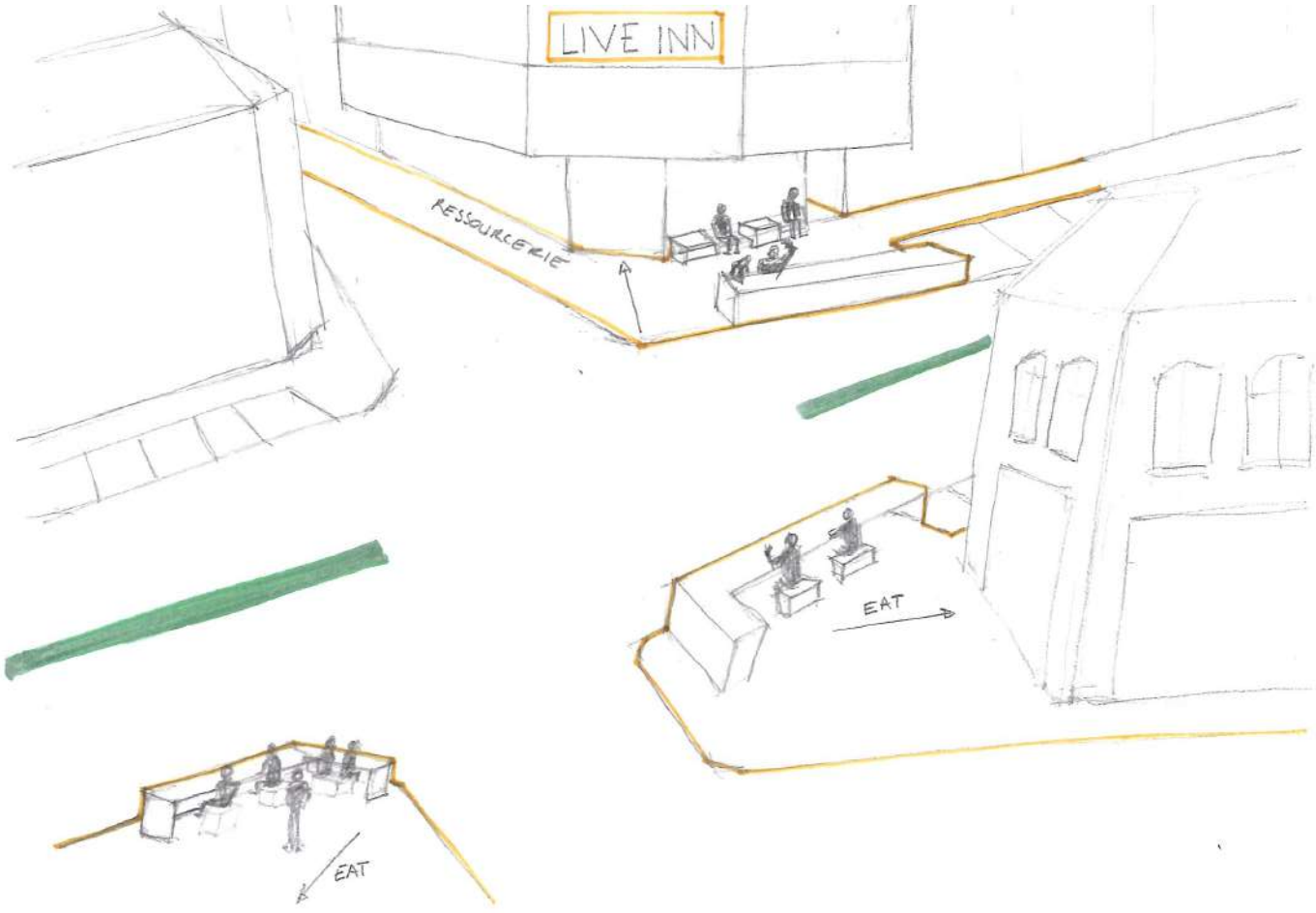
«Recherches «Live Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





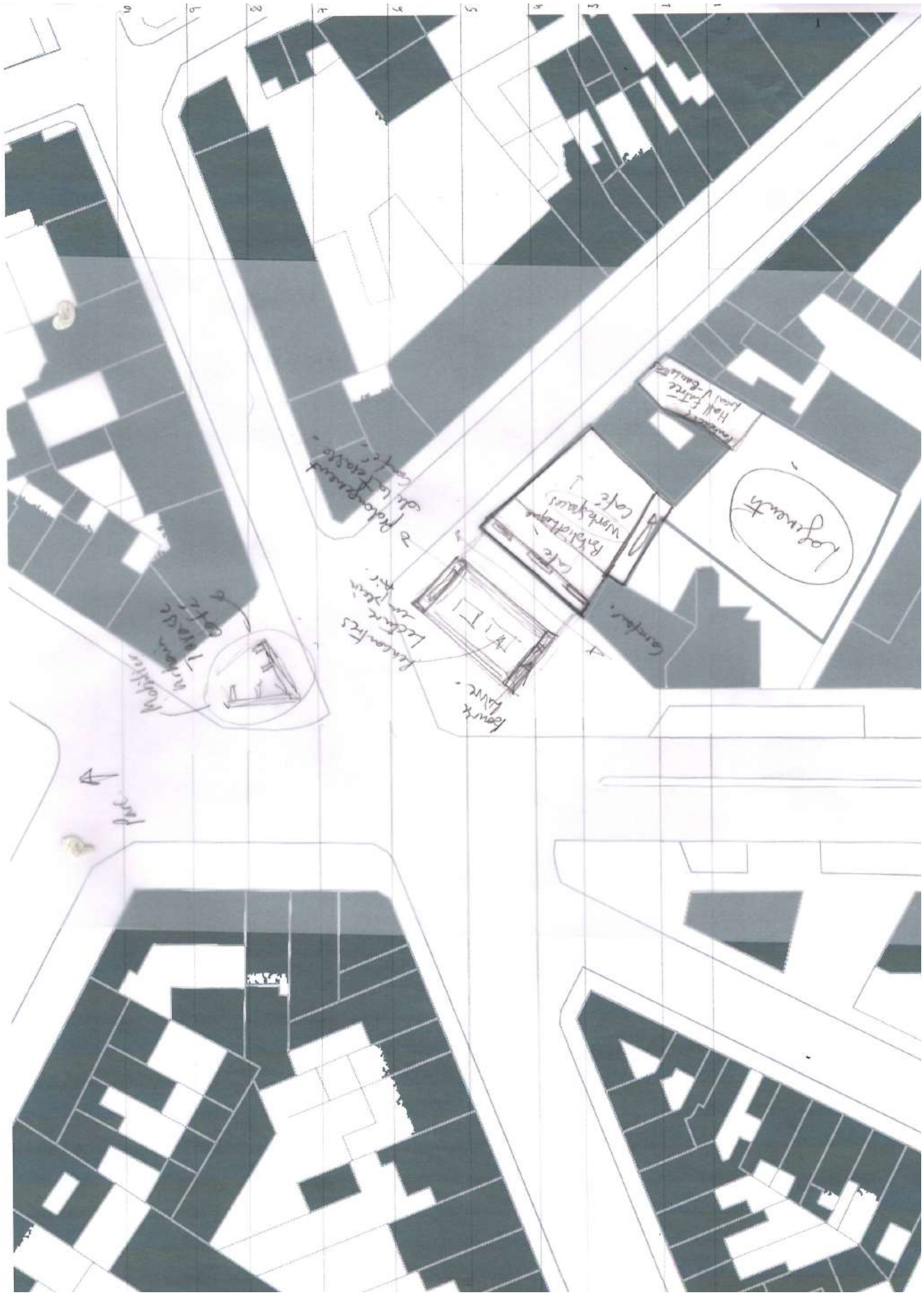
nº132/200

«Recherches «Live Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



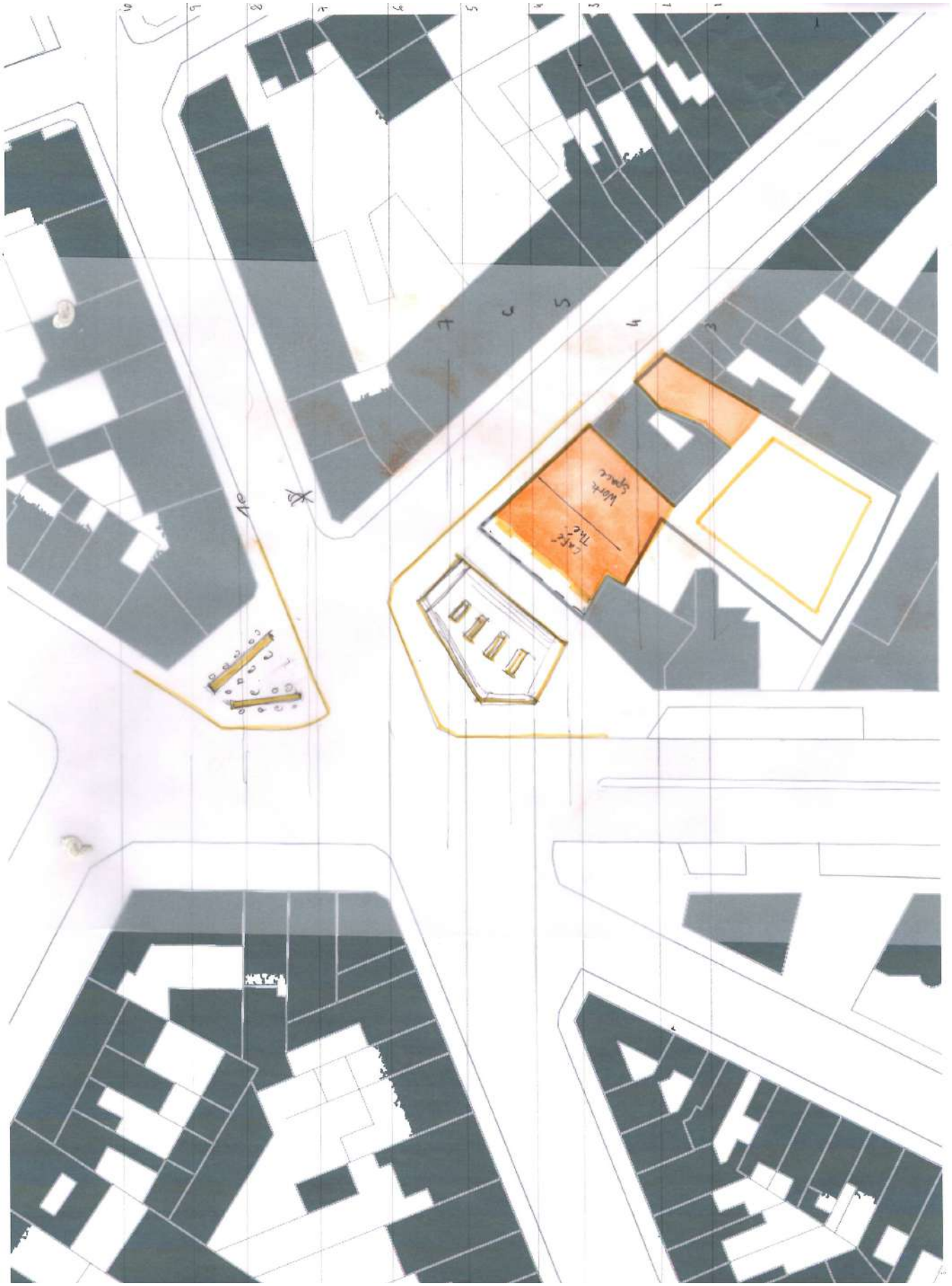
nº133/200

«Recherches front à rue «Live Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº134/200

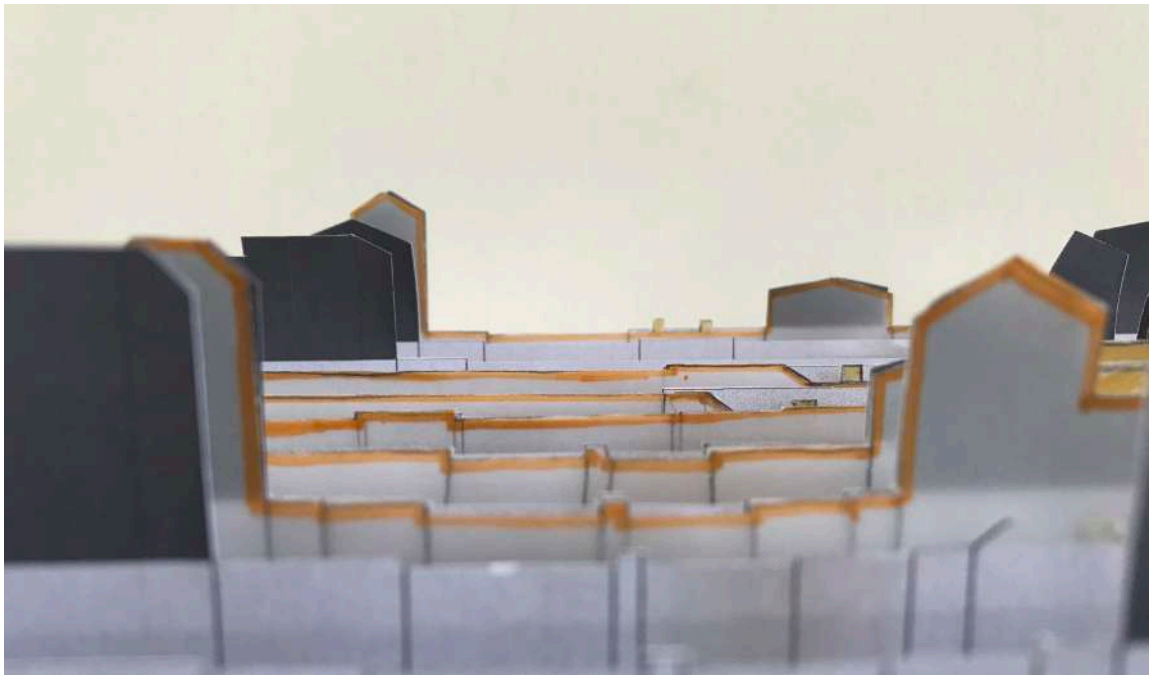
«Recherches «Share Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°135/200

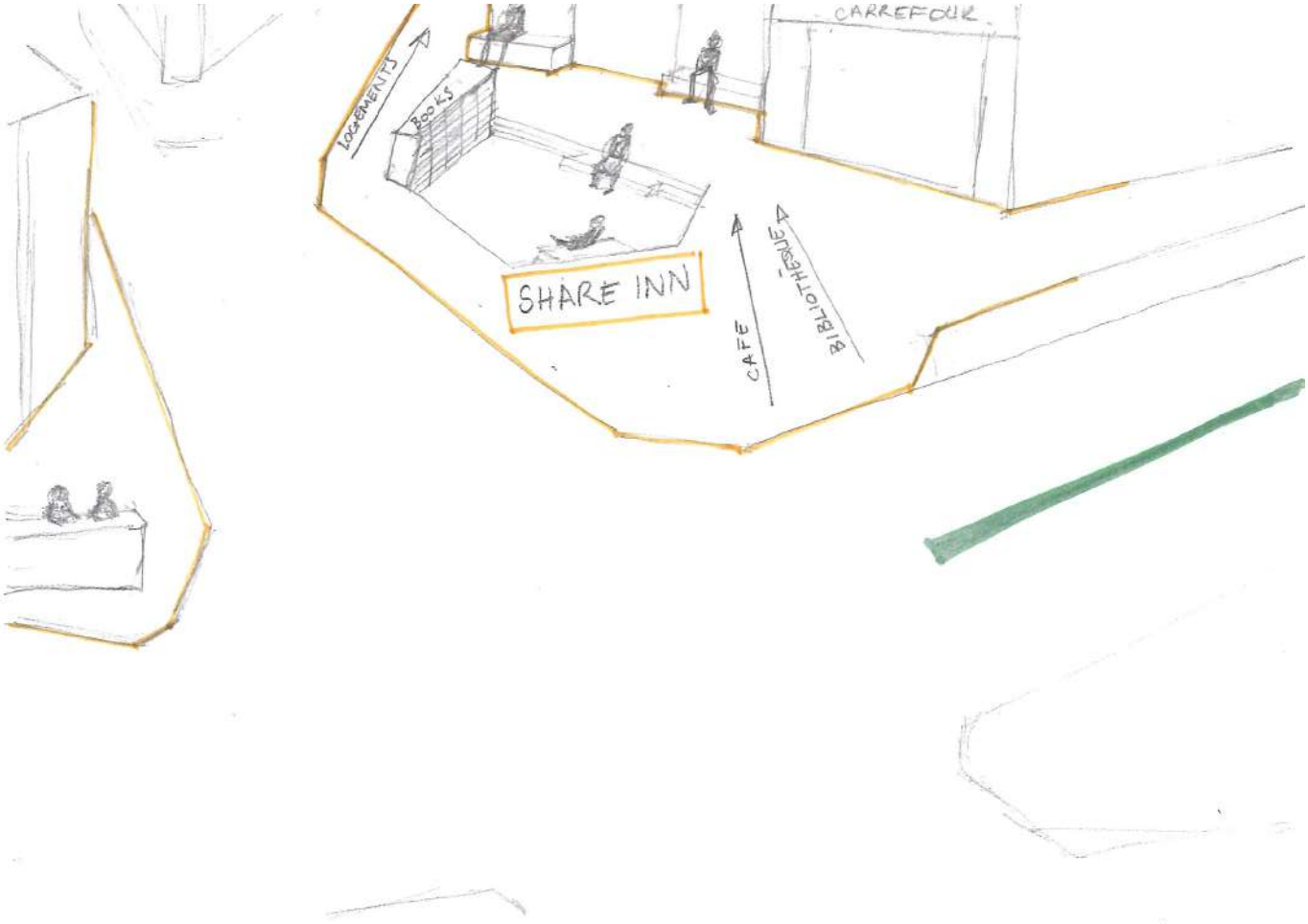
«Recherches «Share Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





nº136/200

«Recherches «Share Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



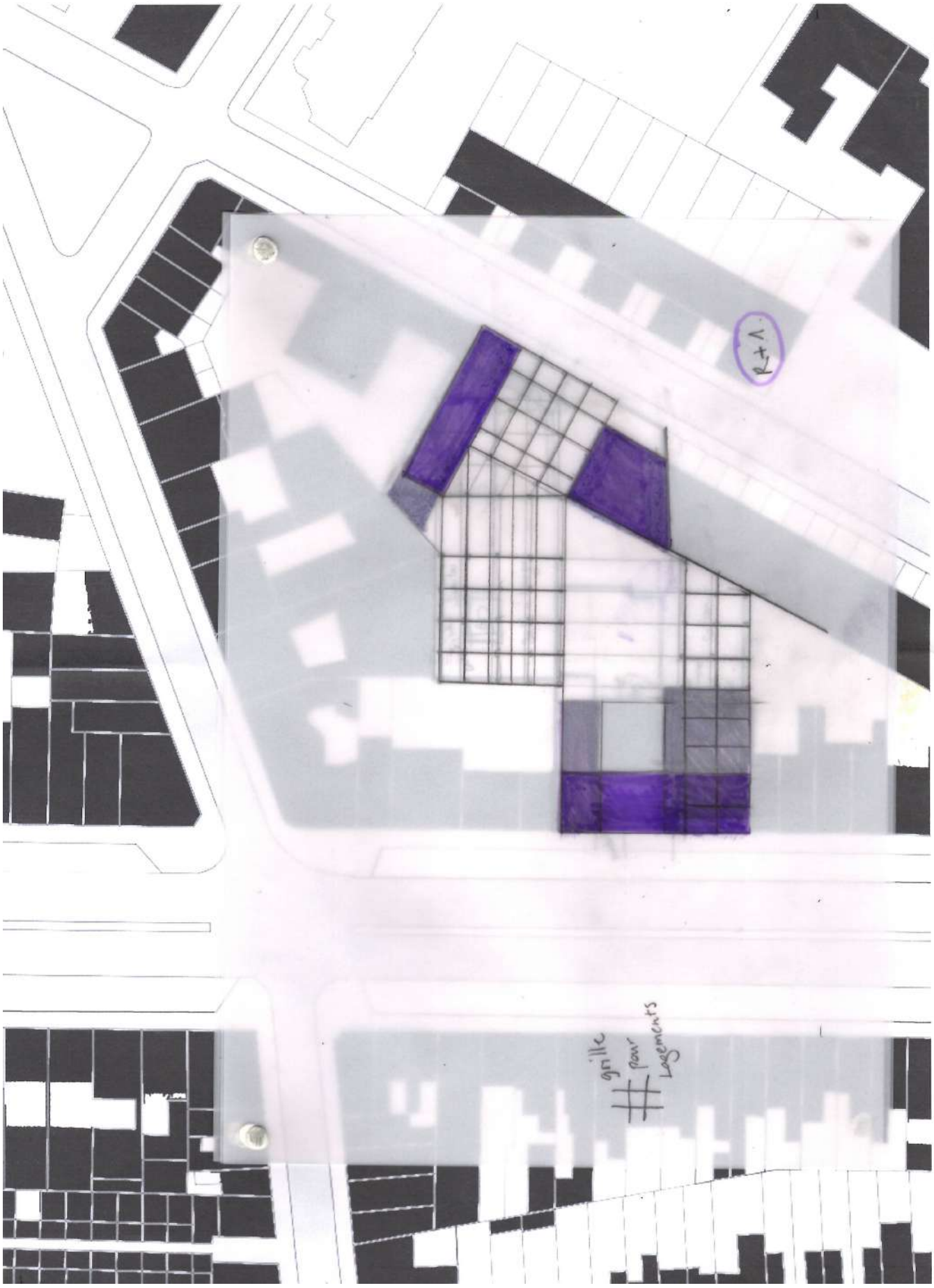
nº137/200

«Recherches «Share Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº138/200

«Recherches «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



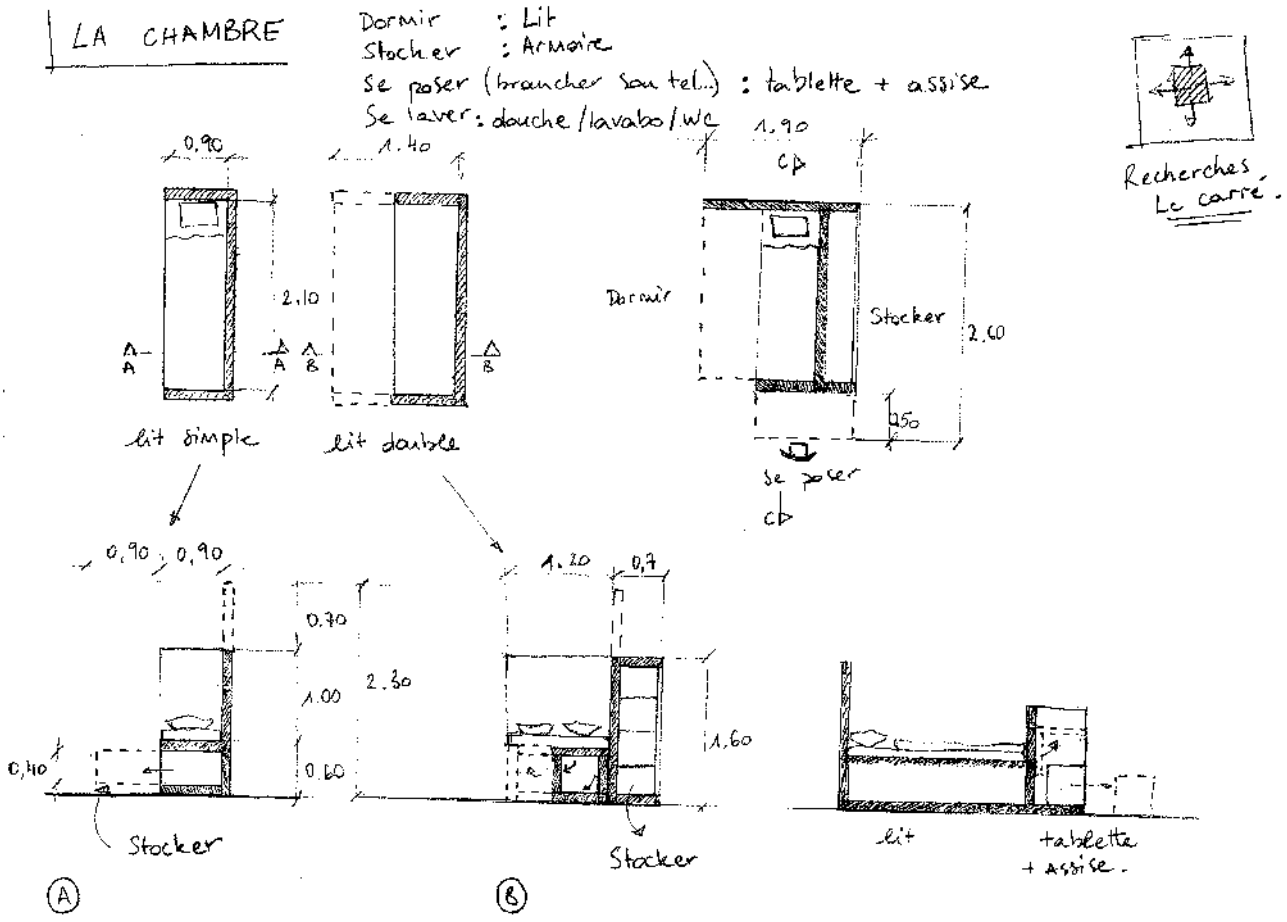
n°139/200

«Recherches «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



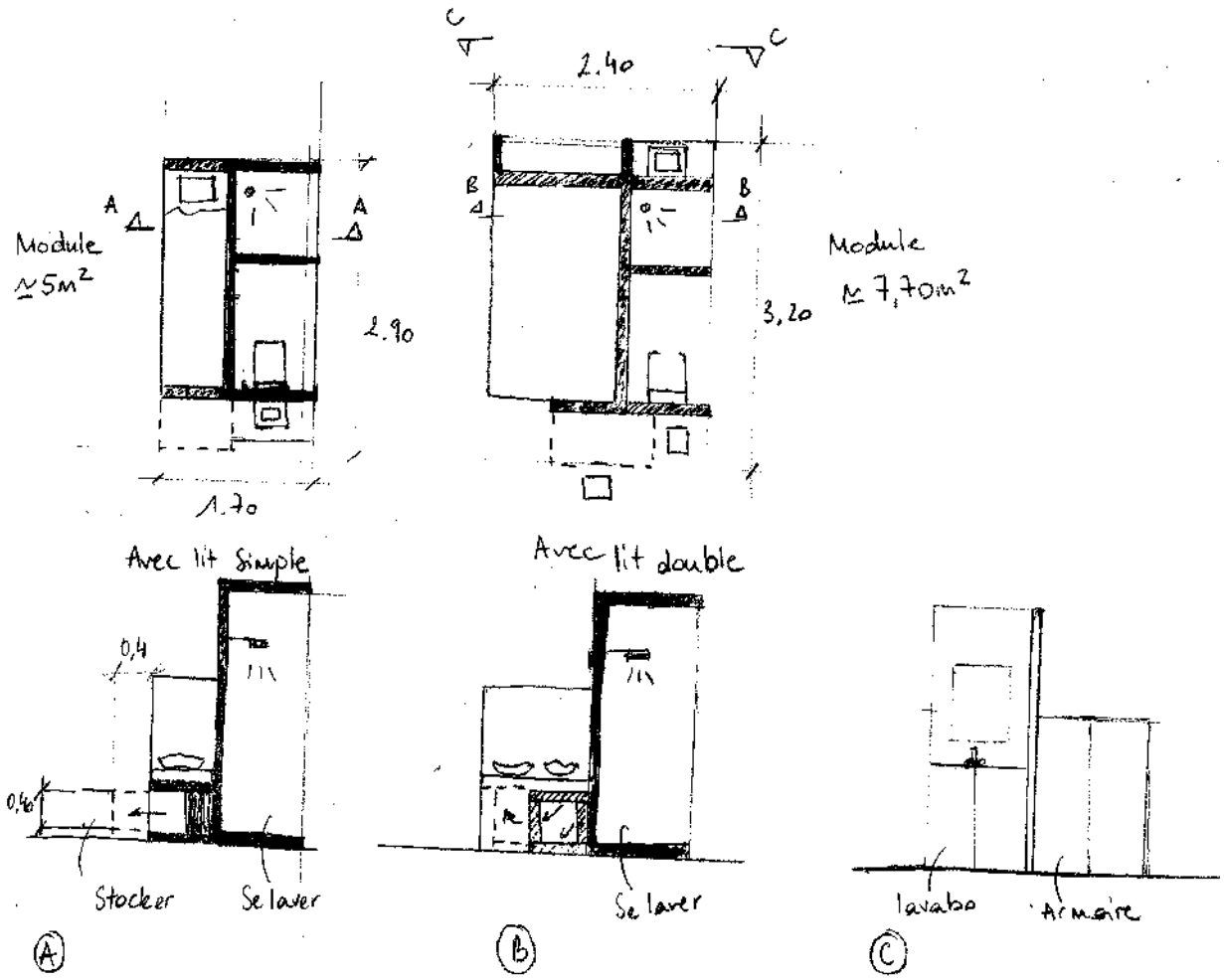
nº140/200

«Recherches front à rue «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 1.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



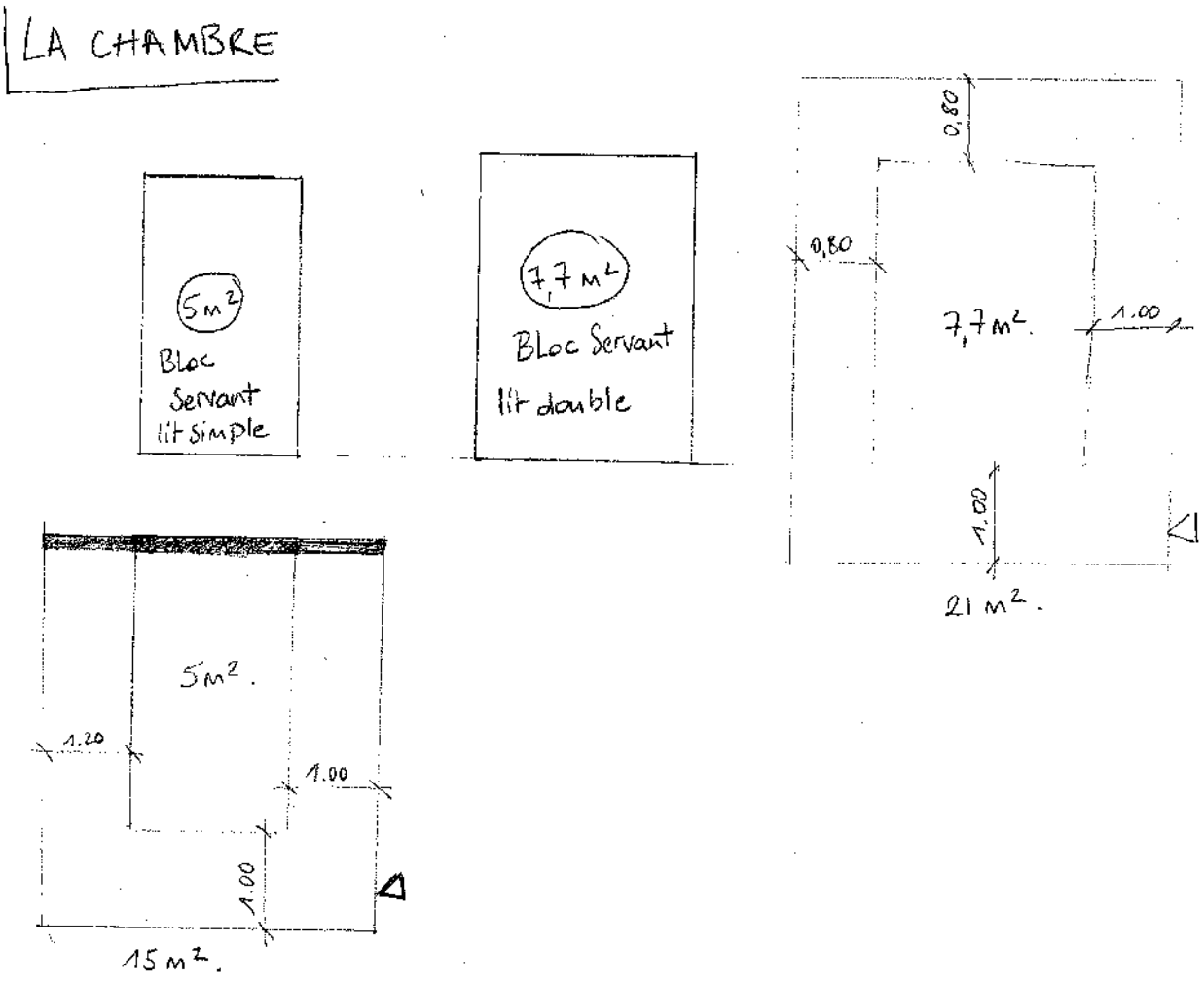
nº141/200

«Recherches - la cellule habitable «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 2.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



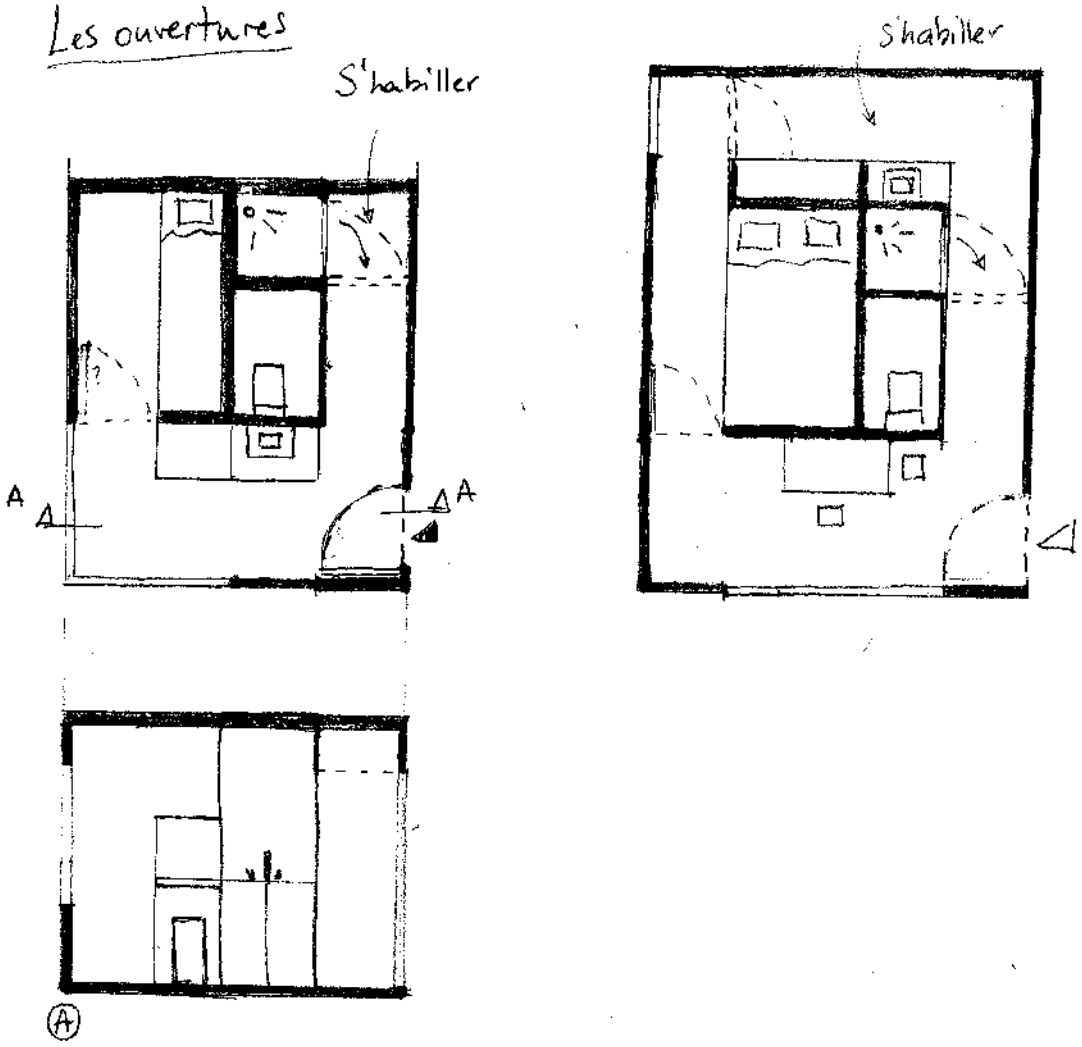
nº142/200

«Recherches - la cellule habitable «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 2.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



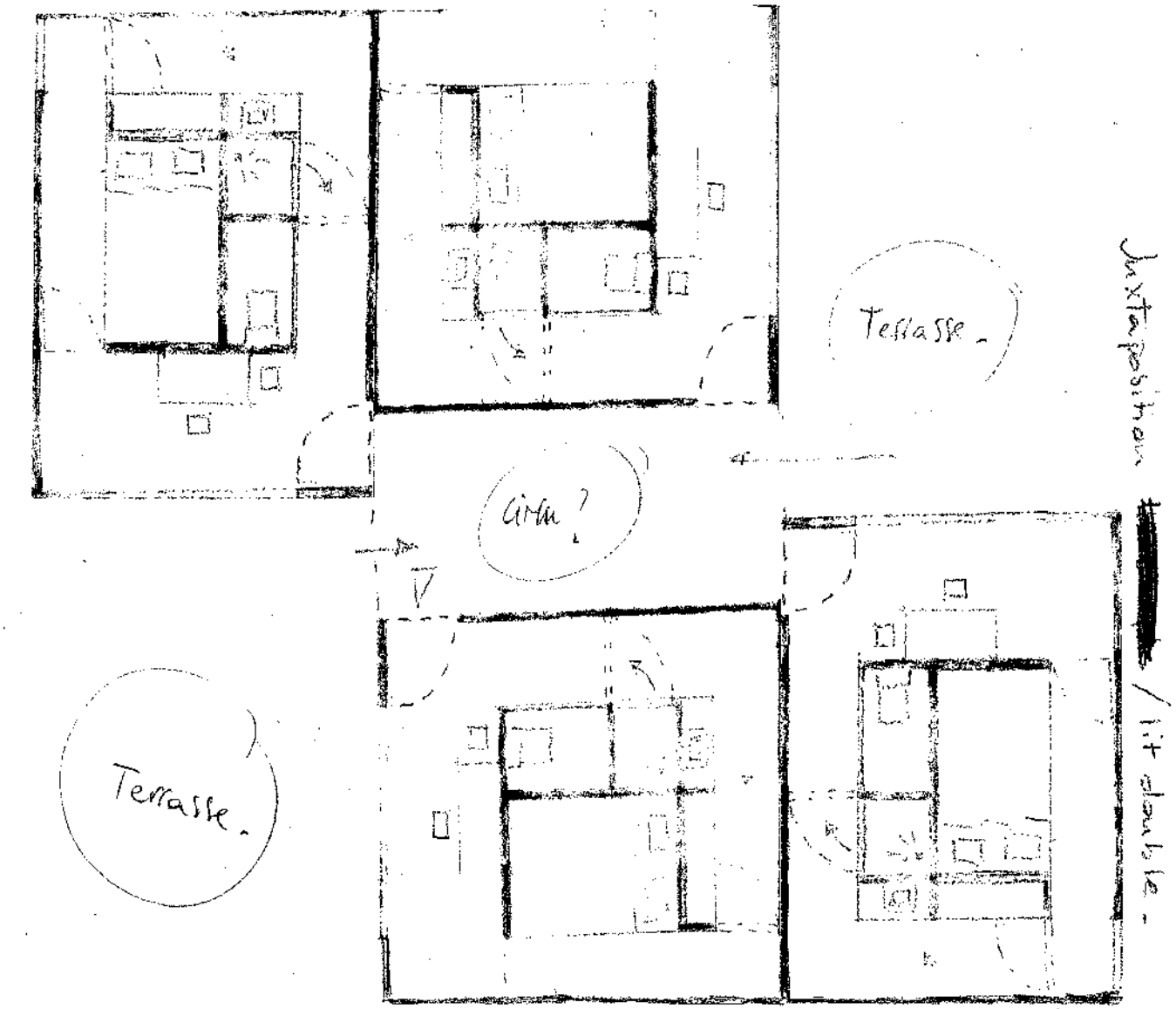
nº143/200

«Recherches - la cellule habitable «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 2.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



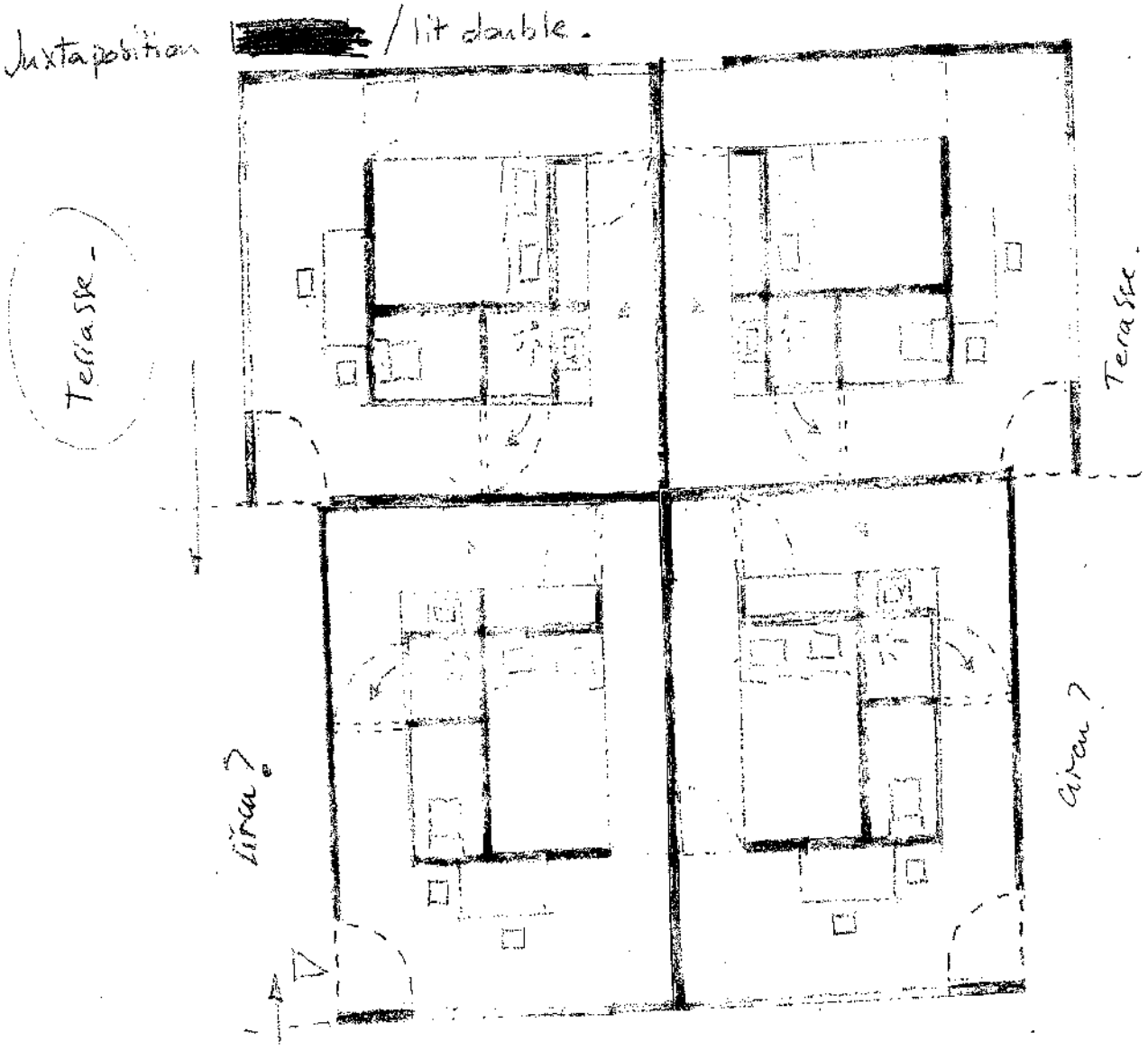
nº144/200

«Recherches - la cellule habitable «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 2.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



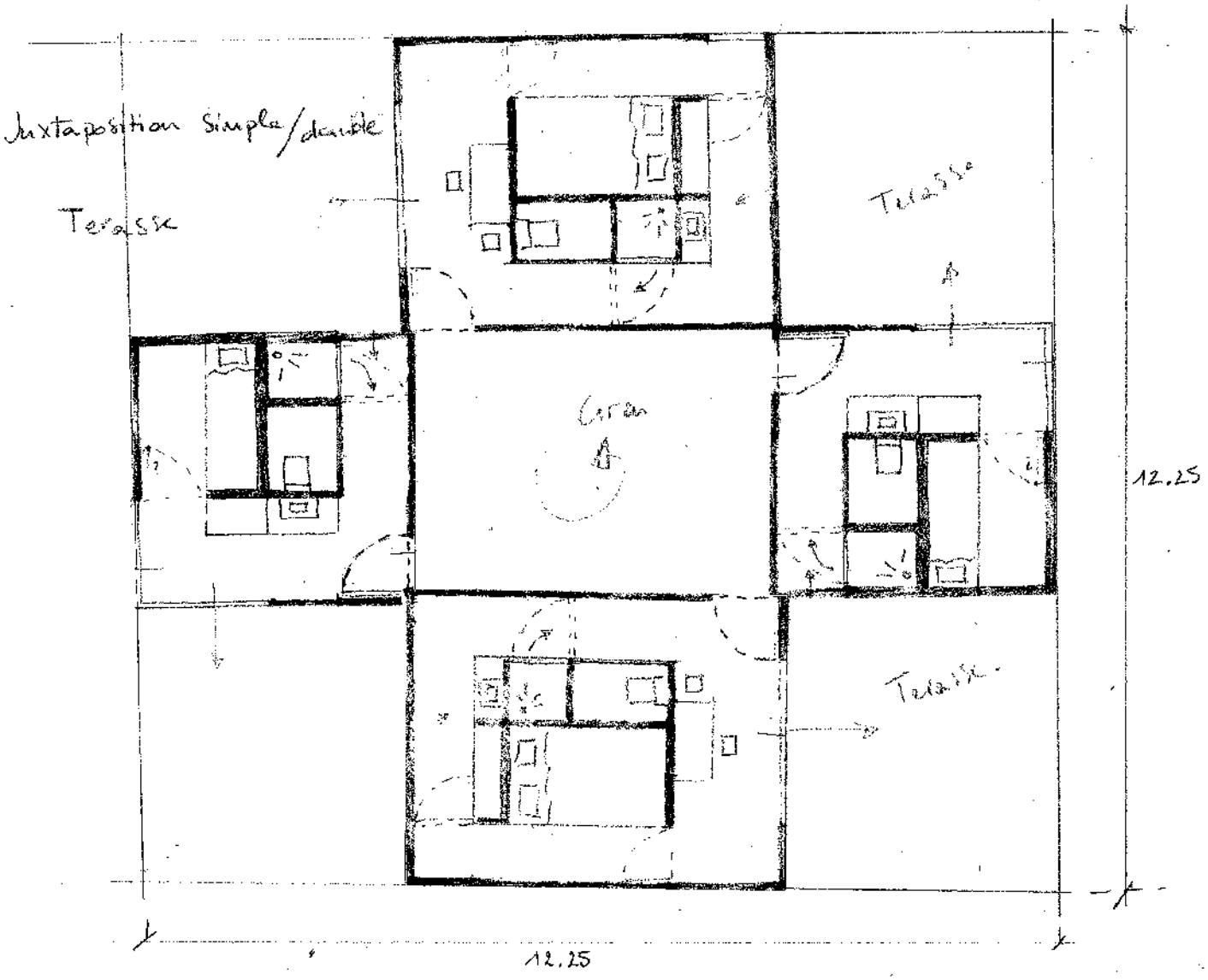
nº145/200

«Recherches - la cellule habitable «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 2.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



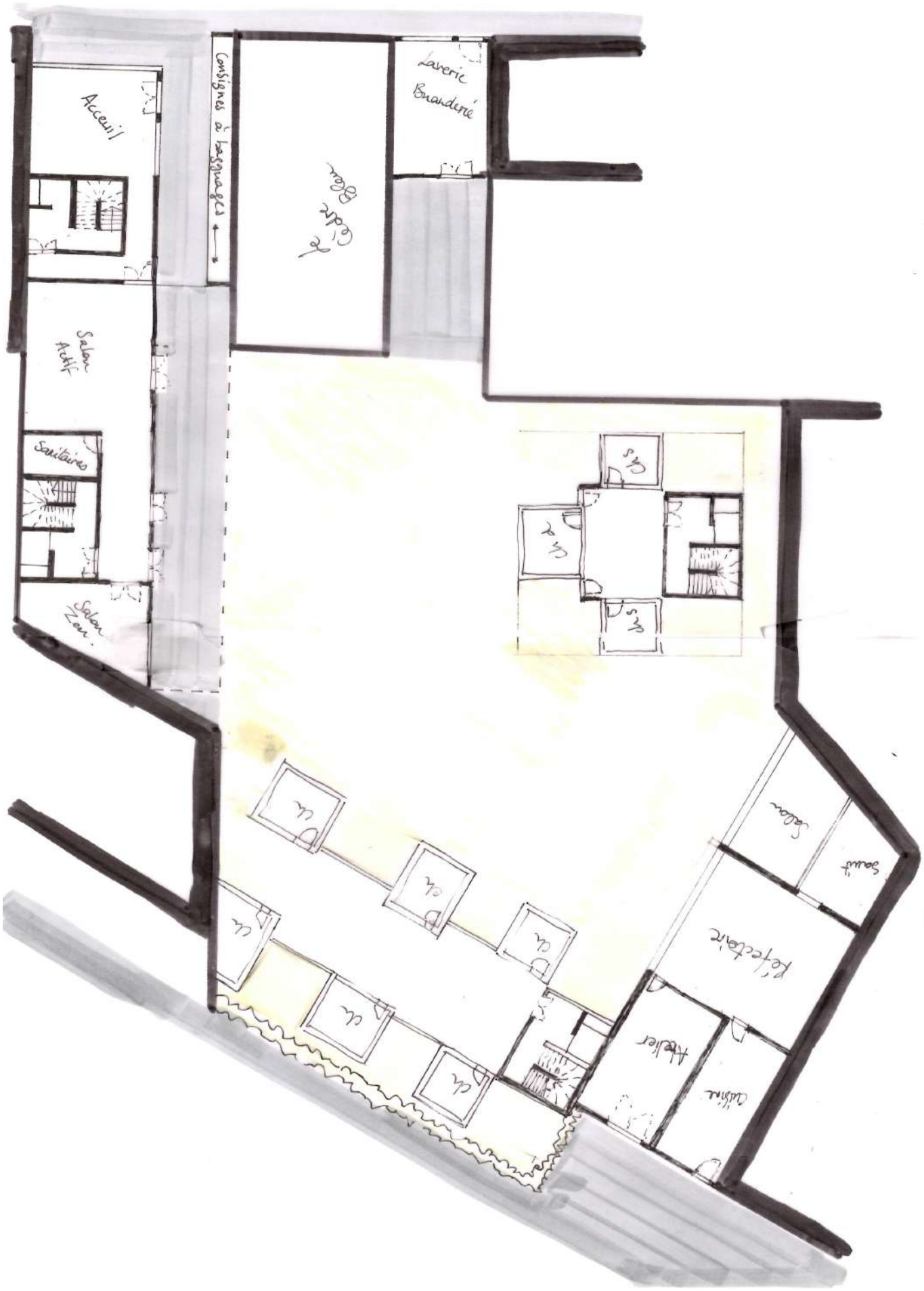
nº146/200

«Recherches - la cellule habitable «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 2.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



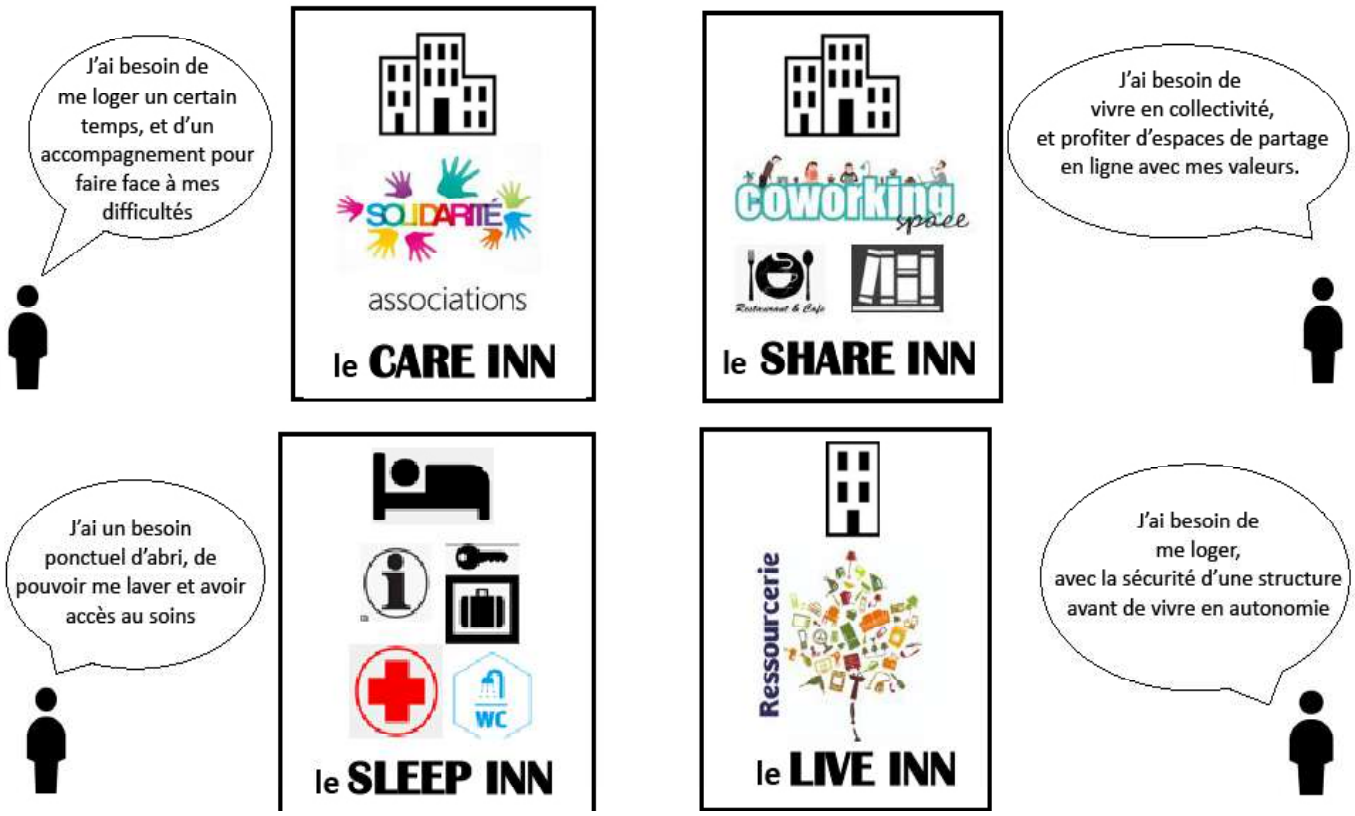
n°147/200

«Recherches - la cellule habitable «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 2.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



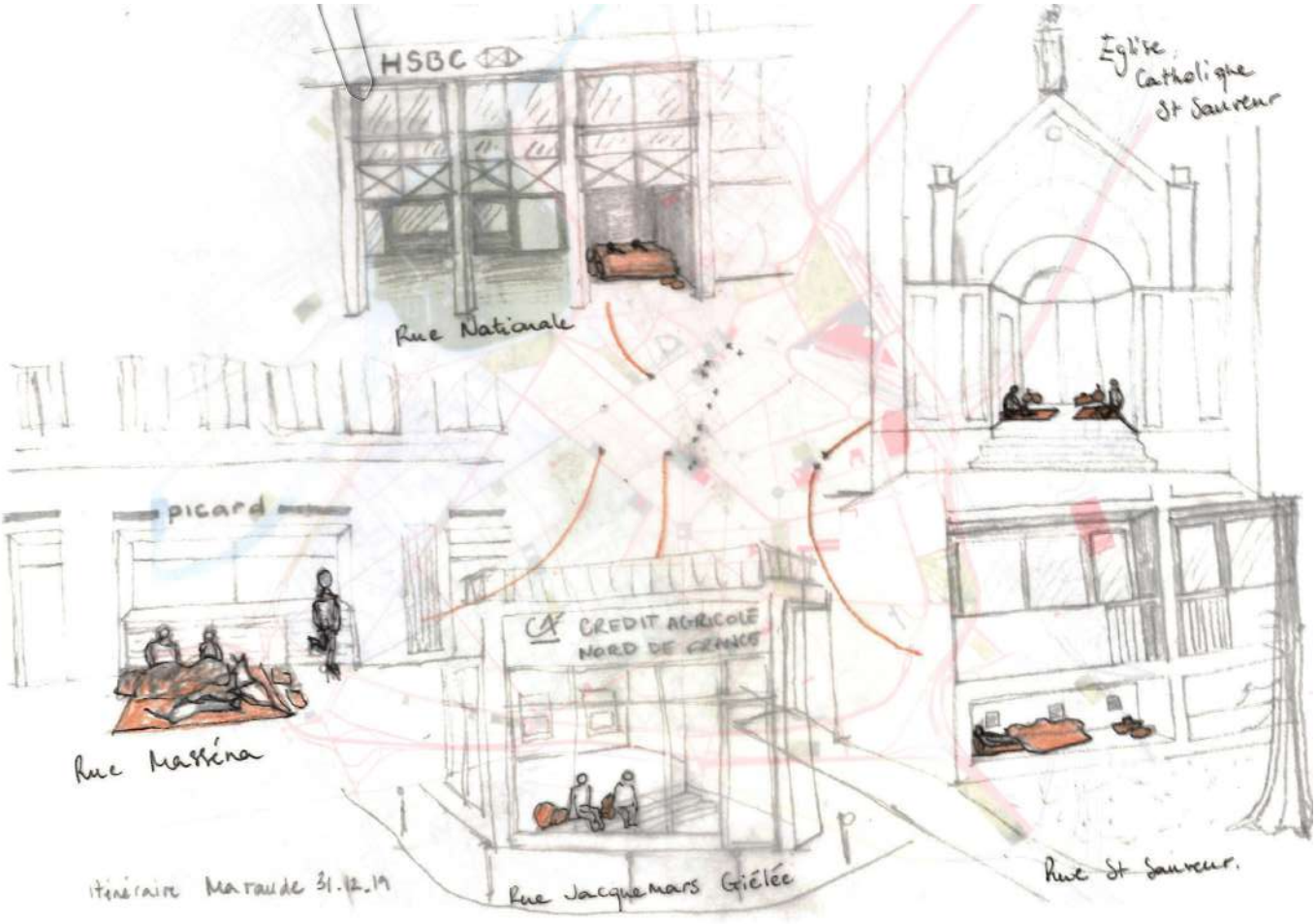
nº148/200

«Recherches - la cellule habitable «Sleep Inn»», 21 × 29.7 cm, 2.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°149/200

«Offres spatiales adaptées», 21 × 29.7 cm, 2.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº150/200

«Dessins de couchages lors d'une maraude», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

S	SURFACE	Inscription dans l'ilot / description	lieux alentours		rayon 400m	
	2284m²	forme complexe une partie hexagonale 2 parties rectangulaires ouvert sur 2 cotés opposés non // traversant	Lieux de divertissement à proximité Proximité d'autres établissements d'aide (asso/soins/recherches emploi) Présence d'espaces verts et proximité de parcs ou jardins Proximité des transports en commun et des services commerce alimentaire	café / malterie / snacs / tabacs agence aide a domicile/ secours populaire non vLille bus metro non	 mobilité	 services écoles
	sans malterie : 1049m² total : 1717 m²	forme rectangulaire ouvert sur 2 côtés opposés // traversant	Lieux de divertissement à proximité Proximité d'autres établissements d'aide (asso/soins/recherches emploi) Présence d'espaces verts et proximité de parcs ou jardins Proximité des transports en commun et des services commerce alimentaire	café / malterie / snacs / tabacs agence aide a domicile/ secours populaire non vLille bus metro non	 mobilité	 services ecoles
	195m²	forme triangulaire ouvert sur 3 cotés contigus coin d'ilot	Lieux de divertissement à proximité Proximité d'autres établissements d'aide (asso/soins/recherches emploi) Présence d'espaces verts et proximité de parcs ou jardins Proximité des transports en commun et des services commerce alimentaire	bowling / snacks centre de formation/ asso parc rue lamartine Lidl	 mobilité	 services ecoles/administratif
	1294m²	2 formes carrées site en deux parties ouvert sur 2 cotés contigus pour carré 1 ouvert sur 1 coté carré 2 cœur d'ilot	Lieux de divertissement à proximité Proximité d'autres établissements d'aide (asso/soins/recherches emploi) Présence d'espaces verts et proximité de parcs ou jardins Proximité des transports en commun et des services commerce alimentaire	bowling / cafés / snacks oui rayon de 5min à pied parc jb lebas metro porte de valenciennes 15min à pied bus Vlille carrefour city	 mobilité	 services ecoles/bibliothèque

nº151/200

«Descriptions et qualités des sites choisis», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



PROGRAMME SLEEP INN	42 places nuit	951 m²

ESPACES COLLECTIFS/PARTAGES		382 m²
ESPACE D'ACCEUIL		
sas/espace d'attente		8 m²
vestiaires		6 m²
baggagerie	1 armoire/pers : 60x60x2,40	15 m²
Total		29 m²
HYGIENE JOUR - pour toutes les personnes sans domicil		
deux salles de bains	2x4m²	8 m²
5 WC dont 2 adaptés	2x3m² + 3x2m²	12 m²
Total		20 m²
SALLES D'ACTIVITES		
salle de télévision		18 m²
cyber-espace		18 m²
salon	2x18m²	36 m²
salle à manger	2x30m² reliable?	60 m²
Total		132 m²
RESTAURATION		
reserve alimentaire		4 m²
chambre froide		4 m²
entretien		4 m²
cuisine		36 m²
Total		48 m²
ESPACES ADMINISTRATIFS		
salle de réunion		15 m²
infirmerie et bureaux	5x15m²	75 m²
locaux polyvalents	3x15m²	45 m²
chambre veilleur de nuit avec WC		15 m²
douche personnel		3 m²
Total		153 m²

LOCAUX TECHNIQUES		67 m²
réserves	3pièces 2,60x3,50	30 m²
buanderie et stockage linge		20 m²
chaufferie		10 m²
compteurs		4 m²
tri sélectif		3 m²

ESPACES PRIVES	27 appts	472 m²
chambre indiv + bloc sanit et stock	18x13m²	234 m²
chambre double + bloc sanit et stock	6x18m²	108 m²
5 chambres individuelles avec sanitaires sont adaptées au handicap.		
unités de vie pour les familles (4pers)	3x30m²	90 m²
cuisine partagé + espace repas partag	20m²+20m²	40 m²

AUTRES		30 m²
chenil exterieur		10 m²
espace bricolage		20 m²

nº152/200

«Définition du programme Sleep Inn», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





PROGRAMME CARE INN	64 personnes	1746 m²

ESPACES COLLECTIFS/PARTAGES		474 m²
ESPACES DE VISITE		24 m²
vestiaires		6 m²
salon		18 m²
ESPACE COLLECTIFS - espaces permettant le développement		450 m²
salle à manger	2x30m²	60 m²
cuisine		36 m²
salle polyvalente pour ateliers	2x20m²	40 m²
espace de travail/vente de produits		200 m²
stockage	3pièces 2,60x3,50	30 m²
cyber-espace		18 m²
salle de médiation		10 m²
salons	2x18m²	36 m²
salle de musique		20 m²

LOCAUX TECHNIQUES		79 m²
reserve alimentaire		4 m²
chambre froide		4 m²
entretien		4 m²
stockage	3pièces 2,60x3,50	30 m²
tri sélectif		3 m²
chaufferie		10 m²
compteurs		4 m²
laverie et buanderie		20 m²

ESPACES DEDIES AU SUIVI MEDICAL		41 m²
chambre de repos		13 m²
cabinet médical		15 m²
chambre médicalisable		13 m²

ESPACES PRIVES	38 appts	1152 m²
STUDIO	20x	15 m²
pièce principale		11 m²
sanitaires		4 m²
T1	10x	25 m²
chambre		13 m²
salle de bain		4 m²
pièce principale		8 m²
T2	8x	34 m²
chambre	1x13m² + 1x9m²	22 m²
salle de bain		4 m²
pièce principale		8 m²
ESPACES COMMUNS UNIQUEMENT POUR LES HABS DU PROJET		330 m²
bureau (~1 pour 8 appart)	5x15m²	75 m²
cuisines (~1 pour 4 appart)	10x15m²	150 m²
salles de jeux (~1 pour 6 appart)	7x15m²	105 m²

nº153/200

«Définition du programme Care Inn», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





PROGRAMME LIVE INN	4 à 8 personnes	185m²

SURFACE COMMERCIALE AU REZ	185 m²
sas	8 m²
surface de vente	177 m²
ENTREE DES APPARTEMENTS SITUES A L	10 m²
hall d'entrée	6 m²
ciruclation ~	4 m²
APPARTEMENTS	120 m²
T1	25 m²
chambre	13 m²
salle de bain	4 m²
pièce principale	8 m²
T1	25 m²
chambre	13 m²
salle de bain	4 m²
pièce principale	8 m²
T2	34 m²
chambre 1x13m² + 1x9m²	22 m²
salle de bain	4 m²
pièce principale	8 m²
COMMUNS	36 m²
cuisine	10 m²
bureau	8 m²
sas entrée partagée	8 m²
emprise circulation	4 m²
buanderie	6 m²

AUTRE	
toiture terasse	100 m²

nº154/200

«Définition du programme Live Inn», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





PROGRAMME SHARE INN	de 176 à 222 personnes	3273 m²

ESPACES COLLECTIFS/PARTAGES	rez	1478 m²
MALTERIE (actuelle)		668 m²
bar		150 m²
salle d'expo polyvalente en relation bar		100 m²
workspace		60 m²
espace extérieur centrale minérale	~	350 m²
bibliothèque/type bourse aux livres		150 m²

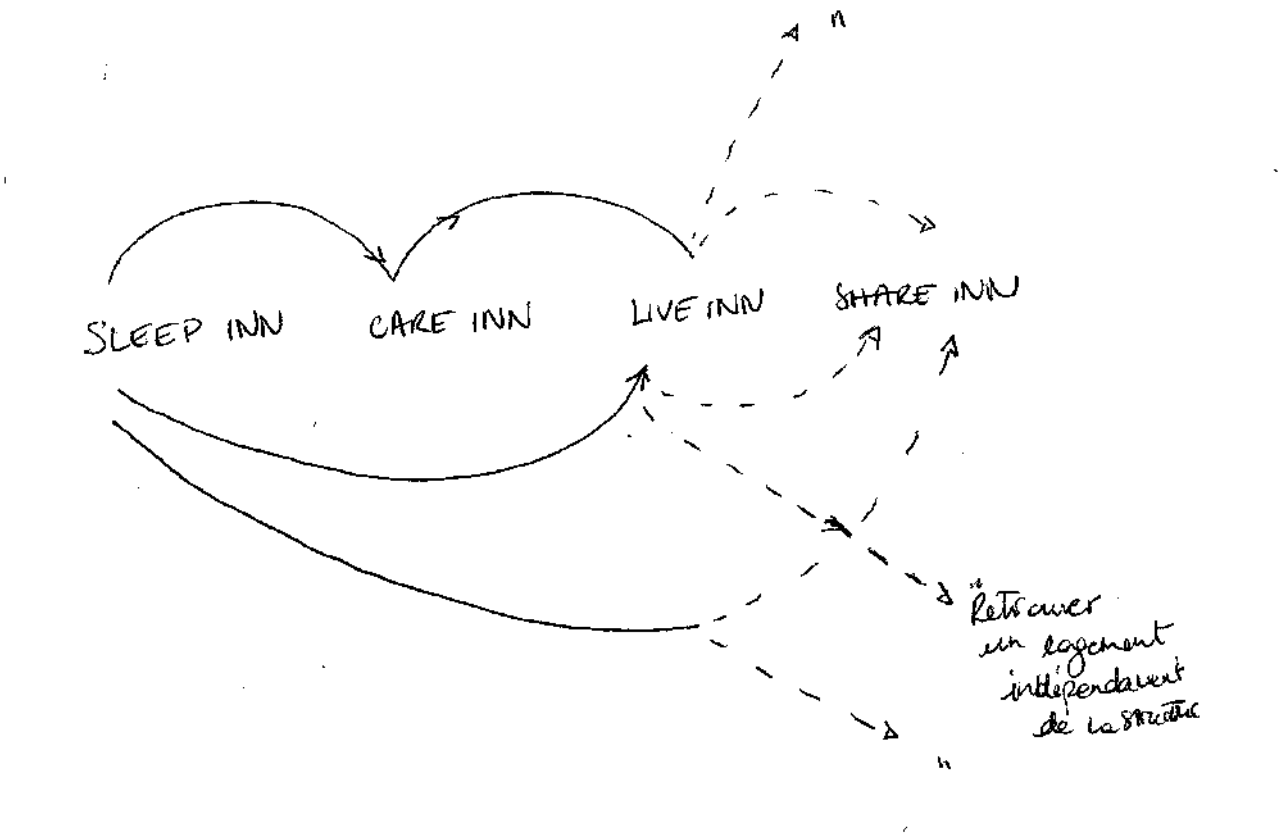
possibilité de proposer d'autres espaces collectifs au quartier/ville

LOCAUX TECHNIQUES	rez	105 m²
entretien	2x4m²	8 m²
stockage	6 pièces 2,60x3,50	60 m²
tri sélectif	3x3m²	9 m²
chaufferie	2x10m²	20 m²
compteurs	2x4	8 m²

ESPACES PRIVES/COMMUNS	32 appts	1690 m²	
T1	12x	25 m²	300 m²
chambre		13 m²	
salle de bain		4 m²	
pièce principale		8 m²	
T2	10x	34 m²	340 m²
chambre	1x13m² + 1x9m²	22 m²	
salle de bain		4 m²	
pièce principale		8 m²	
T3	6x	51 m²	306 m²
chambre	2x13m² + 1x9m²	35 m²	
salle de bain		6 m²	
pièce principale		10 m²	
T4	4x	66 m²	294 m²
chambre	3x13m² + 2x9m²	48 m²	
salle de bain		6 m²	
pièce principale		12 m²	
ESPACES COMMUNS UNIQUEMENT POUR LES HABS DU PROJET		450 m²	
bureau (~1 pour 6 appart)	6x15m²	90 m²	
cuisines (~1 pour 2 appart)	16x15m²	240 m²	
salles de jeux (~1 pour 4 appart)	8x15m²	120 m²	

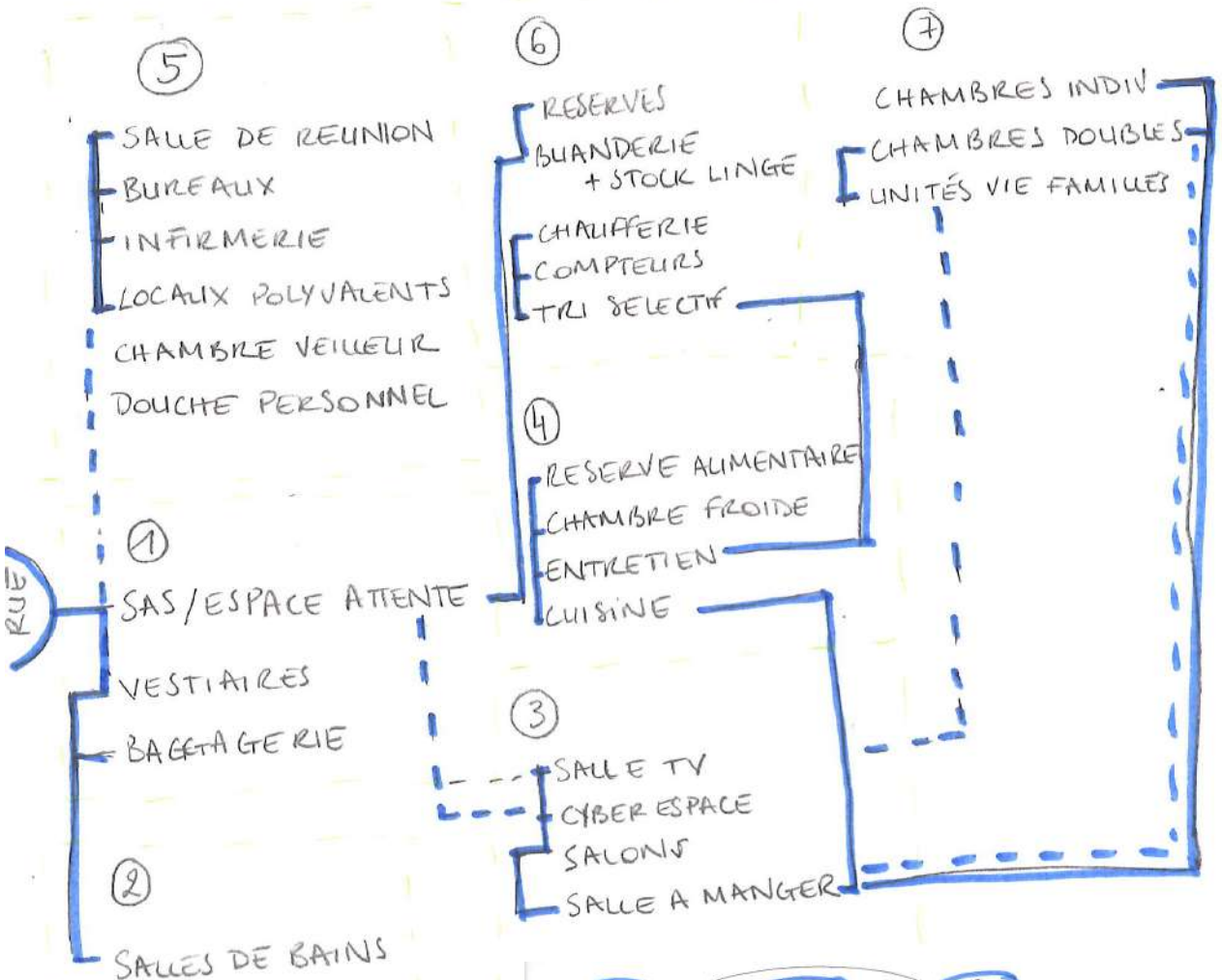
nº155/200

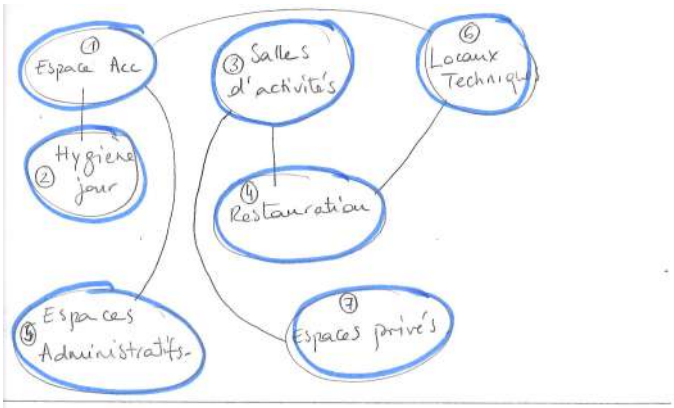
«Définition du programme Share Inn», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº156/200

«Les offres vs les besoins», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

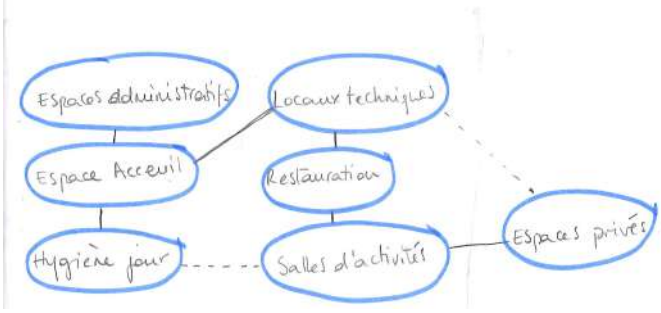




FONCTIONS/USAGES.

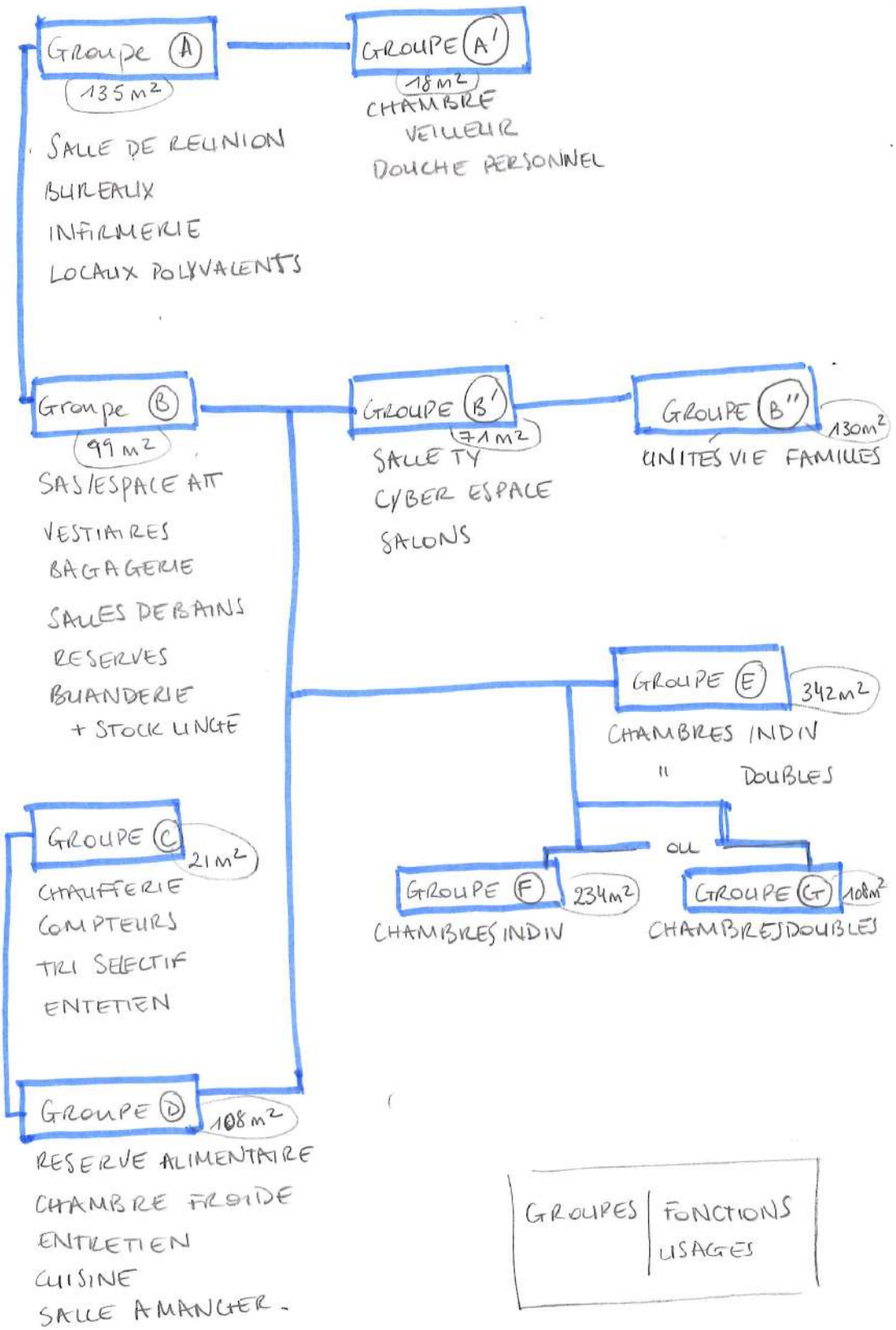
LIENS ACCES

LIENS ACCES RAPIDE



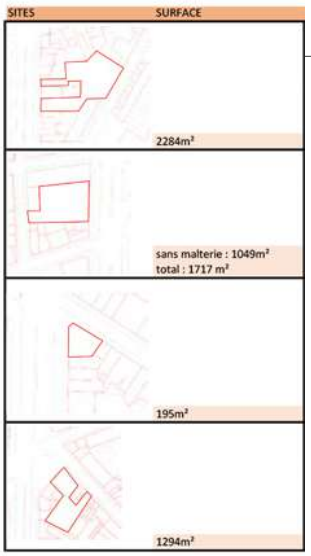
nº157/200

«Relations entre les fonctions du Sleep Inn», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº158/200

«Groupes des fonctions du Sleep Inn», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



POUR LE CARE INN - POURQUOI ?

- POSSIBILTE DE CREER UN JARDIN EN COEUR D'ILOT QUI MANQUE AU QUARTIER/ENVIRONNEMENT
- SERVICE D'ENTRETIEN A DOMICILE SUR LE MEME ILOT
PROXIMITÉ D'AUTRES STRUCTURES D'AIDE : ASSOS ECT...
- SITE LE PLUS GRAND ET PROGRAMME QUI NECESSITE FILTRES D'INTIMITÉ : VIDES
- POSSIBILITÉ DE TRAVERSER L'ILOT ET DONC CONNECTER MOULINS A WZEMMES

POUR LE SHARE INN - POURQUOI ?

- IL Y A DEJA UN PROGRAMME COLLECTIF/PUBLIC ET CULTUREL (LA MALTERIE) => PARTAGE
- AU REZ ON POURRAIT Y RETROUVER UNE PLACE CENTRALE MINERALE EN RELATION AVEC UN/DES LIEU(X) DE RENCONTRE
- IL Y A DES LOGEMENTS COLLECTIFS QUI VIENNENT D'ETRE CONSTRUIT EN FACE DONC POPULATION SUPPLÉMENTAIRE QUI PEUT PARTAGER LES ESPACES COLLECTIFS PROPOSES
- PROGRAMME QUI VA JUSQU'AU T4 => IL Y A BEAUCOUP D'ECOLES AUX ALENTOURS

POUR LE LIVE INN - POURQUOI ?

- SURFACE PLUS PETITE QUI PERMET D'ACCEUILLIR DES APPARTEMENTS RELAIS
- BELLE POSITION
- AU REZ IL EST POSSIBLE D'AVOIR UNE SURFACE COMMERCIALE EX: RESSOURCERIE

POUR LE SLEEP INN - POURQUOI ?

- UN DES CARRÉ EST EN RETRAIT => INTIMITÉ DES NOUVEAUX HABITANTS
- L'ACCESSIBILITÉ/MOBILITÉ
- PROXIMITÉ AVEC CENTRE VILLE, (COMMERCES, BANQUES, ASSOCIATIONS, LIEUX DE DIVERTISSEMENT), LE PARC JB LEBAS

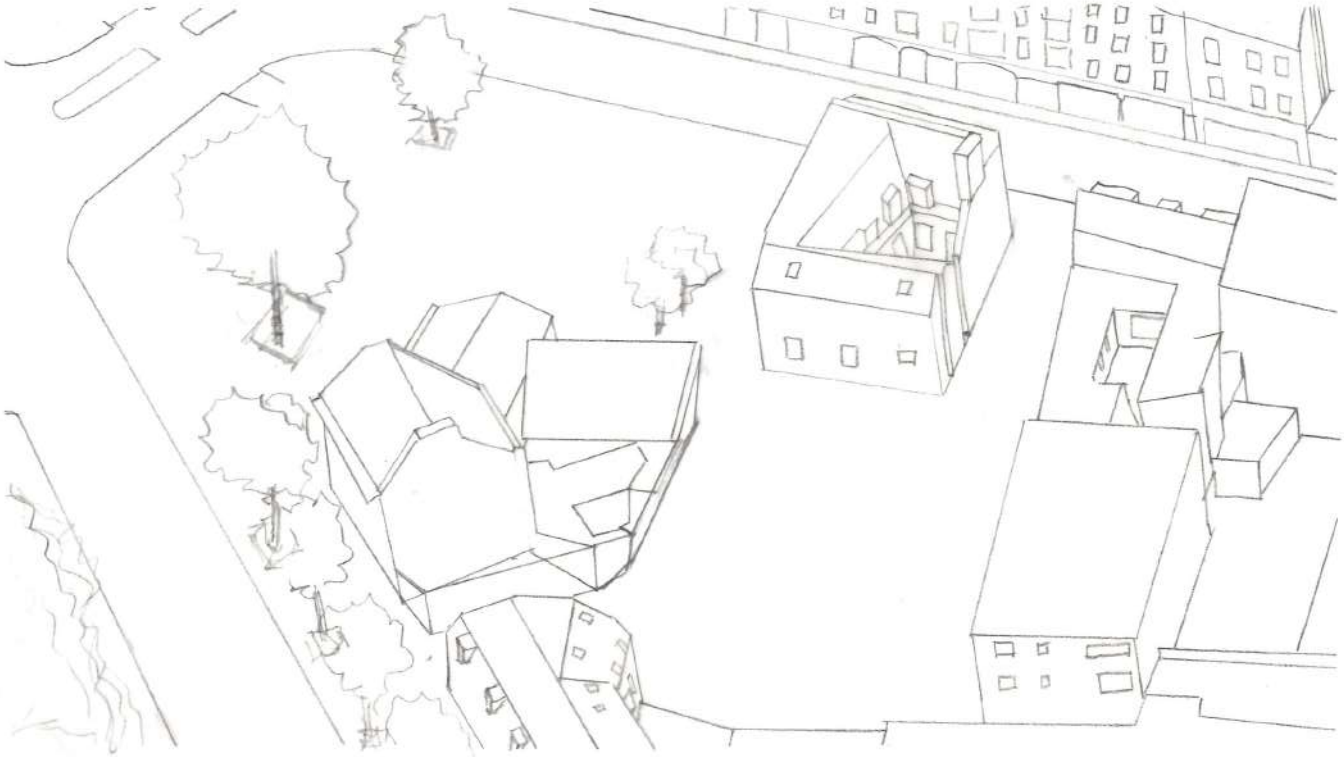
nº159/200

«Justification du choix des sites par rapport aux programmes défnis», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº160/200

«Le site», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



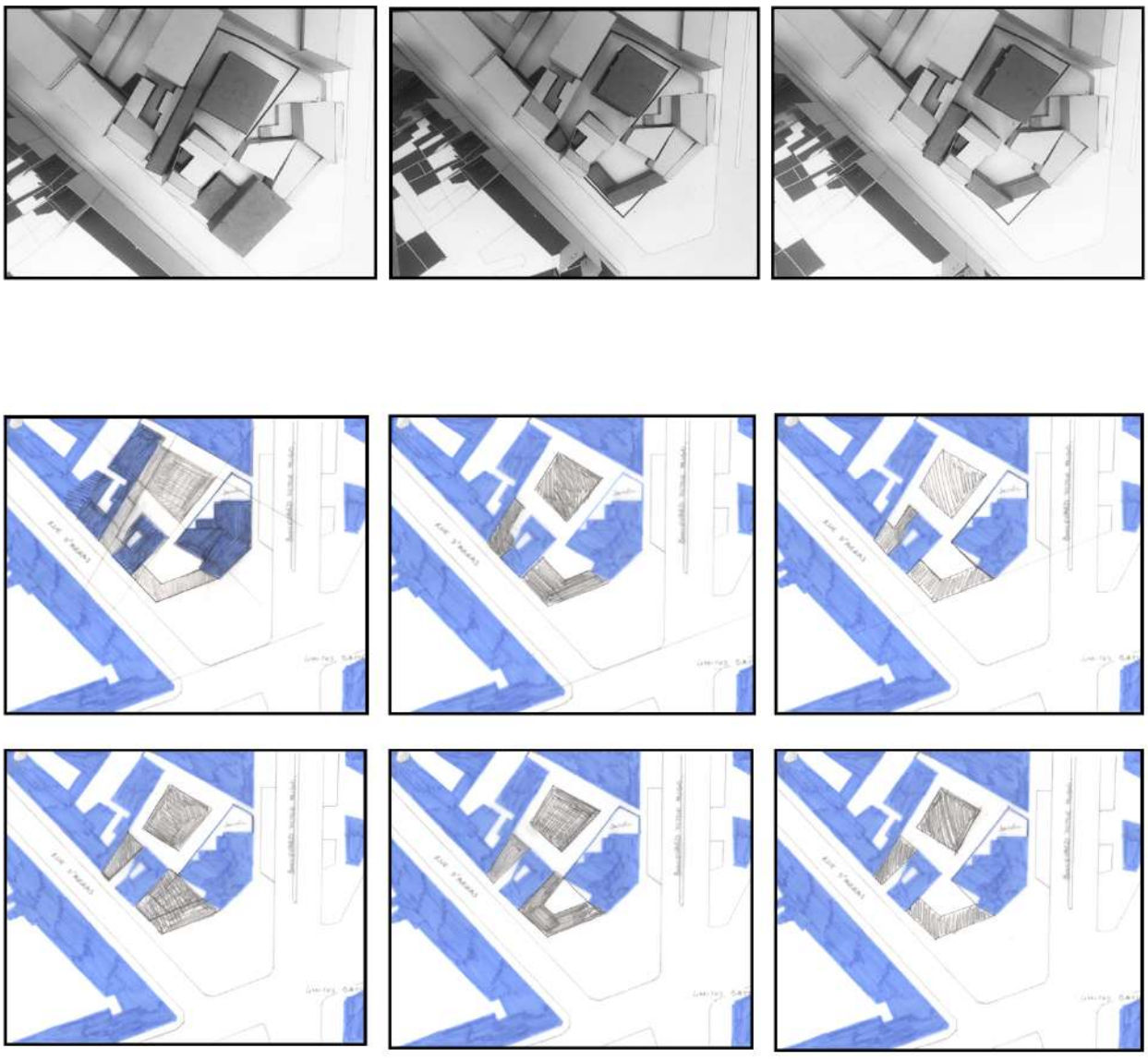
nº161/200

«Le site après démolition des lieux vacants», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



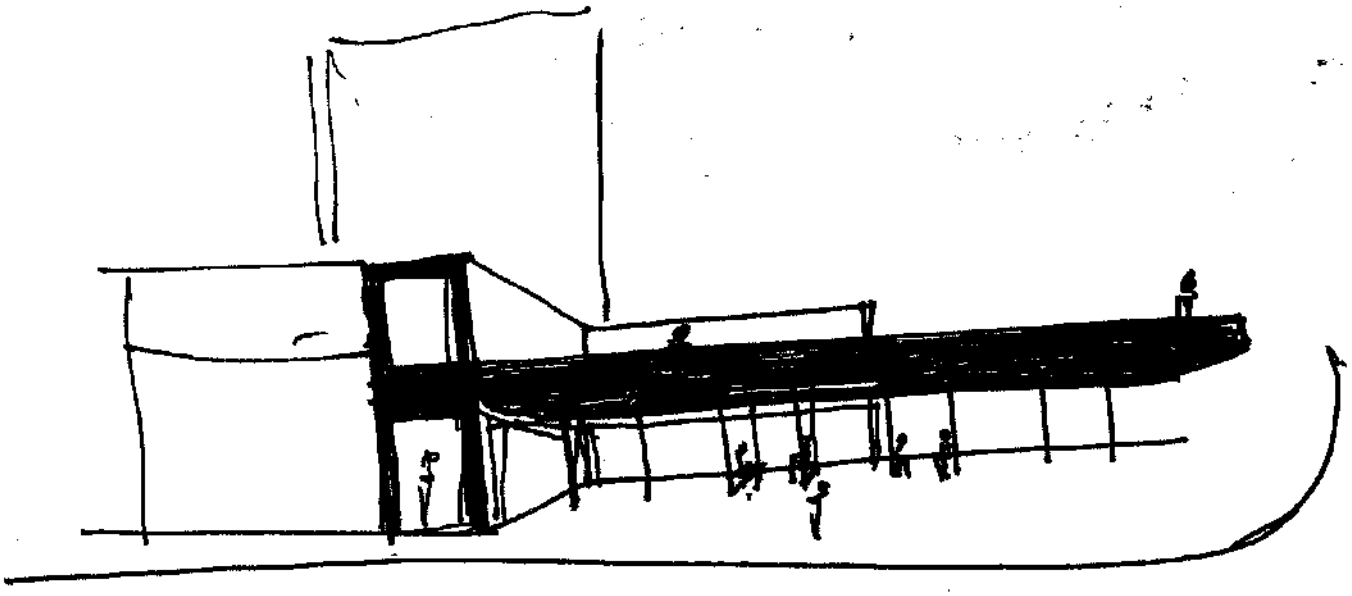
nº162/200

«Le site et ses abords de 1914 à aujourd'hui», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



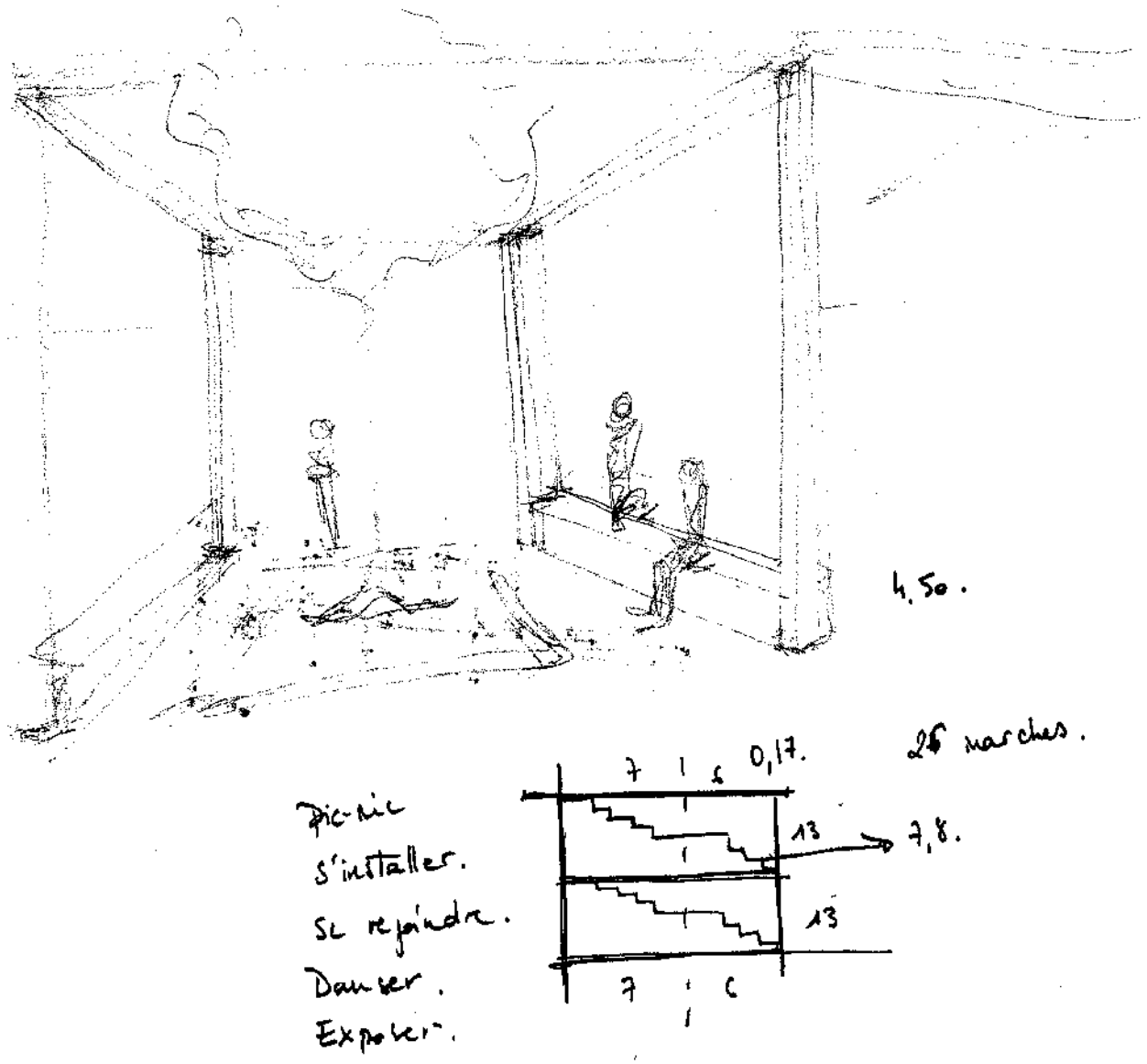
nº163/200

«Redonner un usage à l'espace public», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



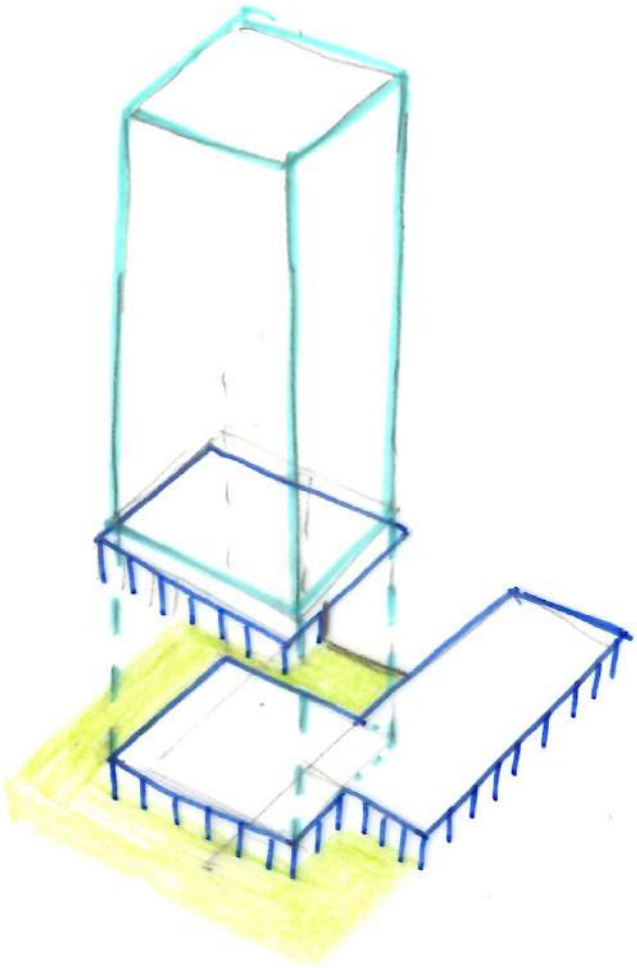
nº164/200

«Redonner un usage à l'espace public», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



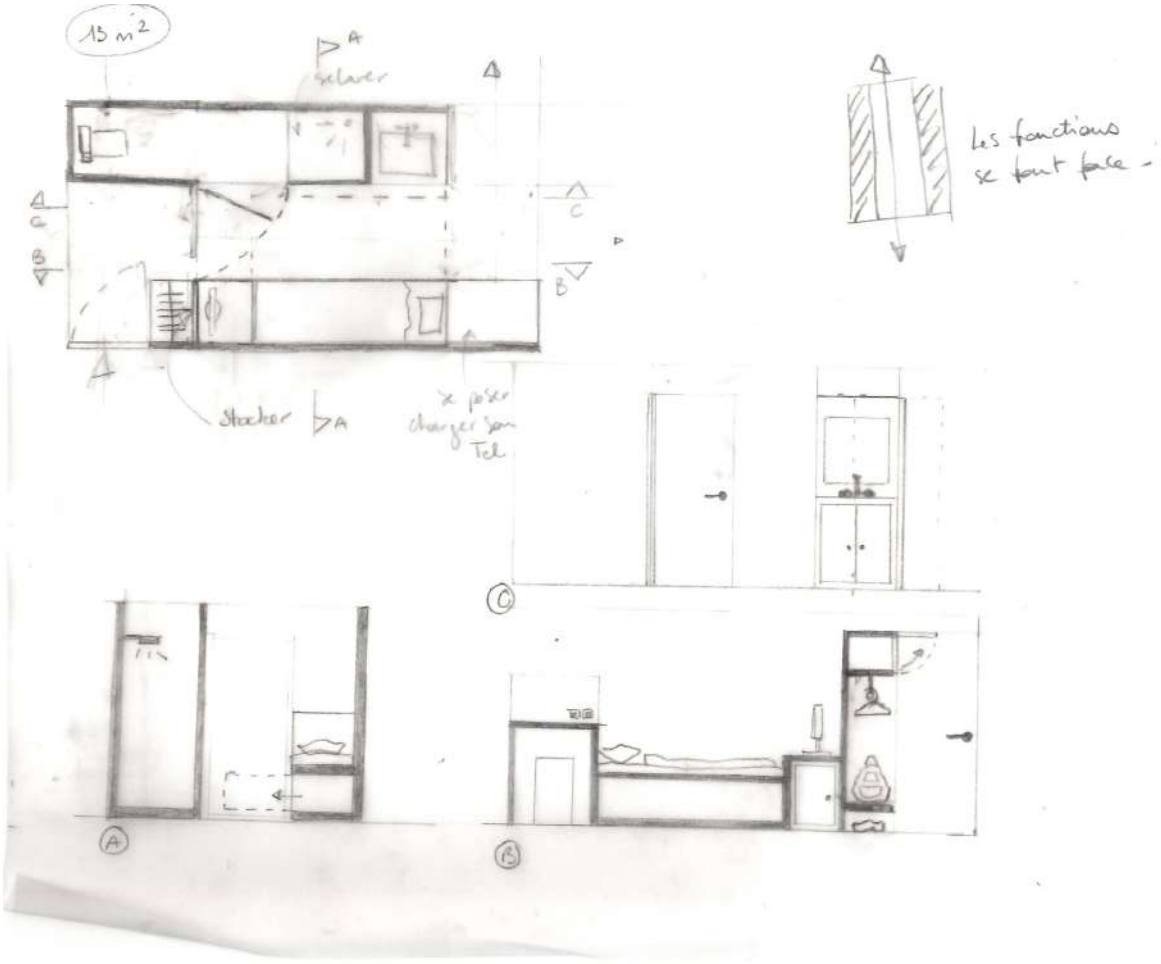
nº165/200

«Redonner un usage à l'espace public», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



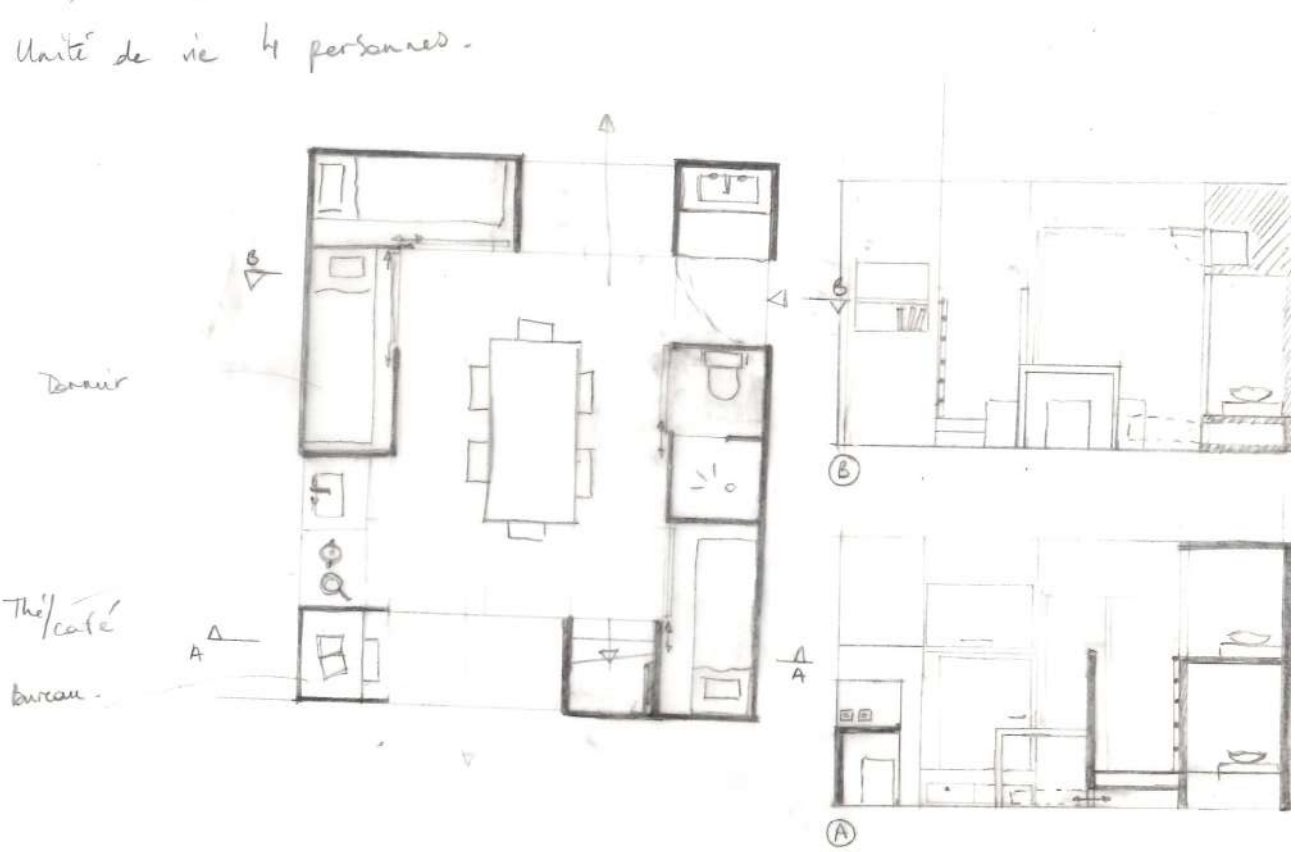
nº166/200

«Premières recherches», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



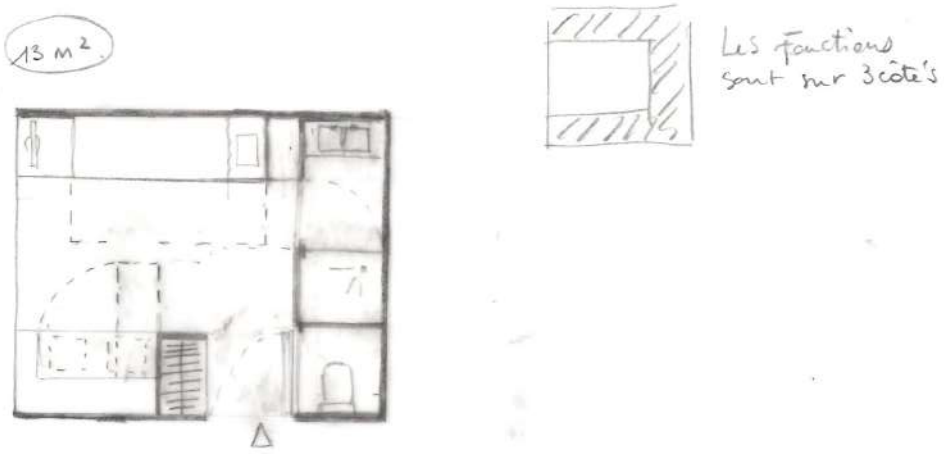
nº167/200

«Recherches sur la chambre», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



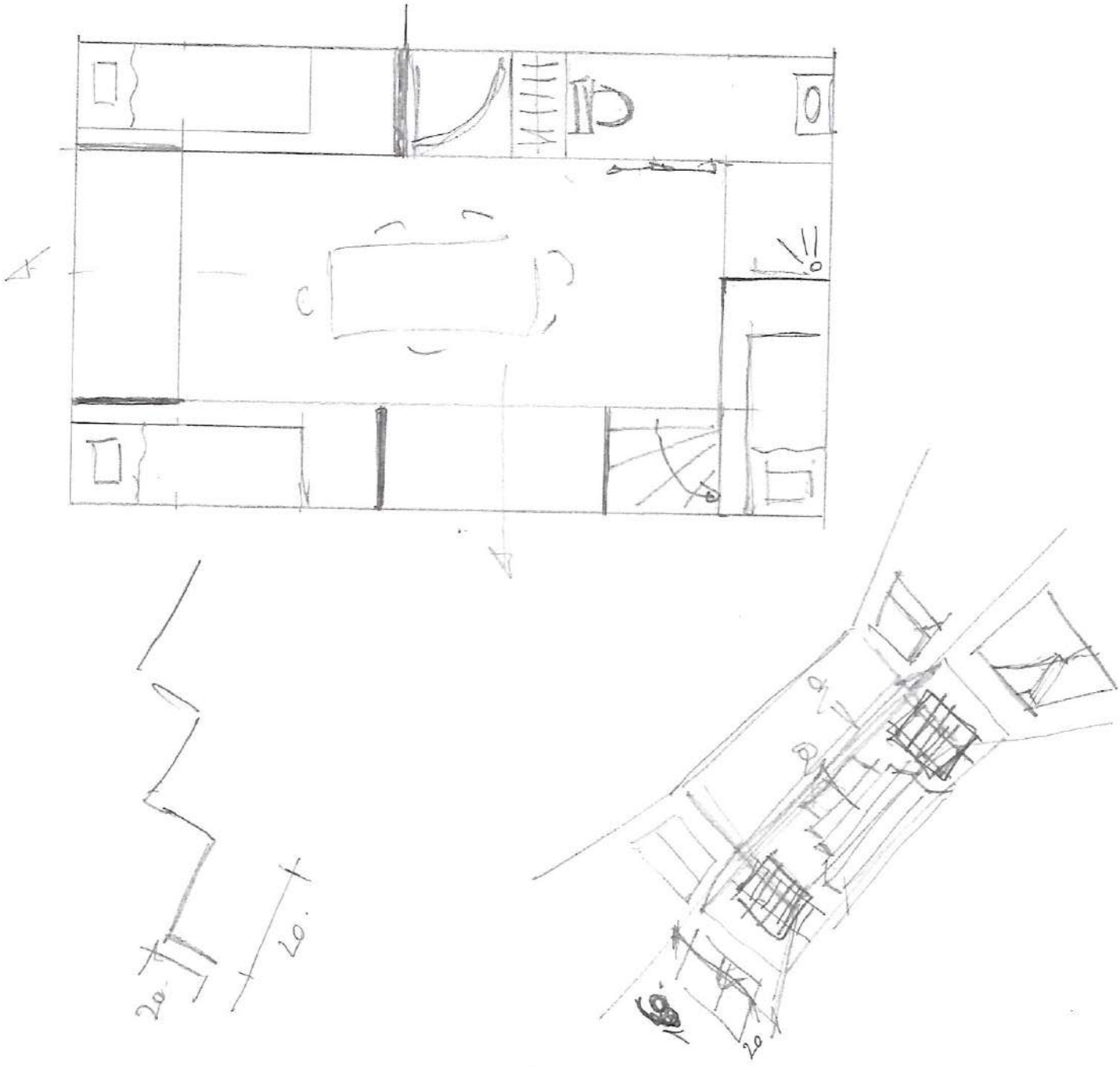
nº168/200

«Recherches sur la chambre», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



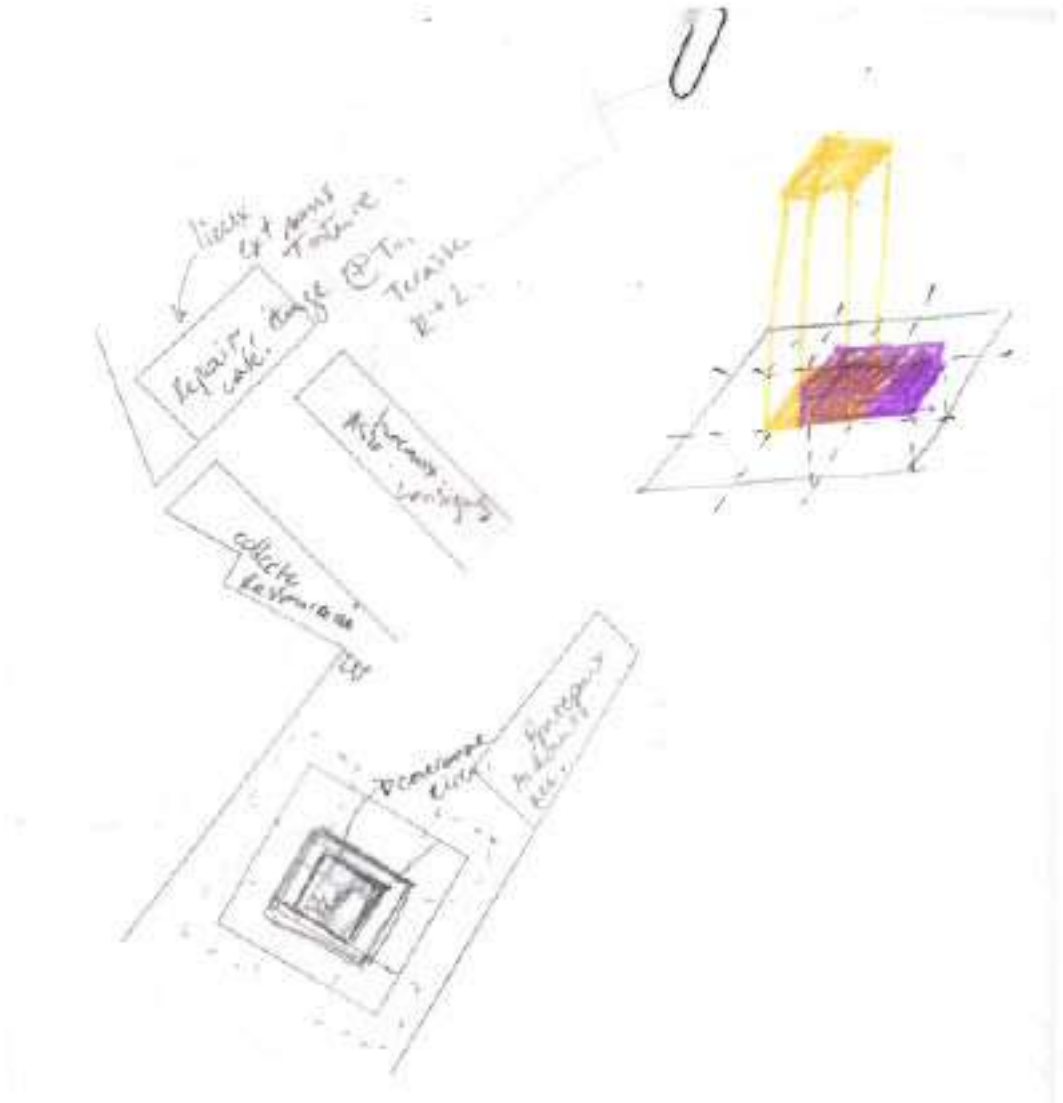
nº169/200

«Recherches sur la chambre», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



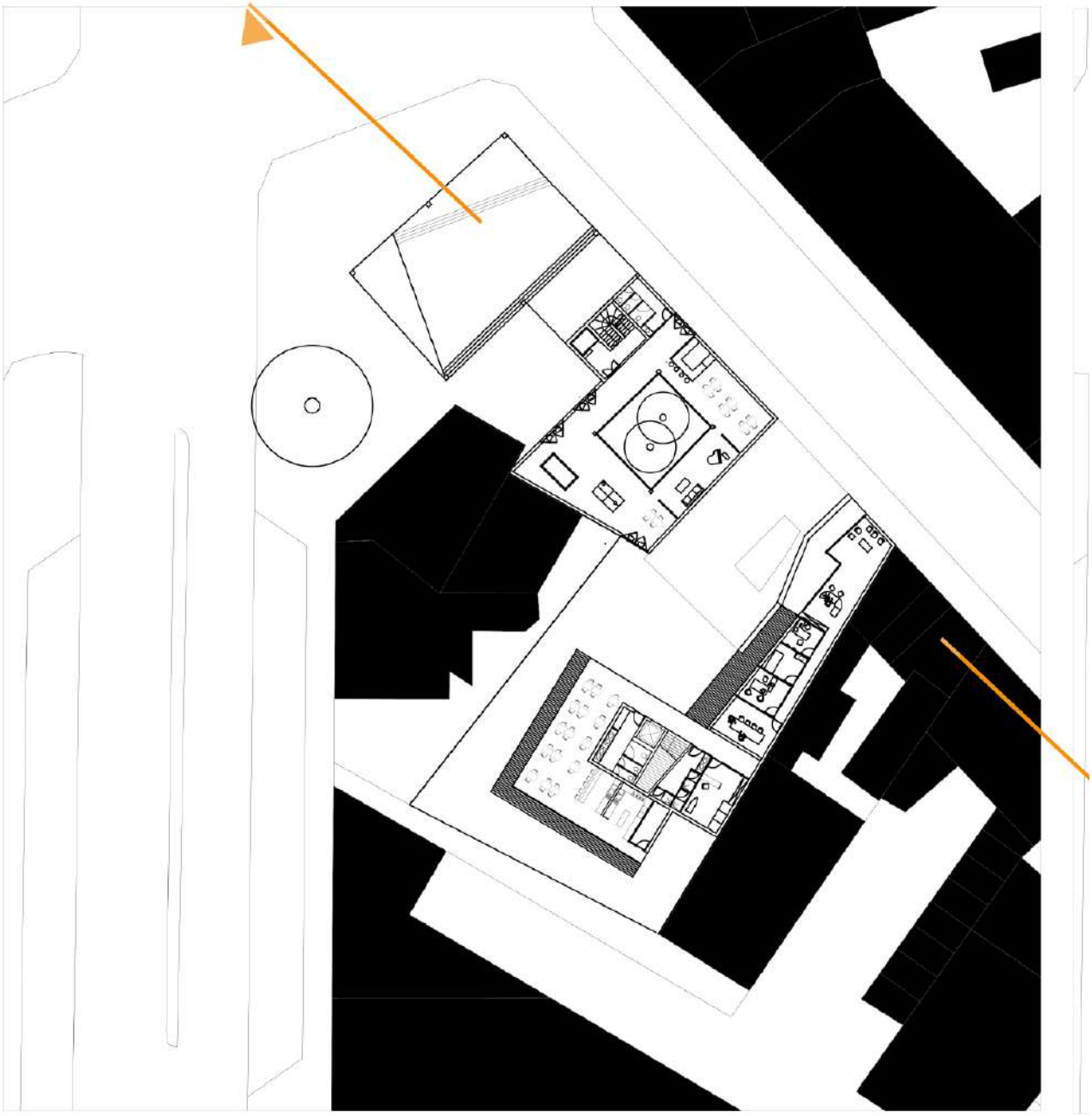
nº170/200

«Recherches sur la chambre», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº171/200

«Premières recherches», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



PLAN DU REZ

PL

nº172/200

«Premières spatialisations», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



PLAN DU R+1

nº173/200

«Premières spatialisations», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

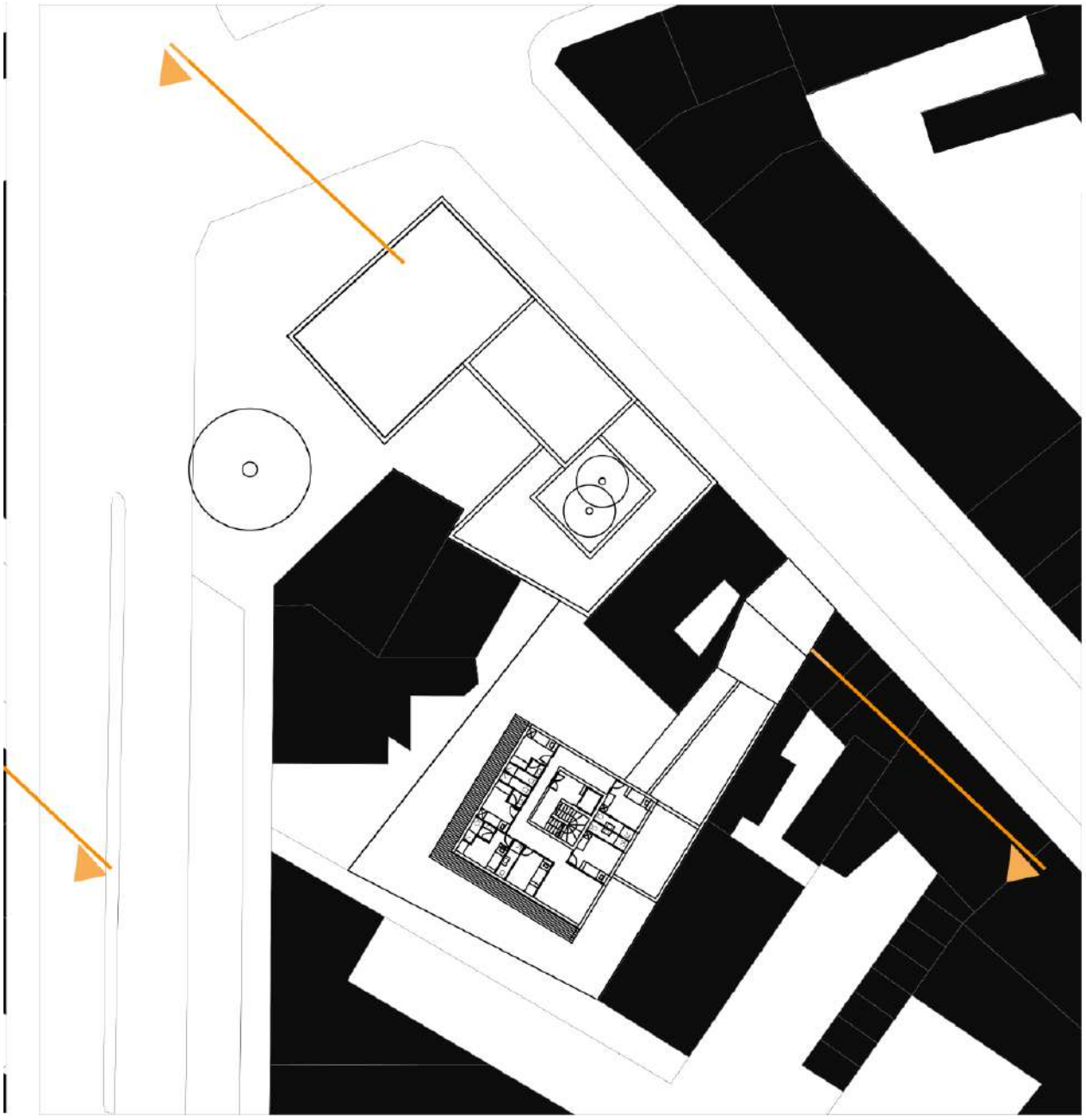


PLAN DU R+2

PI

nº174/200

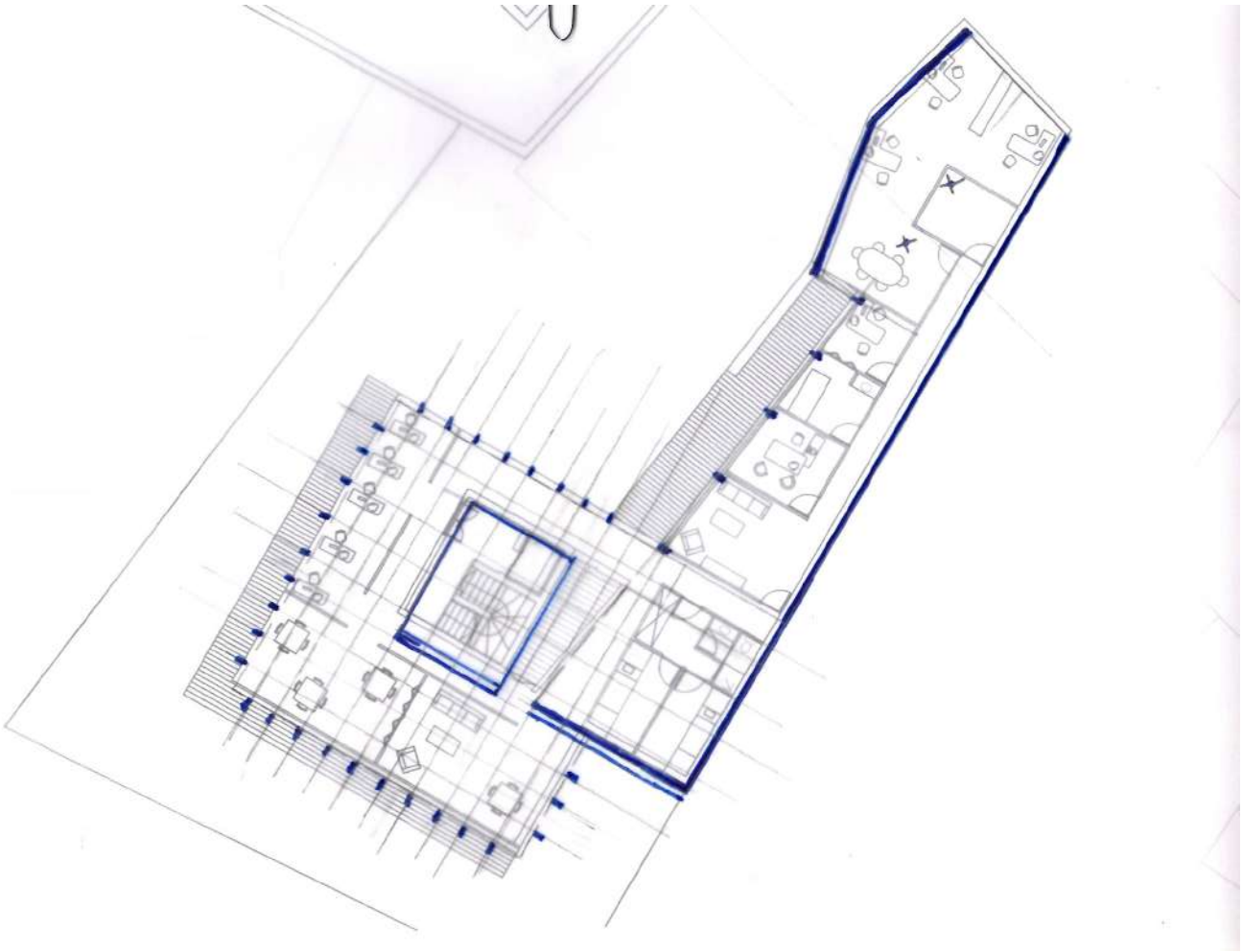
«Premières spatialisations», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



PLAN DU R+3

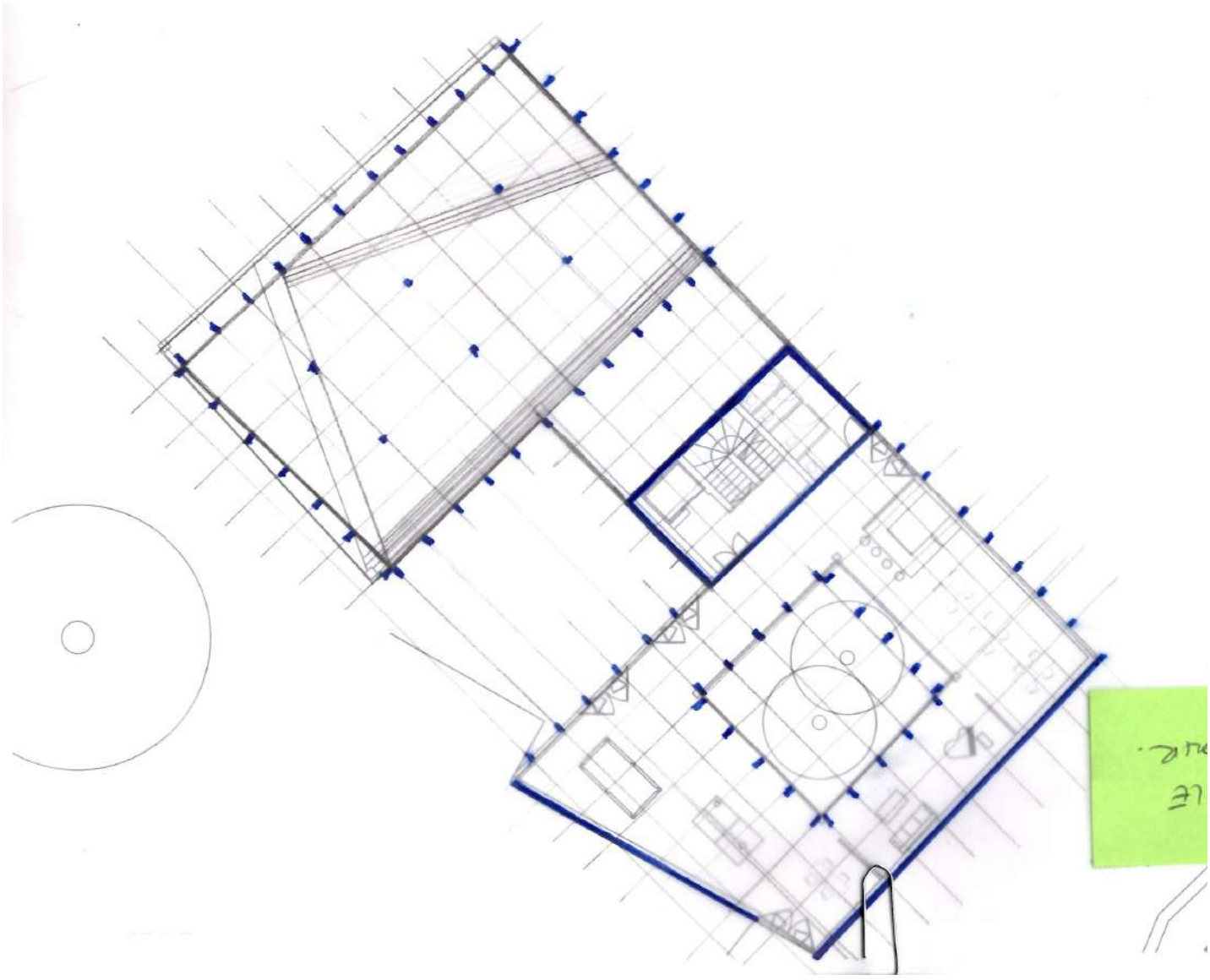
nº175/200

«Premières spatialisations», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



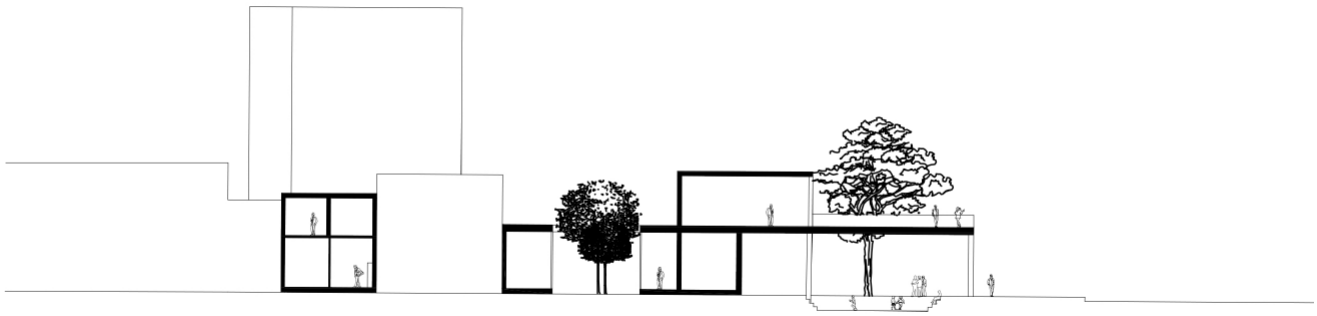
n°176/200

«Réflexions sur une trame/structure», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°177/200

«Réflexions sur une trame/structure», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



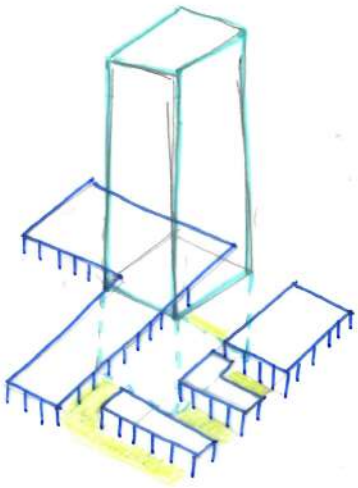
nº178/200

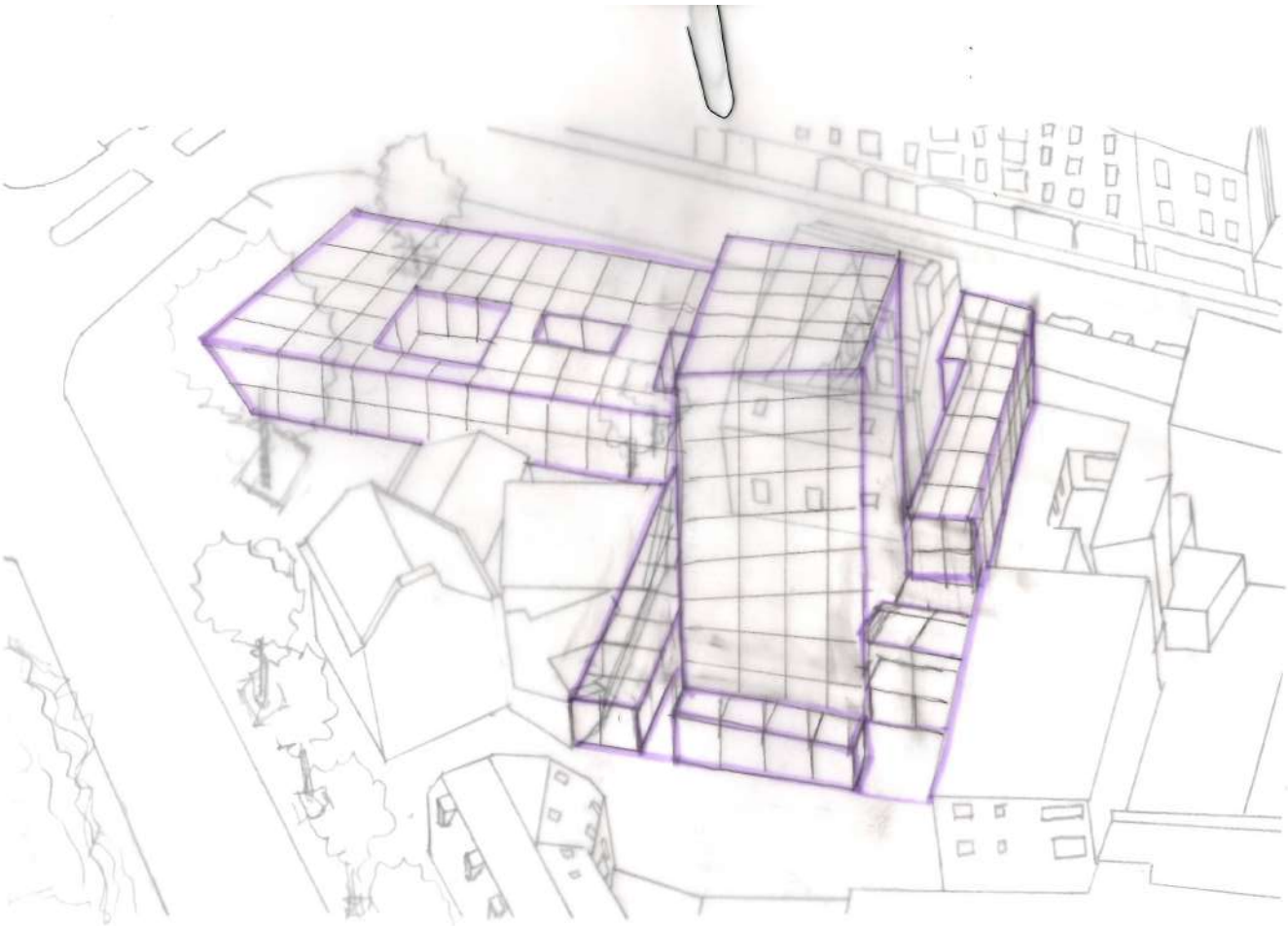
«Redonner un usage à l’espace public», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº179/200

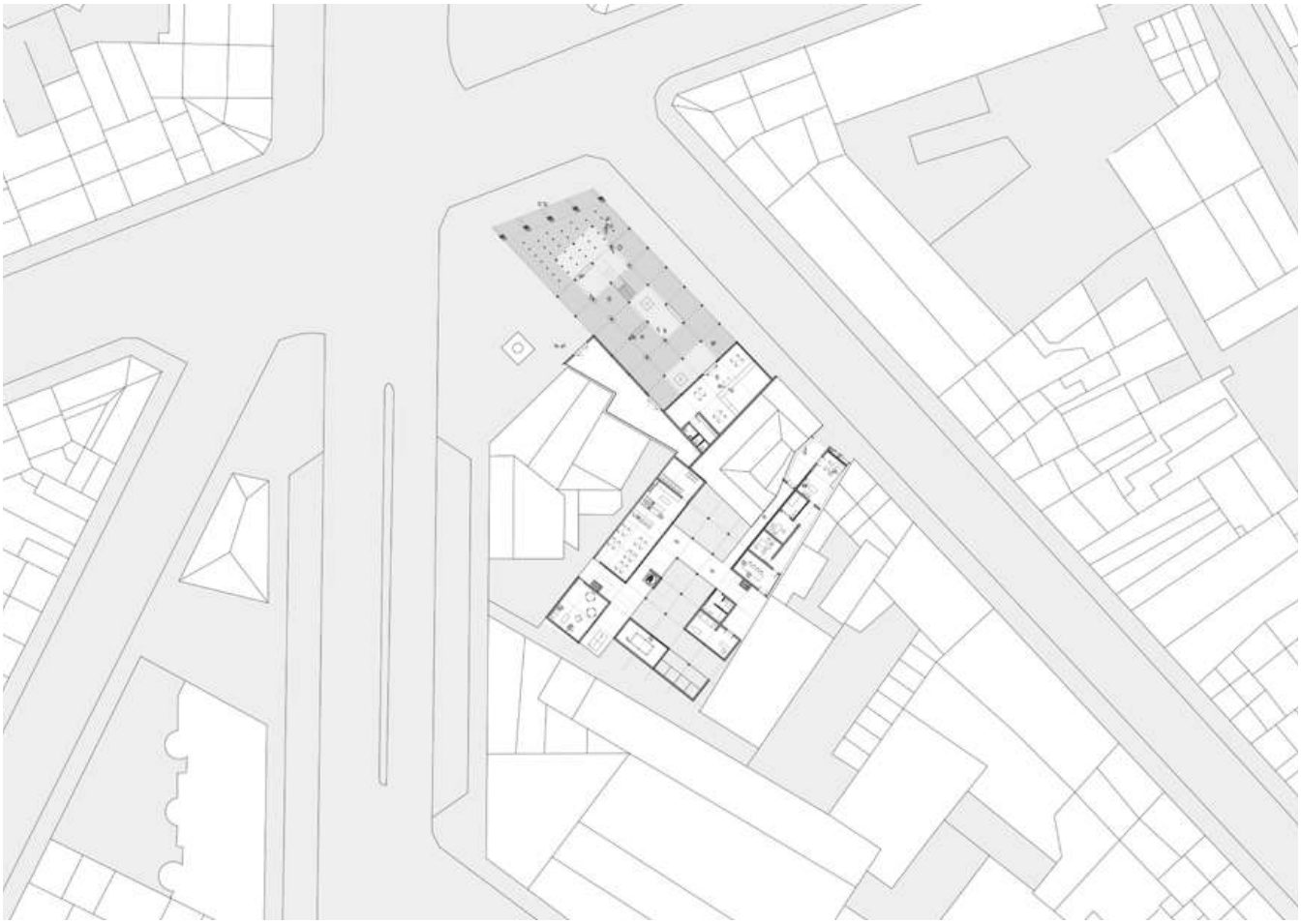
«Secondes recherches», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





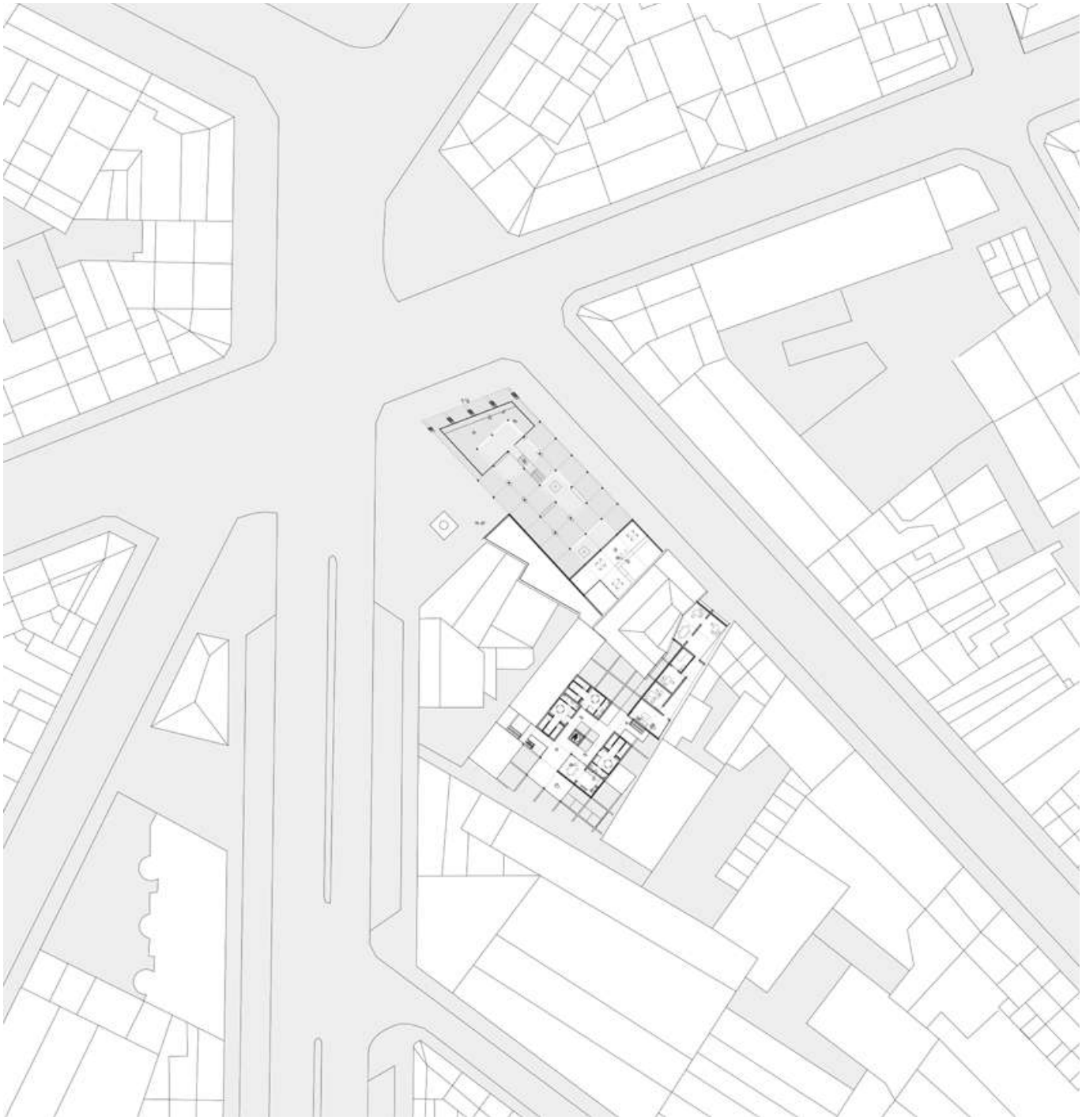
nº180/200

«Secondes recherches», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



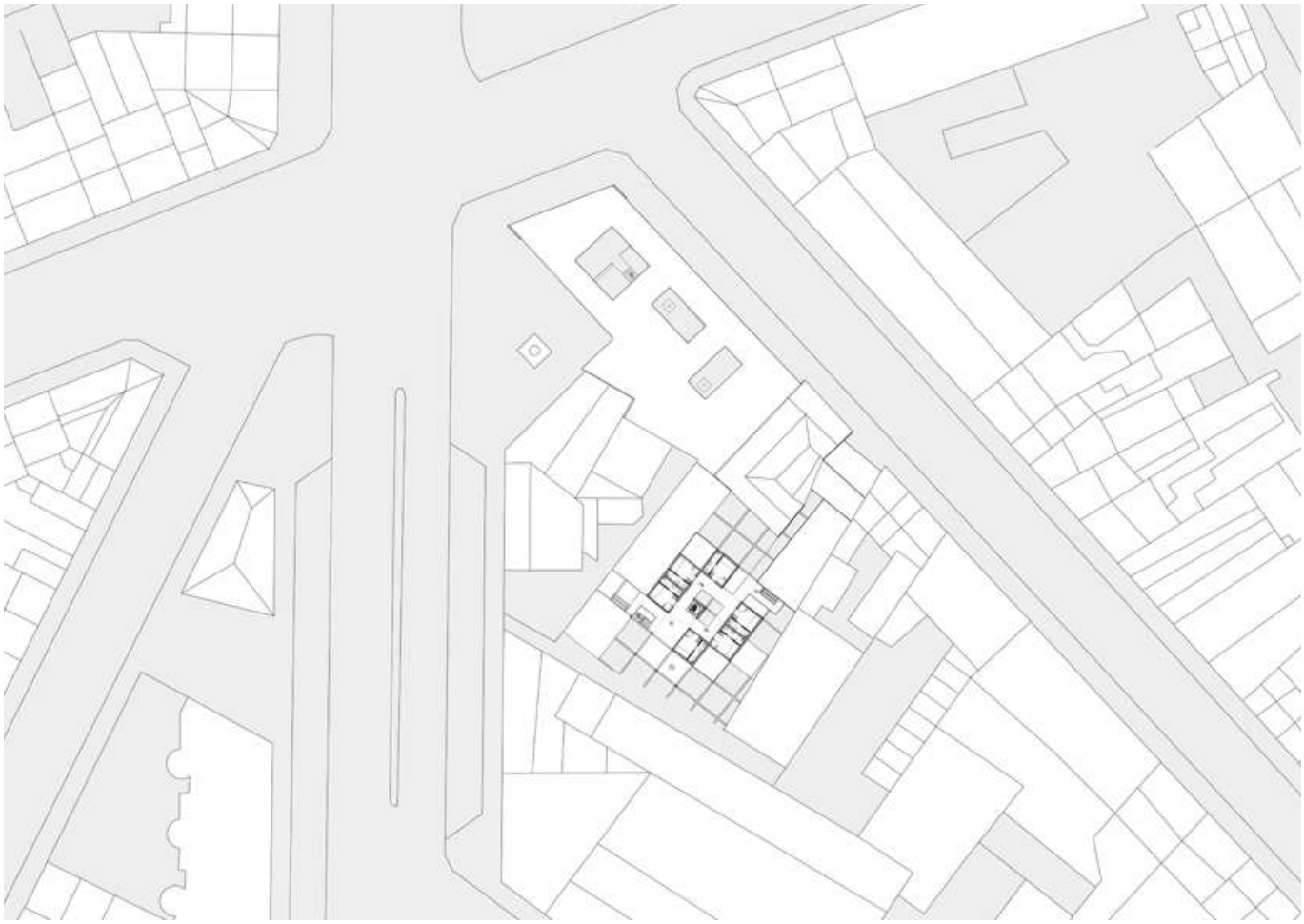
n°181/200

«Secondes recherches - plan du rez», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



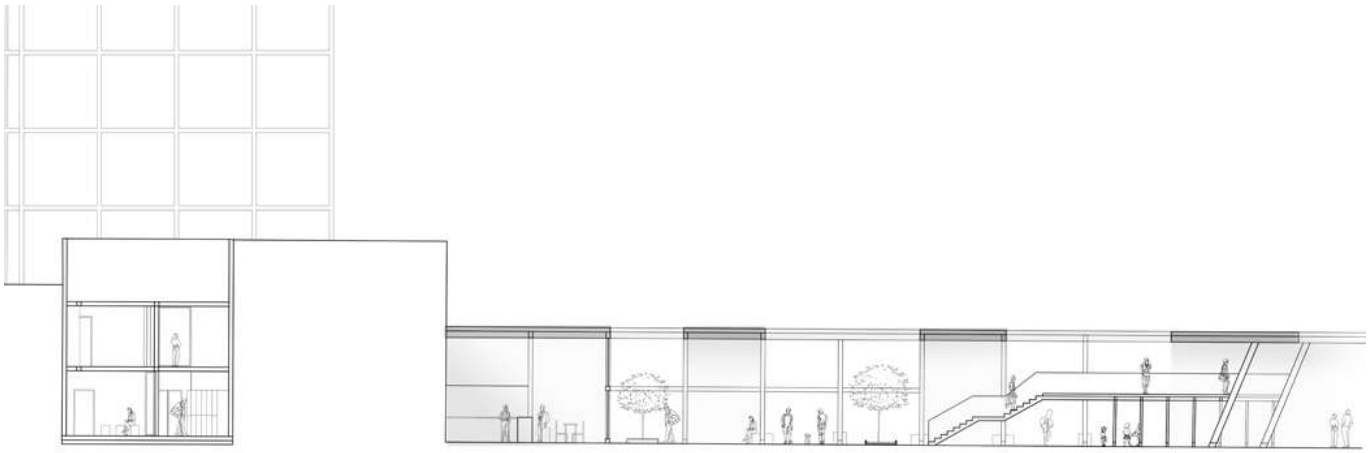
nº182/200

«Secondes recherches - plan du r+1», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



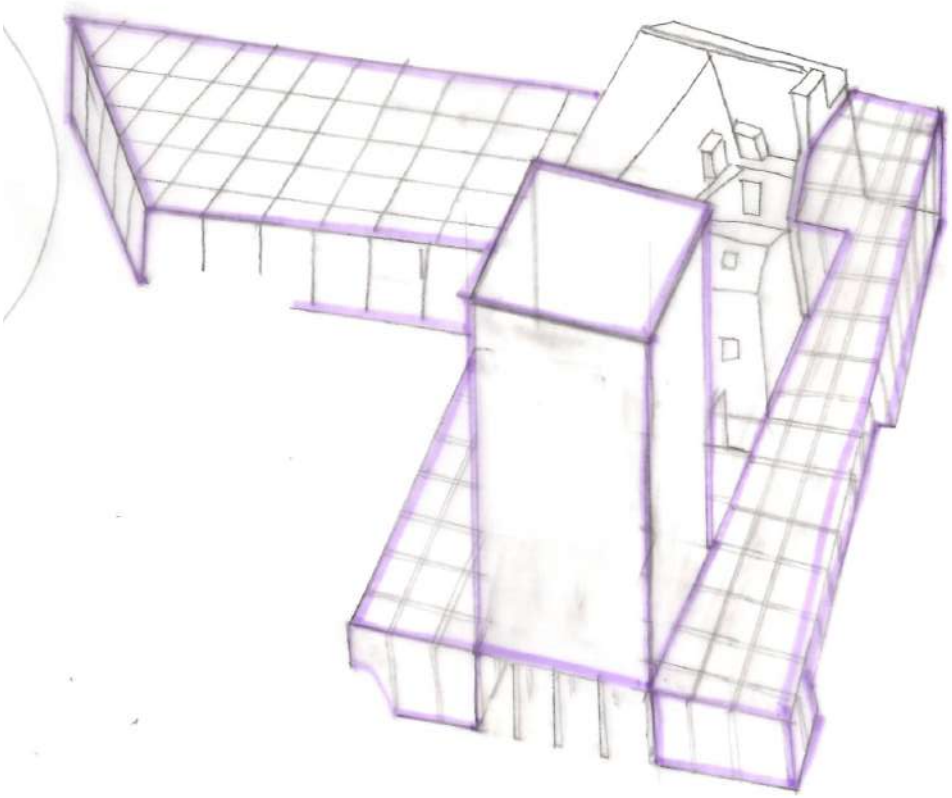
n°183/200

«Secondes recherches - plan du r+2», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



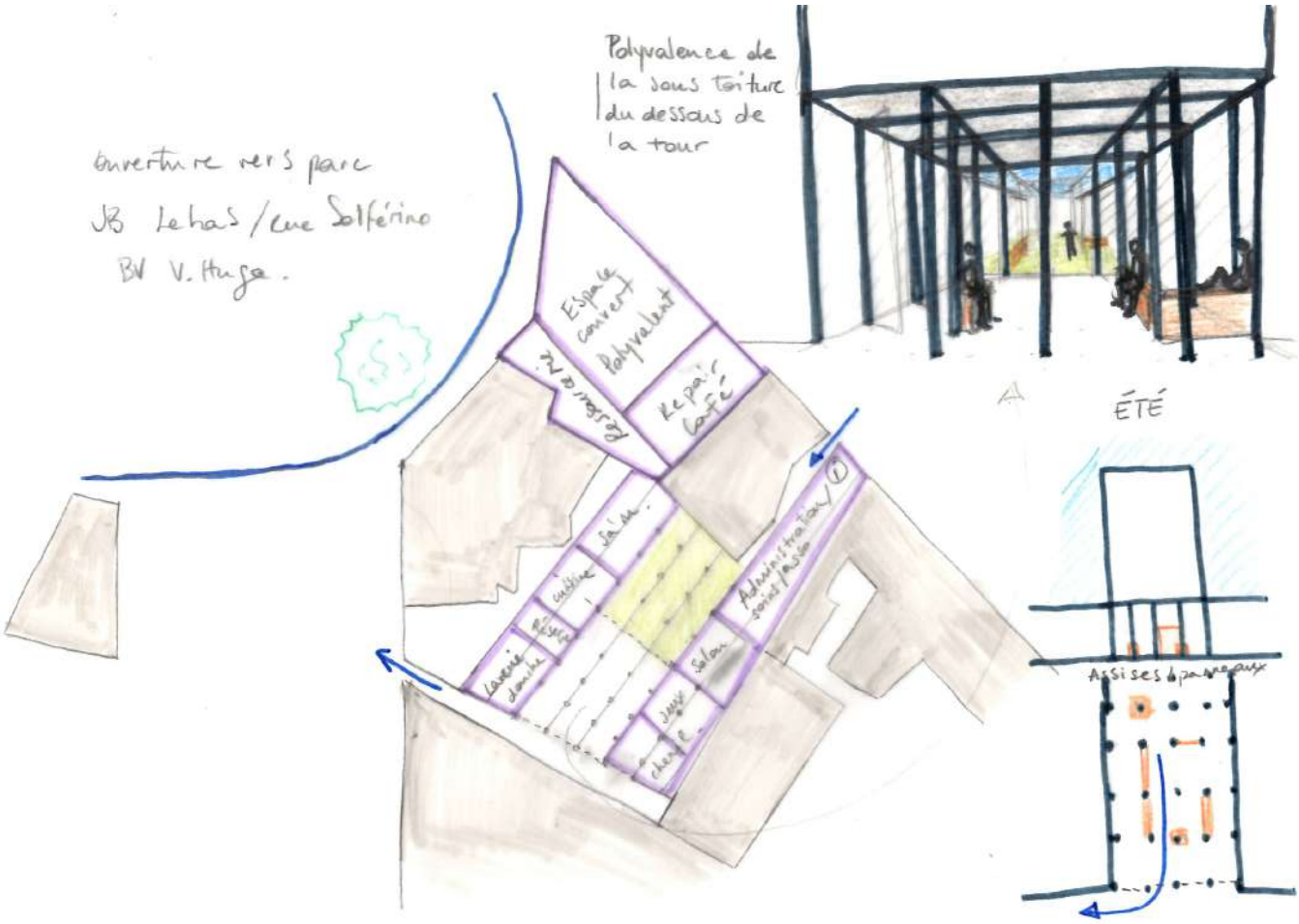
nº184/200

«Redonner un usage à l'espace public», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



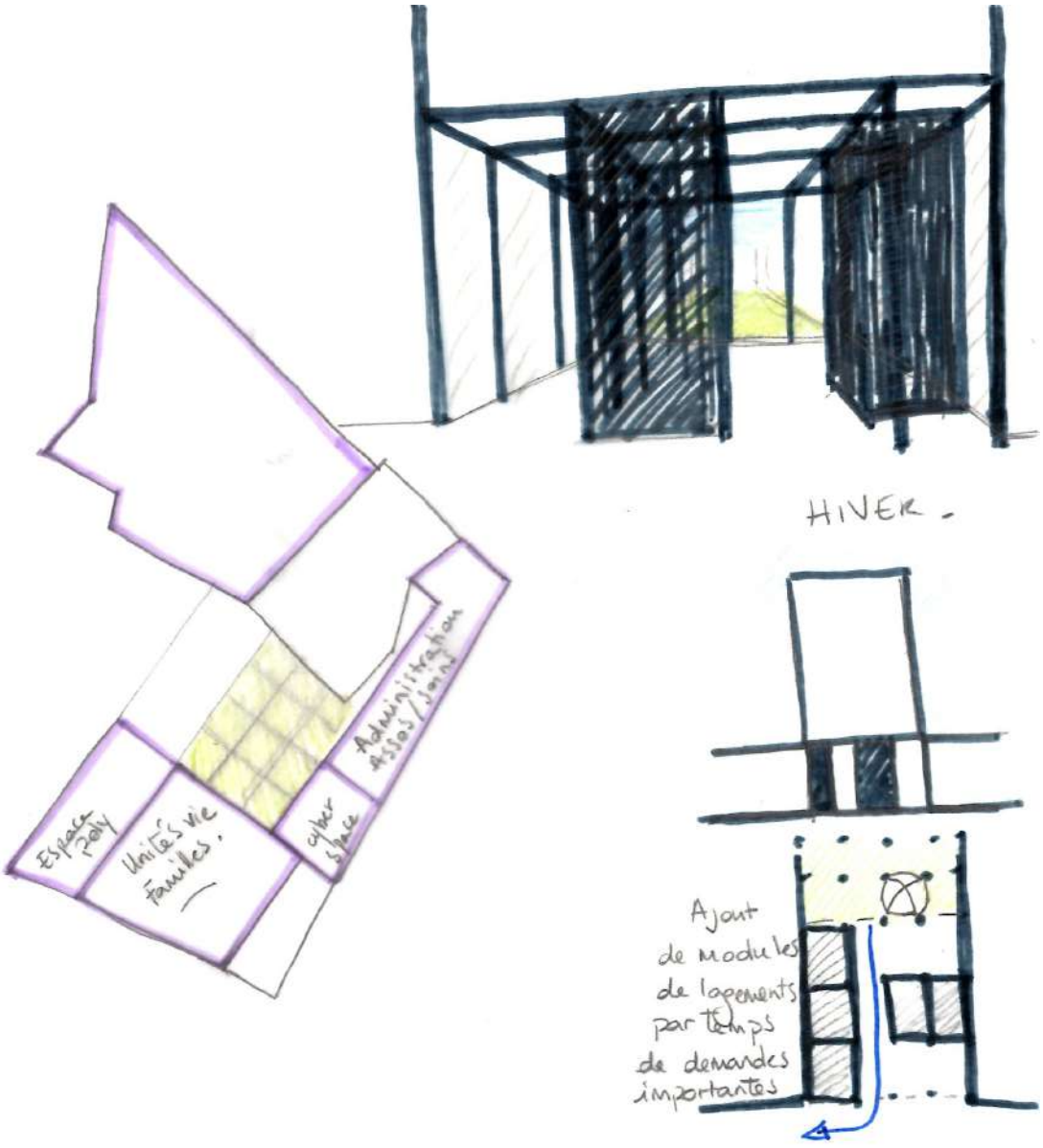
n°185/200

«Offrir un espace extérieur central au projet», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



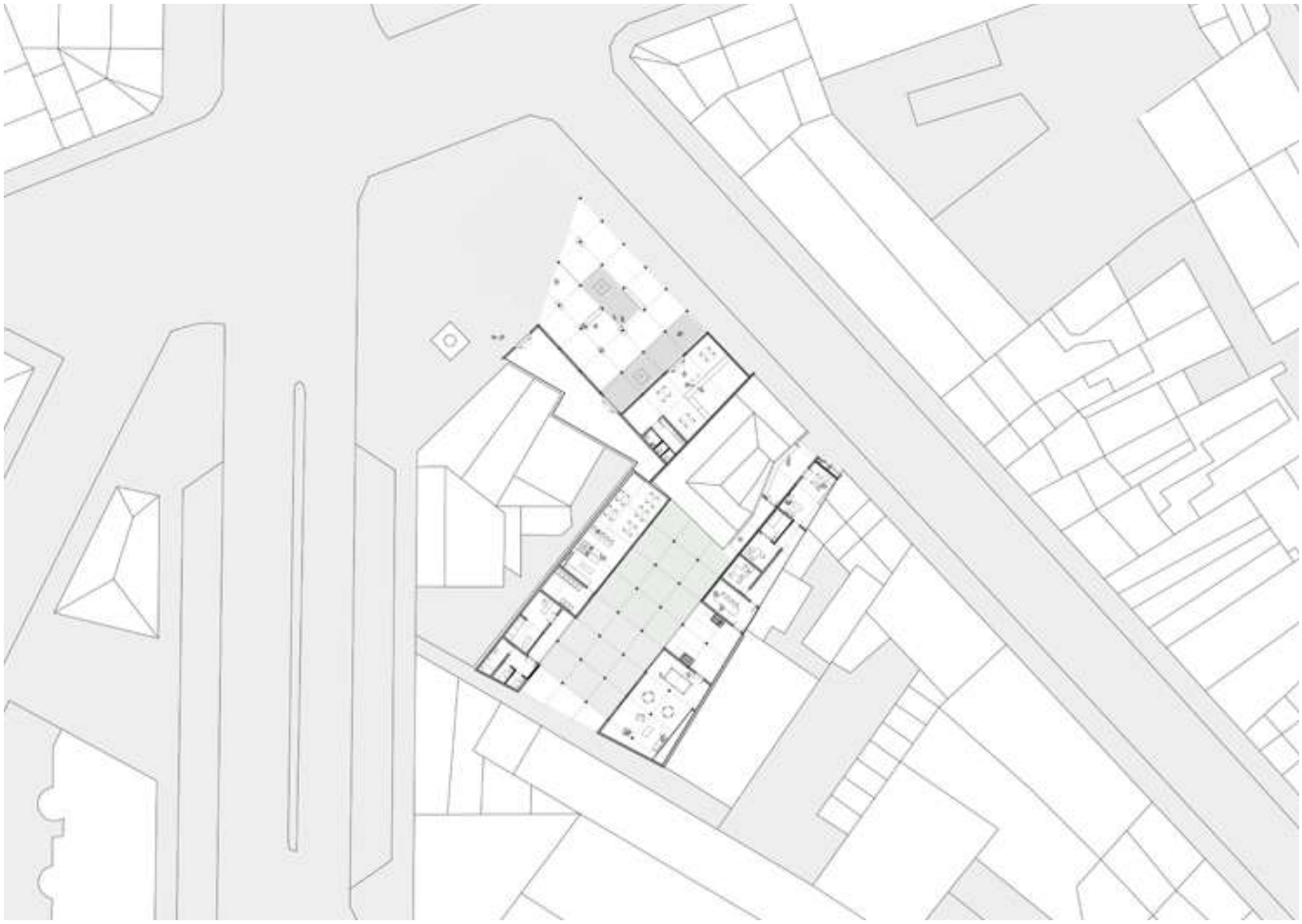
nº186/200

«Offir un espace extérieur central au projet», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



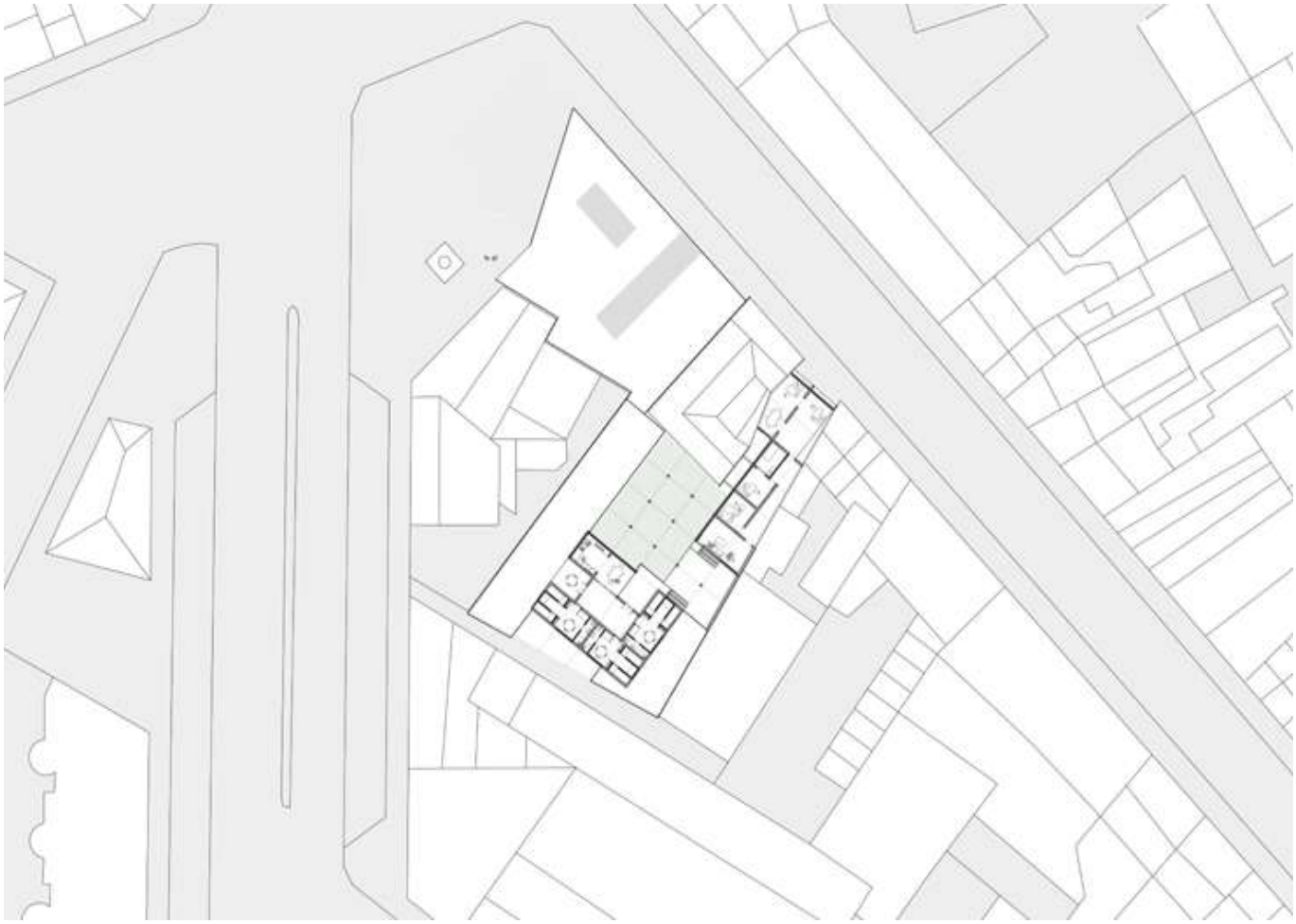
nº187/200

«Offir un espace extérieur central au projet», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº188/200

«Offir un espace extérieur central au projet- plan du rez», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°189/200

«Offir un espace extérieur central au projet- plan du r+1», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20

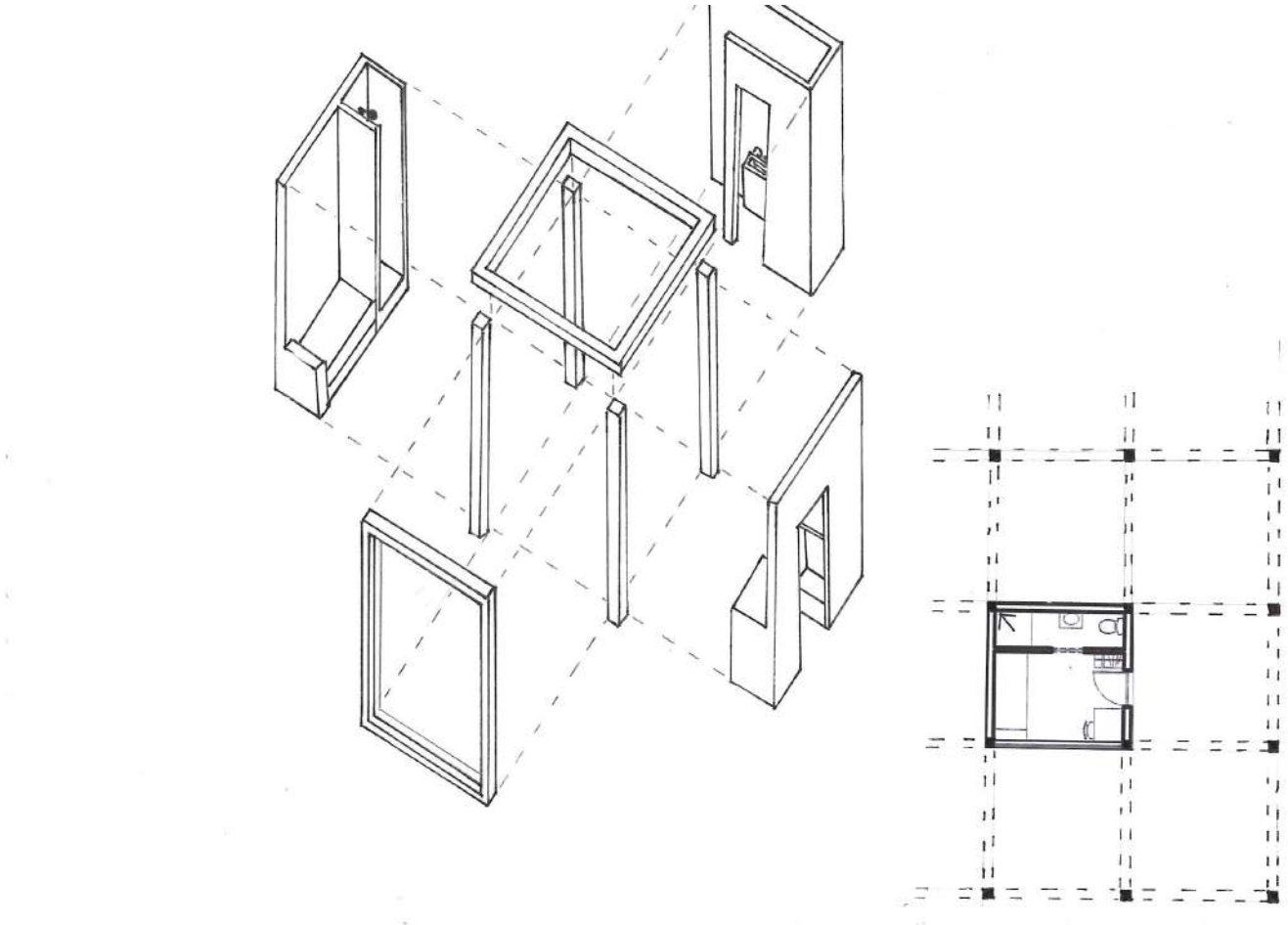




nº190/200

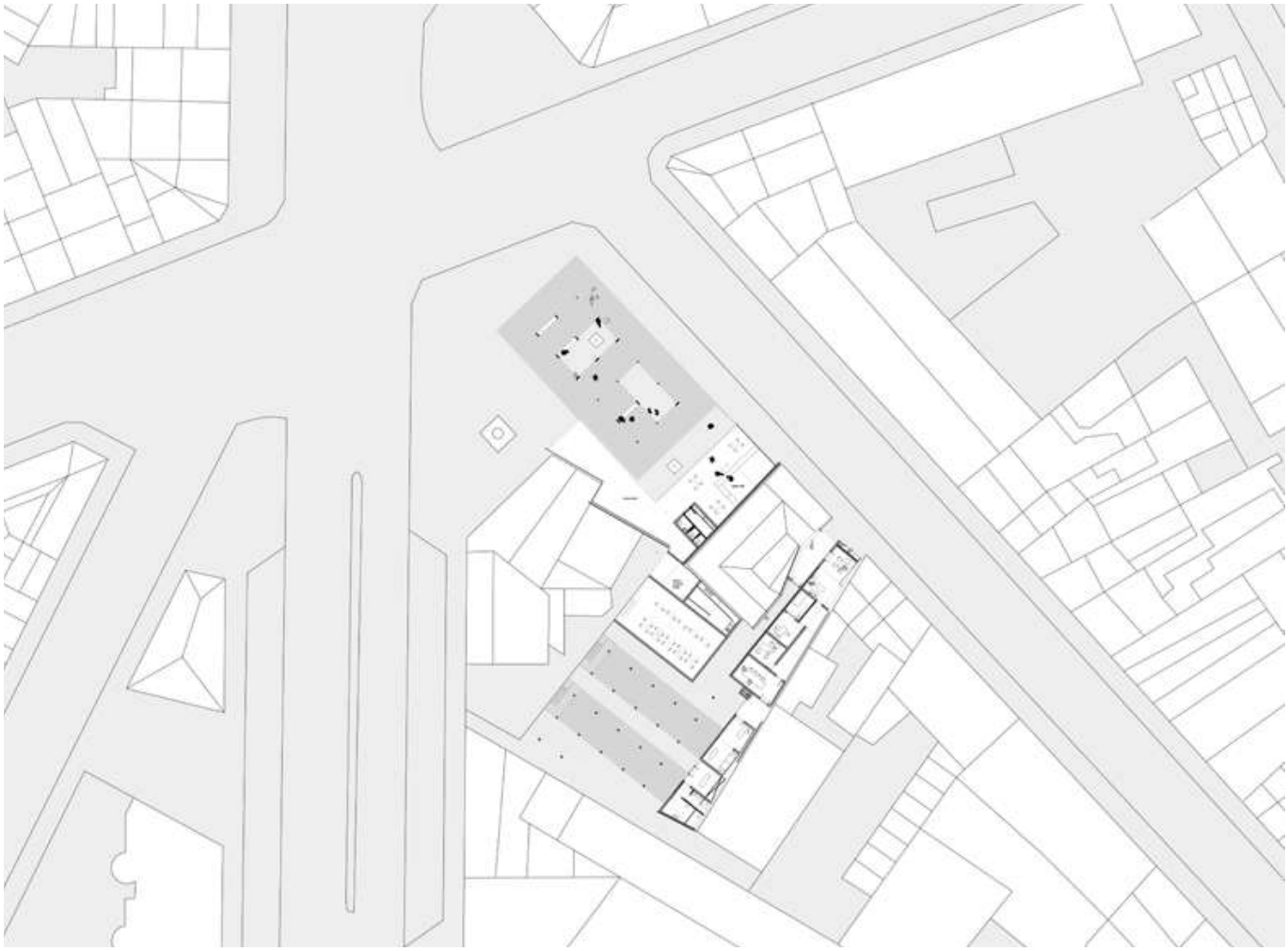
«Profiter du dessous du projet pour pouvoir acceuillir plus de personnes», 21 × 29.7 cm, 23.04.20

Lucie Lenglet – A.R.O. 20



n°191/200

«Profiter du dessous du projet pour pouvoir acceuillir plus de personnes», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



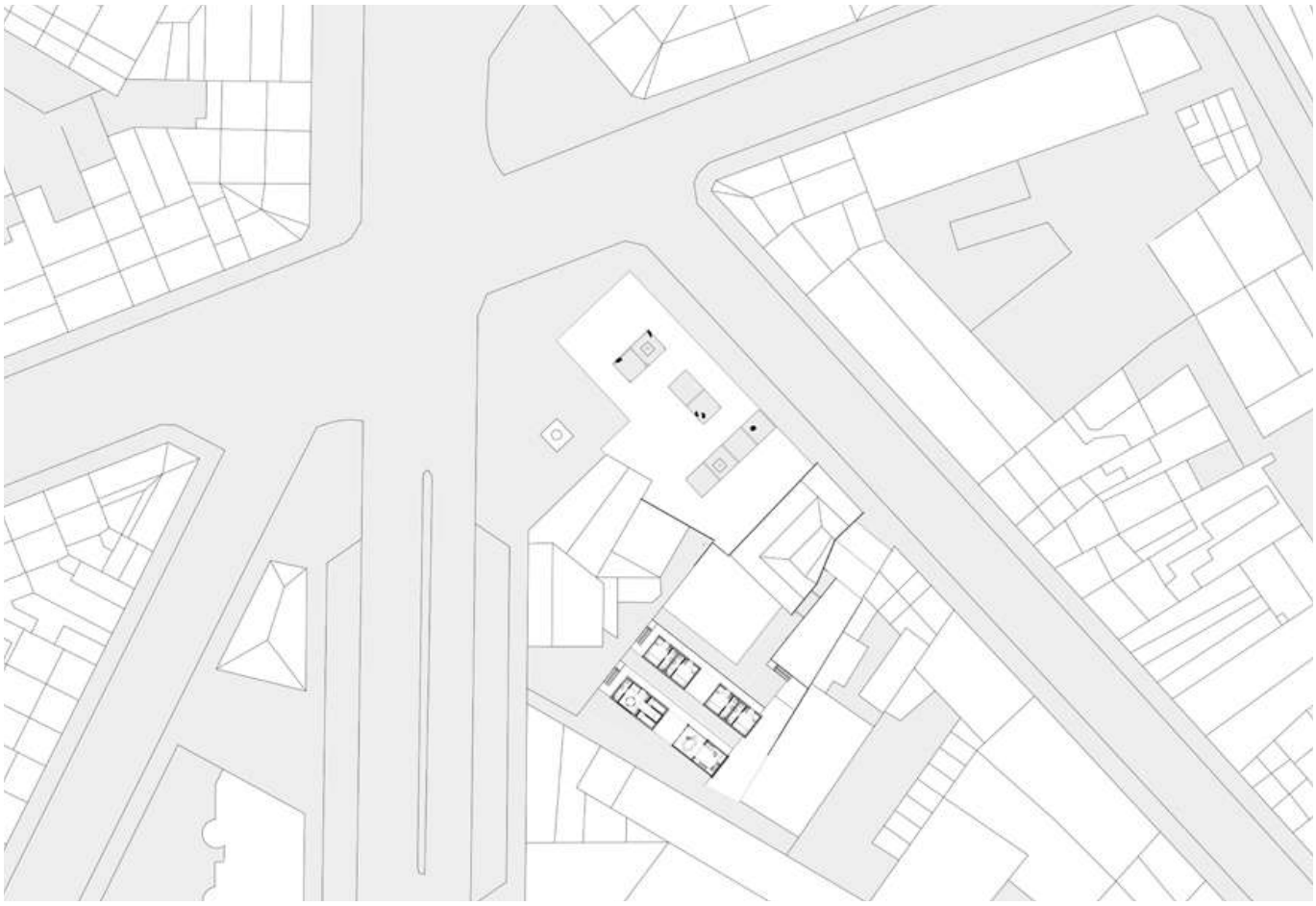
nº192/200

«Libérer plus de sol - plan du rez», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



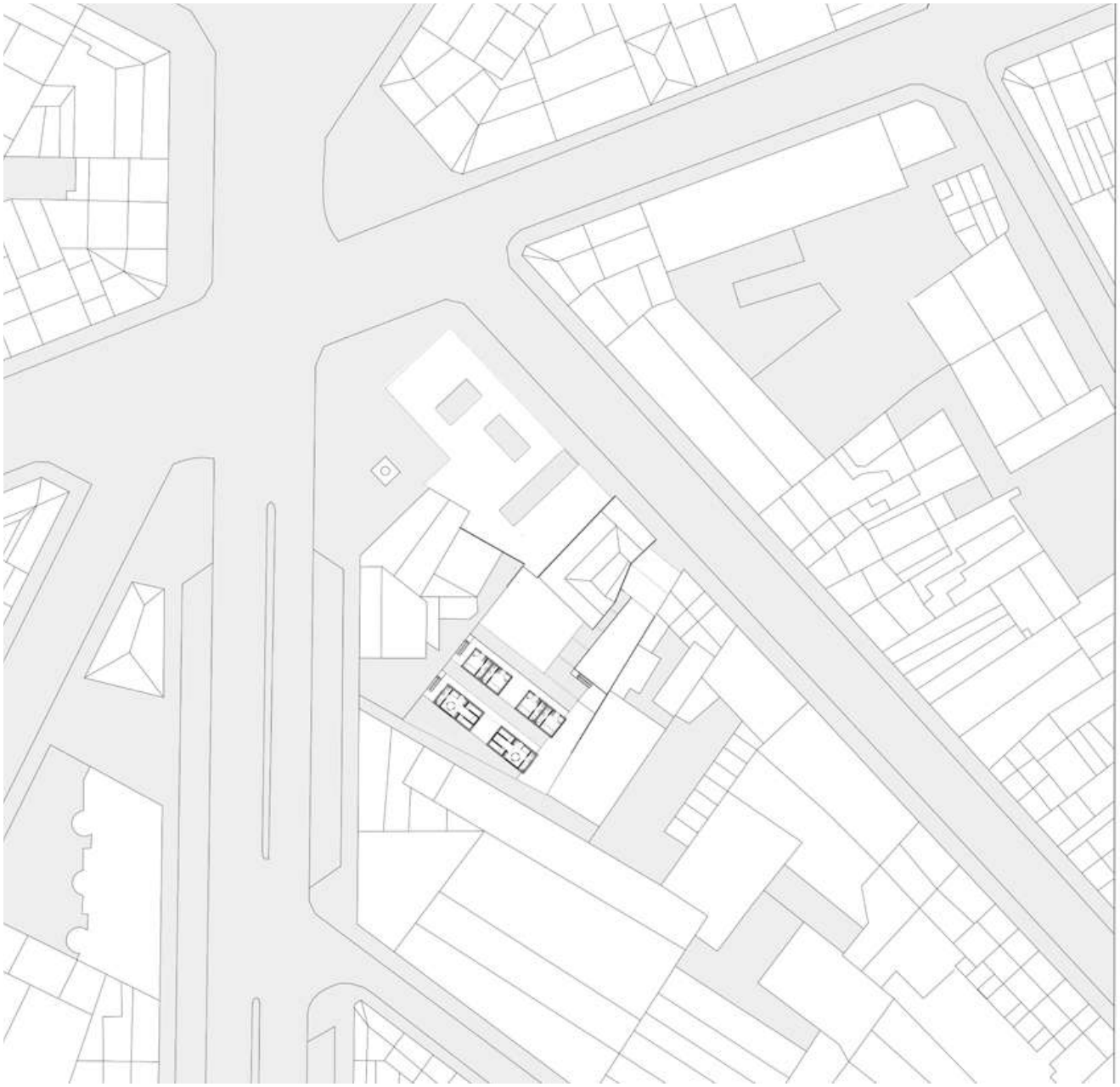
nº193/200

«Libérer plus de sol - plan du r+1», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº194/200

«Libérer plus de sol - plan du r+2», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº195/200

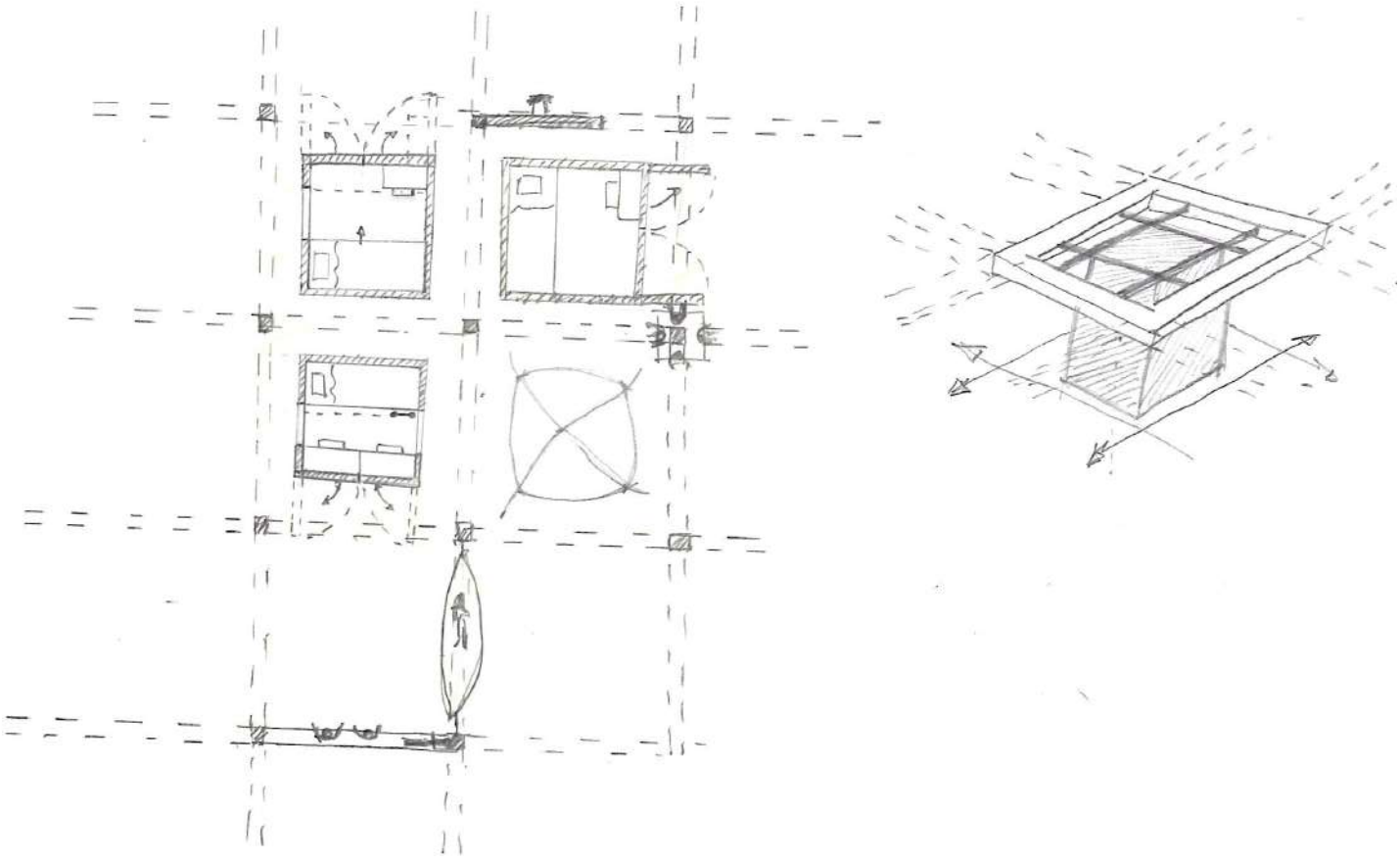
«Libérer plus de sol plan du r+3», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20





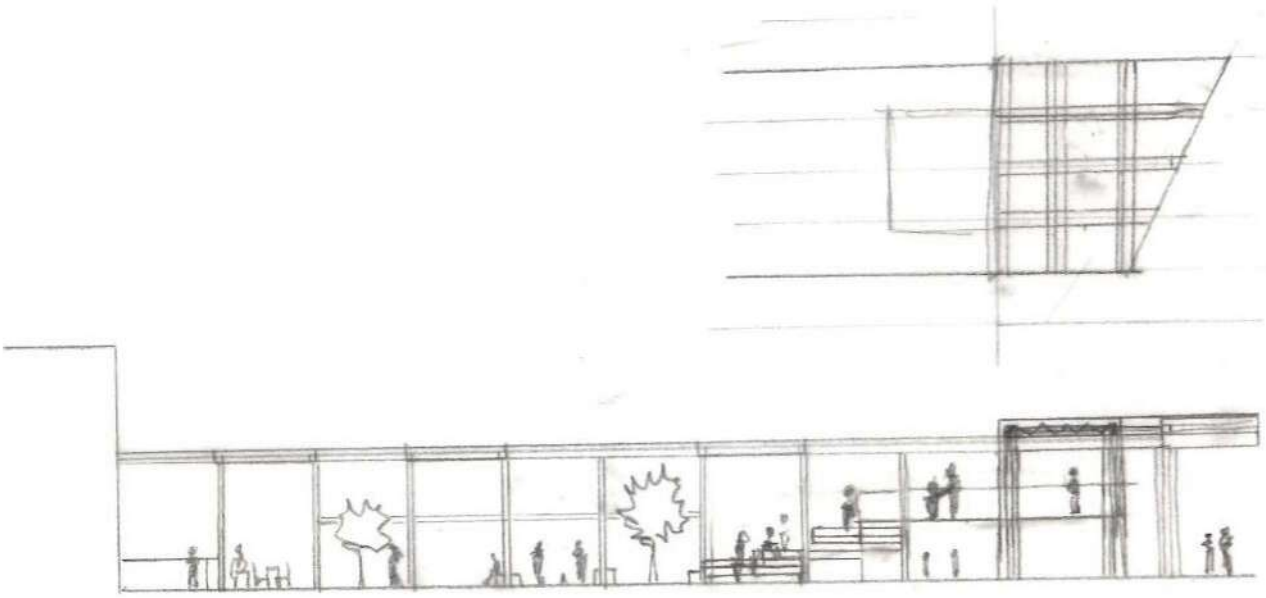
nº196/200

«Libérer le rez», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



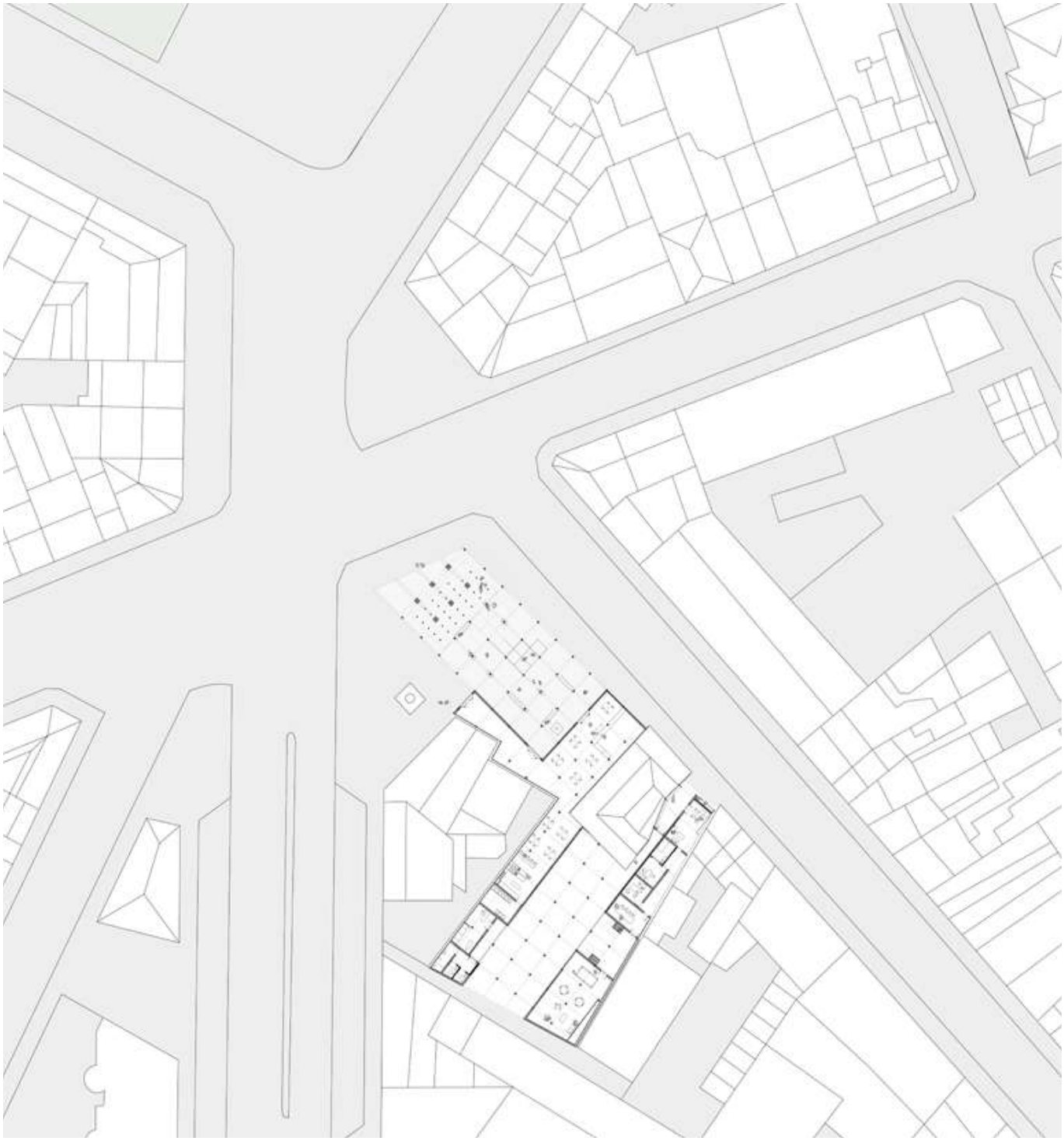
nº197/200

«Module de nuit», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº198/200

«Réflexion sur l'adaptabilité de la structure sur l'espace public», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº199/200

«Réflexion sur les variantes de la trame», 21 × 29.7 cm, 23.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20



nº200/200

«Le site dans son contexte élargie», 21 × 29.7 cm, 30.04.20
Lucie Lenglet – A.R.O. 20